DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12424 – 6 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

– DIMANCHE 6-LUNDI 7 JANVIER 1985

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Sciences, médecine, formes et idées nouvelles

Les progrès des antibiotiques

HISTOIRE

Il y a quatre-vingts ans la guerre russo-japonaise

(Page 2)

TRANSPORTS

L'avenir de la SNCF

(Page 13)

ÉCHECS

Le championnat du monde vu par Boris Spassky

(Page 9)

La « guerre des étoiles » sur le tapis vert

Soviétiques et Américains arrivent à Genève avec des thèses inconciliables. Et pourtant...

MM. Shultz, secrétaire d'Etat américain, et Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, doivent arriver dimanche 6 janvier à Genève, où ils auront, lundi et mardi, sur l'ensemble des questions stratégiques, et particulièrement les projets de militarisation de l'espace, des échanges de vues très attendus. A Moscou, l'agence Novosti a estimé vendredi que ces pourparlers *« sont un point-clé dont dépendent en principe tout le déroulement des négociations sur le désarmement et, peut-être, le destin de la paix en général »*.

A première vue, cette rencontre si attendue pour avoir été si longtemps différée, si chargée de symboles pour avoir été précédée de tant de polémiques, présente tous les signes avant-coureurs de l'échec. Non pas seulement parce que – c'est une évidence – les problèmes accumulés sont trop vastes et trop complexes pour trouver même un début de solution en deux jours d'entretiens spectaculaires, donc insuffisamment discrets. Mais surtout parce que les deux protagonistes, MM. Shultz et Gromyko, arrivent à Genève avec des positions parfaitement contradictoires sur le principal sujet en discussion : la « guerre de l'espace ».

Du côté soviétique, on ne va pas jusqu'à dire que le retour de l'URSS à la table de négociation est, en soi, une concession qui doit être payée en retour, mais c'est tout comme. Selon une tradition fidèlement observée à la veille de rencontres diplomatiques importantes, la presse et les dirigeants de Moscou affirment qu'il revient d'abord à l'autre partie de prouver sa *« bonne volonté »*, de *« confirmer par des actes ses paroles de paix »* et – ceci est plus spécifiquement adressé à M. Reagan – de *« renoncer à rechercher la supériorité militaire »* en abandonnant en particulier son programme de défense spatiale.

Or ce qui pourrait n'être qu'un exercice rituel recouvre, en l'occurrence, un décalage irrémédiable. Car M. Reagan ne se contente pas de refuser toute concession sur son programme de défense antimissile ni même de s'opposer à ce que les recherches à son sujet fassent l'objet d'un marchandage. Il croit à ce programme et voit dans la rencontre de Genève une occasion de le défendre devant M. Gromyko.



Autrement dit, la tâche de M. Shultz est d'expliquer aux Russes qu'ils se *trompent*, ou, du moins, qu'ils n'ont *« rien compris »* aux bonnes intentions qui sont à l'origine du projet, comme M. Reagan l'a expliqué en réponse aux propos tenus à Londres par M. Gorbatchev. Ce ne sera pas chose facile...

Il est vrai que les zélateurs américains de l'initiative de défense stratégique (IDS) ne manquent pas d'arguments. En dehors de l'idée simple selon laquelle un système de *« protection mutuelle assurée »* est préférable à la *« destruction assurée »* que promettait l'équilibre de la terreur des années 60, M. Weinberger, *ministre de la défense de* M. Reagan, voit dans l'histoire de la course aux armements des dernières années – *et des négociations qui ont* eu lieu à ce sujet – d'autres motifs de privilégier la défense par rapport à l'offensive.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

Flexibilité de l'emploi : le « non » de M. Gattaz

Le gouvernement n'a pas l'intention de se substituer aux partenaires sociaux

Enterrée la fameuse flexibilité de l'emploi ? Deux semaines après le triple refus syndical, le 21 décembre, de signer en l'état le protocole sur *« l'adaptation des conditions d'emploi »*, le CNPF est enfin sorti de son silence. Pour dire non.

S'exprimant le 4 janvier sur Antenne 2, M. Yvon Gattaz a affirmé clairement que l'accord du 16 décembre – *« raisonnable »* et *« très équilibré »* – *« n'est pas renégociable. Nous avons négocié pendant sept mois et c'est un accord qui forme un tout ». « Quels sont les grands perdants de l'échec de cette négociation?*, s'est interrogé le président du CNPF. *Ce sont les chômeurs. Nous avions fait de sérieuses et nombreuses concessions »*.

Ce qui étonne dans cette prise de position du CNPF, c'est moins son refus de renégocier – il lui était politiquement difficile d'avoir l'air de reconnaître que le protocole du 16 décembre péchait par ses insuffisances, – que le fait qu'il l'exprime d'une manière si tranchée avant même que FO n'ait réuni le 11 janvier sa commission exécutive pour se prononcer sur une éventuelle demande de renégociation.

Quel est donc le calcul de M. Gattaz qui l'a amené après un long et prudent silence à brusquer le mouvement? Le patron des patrons a-t-il voulu sonner le glas d'une politique contractuelle dont il n'est pas, au niveau national, le plus ardent défenseur? Il s'en défend, soulignant qu'elle reste un *« impératif »* et qu'il y a *« pour 1985 d'autres sujets de négociation avec les syndicats »*.

Est-ce une volonté de ne pas heurter *« la base patronale »*, une renégociation partielle ou totale impliquant de nouvelles concessions ? M. Yvon Chotard, dans une interview publiée par *le Figaro* du 5 janvier, indique que cette base a formulé *« certains reproches »* ; en clair : *« d'avoir fait trop de concessions »*.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 14.)

M. PIERRE BÉRÉGOVOY

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 6 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Bérégovoy, qui est également maire socialiste de Nevers depuis septembre 1983, répondra aux questions d'André Passeron et de François Renard, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Télévisions privées : une ouverture

M. Mitterrand se prononce pour la « liberté » mais souhaite l'« organiser »

Interrogé sur les télévisions privées lors de la présentation des vœux à la presse, le 4 janvier, M. François Mitterrand a notamment confié : *« Je suis pour la liberté de l'information. La question ne se pose pas d'être pour ou contre. On ne peut pas être contre. Les moyens de diffuser les images et les sons vont se multipliant ; le problème est de savoir comment organiser cette liberté. »* Une réponse ambiguë, qui montre cependant que le président de la République n'est pas hostile à *la libéralisation de l'espace hertzien, mais qu'il reste encore indécis sur les* formes qu'elle pourrait prendre.

A l'Elysée comme à Matignon, *rien n'est encore tranché et nul ne* peut dire si le chef de l'Etat évoquera de manière plus détaillée, dans son intervention télévisée du 16 janvier le problème des télévisions locales privées.

Pourtant, depuis quelques jours – et avant la confidence faite par M. Mitterrand – *le ton a changé :* partisans et adversaires de la libéralisation de l'espace passent moins de *temps à échanger des arguments qu'à tenter de trouver un compromis.* Personne n'a changé d'avis sur le fond du dossier, mais tout le monde s'accorde pour reconnaître que le débat a pris un tour strictement politique, quelle que soit, *par ailleurs*, l'importance des enjeux économiques et culturels d'une telle décision.

Si M. Mitterrand choisit d'opter pour l'ouverture, il le fera essentiellement pour apparaître aux yeux de *l'opinion comme un défenseur des* libertés. Encore faut-il que cette démonstration de libéralisme ne tourne pas quelques mois plus tard à la cacophonie technique, au marasme économique et à la foire d'empoigne politique par émetteurs interposés.

Si l'avènement des télévisions privées suit un scénario à l'italienne, l'opération sera politiquement sans *bénéfices. Sur ce constat, tous les* responsables socialistes se rejoignent, quelles que soient leurs convictions sur les télévisions privées, et chacun s'emploie à imaginer des garde-fous.

Cette préoccupation des politiques est entièrement partagée par *l'ensemble des professionnels de la* communication. Les organisations de la presse et du cinéma ont multiplié les démarches pour éviter une explosion brutale et obtenir des garanties sur un certain nombre de verrous.

Les grands groupes de communication, qui mesurent bien l'importance des *investissements* requis pour se lancer dans l'aventure, souhaitent que le gâteau ne soit pas partagé *entre trop de partenaires* et interviennent discrètement pour une ouverture limitée et contrôlée. Même les *publicitaires, ardents partisans* d'une libéralisation rapide, s'inquiètent d'un marché trop anarchique où l'audience et la rentabilité des campagnes ne seraient plus mesurables. Tous demandent que soient définies des règles du jeu claires et fermes, et les pirates d'hier sont les premiers à parler aujourd'hui de *« cahier des charges impitoyable »* (*le Monde* du 5 janvier).

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire la suite page 10.)

Nouvelle-Calédonie : un entretien avec M. Lafleur

L'indépendance serait une « couillonnade monstrueuse » nous déclare le député RPR du territoire

Président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) et député de la deuxième circonscription de Nouvelle-Calédonie – celle de Nouméa et de la côte ouest, dont il est l'élu depuis 1978, – M. Jacques Lafleur est le chef de file du courant anti-indépendantiste. Il a répondu, le 4 janvier, à nos questions.

« Le projet de M. Pisani s'inscrit apparemment dans la perspective de l'accession de la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance dans le cadre d'une association d'Etat à Etat avec la France. Etes-vous favorable à cette éventualité ?

– Je ne connais pas le projet de M. Pisani, qui ne me demande pas mon avis, mais qui m'explique ce que je dois penser. Et comme, jusqu'à aujourd'hui, je considère que j'ai le droit de donner mon avis, je le donne quand même : si, demain, il trouve une solution qui me paraît bonne pour tout le monde, je serai le premier à dire qu'elle est bonne. S'il s'agit de rendre la Nouvelle-Calédonie indépendante, je dis que c'est une couillonnade monstrueuse. Je ne dénie pas le droit à certains de penser indépendance, ce que je réclame, en revanche, c'est qu'on me reconnaisse le droit de dire que l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie est une stupidité !

» Et je crois sincèrement que le concept d'Etat associé marque une étape vers l'indépendance. Cela fait des années que chaque personne qui débarque à Nouméa a trouvé la solution en quarante-huit heures et compris tout de suite la coutume canaque ! Depuis trois ans, « ils » ont tellement compris la coutume canaque qu'ils l'ont détruite !

Propos recueillis par ANDRÉ PASSERON et ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Proposition

On a jusqu'à lundi pour faire des suggestions à M. Pisani pour une solution « surprise » au problème de la Nouvelle-Calédonie.

Puisque les uns parlent d'Etat associé, les autres de territoire partagé (dans le sens de la longueur ou de la largeur, c'est selon), de port franc, de zones tampons, pourquoi ne pas imaginer deux Etats superposés? C'est ainsi que l'on règle dans les chambres d'enfants les questions de souveraineté.

Cette proposition d'îles-sandwichs peut paraître séduisante, mais elle est irréaliste : qui aurait le dessus?

BRUNO FRAPPAT.

هكذا من الأصل

RENDEZ-VOUS

Dimanche 6 janvier. — M. Dumas, ministre des relations extérieures, au « Club de la presse » d'Europe 1.

Lundi 7 janvier. — *Bruxelles :* Réunion de la nouvelle Commission des Communautés européennes sous la présidence de M. Delors.
Genève : Rencontre Gromyko-Shultz.
Washington : Proclamation officielle de la victoire de M. Reagan à l'élection présidentielle.

Jeudi 10 janvier. — *Bruxelles :* M. Fabius prend la parole au Forum des grandes conférences catholiques.
Nicaragua : Entrée en fonctions officielle du nouveau gouvernement.

SPORTS

Dimanche 6 janvier. — *Rugby :* Sixième journée retour du championnat de France.
Ski alpin : Coupe du monde messieurs à La Mongie.

Mardi 8 janvier. — *Basket-ball :* Coupe des coupes (Villeurbanne-Barcelone).
Tennis : Masters à New-York (jusqu'au 13).

Jeudi 10 janvier. — *Football :* Tournoi en salle de Paris-Bercy (jusqu'au 11).
Ski alpin : Coupe du monde dames à Bad-Kleinkirchen (jusqu'au 11).
Voile : Salon nautique international au CNIT (jusqu'au 21).

Samedi 12 janvier. — *Judo :* Tournoi de Paris (jusqu'au 13).
Ski alpin : Coupe du monde messieurs à Kitzbühel (jusqu'au 13).
Football : huitième tour de la Coupe de France.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Laurens, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction : Thomas Ferenczi.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER



Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A QUATRE-VINGTS ANS, LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les « martyrs gris » contre les « roquets jaunes »

Le 2 janvier 1905, il y a quatre-vingts ans, la guerre russo-japonaise prend un tournant décisif. Le général-lieutenant Stoessel, commandant la région de Port-Arthur, capitule, malgré l'avis contraire de son conseil de défense. C'est un tel coup pour la puissance et l'orgueil russes en Extrême-Orient que cette reddition est considérée comme une honteuse trahison. Les Japonais ont déjà perdu 60000 hommes et les Russes 30000 au cours des huit mois de siège et de combats acharnés, mais le commandement nippon peut désormais porter tous ses efforts sur le front de Mandchourie et se glorifier d'avoir fait à Port-Arthur quarante mille prisonniers dont dix-sept officiers généraux.

La guerre a commencé un peu moins d'un an plus tôt, avec l'attaque par des torpilleurs japonais, sans déclaration préalable, de trois bâtiments russes en rade ouverte de Port-Arthur... Elle était inéluctable depuis l'échec des négociations entre l'empire du tsar et celui du mikado, relatives à leurs sphères d'intérêts respectives en Extrême-Orient.

La révolution meiji a donné au Japon, inquiet de l'agressivité des impérialismes occidentaux en Asie, les moyens d'y résister et de rivaliser avec eux. Il a pris pied sur la rive continentale la plus proche, en Corée, royaume vassal de la Chine à laquelle il a arraché en outre, grâce à son armée moderne, Formose, les îles Pescadores, la péninsule du Liaodong avec son port de Lüshun, autrement dénommé Port-Arthur. Le traité de Shimonoseki a confirmé en 1895, ces conquêtes.

Perchées sur un mépris aussi aveugle que dérisoire, France, Prusse et Russie ne se réveillent qu'au grelot du *« péril jaune »* agité par Guillaume II, et c'est en défenseurs de l'*« intégrité chinoise »* maintes fois violée par elles-mêmes qu'elles contraignent le petit benjamin des « mangeurs de Chine » à relâcher le Liaodong et son port.

Un « peuple de nains »

Humilié, l'orgueilleux Japon s'est aussitôt préparé à la revanche avec d'autant plus d'ardeur que les Russes ont poussé leur avantage. Continuant leur expansion vers le Pacifique, ils avaient, dès 1896, obtenu de la Chine l'autorisation pour leur Transsibérien de traverser la Mandchourie, sous la garde de leurs troupes, et, deux ans plus tard, un bail de vingt-cinq ans sur ce même Liaodong relâché par leurs rivaux, avec Port-Arthur, meilleur débouché sur le Pacifique que Vladivostok trop septentrional et bloqué par les glaces une partie de l'année.

Après l'expédition internationale contre les Boxers en 1900, ils n'ont pas retiré les garnisons qu'ils avaient installées en Mandchourie, et créé en 1903 une *« vice-royauté d'Extrême-Orient »*, affirmant ainsi leurs ambitions. Bruit de bottes menaçant pour le régime de la porte ouverte en Chine. Dès janvier 1902, l'Angleterre a signé avec le Japon un traité d'alliance afin de maintenir l'indépendance de la Chine et de la Corée et d'assurer la paix et le *statu quo* en Extrême-Orient.

Le tsar Nicolas se prétend néanmoins apôtre de la paix. Ses ministres, informés des problèmes de l'empire, ne sont pas bellicistes, hormis Plehwé, partisan d'une *« petite guerre »* pour balayer la menace révolutionnaire et faire oublier au peuple la corruption, l'injustice et la faim. Indécis et mou, ses penchant mystiques et ses envies de gloire l'incitent à une croisade contre les *« barbares jaunes »*, selon le vœu du cousin Willy, Guillaume II le Prussien, ou les rêves fumeux d'une cour dans laquelle ambitions personnelles et intrigues tiennent lieu de politique. Autour de lui gravitent des charlatans et des grands-ducs vains et fastueux comme Alexis, qui avait un jour sorti de sa manche un certain Bezobrazov, ancien officier de la garde, auteur de l'ultime défi au Japon.

Aventurier sans scrupule, Bezobrazov s'est fait nommer secrétaire d'Etat honoraire, amiral, et surtout membre du comité directeur de la Banque russo-chinoise. Par l'intermédiaire de celle-ci, il a créé la société forestière du Yalu afin d'exploiter une concession de forêts située sur la rive gauche de ce fleuve frontière, c'est-à-dire en Corée, chasse gardée du Japon. *« Le monde peut être embrasé par l'allumette-bougie d'un petit lieutenant aux gardes ! »*, écrit l'ambassadeur Cambon.

Le Japon, en effet, ne peut éviter de répondre à la provocation. Il s'est préparé à l'affrontement par l'ouverture de crédits illimités en faveur de l'armée et de la marine, par des commandes de matériels aux Etats-Unis, en Allemagne, en Angleterre. Son alliance avec celle-ci neutralise, en outre, une éventuelle intervention de la France au côté de la Russie. Et puis, l'humiliation du retrait du Liaodong brûle le cœur du peuple nippon tout entier.

Le tsar tergiverse. Après avoir promis d'évacuer la Mandchourie, il se rétracte, néglige de répondre aux notes japonaises, refuse de recevoir l'ambassadeur Kurino. Ignorant avec superbe les débarquements de troupes japonaises en Corée, il n'ordonne aucune mobilisation. A quoi bon s'exciter contre *« des roquets qu'on peut chasser à coups de casquette »*... contre un *« peuple de nains »*, de *« sauvages qui n'ont pas encore appris à porter des pantalons »* ?

La presse de Moscou et de Saint-Pétersbourg accuse les juifs et la perfide Albion de pousser au crime ces *« bâtards de Mongol et de singe »*. En fait, l'Europe ne désire pas un conflit qui risque de faire chuter la Bourse et les valeurs russes. Elle ne peut pas imaginer une défaite de l'empire du tsar.

Dieu et saint Georges

En Extrême-Orient régnait la même inconscience, car, si dans la capitale le souverain planait sur un nuage d'indécision, à Port-Arthur commandait un amiral qui... craignait de faire des vagues. Le vice-roi Alexeiev, un fils naturel du tsar Alexandre II, jouait au satrape dans son palais de la Montagne-d'Or dominant la rade. Il manquait certes d'adresse mais pas de lucidité quand il déclarait ouvertement que sa base navale n'avait ni ateliers ni défenses suffisantes pour soutenir une guerre prolongée. Il négligeait néanmoins de prendre la moindre mesure de précaution. La nuit du 8 au 9 février 1904, lorsque l'amiral Togo a lancé ses torpilleurs contre les cuirassés russes, aucun filet pare-torpille n'avait été tendu, les feux des navires au mouillage étaient allumés, l'ordre de tirer n'avait pas été donné...

« Piqûre de puce ! », s'écrie le tsar. Les nouvelles sont mauvaises, mais les rumeurs excellentes. On croit la flotte ennemie coulée, punie *« par Dieu et saint Georges »* d'avoir commis une *« lâche agression »*.

Une vague d'enthousiasme patriotique soulève le pays, du moujik à l'intelligentsia. Les manifestations de soutien au tsar se multiplient, les dons affluent, les volontaires se bousculent aux bureaux de recrutement. Pour mater les *« roquets enragés »*, Nicolas II envoie – tout de même – en Asie le meilleur et le plus populaire de ses marins, le vice-amiral Makarov, héros de la guerre contre les Turcs. En quelques semaines, *« Bon Papa »* ou *« le Maître »*, comme l'appellent ses hommes, réinsuffle courage et volonté à des équipages léthargiques.

Mais Togo est un guerrier patient et habile. Il a lu les *Réflexions sur la tactique* de son ennemi. Il le sait expérimenté mais fougueux. *« Egarez votre adversaire afin qu'il ne reconnaisse plus sa voie,* recommande le maître des samouraïs. *Puis saisissez l'occasion de l'instant où il tombe en tension nerveuse, et ainsi vous aurez la victoire. »* Cette occasion, Togo va la saisir, le 13 avril 1904.

La ruse de Togo

Il attire Makarov hors de sa base en lui faisant croire à la possibilité d'un combat facile, puis, surgissant avec le gros de son escadre, il le fait tomber dans un champ de mines qu'il avait fait mouiller dans le brouillard de la nuit. En sombrant, le cuirassé *Petropavlovsk* emporte six cents hommes et le seul chef russe capable de faire croire à la victoire.

A Saint - Pétersbourg, Nicolas II, plus attristé qu'ébranlé par ce coup, refuse d'entendre les murmures de ceux qu'il considère comme des défaitistes. Il conçoit au contraire un projet grandiose, à la mesure de l'empire d'Ivan et de Pierre : l'envoi en Extrême-Asie d'une armada baptisée avec pompe *« deuxième escadre du Pacifique »*. L'œuvre est titanesque. Elle exige du temps. Qu'importe, puisque, en attendant sa réalisation, saint Georges et saint Alexandre Nevski, saint Séraphin et le fantôme même de Makarov veillent sur la Sainte Russie : Togo, récoltant ce qu'il avait semé, a d'ailleurs perdu, en vingt-quatre heures, un tiers de sa flotte de ligne par abordage dans le brouillard ou sur ses propres mines. Sur terre, le commandement japonais est lent, trop prudent.

La première grande bataille, celle du Yalu, n'a lieu que le 2 mai, et l'investissement de Port-Arthur ne commence qu'à la fin du même mois pour durer plus de trois cents jours.

Malheureusement, l'amiral Witheft, successeur de *« Bon Papa »*, se calfeutre. *« On a remplacé Makarov par un lièvre »*, grognent les officiers, découragés par l'inaction. Lorsqu'il sort enfin, le 10 août, sur l'ordre du tsar, pour soustraire les bâtiments au bombardement des artilleurs du général Nogi et pour tenter de joindre Vladivostok, Togo lui assène le coup de grâce. Il est tué dans une bataille qui s'achève par la débandade d'une escadre bientôt anéantie avec la chute de Port-Arthur. A cette occasion, le samouraï utilise des gaz toxiques, arme que le Bushido ne comprend pas dans son code d'honneur.

Sur terre, le commandement russe n'est guère plus entreprenant. Intrigues, jalousies et clans divisent les généraux. Le vieux Dragomirov en est encore à la guerre russo-turque et déteste la technique moderne, récusant télégraphe et téléphone qui *« n'ont pas l'efficacité des messages personnels »*. Le général baron Stackelberg inspecte ses avant-postes en compagnie de la baronne, d'une suite de femmes de chambre, d'un cuisinier français et... d'une vache à lait.

ROUIL

Quant au général en chef Kouropatkine, c'est un stratège de cour entouré d'un état-major de salon. Dans les nuages dorés de Saint-Pétersbourg, il a conçu un plan de débarquement au Japon, avec capture du mikado. Sur le terrain, il n'est qu'un administrateur myope et tatillon. Sa campagne de Mandchourie est une suite de retraites, du Yalu à Liaoyang, de la rivière Sha à Moukden, où il retranche ses troupes dans de véritables taupinières.

La prolongation de la guerre donne à celle-ci des couleurs d'absurdité héroïque et d'horreur meurtrière. Acharnement et courage sont également répartis, mais l'avantage moral est nettement du côté japonais. Inspiré de l'esprit du *« Yamato damashii »* incitant au sacrifice de sa vie pour l'empereur et la patrie, le soldat nippon se qualifie lui-même d'*« homme de la mort certaine »*. Une grande solidarité le lie à ses sous-officiers et à ses officiers dans la volonté commune de remporter la victoire coûte que coûte.

En face de lui, le soldat russe est surnommé *« le martyr gris »*. Amalgame de docilité et d'insouciance, de fatalisme et d'obstination, il n'a guère l'esprit offensif. Mais, armé d'un fusil Mossine vieillot, de canons souvent archaïques ou sans munitions, plutôt mal vêtu, il est toujours prêt à croire aux chimères. Embrassant les icônes que la tsarine lui envoie, il se fait hacher menu sur sa position, du moins avant les derniers mois du conflit, pour défendre les collines fortifiées entourant Port-Arthur.

La chute de Moukden

Plus tard, après tant de batailles perdues et de souffrances, le *« martyr gris »* donnera des signes de lassitude et d'insubordination. L'ennemi aussi est fatigué, loin de ses bases, mais il est déterminé à en finir avant l'arrivée de l'armada. Le 18 février 1905, le général Oyama lance ses 320 000 hommes contre les 380 000 Russes de Kouropatkine, retranchés autour de Moukden. Le 10 mars, il entre dans la capitale mandchoue. La retraite de l'armée du tsar se transforme en déroute dans les steppes glacées. Kouropatkine, limogé, est remplacé par Liniévitch. Les Japonais, épuisés, restent maîtres du terrain, un terrain qui appartenait d'ailleurs à un tiers, à ce Chinois dont on ne cessait de proclamer qu'il fallait respecter la neutralité. Etrange neutralité que d'être violé par tout le monde !

En Europe s'élèvent des clameurs de paix provoquées par les échos du carnage. La Sainte Russie exhale une odeur de sang. Le tsar dort sur un volcan, rêvant sans doute à son dernier espoir de redorer le blason impérial, son armada.

La tragédie de l'armada

La *« deuxième escadre* du Pacifique » a quitté le port de Libau le 14 octobre 1904. L'amiral Rojestvenski la commande. L'homme est encore jeune, intègre, secret, autoritaire, obstiné. Les vingt-deux navires de combat réunis sont disparates, de valeur et de vitesse inégales. Afin de compléter les équipages déjà minés par la propagande révolutionnaire, il a fallu appeler des réservistes ou des volontaires qui ignorent tout de la mer. Le jour du grand départ, on a prié, entonné des cantiques, fait sonner les cloches à toute volée. Une sourde angoisse ternit les sourires quand des cuirassés se prennent dans le varech et la vase. Le présage est franchement mauvais. A hauteur du Dogger Bank, lieu de pêche fréquenté, les matelots néophytes croient à une *« attaque ennemie »* et tirent sur des pêcheurs anglais. Dans le monde, c'est la risée; en Angleterre, la colère. Sous la pression de Londres, de nombreux ports se ferment à l'escadre, compliquant le ravitaillement en charbon..

L'odyssée devient une succession d'enfers : chaleur dans ces casernes flottantes aux parois surchauffées par des chaudières en permanence allumées, attente à Nossi-Bé, sur la côte malgache, où les équipages se vautrent dans un pitoyable désordre en attendant une fraction de l'escadre passée par Suez, nouvelles démoralisantes, chute de Port-Arthur, révolution, envoi d'une troisième escadre composée de *« coule-tout-seul »*...

L'agonie du tsarisme

Malade, Rojestvenski ne fléchit pas. Peut-être est-il secrètement convaincu de la vanité de l'entreprise. Mais il ne le montrera jamais. Il choisit pour atteindre Vladivostok, son objectif, le chemin le plus court, celui du détroit de Corée par le chenal de Tsushima. C'est dans les parages que Togo a concentré ses forces. Dans la nuit du 26 mai, un croiseur japonais reconnaît l'escadre. Après une dernière bouteille de champagne pour célébrer l'anniversaire du couronnement du tsar, les popes bénissent les canons, et le combat s'engage. Plus rapide, mieux entraîné, Togo impose sa tactique, logique et efficace. Un nouvel explosif décuple les ravages de ses obus de 305 mm sur des navires russes surchargés, maladroits. Sur son *Souvarov*, Rojestvenski est grièvement blessé, puis fait prisonnier. Sur ses trente-huit bâtiments, vingt et un sont coulés, sept capturés. Le désastre est total.

En juin s'engagent des négociations sur médiation américaine. Un traité est signé le 5 septembre, donnant au Japon à peu près ce qu'il avait obtenu à Shimonoseki. Le vainqueur est déçu et le prix de sa victoire très lourd, un demi-million d'hommes perdus, un Trésor exsangue, une dette accrue pour un pays ambitieux mais encore pauvre.

Cependant, les autres conséquenses seront considérables. La grande Russie est tombée de haut. La « piqûre de puce » la refoule pour longtemps hors du Pacifique où se dessine une rivalité américano-japonaise. Le régime du tsar, affaibli, file vers son agonie. Surtout, Port-Arthur, Tsushima, sont les symboles du réveil de l'antique Asie. Une puissance jaune, se donnant les armes de l'Occident, a pris celui-ci à son propre piège. Les peuples sous tutelle coloniale sentent naître un fabuleux espoir. Le souvenir de Tsushima le fera jaillir, bien plus tard, avec une force irrépressible.

PHILIPPE FRANCHINI.

Etranger

LE « RETOUR » DES FALACHAS EN ISRAËL

« Il serait scandaleux de chercher à interrompre une opération humanitaire »

déclare l'Agence juive

De notre correspondant

Jérusalem. – L'exode des juifs éthiopiens vers Israël, *via* le Soudan, organisé depuis deux mois par le gouvernement de Jérusalem (*le Monde* du 5 janvier), et qui, apparemment, se poursuit, est une aventure pénible et souvent périlleuse. Cette évidence ressort des témoignages et récits livrés par ceux des falachas arrivés ici dans le cadre de l'« opération Moïse » et qui recouvrent leurs forces dans des « centres d'absorption » réservés aux immigrants de fraîche date.

Au centre de transit d'Achkelon, où on les a conduits dès leur arrivée à l'aéroport Ben-Gourion de Lod-Tel-Aviv, les falachas relatent leur tumultueux voyage aux employés de l'Agence juive par l'entremise de vétérans de l'immigration qui servent d'interprètes. Beaucoup ont échoué ici en haillons, d'autres étaient pieds nus. Ils n'avaient, pour toute fortune, que leurs robes traditionnelles de coton blanc.

Presque chaque famille évoque la mort d'un proche au cours de l'exode. Une femme en larmes raconte que son enfant a été tué par un python. Un homme de trente-trois ans, Fantakoua Abraham, a été emprisonné à deux reprises après avoir essayé sans succès de quitter l'Ethiopie. La troisième fois fut la bonne. Il est parti avec sa femme et ses deux enfants, mais sa sœur et ses trois neveux sont morts en route, du typhus. La soixantaine grisonnante, Temesku Téféra dit qu'il a aidé son père de quatre-vingt-cinq ans en le portant souvent sur son dos.

Pour la majorité de ces juifs surgis d'une des régions les plus archaïques et les plus déshéritées du monde, le plongeon dans la société israélienne, le découverte soudaine des marques ordinaires de modernité – eau courante, électricité, téléphone – a quelque chose de merveilleux et d'effrayant à la fois. Leur ébahissement est, à son tour, un sujet d'étonnement pour leurs hôtes.

A cause de la conception farouchement messianique et rédemptrice qu'ils ont du judaïsme, les falachas voient dans leur « *retour à Sion* » l'accomplissement d'un miracle au sens plein du terme. Dans les vingt-quatre heures qui suivent leur arrivée, ils deviennent citoyens israéliens, reçoivent leurs cartes d'identité et des vêtements chauds qui changent leur silhouette. D'Achkelon, où ils ne restent que quelques jours, on les envoie dans d'autres centres d'absorption d'Israël.

L'intégration des falachas dans le creuset israélien ne sera pas chose facile. Mais l'Etat hébreu possède, par définition, une longue expérience en la matière. L'absorption des communautés juives marocaine et soviétique, par exemple, fut une tâche gigantesque. La différence, aujourd'hui, tient à la grave crise économique ambiante et à la montée du chômage. La prise en charge de plusieurs milliers d'Ethiopiens pèsera financièrement plus lourd que dans le passé.

On estime à 300 millions de dollars le coût de l'installation des falachas. Israël souhaiterait en obtenir au moins le tiers de la diaspora américaine. Les Etats-Unis, dit-on ici, pourraient aussi apporter leur contribution par le canal du Fonds spécial pour les réfugiés. Certains responsables locaux mettent en garde contre les difficultés qui s'annoncent.

Des avions belges

Ainsi, le président du conseil des municipalités de Galilée a critiqué, vendredi 4 janvier, le gouvernement pour avoir transféré les nouveaux immigrants « *en cachette et sans coordination avec les autorités municipales* ». « *Comment s'en sortiront les derniers arrivés,* a-t-il demandé, *alors que les habitants anciens ont déjà du mal à trouver du travail ?* » Le problème se pose surtout dans les « *villes de développement* », où vivent la grande majorité des quatre-vingt-dix mille chômeurs du pays.

Fidèle au silence qu'il s'est imposé, le gouvernement israélien n'a pas réagi aux précisions logistiques données à l'étranger et relayées par les médias nationaux. La plus importante émanait de la compagnie aérienne belge Trans Europa Airways, spécialisée d'ordinaire dans les vols affrétés pour pèlerins entre l'Afrique musulmane et La Mecque. C'est elle qui, en raison de ses bonnes relations avec le gouvernement de Khartoum, a été choisie par Jérusalem pour assurer le transport des juifs d'Ethiopie entre le Soudan et Israël, *via* plusieurs villes européennes, notamment Rome, Bruxelles et Bâle.

Selon le journal *Yediot Ahronot*, cent soixante falachas étaient transportés par chaque vol. Les juifs d'Ethiopie auraient été pris en charge dès leur arrivée dans les camps de réfugiés de la région de Gedaref, dans l'est du Soudan. M. Pérès aurait pris la décision d'intensifier l'opération de sauvetage lors d'une réunion gouvernementale secrète tenue en septembre, c'est-à-dire peu après son arrivée au pouvoir. L'ancien premier ministre, M. Begin, cité par *Davar*, estime qu'il est encore beaucoup trop tôt pour révéler les dessous d'une initiative lancée sous son règne.

Le « parfum de la victoire »

Le président de l'Agence juive en personne, M. Arye Dulzin, serait à l'origine de la « fuite ». Il aurait évoqué l'opération en cours, pendant une réunion destinée à collecter des fonds aux Etats-Unis. Une publication juive américaine en fit état, puis le *New York Times*, dans un article paru il y a quelques semaines.

Dans une déclaration à la BBC vendredi, M. Dulzin a estimé que la révélation prématurée de l'« opération Moïse » comportait « *certains risques* » mais qu'elle n'était pas « *catastrophique* ». « *L'affaire étant maintenant publique*, a-t-il ajouté, *il y aurait un énorme scandale au cas où quelqu'un chercherait à interrompre une telle opération humanitaire.* »

La presse israélienne s'abandonne, elle, à un sentiment de fierté que partage pleinement l'homme de la rue. *Haaretz* salue « *l'une des plus brillantes entreprises d'Israël dans le domaine de l'immigration* ». Pour *Davar*, le journal du syndicat Histadrout, « *l'Etat hébreu a prouvé une nouvelle fois qu'il était ouvert à tous les juifs en quête d'un refuge* ». *El Hamichmar* (opposition de gauche) ajoute : « *Qu'il est doux parfois de respirer le parfum agréable d'une victoire, celle de l'idéal sioniste.* » Tous les éditoriaux soulignent néanmoins que l'intégration réussie des juifs Ethiopiens sera le « *véritable test* » qui témoignera du succès final de l'opération.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Addis-Abeba dénonce une « sinistre opération »

L'Ethiopie a accusé, vendredi 4 janvier, le Soudan et d'autres puissances étrangères, sans les nommer, d'avoir organisé l'émigration « illégale » de ressortissants éthiopiens vers Israël et d'autres pays. Un communiqué du ministre éthiopien des affaires étrangères – qui constitue la première réaction officielle du gouvernement d'Addis-Abeba au « retour » en Israël des falachas – accuse principalement le Soudan d'avoir organisé cette « *sinistre opération* ». Sont également visés les « rebelles » éthiopiens opérant au Soudan qui, selon les autorités éthiopiennes, ont forcé les habitants des provinces septentrionales de leur pays, les plus touchées par la famine, à passer au Soudan. Le communiqué éthiopien accuse Khartoum d'avoir incité les falachas à s'enfuir au Soudan, grâce à des aides financières obtenues de puissances étrangères.

Le ministre tient pour un « *fait établi* » la coopération du Soudan avec ces puissances étrangères (non citées). Il « *condamne la conspiration entre le gouvernement soudanais et les puissances étrangères impliquées dans le transfert, à partir du territoire soudanais, de ressortissants éthiopiens de leur terre traditionnelle vers Israël* ». Le gouvernement d'Addis-Abeba dément que l'Ethiopie ait fermé les yeux sur cette opération et la qualifie d'« *énorme ingérence* ».

A propos des falachas, le communiqué du ministre éthiopien des affaires étrangères souligne : « *Ces Ethiopiens ont vécu pendant des siècles aux côtés de leurs compatriotes sans la moindre discrimination. Leur langue, leur mode de vie, leurs traditions, leurs coutumes et leur apparence ne diffèrent en rien de ceux des autres Ethiopiens vivant dans cette partie du pays* ».

A Bruxelles, le gouvernement belge a indiqué vendredi que la compagnie d'affrètement *Trans European Airways* a effectué environ trente-cinq vols et transporté près de 7 000 falachas. Le gouvernement belge était au courant de cette opération

De son côté, l'UNICEF a démenti avoir participé financièrement à « l'opération Moïse » « *Incompatible avec notre politique qui est d'aider les enfants à grandir dans leur environnement naturel* », selon M. Reinhard Freiberg, directeur adjoint de l'organisation humanitaire. – (*AFP, Reuter, AP, UPI.*)

[Nous maintenons les informations puisées à bonne source dont a fait état notre « bulletin de l'étranger » (*le Monde* du 5 janvier) selon lesquelles certains des falachas arrivés en Israël avaient quitté directement le territoire éthiopien, ce qui est difficilement concevable sans un accord – fût-il discret – des autorités d'Addis-Abeba.]

EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

De nombreuses personnalités demandent que le gouvernement ouvre un dialogue avec l'ANC

De notre correspondant en Afrique australe

Johannesburg. – L'année qui commence sera-t-elle celle du dialogue entre le gouvernement sud-africain et l'ANC (Congrès national africain) ? Depuis quelques semaines, de nombreux appels en faveur de pourparlers avec cette organisation, « bannie » depuis presque vingt-cinq ans, ont été lancés. *Certes, ce n'est pas la première fois* que des personnalités demandent que s'ouvrent des négociations avec ce mouvement toujours considéré comme porteur des aspirations de la communauté noire. Mais, aujourd'hui, les initiatives favorables aux discussions avec les dirigeants d'un groupement qui prône la lutte armée pour mettre fin au système de l'apartheid se multiplient.

M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, avait lui-même déclaré, à Munich en novembre, qu'il *était favorable à des négociations*, à condition que l'ANC abandonne tout recours à la violence. Depuis, des universitaires, des responsables religieux, des hommes d'affaires, voire des hommes politiques, ont estimé que le moment était venu d'entamer des pourparlers avec les membres de cette organisation considérée comme l'ennemi numéro un du gouvernement de Pretoria.

Le quotidien afrikaner *Beeld*, qui passe pour refléter les vues du pouvoir, a dernièrement averti celui-ci qu'il était de « *son devoir d'écouter toutes les voix... avant qu'il ne soit trop tard* », et a clairement prôné l'ouverture du dialogue pour « *donner à des millions de gens un nouvel espoir en l'avenir* ». Prise de position remarquée de la part d'un journal proche du parti majoritaire le National Party, et qui survient après la rencontre à Lusaka (Zambie) d'un rédacteur en chef de cet organe de presse, M. Piet Muller, avec des responsables de l'ANC. Selon M. Muller, *il* est évident que des membres du comité central sont favorables à des discussions avec l'Afrique du Sud.

A la fin du mois de décembre, un sondage, réalisé par le Conseil pour la recherche en sciences humaines, a *démontré que sur 815 personnes interrogées*, 42,9 % estiment qu'il faut négocier avec l'ANC, alors que 43,9 % sont contre. Au total, 75 % pensent que la reconnaissance de droits politiques égaux pour les Noirs ne mettra pas fin à l'agitation *dans les Townships et 71 % croient* que les troubles vont recommencer (*le Monde* du 25 décembre). Pour l'instant, cependant, toute prémisse à une reconnaissance *de facto* de l'ANC et à une légalisation de ce mouvement passe inévitablement *par un renoncement aux méthodes* violentes. Rien actuellement ne permet de l'envisager. Et si l'aile nationaliste de l'organisation peut paraître plus disposée à un semblant d'ouverture, la fraction procommuniste refusera toujours de se compromettre avec le *régime* de l'apartheid. De toute façon, aucune proposition sérieuse de rencontre n'a été faite de part et d'autre. Et ce n'est probablement pas dans un avenir proche que des négociations sérieuses pourront s'amorcer.

Les spéculations concernant un éventuel voyage à Lusaka de quatre députés du National Party dans le courant du mois de janvier ont été vite démenties par le chef de L'Etat, M. Pieter Botha, qui, à la veille de Noël, a déclaré qu'aucun député du parti dominant ne serait autorisé à rencontrer des membres de l'ANC. « *Ce n'est pas la politique du gouvernement de négocier avec des organisations qui prônent la violence* », a-t-il signifié aux libéraux de son parti.

Il y a donc encore un fossé entre le désir de dialoguer, affiché par un courant progressiste, et les réalités politiques du *moment*. La libération de Nelson Mandela, héros de l'ANC, emprisonné depuis vingt ans, supputée pour la fin de l'année dernière, n'a pas eu lieu. *Actuellement chacun campe sur* ses positions, et personne ne paraît disposer à faire le premier pas. D'ailleurs aucune ébauche de dialogue n'a vu le jour avec le Front démocratique uni (UDF), mouvement légal, qui, pour beaucoup, passe dans une *certaine mesure comme étant assez proche* de l'ANC. C'est d'ailleurs un des arguments favoris du gouvernement pour tenter de discréditer son action.

Les guérilleros en difficulté

Plusieurs dirigeants pensent, d'autre part, comme par exemple le ministre de la justice, M. Kobie Coetsee, que l'ANC est en perte de vitesse. Il est un fait que depuis quatre mois aucun attentat n'a été commis sur le territoire sud-africain, que les possibilités d'infiltration depuis le Mozambique n'existent plus après l'expulsion des *militants* de ce pays à la suite de l'accord de Nkomati, que le Swaziland excerce une sévère répression contre ceux qui s'étaient réfugiés sur son sol et qu'enfin les voies de pénétration par le Botswana, à travers le nord du Transvaal, se révèlent malaisées. Réfugiés jusqu'en Tanzanie, les guérilleros *de l'ANC n'ont pas recouvré* leur capacité opérationnelle d'il y a quelques années. Selon l'institut des études stratégiques de Pretoria, trente-neuf actes de sabotage ont été recensés cette année, causant la mort de huit personnes, contre *quarante-huit l'an dernier. Par ailleurs*, quinze membres du mouvement ont été tués par la police en 1984 et plus d'une trentaine arrêtés. A la fin du mois de décembre, une double opération menée dans la province du Natal, s'est terminée par la mort de deux militants et l'interpellation de quatre autres, ainsi que de *six sympathisants*.

Incontestablement, les possibilités d'action de l'ANC *se sont réduites* en 1984, et le mouvement est de plus en plus coupé de son terrain d'action. D'autre part, la vedette lui a été ravie par les organisations qui, l'été et l'automne derniers, ont été à la pointe de la contestation du système. *Est-ce à dire que l'ANC serait* prête à rentrer dans la légalité si on lui en offrait la possibilité ? En tout cas, le mouvement de Nelson Mandela va devoir repenser sa stratégie.

MICHEL BOLE-RICHARD.

AU MOZAMBIQUE

Les autorités « ne garantissent plus la sécurité des étrangers »

Le gouvernement mozambicain vient de signifier aux ambassades étrangères à Maputo qu'il ne pouvait plus « *assurer la protection de leurs ressortissants*, en raison de la détérioration de la sécurité dans le pays, a-t-on appris, vendredi 4 janvier à Maputo, de sources diplomatiques occidentales. *Dans une circulaire* datée du 20 décembre, les autorités mozambicaines déconseillent aux étrangers de circuler dans le pays et affirment ne plus pouvoir assurer leur sécurité. Déjà, depuis l'assassinat, le mois dernier, de sept Allemands de l'est, d'un Yougoslave, d'un Suédois et d'un Portugais, la plupart des ambassades avaient donné pour consigne à leurs ressortissants de ne plus sortir des grandes villes.

Ainsi, les coopérants britanniques, danois et néerlandais se sont regroupés dans les capitales provinciales comme Beira, Nampula et Quelimane. « *Nous avons interdit aux Français de se rendre par la route de Maputo au Swaziland et en Afrique du Sud* », a indiqué de son côté un porte-parole de l'ambassade de France.

Malgré l'accord de Nkomati, signé en mars dernier entre Maputo et Pretoria, par lequel l'Afrique du Sud s'engageait à ne plus soutenir la RNM (Résistance nationale du Mozambique), ce mouvement a accru ses activités. Il opère désormais dans les dix provinces du Mozambique, et en particulier dans celle de Maputo, la capitale, dont il a même attaqué les faubourgs. – (*AFP.*)

QUERELLE ENTRE LE COSTA-RICA ET LE NICARAGUA A PROPOS D'UN INSOUMIS

San José, (*AFP*). – Le Costa-Rica a *exigé, vendredi 4 janvier*, que le gouvernement nicaraguayen lui remette un jeune homme qui s'était réfugié dans son ambassade à Managua et qui, après avoir été capturé par la police nicaraguayenne, vient de renoncer de façon inattendue à sa demande d'asile.

José-Manuel Urbina Lara, vingt-trois ans, s'était réfugié en août à l'ambassade du Costa-Rica pour échapper au service *militaire*, obligatoire au Nicaragua. Cependant, *usant de ruse, au dire de l'insoumis*, la police sandiniste l'avait arrêté le 24 décembre dernier, après l'avoir contraint à quitter son refuge.

L'ambassadeur du Costa-Rica, M. Jesus Fernandez, avait alors affirmé que les relations entre les deux pays seraient « *gravement mises en péril* » si le jeune homme ne pouvait pas bénéficier du droit d'asile.

A la suite de ces démarches pressantes, *José-Manuel Urbina*, présenté à la presse locale dans une annexe des *bâtiments de la sécurité* nicaraguayenne, a renoncé vendredi à sa *demande* d'asile. Il a démenti ses précédentes versions des faits, assuré avoir « *commis une erreur* » en se réfugiant dans les locaux diplomatiques costariciens, et annoncé qu'il était prêt à « *participer à la défense de la patrie* ».

Le ministère costaricien des affaires étrangères a affirmé vendredi détenir « *assez d'éléments de preuve* » pour démontrer que le jeune homme est un opposant politique.

A travers le monde

Etats-Unis

● PRISE D'OTAGES « SANS MOBILE APPARENT » A CLEVELAND. – Une prise d'otages sans motif apparent, menée *par une femme* agissant seule, s'est achevée au bout de six heures, vendredi 4 janvier, sur l'aéroport de Cleveland (Ohio) après que la police eut grièvement blessé la femme et libéré les personnes qui se trouvaient encore dans l'avion. Mme Ornetta Mays, quarante-deux ans, avait tiré sur une hôtesse qui tentait de l'empêcher de monter dans *l'appareil* où *une vingtaine* de personnes avaient déjà pris place. La plupart redescendirent, et Mme Mays resta à bord avec sept otages. Des policers intervinrent et, après un échange de coups de feu, la femme fut blessée. Les otages, indemnes, étaient libérés. Mme Mays était transportée à l'hôpital dans un état critique. – (*AFP*).

Inde

● LES CONSEILLERS DE M. GANDHI. – Le *premier* ministre, M. Gandhi, a nommé au poste de conseiller spécial un haut fonctionnaire de carrière, V.S. Venkataraman, en remplacement de M. Rajinder Dhanan, qui a été pendant plus de vingt ans le principal assistant d'Indira Gandhi. M. Venkataraman, quarante-neuf ans, a pris ses nouvelles fonctions le jeudi 3 janvier. (*A.P.*)

Nicaragua

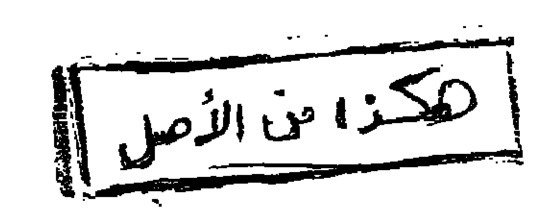
● LE LEADER MISKITO BROOKLIN RIVERA BLESSÉ DANS UN AFFRONTEMENT. – *M. Brooklin Rivera*, leader de l'organisation indienne *Misurasata, opposée au régime* sandiniste, a été blessé dans le département de Zelaya (côte atlantique du Nicaragua), où se livrent actuellement « *des combats acharnés* », selon une déclaration d'un porte-parole de l'organisation à San-José, vendredi 4 janvier. Les combats dans le département de Zelaya auraient commencé le 1er janvier lorsque l'armée sandiniste a lancé une violente offensive dirigée contre les populations contrôlées par Misurasata. – (*AFP.*)

RFA

● NOUVELLE INCULPATION CONTRE M. LAMBSDORFF. – L'ancien ministre de l'économie, M. Otto Lambsdorff, qui avait démissionné en juin 1984, après avoir été inculpé de corruption dans le cadre de l'affaire Flick, a été officiellement inculpé, le vendredi 4 janvier, de fraude fiscale. Il est accusé par le *parquet* de n'avoir *pas déclaré au* fisc 2,25 millions de marks versés par des donateurs au Parti libéral dont il était l'un des trésoriers régionaux. Cette nouvelle inculpation a entraîné le report du procès de M. Lambsdorff, qui aurait dû s'ouvrir le 10 janvier. – (*AFP.*)

Somalie

● *LES COMBATS SUR LA FRONTIÈRE ÉTHIOPIENNE.* – Le *Front* démocratique de salut somalien (FDSS, opposition armée au régime de Mogadiscio, soutenue par l'Ethiopie) a affirmé, mercredi 2 janvier, avoir repoussé une attaque de l'armée somalienne contre ses positions dans le secteur de *Balambalé* (Somalie centrale) et tué *soixante-quatre soldats* gouvernementaux. Cette version des combats contredit le bilan de victoire diffusé par Mogadiscio (*le Monde* du 4 janvier). De son côté, l'Ethiopie a démenti toute implication dans ces affrontements qui se sont déroulés sur la frontière entre les deux pays, et dénoncé la « *campagne de mensonges* » de Mogadiscio, qui avait assuré avoir tué deux cents soldats éthiopiens au cours d'un engagement à proximité de Balambalé. (*AFP, Reuter.*)



Étranger

L'AFFAIRE DU MISSILE SOVIÉTIQUE « ÉGARÉ »

Les excuses de Moscou ont clos l'incident à la satisfaction d'Oslo et d'Helsinki

De notre correspondant

Stockholm. – L'affaire du missile soviétique qui s'est écrasé ou a explosé en Finlande après avoir survolé l'extrême nord du territoire norvégien (*le Monde* des 4 et 5 janvier) n'aura duré que quarante-huit heures, et son épilogue est accueilli avec soulagement en Europe du Nord.

Vendredi 4 janvier, en fin d'après-midi, l'ambassadeur de Norvège à Moscou a remis aux autorités soviétiques une note de protestation rédigée en termes modérés, tandis que la Finlande réclamait des explications. Les ambassadeurs d'URSS à Oslo et à Helsinki demandaient, peu après, à être reçus par les ministres des affaires étrangères des deux pays nordiques. Ils leur ont annoncé que l'URSS reconnaissait officiellement qu'un engin volant s'était écarté de sa trajectoire, vendredi 28 décembre en mer de Barents, à la suite d'une erreur technique, et que les espaces aériens norvégien et finlandais avaient été violés.

Le missile de croisière était, selon les milieux militaires scandinaves, un SSN-3 (« Shaddock », dans la classification de l'OTAN) construit dans les années 60, et qui servait de cible dans les tirs d'exercice qui avaient lieu ce jour-là. Il n'était pas muni de tête nucléaire. L'URSS, ont ajouté les ambassadeurs, « *déplore* » l'incident et « *promet de prendre les mesures qui s'imposent afin que de tels accidents ne se reproduisent plus* ». Ces excuses soviétiques rappellent étrangement celles qui avaient été adressées aux Suédois à l'automne 1981, après l'échouement du sous-marin U 137 sur un haut-fond de l'archipel de Karlskroma, en Baltique.

A Oslo comme à Helsinki, on se déclare satisfait des explications soviétiques. Le ministre norvégien des affaires étrangères, M. Svenn Stray, a déclaré que les « *regrets* » présentés par l'URSS étaient « *d'une grande importance* » pour la stabilité des relations bilatérales, qu'ils renforçaient la confiance entre les deux pays, de même qu'entre l'Est et l'Ouest. Pour la Norvège, a-t-il ajouté, l'affaire est classée.

Le gouvernement d'Oslo avait facilité sans doute la tâche de l'URSS en se gardant, depuis la publication, le 2 janvier, du communiqué de l'état-major sur l'incursion du missile, de dramatiser les événements. Le premier ministre, M. Kaare Willoch, sans vouloir minimiser la gravité d'une violation de l'espace aérien national, avait laissé entendre que celle-ci n'était pas intentionnelle, que l'incident était probablement dû à une erreur technique et qu'il ne s'agissait pas d'une provocation.

Les services norvégiens d'observation-radar dans le nord du pays ont, en tout cas, montré qu'ils fonctionnaient bien, puisqu'ils ont suivi le missile depuis son lancement par un sous-marin en mer de Barents jusqu'à ce qu'il s'écrase au sol ou explose en vol en Finlande.

A Helsinki également, on ne cache pas sa satisfaction. « *Les excuses soviétiques*, dit-on au ministère des affaires étrangères, *auront permis de rayer cette affaire de l'ordre du jour, dans la mesure où les recherches entreprises en Laponie finlandaise n'apporteront pas de nouveaux éléments susceptibles de réactualiser le problème.* » Les aveux de l'URSS évitent sans doute à la Finlande de hausser le ton et d'avoir à porter l'affaire, tôt ou tard, au niveau diplomatique, ce qui aurait pu entraîner une détérioration, que personne ne souhaite ici, des rapports avec Moscou.

Le silence observé officiellement par le gouvernement finlandais depuis la publication des informations norvégiennes, le 2 janvier, commençait à devenir pesant et gênant pour le pouvoir. Vendredi, d'ailleurs, plusieurs journaux critiquaient cette discrétion excessive, « *qui ne peut qu'entretenir le doute et les spéculations* ». Le président de la République, M. Koivisto, sera à Stockholm le 7 janvier pour une visite privée de travail. Il rencontrera le premier ministre suédois, M. Olof Palme, avec lequel il discutera notamment des problèmes que les missiles de croisière posent aux pays neutres.

ALAIN DEBOVE.

Grande-Bretagne

Scotland Yard s'attaque à un réseau britannique travaillant pour le compte des services libyens

De notre correspondant

Londres. – Scotland Yard est en train de reconstituer pièce par pièce un puzzle qui fait apparaître progressivement les moyens dont peut disposer le régime du colonel Kadhafi pour certaines de ses activités clandestines en Grande-Bretagne ou ailleurs. On parle désormais à Londres d'une « Libyan Connection », c'est-à-dire d'un réseau britannique travaillant pour le compte des services libyens.

Les policiers de la brigade antiterroriste ont appréhendé dans la soirée du 3 janvier trois ressortissants britanniques soupçonnés d'avoir participé à l'« évasion » en janvier 1984 d'un homme d'affaires libyen, M. Mohamed Chebli. Ce dernier, qui avait déclaré être un beau-frère du colonel Kadhafi, avait été arrêté à Warrington près de Manchester pour trafic de drogue. Inculpé et laissé en liberté sous caution, il avait disparu avant son procès. Les renseignements recueillis par Scotland Yard indiquent que M. Chebli a réussi à regagner clandestinement la Libye à bord d'un avion-taxi. Le pilote et le propriétaire de l'appareil sont au nombre des personnes arrêtées.

Ces arrestations ont eu lieu immédiatement après le retour de policiers londoniens qui se sont rendus en Egypte la semaine dernière pour entendre deux Britanniques détenus au Caire. Ces deux hommes sont accusés d'avoir organisé, il y a trois mois, un commando qui a tenté d'assassiner un ancien premier ministre libyen exilé en Egypte, M. Abder Hamid Bakouche. La police égyptienne était parvenue à déjouer le complot et, grâce à une étonnante mise en scène, à faire croire que la mission avait été accomplie (*le Monde* du 20 décembre 1984).

De source proche de Scotland Yard, on laisse entendre que les deux personnes incarcérées au Caire étaient en relation avec celles qui viennent d'être arrêtées en Angleterre. Ce groupe aurait non seulement assuré la fuite de M. Chebli, mais encore participé au début de l'année dernière à une série d'attentats à Londres et dans les Midlands contre des opposants libyens réfugiés en Grande-Bretagne – deux Libyens avaient alors été arrêtés et l'un d'eux avait été assassiné peu après sa libération sous caution.

Ces attentats avaient précédé de peu la fusillade meurtrière qui avait été déclenchée, le 17 avril, par le personnel de l'ambassade de Libye à Londres (un agent de police avait été tué) et qui avait conduit le gouvernement de Mme Thatcher à rompre les relations diplomatiques avec Tripoli.

Des diplomates libyens étaient en effet depuis longtemps soupçonnés par les autorités britanniques de coordonner en Grande-Bretagne ou dans d'autres pays européens des activités plus que répréhensibles, diverses opérations de terrorisme et la liquidation des adversaires du régime du colonel Kadhafi.

Les révélations consécutives à l'annonce des dernières arrestations risquent d'aggraver la tension entre Londres et Tripoli. Déjà, le 4 janvier, l'agence de presse libyenne a fait savoir que la libération probable de quatre Britanniques détenus en Libye pourrait être remise en cause. Ces quatre personnes, accusées récemment d'« espionnage », avaient été arrêtées aussitôt après la rupture des relations diplomatiques, comme s'il s'agissait de la part de Tripoli d'une mesure de représailles. Peu avant Noël, un émissaire de l'archevêque de Canterbury avait été reçu par le colonel Kadhafi, et celui-ci avait laissé entendre qu'il était prêt à « *recommander* » au congrès du peuple (qui se réunit ce mois-ci) une mesure de clémence en faveur des quatre prisonniers.

FRANCIS CORNU.

La « guerre des étoiles » sur le tapis vert

Des thèses inconciliables. Et pourtant...

(Suite de la première page.)

En 1972, explique-t-il en substance, les Etats-Unis avaient cru limiter la course par les premiers accords SALT ; de fait ils ont réduit à la fois le nombre de leurs armes nucléaires – d'un tiers – et leur mégatonnage – des trois quarts – au cours des années 60 et 70. Les Soviétiques, eux, ont augmenté régulièrement leur parc pendant toutes ces années, alors pourtant que le premier traité limitant les antimissiles (ABM) aurait dû les inciter à limiter leur arsenal offensif.

En matière de défense, les Etats-Unis ont réduit drastiquement la protection antiaérienne qu'ils avaient érigée pendant les années 50 contre les bombardements soviétiques ; ils n'ont pas construit le site antimissiles qu'ils étaient autorisés à équiper au terme des accords SALT I, et leur programme de défense civile est resté embryonnaire.

L'URSS, elle, a dix mille lanceurs de fusées antiaériennes SAM, un réseau d'antimissiles autour de Moscou et cinq nouveaux radars, qui, selon M. Weinberger, « *en violation presque certaine du traité ABM (...) lui donnent une double couverture de l'approche des engins intercontinentaux* ». Enfin, Moscou s'est lancé dans « *un programme massif d'abris souterrains* ».

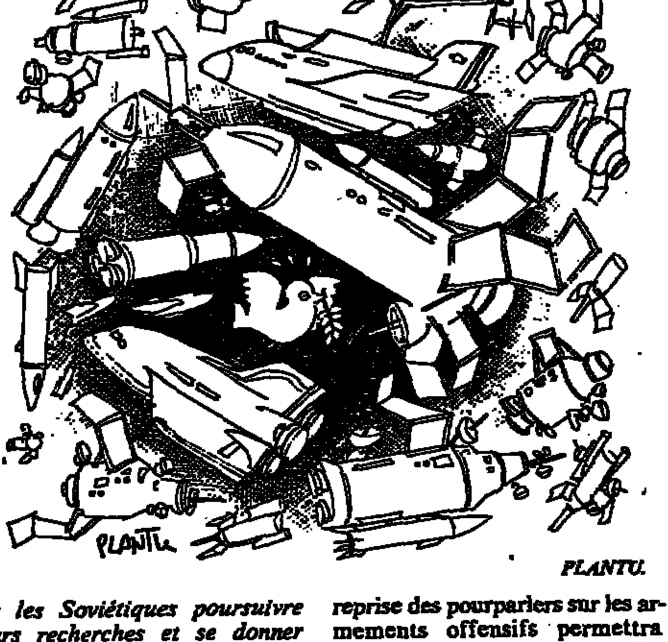
M. Mitterrand « mal informé »

Tout cela pour conclure que non seulement la défense doit retrouver son rôle, mais aussi qu'une abstention américaine n'offre aucune garantie que l'Union soviétique s'abstiendra elle aussi.

Sans doute, mais rien n'indique non plus que Moscou se rangera à la nouvelle philosophie américaine de l'IDS, ou qu'elle y réagira comme MM. Reagan et Weinberger le souhaitent, c'est-à-dire en limitant le nombre de ses missiles offensifs devenus obsolètes. Bien au contraire, il est très probable que les Soviétiques répondront, dans l'avenir prévisible, aux projets américains par une nouvelle prolifération de ces missiles afin de saturer la défense naissante de l'adversaire. Compte tenu de leur goût bien connu pour les quantités et la « grosse quincaillerie », on peut leur faire confiance sur ce point.

La « *mauvaise information* », qui expliquerait l'hostilité soviétique, est également avancée à l'encontre des objections européennes et notamment des déclarations « *relativement négatives* » – *dixit* M. Weinberger – de M. Mitterrand. Pour le ministre américain, il n'est pas question d'ériger une « *forteresse Amérique* » : d'abord parce que ce concept a échoué au cours des deux guerres mondiales, ensuite parce que l'Amérique « *ne pourrait vivre dans un monde où l'Europe aurait été engloutie* », et encore parce que les barrages antimissiles seront tout aussi efficaces, « *et même peut-être plus tôt* » contre les SS 20 que contre les engins intercontinentaux, enfin, parce qu'une Amérique mieux protégée serait plus crédible dans la dissuasion qu'elle offre à l'Europe.

En revanche, les Américains n'ont pas d'argument à opposer aux Français – et aux Anglais – qui s'inquiètent des conséquences d'une généralisation des antimissiles pour leur propre force de dissuasion, sinon celui-ci : « *De toute manière, l'existence d'une telle protection autour de Moscou est déjà une réalité, et son extension ne dépend ni de vos bons vœux ni des nôtres. Nous ne pouvons, quant à nous, prendre le risque de laisser les Soviétiques poursuivre leurs recherches et se donner l'avantage d'une percée décisive dans ce domaine.* »



PLANTU.

L'argument n'est pas sans effet sur les Européens, qui se consolent, en outre, à l'idée que les déploiements américains ne sont pas pour demain, que des parades relativement simples (« durcissement » des engins, rotations et manœuvres d'esquive) peuvent être trouvées à certaines défenses envisagées et qu'en conséquence la dissuasion a encore de beaux jours devant elle. De là, la relative sérénité affichée par M. Hernu à ce propos (*le Monde* du 1er janvier).

Un long chemin

Il est vrai qu'une distinction importante doit être faite entre la recherche, les essais et le déploiement des nouvelles armes, et que c'est autour de cette distinction que vont tourner les négociations à venir. On ne voit pas comment un accord pourrait interdire la recherche, puisque les meilleurs moyens de détection ne pourront jamais explorer ce qui germe dans le secret des laboratoires et sur les planches à dessin des bureaux d'étude. Les essais sont beaucoup plus aisément détectables, et c'est là-dessus que va porter l'effort diplomatique soviétique – même si le moratoire total que réclamait Moscou dès l'ouverture des négociations a dû être abandonné.

Une autre distinction pourrait être faite entre les essais d'armes directement antimissiles, que M. Reagan entend bien continuer de tester sans entrave, et leurs accessoires que sont les engins antisatellites, à propos desquels des compromis peuvent être trouvés : après tout, les deux superpuissances ont intérêt à protéger des attaques leurs satellites en orbite haute, ceux qui leur sont les plus nécessaires pour le renseignement et les communications militaires. (C'est à ce propos que la France avait fait des propositions en juin.)

Quant au déploiement, il n'est pas encore réellement à l'ordre du jour, et il n'en coûtait guère au président Reagan de concéder à Mme Thatcher qu'aucune des nouvelles armes ne sera mise en service avant une négociation avec Moscou : ce n'est que dans les années 90 que des choix seront faits à Washington entre les divers systèmes étudiés ; et d'ici-là, au moins une, et plutôt deux réunions quinquennales de révision du traité ABM de 1972 auront lieu, en 1986 et 1990. En attendant, rien de ce que prévoit l'IDS de M. Reagan n'est interdit par ce traité.

Un autre sujet de préoccupation pour les Européens pourrait venir d'une autre direction. La reprise des pourparlers sur les armements offensifs permettra sans doute de débloquer certains obstacles qui entravaient les négociations de Genève jusqu'en 1983. Celui de la prise en compte des forces française et britannique, qu'Andropov voulait mettre en balance avec ses seuls SS 20, sera plus facile à contourner si, comme il est probable, les armements intercontinentaux et intermédiaires sont débattus dans un même forum. Mais cela ne sera pas du goût des responsables à Paris et à Londres, qui ont toujours refusé, surtout les premiers, de laisser les Grands débattre de leurs problèmes en leur absence.

Sur un plan général, on doit aussi se demander si les négociateurs américains ne seront pas tentés, comme il est assez naturel, de privilégier leurs propres préoccupations au détriment de celles des Européens, d'échanger des armements soviétiques redoutables pour eux contre des concessions qui leur seront plus faciles à faire si elles concernent davantage leurs alliés.

Ainsi un troc « *moins de fusées SS 18* » (les gros missiles soviétiques dans lesquels les experts d'outre-Atlantique voient une arme de première frappe contre leurs engins basés à terre) contre « *moins de Pershing en Europe* » n'est pas à exclure, dans la mesure où, pour quelques responsables américains, l'essentiel a été fait avec la « victoire » des déploiements de l'OTAN en 1983 et 1984, et où le nombre total d'engins à installer est devenu secondaire. Et l'on peut compter sur le Kremlin, toujours trop heureux de jouer des divisions entre Américains et Européens, pour orienter la négociation dans cette direction.

C'est bien pourquoi, malgré des positions de départ inconciliables, les deux protagonistes ont intérêt à éviter un échec brutal et rapide. M. Reagan, qui a besoin d'un dialogue pour accéder au rôle de « faiseur de paix » qu'on lui prête, souhaite sans aucun doute maintenir à flot ce nouveau canal de communication ouvert avec Moscou. Les dirigeants soviétiques ont compris que leur départ des négociations de Genève en 1983 ne leur avait apporté aucun bénéfice et que leur position en avait été au contraire affaiblie, tant aux yeux des opinions publiques que des gouvernements européens.

Un nouveau retrait jouerait encore moins en leur faveur aujourd'hui, puisque l'initiative américaine de défense stratégique dépend beaucoup moins à présent du soutien des opinions que ce n'était le cas lors du déploiement des euromissiles ; le seul moyen de la freiner est d'aborder directement le partenaire et rival à la table des négociations.

Savoir si les équipes au pouvoir sont en mesure de prendre les décisions difficiles qui rendront possible un accord est une autre affaire. Les divisions observées aux Etats-Unis ne sont sans doute qu'un pâle reflet des débats à prévoir entre militaires et civils soviétiques, ainsi qu'entre les divers clans à l'œuvre dans chacun de ces groupes. On peut se demander si les vrais choix ne devront pas attendre les successeurs de M. Tchernenko et des gérontes qui l'entourent.

MICHEL TATU.

A GENÈVE

Six cents journalistes et... le jet d'eau

De notre correspondante

Genève. – Les quelque six cents journalistes étrangers (de source américaine, on avance même le chiffre de neuf cents) qui débarquent sur les bords glacés du Léman à l'occasion de la rencontre Shultz-Gromyko auront le loisir d'admirer le célèbre jet d'eau qui, normalement, ne fonctionne chaque année qu'à partir du 7 mars ; mais, en l'honneur de la rencontre – et surtout pour satisfaire les responsables des grandes chaînes de télévision, pour qui il symbolise Genève, – il s'élancera vers le ciel sous la neige.

Au surplus, événement exceptionnel, la cathédrale de Calvin sera illuminée jusqu'à 1 heure du matin.

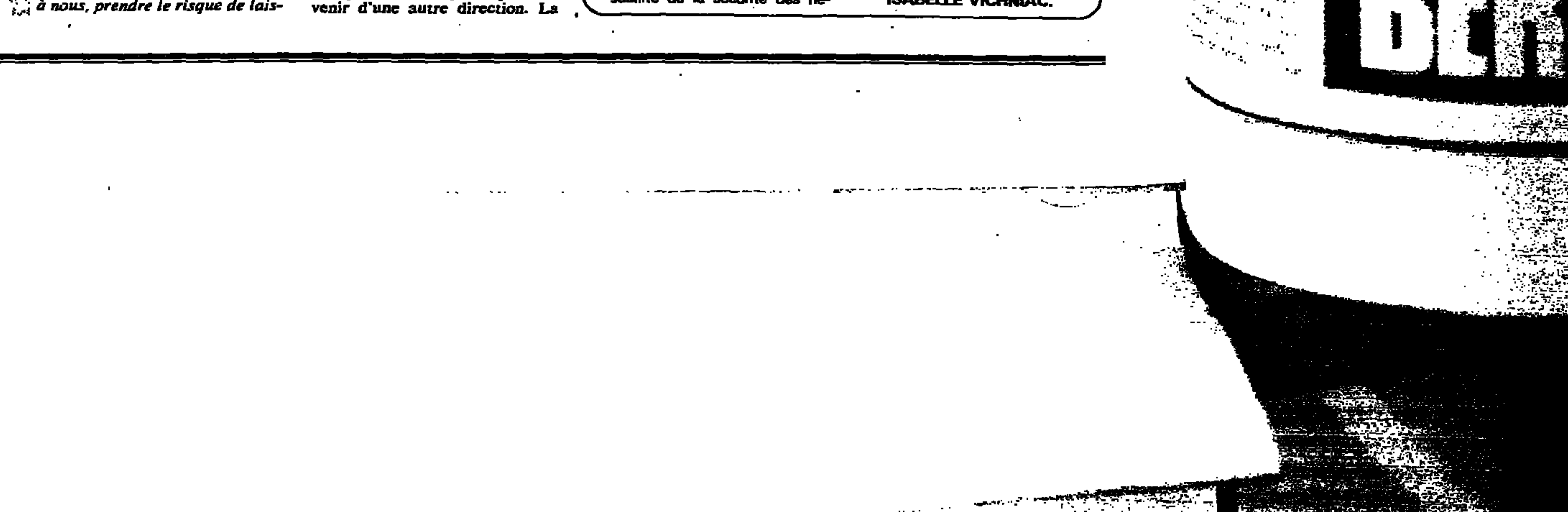
Le dispositif prévu pour les émissions télévisées est particulièrement impressionnant. Deux étages de l'hôtel Hilton ont été transformés en studios pour les seules chaînes américaines. Les préparatifs de la rencontre ont été mis au point par un comité de coordination composé des représentants des autorités genevoises et de diplomates soviétiques et américains. Cependant, la responsabilité de la sécurité des négociateurs incombera exclusivement à la police genevoise. Donc, pas de « gorilles », du moins pas trop visibles.

Les sièges des ambassades soviétique et américaine auprès de l'ONU, qui abriteront les pourparlers, sont d'imposantes constructions entourées de parcs et situées à quelques centaines de mètres l'une de l'autre : elles ne sont séparées que par... le siège du Comité international de la Croix-Rouge.

Selon des traditions bien établies, les négociateurs se retrouveront tour à tour dans chacune de leurs bâtisses : la première rencontre est prévue pour lundi matin au siège de la délégation soviétique, et la seconde, l'après-midi, à celui des Américains. Quant aux policiers genevois, ils seront postés à l'extérieur des deux bâtiments. Les mesures de sécurité sont nettement facilitées par la faible distance que M. Gromyko, M. Shultz et leurs collaborateurs auront à parcourir.

Les chefs des deux délégations doivent être accueillis dimanche par M. Pierre Aubert, chef du département des affaires étrangères de la Confédération helvétique.

ISABELLE VICHNIAC.



Soviétiques et Américains se rencontrent à Genève pour fixer les règles du jeu de cette forme de conflit d'après-demain que l'on a déjà baptisée — poétiquement, mais abusivement — la « guerre des étoiles ». En fait, c'est de la « guerre de l'espace » que s'entretiennent MM. Shultz et Gromyko. L'URSS voudrait voir M. Reagan abandonner son énorme et coûteux projet de « défense spatiale ». Pour les Américains, il n'en est pas question. Ils voient dans la « protection mutuelle assurée » par les systèmes antimissiles à venir non pas un bond en avant de la course aux armements — dénoncé par leurs partenaires, — mais une garantie pour la paix.

ARMES ANTIMISSILES ET ANTISATELLITES

Les sentinelles de l'espace

Arrêter une balle de fusil au *moyen d'une autre balle de fusil*. Très schématiquement, la défense contre les missiles adverses peut se résumer à cet exploit.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que datent les premières recherches, voire les réalisations balbutiantes, même si l'initiative du président Reagan concernant la défense stratégique (*improprement* appelée « guerre des étoiles ») remonte à un discours télévisé du 23 mars 1983 sur le thème : mieux vaut tenter d'édifier une défense capable d'intercepter et de détruire des missiles assaillants, sans risquer la vie de millions d'êtres humains, que de prendre en otage, par le chantage à la menace de l'apocalypse nucléaire, la population de son adversaire éventuel.

Les Américains, comme les Soviétiques, ont commencé, en effet, à se lancer sur cette voie au début des années 60. Les premiers ont mis d'abord au point le réseau Sentinel, puis le réseau Safeguard, qui consistait à protéger des bases de missiles intercontinentaux, *enfouis* aux Etats-Unis, au moyen d'autres missiles suffisamment rapides pour intercepter des objets intrus dans l'espace, à *une distance de 3 300 kilomètres*. Les Soviétiques, de leur côté, ont installé, essentiellement autour de leur capitale, des missiles d'interception (le dispositif Galosh) agissant, en quelque sorte, à la manière d'une DCA.

De tels réseaux défensifs sont, en 1985, *dépassés* par les progrès de la technique militaire. Surtout, ils présentaient l'inconvénient majeur de recourir à une explosion nucléaire en altitude, pour neutraliser l'arme assaillante en approche de sa cible, ce qui a pour effet d'aveugler le commandement, les communications *et* les radars de défense.

High Frontier

Aujourd'hui, le développement de la micro-informatique (les fameuses « puces »), l'amélioration des instruments de détection (*optique, infrarouge et* électromagnétique) et la modernisation des transmissions spatiales permettent d'envisager des techniques de guidage et d'interception si précises que le choc direct entre le missile hostile et le missile défensif est possible.

D'où cette relance, aux Etats-Unis, par le président Reagan, d'un projet ancien, connu sous le nom de High Frontier, qui était dû, à l'origine, à une initiative à fonds privés de la Heritage Foundation. Il s'agissait d'organiser, depuis le ciel, une défense élevée comme une barrière au-dessus de la planète pour détecter le plus tôt possible le *départ des engins* adverses, les intercepter loin du sol national et les neutraliser avant même qu'ils ne produisent leur effet destructeur.

« Ne vaudrait-il pas mieux sauver des vies humaines que les venger ? », a expliqué M. Reagan pour justifier la défense spatiale en *la* distinguant de *la dissuasion* nucléaire.

Le projet américain est d'une redoutable complexité et nul ne peut sérieusement en prédire le coût (on parle de 26 milliards de dollars pour les cinq premières *années*), *ni la date de mise en service* des installations encore à l'étude (on évoque l'an 2010 sans autre certitude).

Cette future défense antimissiles repose sur l'existence de quatre niveaux (ou échelons) qui tiennent compte des *différentes* phases du vol d'un missile assaillant, durant sa trajectoire balistique à vitesse hypersonique (environ 7 kilomètres à la seconde), entre son point de départ et son impact prévisible, à des milliers de kilomètres de distance, qu'il atteint avec une précision de 50 à 300 mètres.

1) Le premier échelon de défense correspond à la phase de combustion du missile hostile, qui dure moins de 300 secondes et qui *se traduit par des dégagements de* chaleur intenses aisément *détectables* par des satellites *d'alerte*. La destruction ayant lieu au-dessus du territoire adverse, les débris et les matières radioactives retombent chez l'ennemi éventuel. Mais la défense doit réagir vite (ce qui exclut d'attendre une décision politique et favoriserait plutôt un certain automatisme de la décision d'interception) *et* elle risque d'être submergée par le départ de centaines de missiles assaillants tirés en même temps. Durant cette phase de propulsion des missiles, leur interception est donc souhaitable mais elle est particu*lièrement délicate.*

Pour y parvenir, les Américains ont imaginé de placer sur orbite des satellites armés, chacun, d'une cinquantaine de missiles à très grande vitesse pour intercepter le départ des engins offensifs, et *des satellites de détection infra*rouge munis d'optiques de grande dimension.

Cibles vulnérables

2) Le deuxième échelon de *défense correspond* à la *phase* post-propulsive du missile assaillant, qui dure de deux à dix minutes et à la fin de laquelle les corps de rentrée — ces véhicules qui transportent la charge explosive — s'apprêtent à se séparer pour entreprendre leur vol balistique. La destruction du missile *hostile est importante à ce stade*-là, puisqu'elle est censée intervenir avant que ne s'éparpillent les charges explosives, résistantes aux agressions thermiques ou aux ondes de choc et « durcies » (c'est-à-dire protégées contre l'*impulsion électromagnétique qui* occulte les communications et aveugle les radars).

A ce niveau, la défense devrait faire appel aux armes à énergie dirigée, basées au sol ou dans l'espace, qui sont, *grosso modo*, les *lasers* à *haute énergie*, les armes à faisceau de particules et les lasers à rayons X. Autant d'armes antimissiles qui constituent, en réalité, un défi technologique. Car ces systèmes présentent des masses imposantes, occupent de la place, dépensent beaucoup d'énergie et nécessitent de déployer des miroirs ou un grand accélérateur dans l'espace. A bord de plate-formes spatiales, ces armes seraient des cibles vulnérables aux systèmes antisatellites.

3) Le troisième échelon de *défense correspond* à *la phase* balistique du missile, qui dure une trentaine de minutes à des altitudes de 45 à 1 000 kilomètres et au cours de laquelle un même engin *offensif* peut égrener jusqu'à une vingtaine de charges explosives différentes. Ce qui suppose que soient résolus les difficiles problèmes techniques de la détection et du « suivi » de chacune des cibles potentielles, et, *surtout*, leur identification exacte par rapport à des leurres (fausses charges) *destinés à dérouter* la défense.

Pour répondre à cette menace, les Américains disposent, au sol, de missiles d'interception (un engin qui ouvre un parapluie ou lâche des nuages de grenaille contre lesquels vient se heurter le corps de rentrée) ou de missiles embarqués à bord de satellites (le système dit Porc-épic, qui tire à grande cadence des minimissiles).

4) Le quatrième et dernier échelon de défense correspond à la phase de rentrée des charges explosives dans l'atmosphère, cette partie de *l'espace située* immédiatement au-dessus de la cible (ville ou silo). C'est l'interception de la dernière chance, destinée à détruire les missiles assaillants qui n'ont pas été anéantis précédemment, et *conduite à partir de moyens de* surveillance aéroportés.

En ce domaine, la riposte est plus facile à mettre au point et relève de moyens connus de la défense antimissile balistique, à l'image de la protection antiaérienne rapprochée. *On peut faire* appel, en effet, à des missiles classiques à guidage infrarouge (chaque silo est protégé par plusieurs dizaines de lanceurs contenant de nombreux missiles Swarmjet à très grande vitesse sur des distances de 100 kilomètres) ; à des canons crachant des nuages de *shrapnells*, voire à des armes à énergie dirigée (faisceaux de particules chargées) qui perturbent l'électronique des missiles assaillants.

L'épée et le bouclier

Si tels sont bien les projets américains, en revanche il est pratiquement impossible de présenter les programmes soviétiques concurrents, tant le secret est bien gardé.

On sait cependant que l'Union soviétique a consacré de *lourds* investissements dans l'installation de radars modernes de détection lointaine, en Sibérie centrale notamment, qui ont la double mission de détecter une attaque adverse et de guider, en coordination avec des satellites, des missiles antimissiles vers les engins *assaillants. Ces missiles*, dénommés SA-5, SA-10 ou SA-12 *par les services de l'OTAN*, seraient dotés de fortes capacités d'accélération instantanée (le SA-10, par exemple, est crédité d'une vitesse supérieure à 19 300 kilomètres à l'heure) à des altitudes voisines de 30 kilomètres. A côté de cette *panoplie*, les Soviétiques se préoccupent de maîtriser les *armes à énergie dirigée*.

Tant à l'Ouest qu'à l'Est, il va de soi que de nombreux obstacles techniques et opérationnels restent à surmonter avant la mise en place de *systèmes défensifs* qui soient sinon hermétiques, du moins *le plus étanches ou le moins* perméables possible. Dans la course permanente à laquelle se livrent l'épée (symbolisant l'attaque) et le bouclier (représentant la défense), les moyens offensifs sont toujours plus faciles et moins *chers à moderniser que la panoplie* de défense.

« A la Reagan »

C'est aussi le cas pour l'espace, où, d'ores et déjà, les contre-*mesures susceptibles de diminuer* l'efficacité d'une défense existent ou sont sur le point d'exister.

Les missiles assaillants seront rendus, par leur « durcissement », insensibles aux actions destinées à les neutraliser. Leurs têtes nucléaires seront « polies », comme peut l'être un diamant, au point de tromper la surveillance, grâce aux rotations aléatoires qui leur seront imprimées. Les missiles eux-mêmes adopteront des trajectoires basses, à l'instar d'un bombardier *attaquant à très basse* altitude ou d'un missile de croisière qui, de surcroît, est programmé pour suivre des changements de direction. L'attaquant bénéficera toujours de l'effet de saturation, qui consiste à larguer dans l'espace des charges offensives *et des leurres* en nombre très supérieur à celui des armes antimissiles. Enfin, les missiles tirés de sous-marins laissent peu de temps à une défense.

Sans compter *qu*'une défense spatiale « à la Reagan » a son *talon d'Achille : le grand nombre* de satellites détecteurs, transmetteurs de données, réflecteurs de rayons et tireurs qui doivent être mis en orbite. Cela représente des milliers de tonnes à satelliser. Sait-on, par exemple, que la mise en orbite d'un accélérateur de 40 000 tonnes, nécessaire à l'utilisation d'armes à faisceaux de particules, requiert deux mille vols de *la navette spatiale* (*chargée* à 20 tonnes) et un investissement *évalué* à 120 milliards de dollars ?

Sait-on encore qu'il faut disposer d'un miroir de 10 mètres de diamètre (celui du télescope du Mont Palomar se contente de *5 mètres de diamètre*) *pour* focaliser à 4 000 kilomètres de distance un faisceau laser, à la condition, de surcroît, d'avoir été capable d'embarquer un laser d'une puissance de 25 mégawatts ? De l'avis de tous les techniciens, ce montage est difficile, voire impossible à réaliser au sol. A *plus forte raison dans l'espace*.

Dans de telles conditions, les plates-formes spatiales embarquant des armes antimissiles deviennent le premier objectif que l'adversaire s'empressera de détruire. Et si, précisément, le vocable de « guerre des *étoiles* » a un sens, c'est dans le domaine des armements antisatellites qu'on enregistre les progrès les plus rapides et, peut-être, les plus déterminants, si l'on en juge, déjà, par certaines expérimentations *soviétiques vieilles de plusieurs* années.

Selon le Pentagone, les Soviétiques ont commencé d'édifier, dès 1968, une défense antisatellites, lorsque la fusée SS-9 a réussi à placer sur orbite un satel*lite Cosmos qui* s'est approché d'un autre satellite en orbite basse (caractéristique d'une mission d'espionnage photographique) pour projeter contre lui des éclats de métal ou des billes d'acier. Le premier satellite est dit « satellite-tueur », il est équipé d'un autodirecteur radar ou infrarouge. Ses *délais de mise* en œuvre opérationnelle sont longs, et il lui est encore impossible d'atteindre des satellites géostationnaires, c'est-à-dire les satellites de transmissions.

Depuis seize ans que se poursuivent les expérimentations soviétiques en la matière, il semble que moins de la moitié des essais entrepris ont été couronnés de succès. Les techniciens soviétiques ne désespèrent pas, pour autant, d'aboutir à des résultats encourageants car, *sans* aller jusqu'à la destruction totale de la cible, certains procédés en cours de test — l'aveuglement par un laser au sol, le brouillage optique ou *électromagnétique* — permettent de neutraliser temporairement ou partiellement un satellite.

Les Américains, pour leur part, sont venus plus tardivement aux armes antisatellites, si l'on exclut *leurs premières expériences*, *entre* 1962 et 1966, d'interception de *satellites par des fusées*, du modèle Thor, qui supposaient l'utilisation d'une charge nucléaire, contraire au droit spatial établi en 1967. Ils ont donc choisi de recourir à une autre technique qui associe leur avion de combat F-15 Eagle au lancement d'un missile miniature, *extrêmement rapide*, *et portant* à 1 450 kilomètres de distance.

Un concept

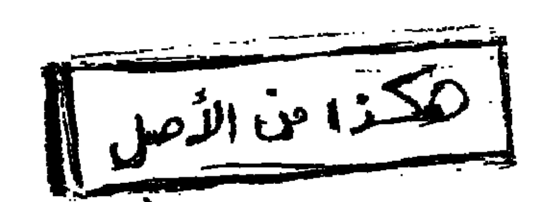
Ce *projectile antisatellite* : *le* MHV, ou *miniature homing vehicle*, est un petit cylindre d'une dizaine de kilogrammes, propulsé par une fusée miniature capable de filer à 12 kilomètres à la seconde, qui est guidé vers son objectif par un télescope à infrarouge et un gyroscope-laser. Le MHV, *expérimenté en 1984*, entre en collision avec le satellite-cible qu'il déséquilibre, neutralise ou détruit, même, par le simple effet du choc cinétique avec lui.

Un tel système ne peut intercepter les satellites en orbite *haute ni les satellites-tueurs* soviétiques, sauf à vouloir développer encore le dispositif actuellement prévu (quarante avions F-15 déployés sur deux bases aux Etats-Unis) au prix d'une depense de 15 milliards de dollars.

On le constate : les techniciens américains et soviétiques de l'espace ne sont pas au bout de leurs peines. Aucun choix définitif *d'armements n'a encore été* fait par les uns comme par les autres, même s'il est évident que l'utilisation militaire de l'espace est condamnée à s'intensifier.

« La défense spatiale, fondée sur plusieurs niveaux et plusieurs techniques d'intervention, tient sur le plan des concepts, remarquait récemment un spécialiste, M. Pierre Usunier, directeur de la division « Systèmes balistiques et spatiaux » à la société française Aérospatiale. *Mais avant de pouvoir conclure, même aux Etats-Unis, que c'est la politique qui s'impose, il faut encore creuser le concept, faire des expériences probatoires en vraie grandeur, établir des plans de développement et des budgets prévisionnels, enfin et surtout évaluer et chiffrer l'efficacité que pourrait atteindre réellement un tel système dans un environnement mouvant et sur les échelles de temps telles que les progrès d'une défense peuvent être contrecarrés par l'évolution des menaces.* »

JACQUES ISNARD.



Étranger

ÉGYPTE

Le procès des djinns

Les magistrats sont, d'ordinaire, peu sensibles au surnaturel. En Egypte, où la croyance aux esprits ne se laisse pas déraciner aisément, il vient de se trouver des juges pour fonder leurs attendus sur l'existence des « djinns ». Et un mage a créé un parti politique sur inspiration d'« en haut »...

Correspondance

Le Caire. — *« Les Djinns funèbres, fils du Trépas, dans les ténèbres pressent leurs pas ».* Nombreux sont encore ceux qui admirent le célèbre morceau de bravoure de Victor Hugo. Mais combien oseraient affirmer avec sérieux que les *« Gremlins »* orientaux qui tourmentaient le poète existent et interviennent dans la vie des mortels ? Quelques plaisants fantaisistes ? Rien n'est moins évident, puisqu'un tribunal du Caire vient de consacrer officiellement l'existence des djinns.

Cela avait débuté comme une classique affaire de divorce à l'égyptienne : une femme cherchant à se séparer de son mari, qui avait pris une seconde épouse. Toutefois, et contrairement à des milliers d'autres cas, une foule dense s'écrasait dans la salle exiguë du tribunal.

En effet, le téléphone arabe avait fonctionné à plein rendement après que la plaignante eut affirmé, sous la foi du serment, que sa rivale était une jalouse succube. Des témoins sont venus raconter devant un public ravi que cette créature d'en bas se livrait à des facéties d'un goût douteux : meubles éventrés, vêtements réduits en charpie, bibelots fracassés, etc. Ils ont même précisé que tout rentrait dans l'ordre quand le mari, excédé, réprimandait sa lutine « seconde femme » à grand renfort d'abracadabras.

Les meubles étaient alors restaurés, les vêtements rénovés et les vases brisés ressoudés par enchantement. Il a même été question d'une progéniture issue de cette union contre nature : deux *« affrits »* farceurs qui passaient leurs nuits à jouer les esprits frappeurs.

Le tribunal a donné gain de cause à l'épouse martyrisée par les créatures de feu. Le verdict est catégorique : *« Quoique la science ait prouvé l'impossibilité matérielle d'un mariage entre humains et djinns,* le Coran, *lui, mentionne à plusieurs reprises l'existence des djinns. Se référant à la Charia* (loi islamique), *le tribunal est convaincu en son âme et conscience que Dieu, dans sa puissance, a permis une telle union. Le tribunal déclare donc la première épouse divorcée du fait des dommages matériels et moraux qu'elle a subis... »*

*Mais il n'est pas que ces magis*trats pour croire à la présence permanente du surnaturel dans le quotidien. Malgré l'omniprésence de la technologie moderne et les magnétoscopes que l'on trouve jusque dans les villages les plus reculés, beaucoup d'Egyptiens continuent à croire au merveilleux. Quand ils rentrent pour la première fois quelque part, ils ne peuvent s'empêcher de marmonner *« doustour ya syad »* (consentez bienheureux), de fuir la *jettatura* de ceux qui ont le mauvais œil et d'acheter des talismans pour forcer les génies à les servir comme des esclaves obéissants.

D'autres qu'Ivan Reiyman avec son film à succès, *SOS Fantômes*, parviennent à tirer de substantiels profits matériels de leur capacité à matérialiser l'immatériel. Les « pigeons » victimes de toutes sortes de médiums restent encore trop nombreux au gré des hommes de la brigade des mœurs chargés, entre autres missions, de la « répression du charlatanisme ».

Le marchand de maléfices

Selon un vétéran de la brigade, les pratiquants du grand art se divisent en trois catégories principales : ceux qui se prétendent experts en sciences occultes, les guérisseurs et les illuminés. *« Nous avons fait une descente la semaine dernière dans le repaire d'un de ces escrocs. Le spectacle aurait été du plus haut comique s'il n'avait été surtout pathétique. Une importante personnalité était là, à attendre la guérison de son fils épileptique des mains d'un guérisseur lui-même à moitié paralysé. Nous n'avons pas été trop sévères pour le vieux charlatan impotent qui vivotait grâce à la crédulité de personnes qui ne savent pas quoi faire de leur argent. Par contre, trois jours plus tôt, nous avons arrêté un maître escroc.*

» Sa clientèle était exclusivement féminine. On venait le consulter des quatre coins de l'Egypte. Les vieilles filles lui commandaient des formules pour trouver le prince charmant, des épouses lui achetaient des « higab » (sorte de grimoires) *qu'elles glissaient sous l'oreiller de leur mari pour l'empêcher de prendre une femme plus jeune, et des envieuses cherchaient à ruiner la riche voisine grâce à des maléfices payés très cher.*

» Notre homme s'était construit un immeuble de cinq étages grâce à ses pouvoirs. Une semaine auparavant, nous en avons arrêté un autre qui s'était spécialisé dans les problèmes amoureux des actrices de cinéma. Il roulait en Mercedes à air conditionné ».

A tous ces chresmologues s'ajoutent les « guérisseurs de Dieu » qui se livrent à divers « miracles » grâce à leur savoir « coranique » ou « biblique ». Un prêtre copte d'Héliopolis (banlieue résidentielle au nord du Caire), qui s'était taillé une belle réputation d'exorciste, a, récemment, été défroqué. Il soignait toutes sortes de maladies à l'aide d'invocations et de prières qui forçaient le « démon » à quitter le corps du patient à travers le petit orteil du pied gauche.

Les psychiatres et psychanalistes trouvent en ces guérisseurs de sérieux concurrents. Selon un disciple cairote de Jung, près de 90 % de ses clients ont consulté divers charlatans avant de venir le voir. Il avoue même, à contrecœur, que ces derniers réussissent parfois là où il échoue, grâce à la confiance aveugle que leur vouent les malades.

On rencontre même des spirites détectives. Lors du vol d'une toile de Van Gogh (*« la Fleur de pavot »*) au musée Mahmoud Khalil, à Zamalek, il y a quelques années, le conservateur a eu recours aux dons d'un voyant pour tenter de retrouver le tableau. Mais l'affaire s'est conclue prosaïquement, puisque c'est Interpol qui a retrouvé l'œuvre d'art au Koweït. La propension au positivisme, notamment parmi les policiers, est parfois battue en brèche. La presse rapporte le cas d'un policier victime d'un mauvais sort, trois appartements où il habitait ayant brûlé malgré toutes ses précautions. Série noire ou vengeance des créatures de feu ?

Les « irrationnels » viennent, en tout cas, de conquérir l'un des derniers bastions du positivisme : la politique. En effet, Ahmed El Sabahi, qui lisait l'avenir dans le marc de café, et fournissait en *scoops les milieux journalistiques* du Caire, a réussi à remplir toutes les conditions draconiennes requises pour la fondation d'un parti, alors que nombre de politiciens de diverses tendances y ont échoué. Son parti, l'« Ouma » (*nation islamique*), ne groupe, il est vrai, qu'une centaine d'adhérents, tous plus ou moins apparentés au fondateur.

Est-il parvenu à ses fins grâce à ses pouvoirs « psy », en sa qualité d'auteur d'essais d'astrologie, de *chiromancie et d'oniromancie*, comme thaumaturge *« grâce aux effets magnétiques du pendule »* ou tout simplement parce qu'il a été jugé politiquement « inoffensif » ? Toujours est-il que le cheikh Sabahi se prépare déjà à remporter les élections législatives sur un programme *« venu d'en haut »*.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

SERGUEI

ARGENTINE

Militaires mais démocrates

Restaurateur de la démocratie en Argentine, le président Raul Alfonsin s'est fait beaucoup d'ennemis dans les forces armées qui imposèrent au pays de 1976 à 1983 une féroce « guerre antisubversive » où sombrèrent ses libertés. Il a pourtant aussi des amis parmi les militaires. Ces démocrates en uniforme osent afficher leurs convictions.

Correspondance

Buenos-Aires. — L'Argentine, elle aussi, a ses militaires démocrates et fiers de l'être. C'est du moins ce qu'entendent prouver les généraux, colonels et capitaines, tous du cadre de réserve, qui ont fondé en novembre dernier le Centre des militaires pour la démocratie argentine (CEMIDA).

L'événement a fait sensation sur la rive sud du rio de la Plata, plutôt vouée à la longue et triste routine de coups d'Etat militaires. La fondation du CEMIDA a suscité le soulagement ravi de tous ceux qui espèrent y trouver le signe d'un tournant du destin.

La réaction des cercles qui ne veulent en rien contribuer à la stabilisation de la démocratie, incarnée depuis un an par le président Raul Alfonsin, a été rapide : à peine deux semaines après la fondation du CEMIDA, une bombe a explosé dans ses locaux, au centre de Buenos-Aires, soufflant portes et vitres, mais sans faire de victimes.

Dans la seule pièce non touchée par la déflagration, le colonel en retraite Horacio Ballester, en manches de chemise, semble peu impressionné. *« Grâce à l'attentat, l'Argentine tout entière est maintenant au courant de l'existence de notre centre »*, nous dit-il, comme s'il remerciait pour service rendu. De fait, des photographes des journaux de la capitale s'affairent dans les gravats et les éclats de vitres et parmi les tableaux de guingois des pièces attenantes. Le colonel Ballester, cinquante-sept ans, *« plutôt péroniste »*, affirme que l'attentat a été l'œuvre de *« gens qui n'aiment pas qu'il y ait des militaires pour soutenir un gouvernement démocratique »*. Il qualifie de *« provocation maladroite »* les tracts laissés sur les lieux par les terroristes, dans lesquels les fondateurs du CEMIDA *sont traités de « milicos »* (terme péjoratif désignant les militaires) *« de gauche »*, qui se font passer pour des démocrates, mais que rien ne distinguerait des *« milicos fachos »*. Le tract conclut : *« Nous disons non aux deux. »* Apparemment, il tente ainsi de faire croire que l'attentat a été l'œuvre d'un groupe armé d'extrême gauche.

Les agressions contre des personnes ou associations considérées comme *« subversives »* par des nostalgiques du défunt régime militaire sont encore assez fréquentes un an après l'entrée en fonctions de M. Alfonsin. L'attaque contre le CEMIDA a soulevé un intérêt particulier, car elle visait ceux-là mêmes qui se sont rangés aux côtés du président dans son effort pour inculquer aux militaires l'idée que leur rôle est de défendre le pays, et non de le terroriser.

« Jamais plus »

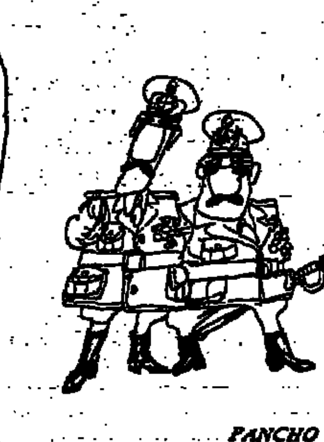
L'explosion visant les militaires en retraite — ceux qui sont en activité n'ont pas le droit de *« s'associer politiquement »* — précédait de quelques heures seulement la publication du livre *Nunca mas* (« Jamais plus »), résumé du travail de la Commission nationale sur la disparition de personnes (CONADEP), dirigée par l'écrivain Ernesto Sabato. Celui-ci, dans sa préface à ce document sur les horreurs de ces dernières années, écrit notamment : *« ...Nous exigeons la vérité et la justice également pour ces hommes des forces armées qui sont innocents et qui risquent maintenant d'être éclaboussés par d'injustes procès d'intention. »*

Le colonel Ballester est d'accord, bien évidemment. *« Vu ce qui s'est passé dans ce pays,* dit-il, *il est fort possible que les gens aient fini par croire que tous les colonels ont torturé leurs compatriotes. »* Pour sa part, nous explique-t-il, il a été chassé de l'armée de terre au début des années 70 pour s'être élevé contre le général-président Lanusse. Quatre ans plus tard, il a été réhabilité... et immédiatement mis à la retraite ; puis il a été licencié de l'organisme d'Etat chargé de stimuler l'exportation de viande, où il avait trouvé un emploi, lorsque les militaires ont mis fin au régime d'Isabel Peron en mars 1976.

Au lendemain de l'explosion, une centaine d'officiers du cadre de réserve se bousculent dans un salon d'un grand hôtel de Buenos-Aires pour l'assemblée constitutive du CEMIDA. Spectacle insolite en Argentine que celui de militaires réunis sous les yeux de la presse. Un de nos voisins, venu ici en « observateur du gouvernement », énumère avec un enthousiasme à peine retenu les noms ayant une certaine notoriété et qui figurent sur la liste des adhérents.

Les congressistes passent la plus grande partie de l'après-midi à discuter et votent à l'unanimité un texte condamnant l'attentat contre le siège de leur organisation, sous forme de lettre ouverte signée de ses dirigeants provisoires. *« Qui êtes-vous ? (...) ; nous ne le savons pas. Ce que nous savons, en revanche, c'est que vous êtes au service de la violence et, par conséquent, ennemis de la paix, de la réconciliation et de l'unité dont est assoiffé le peuple de la République. Nous réaffirmons notre décision de continuer à œuvrer pour que, dans notre pays, une idée ne reçoive plus jamais en réponse une bombe ou un autre type d'agression. »*

Malgré le ton solennel de cette déclaration et les menaces d'autres attentats, l'atmosphère est plutôt détendue, même si, en bons militaires, les assistants n'oublient pas la discipline qui *fait la force des armées.* Personne ne fait grief au président provisoire du CEMIDA, le général Jorge Leal, de s'embrouiller un peu dans les grades des intervenants. Un colonel se dit soulagé *« de ce que, enfin, les Argentins puissent savoir que dans ce pays il existe des militaires qui ne parlent pas tous le langage de Menendez ou de Camps »*, généraux particulièrement exécrés.



PANCHO

De nombreux ennemis

Les militaires démocrates ont reçu des télégrammes de soutien de la part de défenseurs des droits de l'homme, dont Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la paix. Cela a dû provoquer des haut-le-cœur parmi les « ultras », dont d'autres militaires, en activité ou de réserve, qui assistent chaque dimanche dans un des beaux quartiers de Buenos-Aires aux messes du Père Trivino, pour qui la démocratie de Raul Alfonsin est responsable de tous les maux, et d'abord de la pornographie.

Le Père Trivino, dont les homélies ne peuvent être interprétées autrement que comme des appels à l'insurrection armée, est le dirigeant spirituel du FAMUS (Familles et amis des victimes de la subversion). Ses messes ont été fréquentées par bon nombre d'anciens officiers généraux actuellement détenus en attendant leur procès pour crime contre l'humanité. Récemment, le mensuel *El Porteno* a constaté la présence de deux cent cinquante officiers et sous-officiers, au moins, tous en uniforme, lors d'une messe célébrée à la requête du FAMUS.

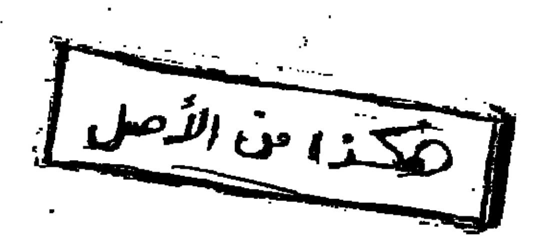
Les dirigeants des militaires démocrates affirment avoir reçu des signes discrets de sympathie de la part de cercles gouvernementaux et de la plupart des partis politiques. M. Raul Alfonsin, qui ne manque pas une occasion de prôner la nécessité de *« dépolitiser les forces armées »*, se garde de leur accorder un soutien ouvert, bien que le CEMIDA partage exactement ses idées à cet égard. Cette discrétion illustre l'impuissance, selon certains, le manque de volonté, selon d'autres, du président à imposer son autorité aux forces armées.

Les militaires démocrates ont de nombreux ennemis. D'autres officiers en retraite les ont violemment pris à partie, notamment dans le courrier des lecteurs du journal *la Nacion.* Un général Rodolfo Mujica y a écrit, à la veille de l'attentat, que le CEMIDA *« fait le jeu de l'infiltration marxiste et de la campagne de calomnies contre les forces armées »*.

Pourtant, l'un des anciens généraux membres du CEMIDA, Alberto Laplane, nous dit avoir lui-même activement participé à la lutte contre la subversion comme commandant en chef de l'armée de terre. *« Mais je me suis toujours opposé à la « sale guerre ». C'est pourquoi en 1975 j'ai été mis à la retraite. Mon successeur, Jorge Videla, devait commander une répression féroce. »*

Le général Jorge Leal, « patron » du CEMIDA, d'allure très « prussienne », même en civil, espère que son message « antiputschiste » trouvera un écho parmi les officiers en activité. *« Après le putsch de 1976, il doit être clair pour tout le monde que ce qui s'est passé a été lamentable pour l'Argentine, maintenant endettée jusqu'au cou. Son industrie détruite par une politique ultra-libérale, elle a acquis une sinistre réputation dans le monde en raison de ses violations des droits de l'homme, d'une guerre perdue, et j'en passe. C'est pourquoi le moment est peut-être propice, après plus de cinquante ans, pour mettre fin à notre fâcheuse routine des coups d'Etat. »*

RENÉ TER STEEGE.



France

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

L'attitude de l'opposition hypothèque la réussite de la mission de M. Pisani

Chargé par MM. François Mitterrand et Laurent Fabius, il y a cinq semaines, de rendre en Nouvelle-Calédonie un jugement de Salomon qui puisse, *in extremis*, éviter le pire, M. Edgard Pisani a fait diligence. Le projet de solution qu'il doit présenter, lundi matin 7 janvier, proposera aux deux communautés, qui se disputent le pouvoir sur le territoire, un contrat de cohabitation cherchant à satisfaire les indépendantistes canaques sans désespérer les Caldoches farouchement attachés au maintien du drapeau tricolore sur cette terre des antipodes, colonisée depuis 1853.

Pour réussir cette gageure, le délégué du gouvernement mise sur une double prise de conscience. Des Canaques, il espère la reconnaissance de l'évidence qu'un exode massif des Caldoches, apeurés par la perspective d'une indépendance bâclée, provoquerait non seulement la débâcle économique du territoire, mais éveillerait sans doute de fortes convoitises étrangères. Des Caldoches, il attend la prise en considération de l'absurdité qu'il y aurait pour eux à se retrouver juridiquement victorieux et électoralement majoritaires, dans une Nouvelle-Calédonie où ils ne pourraient plus vivre parce que, faute de paix, le territoire serait de toute façon ruiné.

Pragmatique, M. Pisani est finalement parvenu à la même conviction que le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine : pour essayer de débloquer la situation, il faut sortir des rigidités juridiques habituelles, adapter les procédures constitutionnelles au caractère exceptionnel de la question calédonienne. En juillet dernier, devant les députés, M. Lemoine regrettait, lui aussi, que le gouvernement n'ait plus à sa disposition ni le cadre de l'Union française rassemblant les anciennes colonies sous la IVe République, ni le statut d'Etat associé, retenu dans la version initiale de la Constitution de 1958, mais devenu vite obsolète. *« Je suis sûr que ces cadres auraient permis d'éviter que le problème du statut soit vécu en Nouvelle-Calédonie sur le mode tragique »*, affirmait alors le secrétaire d'État. Sans se référer directement à ces précédents historiques, le schéma proposé par M. Pisani pour accélérer le processus d'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie s'inspire des mêmes principes. L'ancien ministre du général de Gaulle réussira-t-il là où M. Lemoine a échoué ?

Autant l'attitude des dirigeants indépendantistes canaques autorise à préjuger, de leur part, un accueil relativement positif aux propositions du délégué du gouvernement, autant celle des représentants de la communauté européenne, encouragés dans leur intransigeance par les états-majors nationaux des partis d'opposition, et surtout par la direction du RPR, hypothèque, dès maintenant, la réussite de cette entreprise conciliatrice.

Le président du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) a déjà fait savoir qu'il serait prêt à un compromis si le préalable de la reconnaissance de la souveraineté du peuple canaque sur le territoire était clairement accepté par l'État français. Sur ce point fondamental il semble acquis qu'il aura satisfaction. Dans cette hypothèse, M. Jean-Marie Tjibaou précisait, dès le 28 décembre, qu'il accepterait, d'une part, de négocier une accession progressive à l'indépendance, selon un calendrier étalant les transferts de compétences, qui seraient restituées à l'État canaque en voie d'indépendance intégrale, d'autre part, une association d'État à État avec la France.

Le président du mouvement Libération kanak socialiste (LKS), M. Nidoish Naisseline, qui avait été le seul dirigeant indépendantiste à ne pas boycotter les élections territoriales du 18 novembre, vient, à son tour, d'évoquer l'éventualité d'une *« étape transitoire pour aboutir à une véritable indépendance »*. Il se déclare prêt, de la même façon, à négocier avec le gouvernement central *« une garantie pour la sécurité et les droits des non-Canaques, sous un statut provisoire à déterminer pendant une période donnée leur permettant par la même occasion de faire un choix »*.

En revanche, aucun compromis ne paraît concevable avec les dirigeants du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) qui expriment le sentiment dominant parmi les adversaires de l'indépendance. L'entretien que nous a accordé, vendredi soir, le président de cette formation, M. Jacques Lafleur, député RPR du territoire – dont la modération tranche souvent avec la virulence des porte-parole nationaux du mouvement chiraquien, – est, en ce sens, extrêmement révélateur. Il est clair que le parti caldoche refusera toute option aboutissant à l'indépendance quelles que soient les précautions, les arrangements ou les garanties dont celle-ci pourrait être assortie. Il s'y opposera, certes en menant une *bataille de retardement*, parce qu'il pense qu'un changement de majorité parlementaire en 1986 pourrait permettre un retour au *statu quo ante*, mais, surtout, parce qu'il récuse les fondements mêmes de la démarche canaque prise en considération par M. Pisani. Pour M. Lafleur, la communauté canaque n'est plus un peuple colonisé, la revendication primordiale de souveraineté exprimée par M. Tjibaou n'est qu'un concept *« fumeux »* utilisé à des fins purement tactiques, le *FLNKS* ne représente qu'une minorité électorale de plus en plus rétrécie, et ses chefs ne sont que d'indignes hors-la-loi...

La cohabitation serait-elle donc fatalement impossible ? Comme l'Irlande du Nord, comme Chypre, la Nouvelle-Calédonie serait-elle vouée à l'aveuglement et à l'affrontement ? Et dire que cette affaire d'Etat se résume, d'une certaine façon, à la difficulté de faire vivre ensemble cent quarante-cinq mille personnes... l'équivalent de la population d'une ville comme Dijon, Le Mans ou Limoges !

ALAIN ROLLAT.

M. MITTERRAND : « La situation sera dénouée »

A l'occasion des cérémonies de vœux, M. Mitterrand a indiqué, vendredi 4 janvier, aux journalistes qui l'interrogeaient à ce sujet, qu'il avait pris connaissance du projet de M. Pisani jeudi matin : *« J'ai retourné mes observations à M. Pisani »*, a-t-il déclaré. *« La situation actuelle sera dénouée. Mais l'histoire est à tiroirs »*, a ajouté le chef de l'État. M. Mitterrand a souligné : *« Je ne pense pas que M. Pisani proclame quoi que ce soit sans avoir l'aval du gouvernement. Il me tient informé régulièrement. »*

● *M. Noir : Oui a la cohabitation.* – Dans une interview publiée, samedi 5 janvier, par le jounal *Rhône-Alpes*, M. Michel Noir, député (RPR) du Rhône, déclare qu'il partage l'opinion de M. François Léotard en faveur de la cohabitation (*le Monde* du 4 janvier). Comme le secrétaire général du PR, M. Noir indique qu'il accepterait d'être le premier ministre de M. Mitterrand. Il estime que le crédit de l'ensemble de l'opposition *« serait remis en cause »* si une partie des cosignataires de la plate-forme commune RPR-UDF faisaient *« apparaître ce hiatus incroyable et stupide qui consiste à dire : On ne gouvernera pas »*.

● *M. Emile Véron, premier candidat à l'élection présidentielle.* – PDG de l'entreprise lyonnaise Majorette, spécialisée dans la fabrication de voitures miniatures, M. Emile Véron a annoncé, le vendredi 4 janvier, à Lyon, de son intention de *« faire acte de candidature aux prochaines élections à la présidence de la République »*. Fondateur du mouvement Réussir, qui avait rassemblé, le mois dernier, près de 10 000 personnes pour un meeting à Lyon, M. Véron constatant *« le peu de cas que les partis politiques accordent à nos idées »*, a décidé de *« présenter des propositions économiques et sociales formant un projet cohérent (...), complété, au fur et à mesure de notre réflexion, pour devenir progressivement un véritable programme de gouvernement »*. M. Véron estime *« inutile de créer un parti politique de plus »*. Il affirme avoir pris sa décision seul et en avoir donné la primeur à ses neuf cents salariés. (*Corresp.*).

LES RÉFUGIÉS DE LIFOU

« Je n'y comprends plus rien »

De notre envoyé spécial

Nouméa. – Allongés sur des nattes à même le sol, les réfugiés de l'île de Lifou campent dans la salle de séjour du sénateur RPR, Dick Ukeiwé. Sur le buffet, entre le buste officiel de Marianne et un koala en peluche, le portrait officiel du maître des lieux. Lui-même originaire de Lifou, le président du gouvernement territorial a accueilli à son propre domicile ses quelques trente compatriotes avant de trouver un bâtiment officiel pour les reloger.

Réfugiées depuis trois jours à la gendarmerie de Lifou, ces familles ont regagné la Grande Terre par avion spécial affrété par le gouvernement local. Leurs récits se ressemblent tous : des militants indépendantistes sont venus leur faire signer des adhésions au FLNKS. Ils ont refusé. Et ils ont dû quitter l'île de crainte des représailles indépendantistes.

« Un beau matin, une cinquantaine d'hommes armés sont venus me donner un ultimatum de quinze jours pour ramener mon bétail à l'intérieur de certaines limites, raconte un réfugié. *Et le lendemain, le grand chef est venu m'avertir qu'ils avait surpris une conversation, et que les indépendantistes s'apprêtaient à brûler ma case. Quelques instants après ils sortaient de la brousse avec leurs fusils et mettaient le feu à la maison. »*

Lifou est un cas à part en Calédonie. Là, pas de Caldoches. La déchirure politique traverse, de façon plus éclatante que partout ailleurs, la communauté mélanésienne elle-même. Autre différence : alors que sur la Grande Terre les Canaques sont tous égaux devant la coutume, à Lifou comme sur les autres îles Loyauté (Maré, Ouvea) certains sont plus égaux que d'autres. Les clans les plus anciens dans l'île ont des droits de propriété plus solides sur des superficies *plus étendues* que les clans d'immigration récente.

Bien que le clivage politique ne recoupe pas toujours les inégalités foncières – rien n'est simple en Calédonie, – on a assisté, depuis le 18 novembre à Lifou, à un véritable petit 1789 : la crise a fait voler en éclats un système social jusqu'alors tacitement accepté, par lequel les clans les moins puissants reversaient chaque année une partie de leurs récoltes aux clans « possédants » en échange de l'autorisation d'exploiter des terres.

Autre effet de la crise : elle a bouleversé les positions des chefs coutumiers qui ne sont traditionnellement que les « porte-parole » de leurs sujets et ne disposent d'aucun pouvoir autonome. Ainsi tel chef, qui avait invité ses sujets à aller voter le 18 novembre – au mépris des consignes de boycottage du FLNKS, – a parcouru les bureaux de vote le jour du scrutin pour inviter les présidents à faire don de leurs urnes aux militants indépendantistes qui viendraient les réclamer. Et tel autre grand chef, jusqu'alors un des plus modérés, a refusé – acte particulièrement grave – l'offrande coutumière que venait lui présenter le clan Ukeiwé, « tant que vous ne voudrez pas comprendre qu'on va vers l'indépendance ».

« Je n'y comprends plus rien, répète un réfugié de Nouméa. *Chaque année ils nous apportaient des ignames de leur plein gré, tout se passait bien. »* Et il ajoute cette phrase de grand seigneur déchu : *« Pour eux ce n'était pas une obligation, mais un devoir. »*

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Un entretien avec M. Lafleur

(Suite de la première page.)

La société traditionnelle canaque a été détruite. Il n'y a plus de coutume, de vie familiale, de respect des chefs coutumiers, ce sont maintenant les voyous qui règnnet !

– M. Pisani propose de reconnaître la souveraineté des Canaques sur le territoire, que les indépendantistes revendiquent avant de pouvoir exercer ce qu'ils appellent leur « droit d'accueil » à l'égard des autres communautés. Qu'en pensez-vous ?

– Je ne sais pas ce que cela veut dire. Si cela veut dire pour nous : commencez par vous déshabiller puis on vous donnera l'autorisation de vous rhabiller, eh bien ! je dis que cela va à l'encontre de la dignité des hommes et de ce que je pourrais accepter. Si l'on faisait ça en France, qu'est-ce que vous feriez, vous ? Pourquoi fait-on un cas particulier de la Nouvelle-Calédonie ?

– Vous dites souvent que l'argumentation du FLNKS est raciste. Où se situe, selon vous, ce racisme ?

– Il se situe là où le FLNKS dit : le peuple canaque a tous les droits, tout ce qui n'est pas canaque n'a pas de droits. Je n'accepte pas cette dialectique de la part d'une minorité qui ne représente que 10 % à 15 %...

– Dans les deux circonscriptions de la côte est et des îles Loyauté, les indépendantistes recueillent généralement plus de 50 % des suffrages aux élections, comme en 1978 par exemple...

– Depuis 1978, il y a eu de tels excès commis par le Front indépendantiste, et l'Union calédonienne, qui était majoritaire, a commis tellement d'erreurs et d'injustices que cette majorité est partie vers nous. Pourquoi est-ce que les Mélanésiens sont venus vers nous ? Parce que, comme on le dit, j'achète les suffrages ? Ce n'est pas sérieux.

» Je ne comprends pas qu'on conteste le droit aux Mélanésiens qui sont avec nous de dire qu'ils ne veulent pas l'indépendance. On les traite de traîtres, de Canaques de service et on les torture ! On pense que dès qu'il y a un Noir en compagnie d'un Blanc, il est exploité par le Blanc. Cela, depuis vingt ans, ce n'est pas exact ! Pourquoi les indépendantistes considèrent-ils que les droits des Canaques sont de droit divin ?

« La France a fait énormément de bien aux Mélanésiens »

– Niez-vous que le peuple canaque soit en Nouvelle-Calédonie le seul peuple colonisé ?

– Pas du tout ! Il l'a été colonisé, il ne l'est plus ! A Nainville-les Roches, en juillet 1983, j'ai été estomaqué quand Yéméné Yéméné (*actuellement membre du gouvernement provisoir constitué par le FLNKS*) m'a dit : « Vous, on » vous accepte parce que vous êtes » une victime de l'histoire ! » Je ne me sens pas une victime de l'histoire ! Je ne rougis pas d'être français. Au contraire, c'est nier la vérité de dire que la France n'a fait que du colonialisme en Nouvelle-Calédonie. Avec les scories de l'histoire, elle a fait du bien à ce pays, énormément de bien aux Mélanésiens, et je ne comprends pas qu'on conteste aux Mélanésiens le droit de dire : « Sans la France, on en serait » resté à la guerre clanique. » Sur les 145 000 habitants du territoire il y a 68 000 métis entre 29 000 Mélanésiens théoriquement purs et 25 000 Européens, eux aussi théoriquement purs. Vous les mettez où ces métis ? Tjibaou est métis ! Pidjot (*le député canaque de l'autre circonscription*) est métis !

– Ils se reconnaissent et se revendiquent Canaques...

– Oui, mais où va-t-on avec ces principes ? Pourquoi voudrait-on que cet argument soit valable en Nouvelle-Calédonie et pas ailleurs, par exemple en Bretagne ou en Corse ? Pourquoi considère-t-on comme un traître un Canaque qui veut garder la nationalité française ?

– Mais vous savez bien que le fondement même de la revendication de souveraineté repose, chez les Canaques, sur un attachement métaphysique à la propriété collective du sol...

– Ce n'est pas vrai ! C'est Tjibaou qui le dit. En réalité c'est plus simple que ça. Comme on n'a pas voulu prendre en compte ce qu'ils souhaitaient, les indépendantistes se sont servis de cet argument pour réclamer le droit à l'indépendance raciste, mais, au bout de son raisonnement, Tjibaou est fumeux. Ce raisonnement consiste à dire, en définitive : la France s'est emparée de nous, elle n'a qu'à nous restituer ce qu'elle nous a pris. Comme si, en Nouvelle-Calédonie, les autres populations n'avaient pas, depuis cent cinquante ans, acquis, elles aussi, des droits... Tjibaou oublie de dire qu'auparavant les Canaques se bouffaient entre eux !

– Vous refusez donc sa dialectique.

– Tout à fait.

– Réfutez-vous aussi l'argument selon lequel la composition du corps électoral du territoire a été délibérément faussée par la politique d'immigration menée dans les années 70 pour « blanchir » le territoire et empêcher l'émergence d'un courant nationaliste ?

– C'est un argument rapé...

« 250 types font régner la terreur »

– Il reste que les indépendantistes contrôlent actuellement les trois quarts du territoire...

– Pas du tout ! C'est rigoureusement faux ! Il y a 250 types qui font régner la terreur, sur la côte est, à Thio, à Naktety, en partie à Houaïlou, aussi à Ponerihouen, Hienghène, Bondé, sur une partie de l'île de Lifou et, sur la côte ouest, un petit peu à Poya, Kowé, Poum, Ouégoa, mais cela représente tout au plus un quart du territoire.

– Pourquoi alors cet exode des broussards ?

– Parce qu'il règne une psychose que répand le gouvernement en n'intervenant pas. A Bourail, j'ai vu mourir le fils d'un ami – un garçon de vingt et un ans – après l'incendie du 19 décembre, et j'ai entendu MM. Pisani et Blanc dire qu'on n'était pas sûr que ce soit un acte criminel. Le lendemain les gens de la tribu indépendantiste d'Azareu livraient les criminels aux gendarmes... Ce qui se passe dans les zones où le FLNKS fait la loi est indigne de l'homme et de la France. Quand on voit à Thio, M. Machoro (*autre membre du gouvernement provisoire du FLNKS*) mettre le canon d'un fusil contre la tête d'une femme enceinte de huit mois et obliger le mari à manger des aliments sur lesquels il pisse, en menaçant la femme, vous appelez ça comment ? La démocratie ? La liberté ? Si je dis qu'il faut mettre fin à ces pratiques indignes, on va me traiter d'ultra, de conservateur, etc. Accepteriez-vous cela sur le territoire métropolitain ? Pourquoi alors voulez-vous nous l'imposer sur le territoire de Nouvelle-Calédonie ?

– Etes-vous certain des faits que vous avancez ?

– Oui. Je mets au défi quiconque de dire à quel moment j'ai exagéré pour que mes propos frappent l'opinion. C'est à la suite de tout ce que j'ai vu que j'ai dit que les gens se considèrent en état de légitime défense; je n'ai pas parlé d'autodéfense. Et, à Hienghène, tout le monde sait bien ce qui s'est passé le soir de la fusillade du 5 décembre...

– Oui, une embuscade qui a fait dix morts...

– Entre qui et qui ? Entre les gens du PALIKA et ceux du FLNKS !

– Vous dites que les auteurs de l'embuscade étaient des indépendantistes et appartenaient au Parti de libération kanake ?

– Oui, justement ! Il faut avoir le courage de le dire parce que c'est vrai. Ils assistaient tous les jours aux réunions du FLNKS où l'on décidait de brûler les maisons une par une. Un des inculpés, Lapetite, assistait à ces réunions, et comme il y avait une logique de la terreur pour faire partir les gens de la brousse, il savait bien que la prochaine maison brûlée serait la sienne... C'était une fusillade entre indépendantistes !

– Considérez-vous M. Tjibaou comme un dangereux révolutionnaire ?

– Non, mais il s'est fourré dans une seringue et il ne sait plus comment en sortir...

« La fortune ne m'intéresse pas »

– Le pire est-il encore évitable à votre avis ?

– Oui, tout à fait. Mais il ne faut pas continuer à faire comme agit M. Tjibaou. Son système de négociation est le suivant : j'avance quelque chose, il le met dans sa poche, et on repart à zéro ! Ce n'est pas un dialogue ! D'autre part, il ne faut pas oublier que la Nouvelle-Calédonie est grande comme la Belgique et que si la France n'est plus là les Canaques ne resteront pas longtemps seuls.

– Vos amis politiques ne mettent-ils pas de l'huile sur le feu ? L'ancien secrétaire général du RPR a-t-il vraiment joué un rôle modérateur lors de son récent séjour à Nouméa ?

– Je m'inscris en faux contre cette insinuation ! J'ai tout fait pour éviter des affrontements, j'ai même pris des risques, je continuerai à le faire, mais c'est moi qui avais demandé à M. Bernard Pons de venir avec moi pour nous aider dans l'organisation matérielle du gouvernement territorial, et le RPR a dit des choses vraies. Si elles ont gêné certains, c'est parce que le problème de la Nouvelle-Calédonie a été le révélateur d'un malaise en France.

– Partagez-vous le sentiment des dirigeants du RPR qui estiment qu'il faudrait traduire en justice certains membres du gouvernement et, pourquoi pas, le président de la République en Haute Cour ?

– Moi, je ne me permets pas de juger le président de la République. Je vous rappelle que, lorsque j'ai été élu député, c'est moi qui ai choisi le RPR, je n'ai pas recherché son investiture. C'est un parti dans lequel je me trouve à l'aise même si parfois, dans le passé, je n'ai pas partagé toutes ses options. C'est un parti représentatif d'une nation, de la France, et, en ce qui me concerne, il a toujours été d'une solidarité exemplaire.

– Est-ce que le besoin d'avoir recours aux conseils de M. Pons ne traduit pas l'impuissance de la formation que vous présidez ?

– Quand on reconnaît certaines de ses faiblesses, de ses manques, est-on pour autant une coquille vide ?

– A combien évaluez-vous votre fortune personnelle ?

– M. Henri Emmanuelli (l'ancien secrétaire d'Etat socialiste aux DOM-TOM) a dit un jour : Lafleur est plus riche qu'il ne le dit mais moins riche qu'on ne le voit.

– Il avait raison ?

– Exactement. Il n'y a pas de commune mesure entre ce que je possède et ce qu'on appelle de vraies fortunes. Pour la raison simple que cette fortune – une fortune que j'ai faite, alors qu'il est généralement admis que j'aie tout eu par héritage – ne m'intéresse pas tellement, et que j'ai toujours partagé dans les entreprises que j'ai créées.

– Et votre domaine foncier de Ouaco ?

– Il nous reste dans la société de Ouaco, 3000 hectares, dont 1000 sur lesquels je travaille depuis vingt ans à installer un parc naturel pour protéger la faune du territoire, un parc auquel je voulais donner le nom de mon père... Mais si j'ai dépensé autant d'argent sur cette terre qui ne m'a pas rapporté un sou, j'ai été aussi le premier à proposer une réforme foncière pour répondre au désir des Mélanésiens d'accéder à la propriété privée et de sortir de la propriété collective avec ses aspects féodaux.

– En conclusion, la mission de M. Pisani vous paraît-elle vouée à l'échec ?

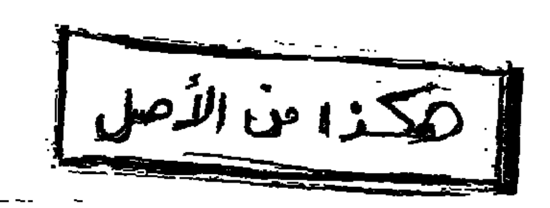
– Je ne sais pas. Le président de la République a dit qu'il fallait simplifier les problèmes. C'est vrai. Mais si c'est par l'élimination raciste qu'on veut procéder pour les régler, je continuerai à dire franchement ce que je pense tant que je ne serai pas exécuté. »

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON
et ALAIN ROLLAT.

« L'HUMANITÉ » PREND LA DÉFENSE DE M. BRAIBANT

Dans *l'Humanité* du samedi 5 janvier, M. Claude Lecomte commente en ces termes la décision de l'Elysée de ne pas nommer M. Guy Braibant, ancien chargé de mission au cabinet de M. Charles Fiterman, au poste de président de la section du contentieux du Conseil d'Etat (*le Monde* du 5 janvier) : *« En vertu de quel article de la Constitution, de quel paragraphe de la Déclaration des droits de l'homme peut-on justifier qu'un homme pourvu de toutes les qualités pour l'accession à un poste s'en voie empêché pour la seule raison de son appartenance à un parti politique – et à un seul, – car on ne compte plus dans les postes, clés de la haute administration les membres déclarés du Parti socialiste, de l'UDF ou du RPR ?*

» Serions-nous revenus à la sombre période où la France se privait de son plus grand savant, Frédéric Joliot-Curie, prix Nobel de Physique, parce qu'il était communiste ? »



Société

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANCE

Naissance de « triplés-éprouvette »

Pour la première fois en France, des « triplés-éprouvette » ont vu le jour le 4 janvier dans le service du professeur Salat-Baroux à l'hôpital Tenon de Paris. Julien, Aurélie et Mélanie, qui pèsent entre 2 kilos et 2,2 kilos sont venus au monde à 13 heures au terme d'une grossesse de trente-cinq semaines. Les « bébé-éprouvette » sont actuellement en couveuse et en parfaite santé.

Les parents, qui désirent garder l'anonymat, ne pouvaient avoir d'enfants, la mère, âgée de trente-quatre ans, souffrant d'une forme de stérilité dite « tubaire », séquelles de problèmes infectieux.

Des triplés fécondés* in vitro *ont déjà vu le jour, notamment en Grande-Bretagne. Dans ce pays, où est né le premier « bébé-éprouvette » en 1978, des « quadruplés-éprouvette » avaient été mis au monde le 2 mai 1984 à Londres.

Les premiers « triplés- éprouvette » de Grande-Bretagne sont nés le 20 janvier 1984, également à Londres.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les naissances multiples après fécondation *in vitro* ne constituent nullement une performance. A la différence des naissances multiples naturelles, les jumeaux, les « triplés » ou les « quadruplés-éprouvette » ne sont pas l'effet du hasard. Ces enfants voient en effet le jour après que les médecins ont décidé d'implanter dans l'utérus maternel deux, trois, quatre (ou plus) embryons fécondés *in vitro*.

Il s'agit là dans l'esprit des équipes spécialisées, d'augmenter les chances de succès. Une fois maîtrisée, la technique de fécondation *in vitro* permet d'obtenir, lors de la même manipulation, plusieurs embryons. *Il s'agit de disposer* au préalable de plusieurs ovules, cellules que l'on peut aisément prélever au même moment sur les ovaires maternels. *On ne peut en revanche* augmenter le nombre des embryons implantés sans encourir un risque de fausse couche. Déjà des quadruplés avaient, l'an dernier dans le service parisien, fait l'objet d'un avortement.

Après divers « tâtonnements » (auxquels il faut ajouter le désir de réussir des premières mondiales), les équipes médicales spécialisées sont actuellement en train de codifier leur pratique. « *La tendance actuelle*, nous a expliqué M. Jacques Testart (hôpital Antoine Béclère, Clamart), l'un des meilleurs spécialistes internationaux de ces questions, *est de ne jamais dépasser trois implantations. Seules, les équipes américaines continuent à aller jusqu'à six. A cela il y a deux raisons : éviter les risques de grossesses multiples, et utiliser les embryons excédentaires conservés par congélation, soit à des fins thérapeutiques lors de tentatives ultérieures, soit à des fins de recherche. On peut penser*, ajoute M. Testart, *que dans deux ans, lorsqu'on maîtrisera encore mieux ces techniques, on n'implantera plus qu'un seul embryon à chaque tentative.* »

Se posera alors de manière encore plus aiguë qu'aujourd'hui la question du statut juridique de ces êtres humains en devenir, la question aussi des responsabilités respectives des médecins et des parents vis-à-vis de ces embryons bloqués à un stade précoce de leur développement. Ces questions essentielles au plan de l'éthique seront – entre autres – abordées les 18 et 19 janvier à Paris, lors d'un important colloque national organisé sous l'égide du ministère de la justice.

JEAN-YVES NAU.

Un bébé de 14 000 livres

Elle est née à 20 h 26, vendredi 4 janvier 1984, à l'hôpital Victoria dans le nord de Londres. Elle pèse 3,5 kilogrammes, mais, déjà, le bébé, *« en très bonne santé »* selon le personnel de la maternité, *défraie la chronique* britannique. La mère, Mme Kim Cotton, vingt-huit ans, est la première femme de Grande-Bretagne à avoir accepté d'être payée pour mettre au monde un enfant, après avoir été inséminé, avec *le sperme d'un homme* dont la femme est stérile.

Toutefois, les responsables du service social du quartier de la *municipalité de Barnet* (dont dépend l'hôpital) ont obtenu que l'enfant soit retenu dans les bâtiments hospitaliers pendant huit *jours jusqu'à ce qu'une cour* chargée des affaires de l'enfant décide de son statut.

Mme Cotton et son mari Geoff, qui ont *eux-même*, un garçon et une fille, Jaime, huit ans et Anouska, quatre ans, racontent *leur histoire dans le grand quotidien* à sensation *The Daily Star*. Leur décision a été prise, disent-ils, pour aider le couple stérile, *mais aussi pour pouvoir « entreprendre les travaux de restauration de leur maison à Londres »*.

Le couple demandeur désire rester anonyme. Les Cotton racontent ne pas savoir grand-chose d'eux si ce n'est qu'*« ils sont riches »*, qu'ils désiraient adopter un enfant depuis plusieurs années *et que le mari est « blond aux yeux bleus, comme Kim »*. Ils ont versé aux Cotton 6 500 livres (72 800 francs) la *même somme à l'agence* Surrogate Parenting Centre of Great-Britain » (Centre de parents de substitution de Grande-Bretagne), et environ 11 200 francs pour les frais médicaux et sociaux.

En août dernier, une Écossaise *du nom de Mary Stewart*, vingt-cinq ans, avait mis au monde un garçon pour un couple qui souhaitait un enfant depuis douze *ans, mais elle avait accepté de le* faire gratuitement et ne tombait donc pas sous le coup de la loi qui interdit toute transaction *financière concernant l'« adoption* d'enfant ». Le gouvernement britannique a créé l'an passé une commission de « sept sages » *pour étudier ces nouveaux phénomènes* de société. La commission, présidée par M. Warnock, a estimé, dans son rapport de seize pages, qu'*une telle pratique* des mères porteuses pouvait entraîner un mercantilisme sordide et a demandé que des mesures soient prises pour condamner ces mères porteuses.

LA RENTRÉE DES COURS D'APPEL

Paris : les limites de la répression

Les six cours d'assises du ressort de la cour d'appel de Paris ont prononcé, pour la seule année 1984, 2 140 années de réclusion criminelle à temps, auxquelles s'ajoutent six peines de réclusion criminelle à perpétuité (1). Ces chiffres ont été livrés, vendredi 4 janvier, à l'audience solennelle de rentrée de la cour de Paris par M. Robert Bouchery, procureur général. Le magistrat devait ajouter : « *Encore qu'il ne m'appartienne pas de m'exprimer au nom de la cour et des tribunaux, je crois qu'il n'est guère possible de s'engager plus avant dans la voie de la répression. Ce serait, à mon avis, contraire au plus élémentaire bon sens. Il ne faut pas espérer des sanctions encore plus sévères une solution temporaire, voire définitive, sous peine de connaître de graves désillusions.* »

Selon M. Bouchery, il convient plutôt de « *se diriger résolument, chaque fois que cela est possible, vers le contrôle judiciaire et les peines de substitution, notamment le travail d'intérêt général* ». Il estime aussi nécessaire de « *progresser dans la voie d'une meilleure identification des auteurs d'infractions* », notamment lorsqu'il s'agit de trafic de stupéfiants. En 1984, 120 de ces trafiquants en transit ont été appréhendés aux aéroports de Roissy et d'Orly, et près de 4 tonnes de drogues diverses ont été saisies.

Ce tableau des activités pénales de la cour de Paris, dont les chambres correctionnelles ont rendu, l'année dernière, près de 9 000 arrêts, soit 15 % de plus qu'en 1983, tandis que les quatre sections de la chambre d'accusation en prononçaient de leur côté 3 700 (+ 23 %), constituait un préambule au discours traditionnel prononcé cette année par M. Jean-Claude Lecante, avocat général, sur le thème du sentiment d'insécurité.

Avec une certaine malice, M. Lecante devait rappeler qu'un tel sentiment s'est toujours plus ou moins exprimé au cours des âges. A la fin du dix-neuvième siècle déjà, journalistes et députés se retrouvaient pour s'indigner de l'audace des « *apaches* » et *considérer* que la prison pour eux demeurait « *un agréable logis* ». M. Lecante devait aussi s'interroger sur le fait que les Français d'aujourd'hui paraissent beaucoup plus traumatisés par l'insécurité due à la délinquance que par l'insécurité routière. Or le bilan des seuls accidents de la route entre septembre 1983 et octobre 1984 s'est élevé à 11 751 tués et 287 720 blessés.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(1) Ces six cours d'assises sont celles des départements de Paris, de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de la Seine-et-Marne et de l'Yonne.

● *L'entrée en vigueur de la réforme sur la détention provisoire.* – M. Robert Badinter s'est intéressé, vendredi 4 janvier, à la mise en place de la réforme du placement en détention provisoire. Le garde des sceaux, qui venait d'assister à l'audience de rentrée de la cour de Paris, a suivi dans les locaux du tribunal le cheminement des dossiers, du parquet aux cabinets des juges d'instruction. Cette réforme, entrée en vigueur le 1er janvier, institue un débat contradictoire entre l'avocat et le représentant du ministère public avant tout placement d'un inculpé en détention (*le Monde* du 28 décembre 1984).

Lyon : l'intérêt des peines de substitution

De notre correspondant régional

Lyon. – A l'occasion de la rentrée solennelle de la cour d'appel de Lyon, les magistrats lyonnais ont assisté en « première française » à la projection d'un film sur les travaux d'intérêt général (TIG), ces peines de substitution que les juges peuvent appliquer à de petits délinquants passibles de peines d'emprisonnement de trois mois, au plus, en application de la loi du 10 juin 1983 votée à l'*unanimité*.

Ce film – qui sera présenté le 10 janvier au garde des sceaux, M. Robert Badinter, à Bobigny (Seine-Saint-Denis) – présente en seize minutes quatre cas de condamnés à des TIG. Un magistrat aligne des fautes de *syntaxe*, le *sous-titrage* est défaillant (un récidiviste de la conduite en état d'ivresse est pudiquement présenté comme un simple contrevenant au code de la route) et les témoignages suscités par des questions confondantes de naïveté (« *La prison, ça ne vous dit rien ?* ») ne sont pas particulièrement instructifs.

Les évaluations des premiers TIG lyonnais sont heureusement plus positives. Un tiers des magistrats du siège acceptent de jouer le jeu, de placer le condamné face à l'alternative : le travail non rémunéré ou la prison. Les communes – qui ont été « démarchées » par les juges d'application des peines – ont proposé quelques postes. Si les municipalités socialistes de l'agglomération lyonnaise paraissent avoir bien répondu, personne n'en tire d'arguments définitifs : d'importantes municipalités communistes devraient rejoindre le mouvement, des maires modérés ont déjà dit oui. Parmi eux, le maire de Lyon, M. Francisque Collomb, qui a ouvert dix-huit postes. Les condamnés lyonnais ne travailleront plus... au service de crémation, mais jardineront, feront des travaux de voirie ou d'entretien de bâtiments communaux.

Sur ce dossier, les élus lyonnais paraissent plus à l'aise qu'au moment de l'évocation de la situation des prisons de Lyon. M. Collomb a entendu sans broncher le procureur général Pierre Truche évoquer dans son discours de rentrée l'« *état inacceptable* », la « *promiscuité* » des prisons où les détenus sont « *à trois ou quatre, pendant vingt et une heures, chaque jour, dans des cellules de 9 mètres carrés* » et où, bien sûr, toute idée de « *rééducation* » a été abandonnée. La municipalité lyonnaise refuse toujours de céder à l'administration pénitentiaire une rue qui sépare les prisons Saint-Paul et Saint-Joseph qui n'a pas une utilité *démontrée* dans la circulation locale et qui pourrait permettre l'édification d'espaces de jeu ou de promenades. Les TIG ne sont pas la seule réponse à la question de la surpopulation pénale...

CLAUDE RÉGENT.

ROLAND AGRET RÉAPPARAIT

Roland Agret, qui avait refusé de de comparaître le 18 décembre devant la cour d'assises du Rhône et dont on était sans nouvelles, s'est *présenté, vendredi 4 janvier*, à la gendarmerie de Saint-Mamert-du-Gard (Gard) en compagnie de l'écrivain Jean-Pierre Chabrol et de son avocat, Me Henry Juramy. Cette réapparition de Roland Agret, condamné pour complicité d'assassinat en 1973, devrait permettre à son procès en révision (*le Monde* du 1er *mars* 1984), d'avoir lieu prochainement.

● *Le triple meurtre de Marrakech.* – Un Français de quarante-huit ans, M. Jacques Couraud, a été arrêté par la police marocaine, qui le soupçonne d'être l'auteur du triple *meurtre commis dans la nuit du* 26 au 27 décembre dernier à Marrakech (*le Monde* du 5 janvier). Les trois victimes, un ressortissant ouest-allemand, M. Horst Birkemeyer (cinquante-cinq ans), *propriétaire* d'un magasin de cuirs à Marrakech, et deux jeunes femmes de nationalité marocaine, avaient été sauvagement *assassinés à coups de matraque* dans la résidence de M. Birkemeyer. Le meurtrier présumé est propriétaire d'une auberge, L'Hippocampe, à Oualidia, sur la côte atlantique, à 150 kilomètres au nord-ouest de Marrakech.

Réorganisation du ministère de la recherche et de la technologie

A l'étude depuis de longs mois, la *réorganisation du ministère de la* recherche et de la technologie, fait l'objet d'un décret qui vient d'être publié au *Journal officiel*.

● *La mission scientifique et* technique voit rappeler sa fonction d'organisme d'évaluation et se voit confier la mise à jour d'un système indicatif d'orientation scientifique et technique, nouveau nom donné au schéma d'orientation qu'elle avait commencé de préparer. Elle est dotée, outre son président, d'un vice-président et de deux chefs de division, qui devraient respectivement coiffer trois domaines : sciences de la nature et recherche industrielle, sciences de la vie, sciences de l'homme.

● La direction générale de la recherche scientifique et technique est profondément réorganisée. Elle comprenait une direction de la politique générale et une direction du développement scientifique et technique et de l'innovation (DESTI). Elle comprend *désormais une* direction de l'organisation et de la promotion de la recherche et une direction du financement de la recherche. La *première a vocation à traiter des* questions d'emploi, de réformes, de promotion et de diffusion de l'information. La seconde prépare et suit l'exécution du budget, et gère les crédits incitatifs du ministère. A ces deux directions s'ajoute un service de la programmation de la recherche, chargé de préparer les grandes *orientations et les grands équilibres*, d'assurer les liaisons avec le Plan, de vérifier que la répartition des crédits est conforme aux orientations de *coordonner et de suivre les grands* programmes.

● Un comité de programmation est enfin créé, qui étudiera les problèmes d'orientation et de grands équilibres, présidé par *le ministre*, il réunira le directeur général de la recherche et de la technologie, assisté de ses deux directeurs, et le *président de la mission scientifique* et technique, accompagné de ses trois principaux collaborateurs. *Le chef du service de la programmation* en est le rapporteur général, chargé de préparer ses délibérations, et d'en suivre l'exécution.

Ce service semble être ainsi le *point fort de la nouvelle organisation*. Bien que rattaché à la direction générale de la recherche et de la technologie, il apparaît comme une *sorte d'interface entre la direction* générale, la mission et le cabinet du ministre. Les conflits ont en effet été nombreux dans le passé entre la mission et *la direction générale*, seule détentrice d'un pouvoir réel, ce qui avait pour effet de faire remonter au cabinet les moindres décisions.

Le Conseil des ministres du jeudi 3 janvier a nommé à *la tête des deux* directions nouvelles MM. Jean-François Théry et Jacques Bravo, précédemment directeur et directeur-adjoint de la politique *générale. Le directeur de la DESTI*, M. Maurice Allègre, était devenu en novembre dernier directeur général du Bureau des recherches géologiques *et minières* (BRGM).

M. A.

UNE FORÊT SAUVÉE EN AUTRICHE

Le gouvernement autrichien maintient son projet de barrage *hydroélectrique à Hainburg*, sur le Danube, à 40 kilomètres à l'est de Vienne. Dans son programme, adopté le 4 janvier par le conseil des ministres, le gouvernement confirme qu'il renonce aux travaux *de déboisement* prévus cet hiver. Il cède donc sur ce point aux écologistes, qui, depuis plusieurs semaines, font campagne *contre un* projet qui menace l'une de ces dernières forêts alluviales d'Europe. Mais il ne renonce pas pour autant au principe du barrage, qui, vraisemblablement, sera *édifié selon d'autres plans*. – (*AFP*.)

LA RAGE MORD SUR L'EUROPE

De notre correspondant

Strasbourg. – Cent ans après la découverte du vaccin antirabique par Louis Pasteur, la rage se propage en Europe à un *rythme sans précédent. Seuls le* Royaume-Uni (une île) et le Danemark (une presqu'île) ont réussi à échapper à l'épizootie *qui*, depuis 1977, connaît un regain inquiétant. Les experts de douze pays européens réunis à Strasbourg les 3 et 4 janvier, *sous l'égide de l'Organisation* mondiale de la santé, ont été unanimes à reconnaître que la lutte contre la rage piétine actuellement.

Le docteur Winfried Muller, du Centre européen de surveillance et de recherche de la rage de Tübingen (RFA) a chiffré à 22 000 *le nombre* de cas de rage signalés en 1984, ce qui correspond à une augmentation de 10 % par rapport à 1982 et 1983. Or, les cas de rage signalés ne représentent qu'une infime partie de la réalité, étant donné que la plupart des victimes – *animaux sauvages de la* forêt – meurent sans être découverts. *« Nous pensons que l'épizootie connaissait des rythmes cycliques de trois ou quatre ans*, a souligné le docteur Muller, *mais les statistiques actuelles remettent en cause cette théorie.* »

La *décimation* des renards, principaux agents, mais aussi principales victimes de la rage, reste contestée dans plusieurs pays. *En France, le front* de l'Est semble stable depuis quatre ans, mais un foyer en Seine-Saint-Denis l'année dernière fait craindre pour l'agglomération parisienne. Ses abords sont en effet un habitat privilégié pour les renards qui se nourrissent notamment sur les décharges à ordures.

Un certain consensus existe en Europe pour la vaccination systématique des *animaux* de compagnie et l'élimination des animaux errants et suspects. Si la rage n'a pas tué d'êtres humains en Europe depuis deux ans, il a fallu cependant traiter préventivement plusieurs *dizaines* de milliers de personnes en 1983.

REMBOURSEMENT DU VACCIN CONTRE L'HÉPATITE B

Le vaccin de l'Institut Pasteur contre l'hépatite B, l'« *Hevac-B* », *vient d'être admis au remboursement* des organismes de sécurité sociale.

Cette vaccination est déjà largement *pratiquée chez les personnes* à risque en milieu hospitalier. Elle permet, entre autres, de protéger les *hémodialysés, ainsi que l'ensemble* du personnel médical, para-médical et soignants.

L'admission au remboursement permettra d'étendre la protection aux personnes à risque en milieu extra-hospitalier. Il s'agit en particulier *du corps médical et paramédical d'exercice libéral*, de l'entourage familial des malades, des nouveaux-nés de mères à risque, des grands voyageurs, ainsi que des personnes à partenaires sexuels multiples et des toxicomanes.

LE RALLYE PARIS-DAKAR

Les favoris en déroute

Un vent de déroute a soufflé, vendredi 4 janvier, sur la première *grande épreuve spéciale du Paris-Dakar*, disputée sur 239 kilomètres entre Ouargla et El Golea (Algérie). Chutes de moto et casse mécanique n'ont pas épargné quelques uns des principaux favoris. Le policier parisien Raymond Loizeaux, troisième pilote officiel de BMW, victime d'une chute, n'a retrouvé ses esprits qu'à l'hôpital d'El Golea. Souffrant d'un traumatisme crânien, il devait être rapatrié samedi sur Paris. Son coéquipier Gaston Rahier, vainqueur *l'an dernier, a fini* après trois chutes, à vingt minutes de Jean-Michel Baron (Honda).

Le Paris-Dakar est également terminé pour les trois voitures de l'écurie officielle Lada, victimes d'ennuis *mécaniques qui ont* contraint à l'abandon Jean-Pierre Jabouille-Michel Sardou, Pierre Lartigue et *Jean-Louis Schlesser. Les trois* Porsche officielles ont terminé mais très attardées. Egarés après 70 kilomètres de course, Jacky Ickx et Claude Brasseur ont perdu quarante-huit minutes sur la Land-Rover de Jean-Pierre Gabreau. Leur coéquipier René Metge, vainqueur l'an dernier, *a terminé à plus d'une heure après* avoir cassé un triangle de suspension. Jochen Mass, qui a joué son rôle d'assistance rapide pour Metge *est plus loin encore*.

Les émotions fortes n'ont pas épargné la princesse Caroline de Monaco, dont le camion s'est retrouvé sur le flanc alors qu'il était conduit par son mari, Stefano Casiraghi. Après avoir remis leur véhicule sur *ses roues, grâce à l'aide* d'autres camions, l'équipage princier, sorti indemne de l'accident, a *préféré* faire demi-tour et abandonner.

Classement après la spéciale Ourgla-El Golea. Autos : 1. Gabreau-Pipat (Land-Rover), à 1 h 29 mn 22 s de pénalité ; 2. Darniche-Mahé (Audi Quattro), *1 mn 59 s* ; 3. Pescarolo-Fourticq (Land-Rover), à 8 mn 01 s.

Motos : 1. Baron (Honda), 2 h 47 mn 18 s ; 2. Bacou (Yamaha) à 1 mn 21 s ; 3. Neveu (Honda) à 4 mn 58 s.

TENNIS

Le Grand Prix 1985 comporte un nouveau tournoi doté de 1,8 million de dollars

Le Grand Prix de tennis comptera en *1985* soixante-dix-neuf tournois contre *soixante-treize en* 1984. Trente-trois épreuves seront dotées de 250 000 dollars, au moins. Au total, les joueurs professionnels se *répartiront 20 millions* de dollars, contre 18 millions en 1984.

Un nouveau commanditaire, la firme agro-alimentaire américaine Nabisco, a pris le relais du constructeur automobile suédois Volvo, commanditaire du circuit depuis 1980. La *principale innovation du calendrier* 1985 est la création, en plus des quatre tournois traditionnels du grand chelem, d'une cinquième *épreuve disputée sur deux* semaines : du 4 au 17 février les associations des joueurs (ATP) et des joueuses (WTA) organisent elles-mêmes à Delray Blach (Floride) un tournoi sur ciment doté de 1,8 *million de dollars par Lipton*.

Pour les six étapes françaises du Grand Prix, les principales modifications concernent le *tournoi* de Monaco, qui aura lieu avant celui de Nice, mais qui entrera en concurrence avec le tournoi en salle de Chicago. En outre, faute d'une couverture *télévisée suffisante*, les organisateurs du tournoi d'Aix-en-Provence ont renoncé pour 1985; il ne restera donc que quatre tournois « réguliers » dotés d'au moins 80000 dollars à Nancy, Nice, Toulouse et Bordeaux, *ainsi que Monaco* et Roland-Garros.

● *Chenouda III de retour au Caire.* – Le pape copte Chenouda III a regagné Le Caire, vendredi 4 janvier, après quarante mois d'exil dans le désert (*le Monde* du 3 janvier). Des centaines de fidèles l'ont acclamé à son arrivée. Le chef spirituel des six millions de coptes d'Egypte a indiqué qu'il n'entendait prendre aucune initiative pour rencontrer le général Moubarak. « *Je n'ai pas sollicité d'entretien. C'est au président de prendre de pareille initiative.* » – (*Reuter.*)



LE CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS VU PAR BORIS SPASSKY

« Une véritable guerre qui se mène jusqu'à épuisement »

Boris Spassky est entré dans la légende des échecs en 1972. Légende noire devrait-on dire car, détenteur de la couronne mondiale depuis 1969 en l'ayant ravie à son compatriote Tigran Pétrossian, le champion soviétique la perdait, cette année-là, face à l'Américain Bobby Fischer. Eliminé à nouveau de la course au titre par Karpov en 1974, Spassky, qui a épousé une Française, quitte l'URSS en 1976 et s'installe en France, à Meudon, dans la banlieue parisienne. Il possède la double nationalité franco-soviétique.

Ses relations avec la Fédération soviétique des échecs sont alors tendues, mais il joue toujours sous les couleurs soviétiques et se permet même, en 1983, de ravir la première place d'un grand tournoi à Karpov. Après le « crime de défaite » de 1972, le crime de lèse-majesté. Les ponts sont rompus et sa non-sélection dans l'équipe d'URSS pour le match contre le « reste du monde », à Londres en 1984, le pousse à « offrir » ses services à l'équipe de France. Aux Jeux olympiques de Salonique, il hisse nos couleurs à une extraordinaire septième place sur quatre-vingt-huit (le Monde du 7 décembre 1984). A quarante-sept ans, il reste l'un des dix ou quinze premiers joueurs du monde et la Fédération internationale des échecs l'a qualifié d'office pour le tournoi des prétendants au titre mondial qui aura lieu en octobre 1985 à Montpellier.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Spassky analyse, au travers de sa propre expérience le monde cruel des échecs et notamment le match au sommet entre Karpov et Kasparov qui se poursuit à Moscou depuis dix-sept semaines.

« *Comment prépare-t-on un championnat du monde d'échecs ?*

– C'est tout un art. Il faut s'y prendre plus d'un an à l'avance et, durant cette période, respecter une scrupuleuse organisation quotidienne. La préparation doit être échiquéenne, physique et psychologique. Il faut aussi se comporter en véritable patron à la tête d'une équipe qui, aujourd'hui, atteint jusqu'à quarante personnes. Un champion dispose de secondants qui analysent la partie, de parapsychologues, de masseurs, de cuisiniers et même d'espions... La tentation est grande de s'en remettre aux autres, ce qu'il ne faut pourtant pas faire. Or Kasparov se décharge sur sa mère, qui s'occupe de tout.

– *Vous voulez dire qu'il n'a pas encore coupé le cordon ombilical ?*

– L'image convient tout à fait. Et comme Mme Kasparov-mère est très émotive, M. Kasparov-fils, lui, ne se contrôle plus : ses émotions ne progressent pas de façon arithmétique mais géométrique.

– *Dans quel état d'esprit doit-on être ?*

– D'abord impitoyable envers soi-même. Ne jamais se dire : « Je suis un génie. » Erreur que commet Kasparov, qui est trop jeune. Il apprendra que l'homme naît dans la lutte. Karpov, lui, le sait bien.

» Ensuite, il faut savoir rester soi-même, quel que soit son rival ; certains joueurs ne sont capables de bien jouer que lorsqu'ils haïssent leur adversaire. C'est le cas notamment de Kortchnoï. Kasparov, au contraire, a besoin d'être en bons termes avec son adversaire. Or il déteste trop Karpov.

» C'est après la deuxième partie, qu'il aurait pu gagner, qu'on a compris que Kasparov allait perdre. N'ayant pu obtenir que la nulle, il a réclamé, le surlendemain, un *time out* (1). Il avait dépensé tellement d'énergie qu'il avait besoin de recharger ses batteries. Il a craqué nerveusement, et, à la troisième partie, *Karpov n'en a fait qu'une bouchée*. C'en était fini pour le challenger. C'est une véritable guerre qui se mène jusqu'à épuisement : les matches ne se gagnent pas, ils se perdent.

– *Dans le sport, le contact physique permet de « vider » sa rage de vaincre. Cela n'est pas possible aux échecs et pourtant les joueurs en veulent énormément. De quelle façon cela s'exprime-t-il ?*

– Souvent de façon diabolique : on éprouve en l'espace de cinq heures de jeu le besoin d'aller dix fois aux toilettes. On mouille sa chemise. On attrape des tics, des grimaces. On sursaute pour un rien. En 1969, lors de ma dernière partie du championnat du monde contre Tigran Petrossian, je suis allé me réfugier en coulisses, et là, j'ai éclaté en sanglots. Je n'en pouvais plus, il fallait que ça sorte. Les émotions débordent littéralement.

» Comme ces matches durent plusieurs mois, sous une terrible tension, les deux joueurs finissent par former un vieux couple qui aurait cinquante ans de vie commune. On connaît toutes les manies de l'autre. Cela s'est produit pour moi, toujours lors de mon match contre Petrossian. Lorsque je le voyais se lever *(Spassky se lève à son tour et mime Petrossian)* et marcher sur la scène, le torse en avant, je savais alors qu'il avait très peur de moi : en revanche, lorsqu'il se déplaçait souple comme un chat, je sentais venir le moment où il allait se jeter sur moi comme sur une proie.

» Les détails vestimentaires ont également leur importance : il n'est pas jusqu'au nœud de cravate qui ne soit un indice pour savoir si votre adversaire se néglige et donc craque. Certains en viennent à ne plus se raser, d'autres à conserver durant plusieurs jours la même chemise dans laquelle ils n'ont cessé de transpirer. Dans ces cas-là, le joueur fait en général abondamment usage d'eau de cologne !

» Le moindre détail peut donc constituer une information capitale sur l'état d'esprit de votre adversaire. Voilà pourquoi, lorsque Kasparov analyse publiquement les parties qu'il vient de perdre, il court au suicide. Encore une erreur de jeunesse. Rien que pour cela, Karpov devrait lui donner 1 000 dollars.

– *Menant 5 à 0, puis 5 à 1, Karpov n'en a pas moins continué de jouer la tactique de l'attente. N'est-ce pas un champion qui manque de panache ?*

– Si le style de Kasparov est brillant, celui de Karpov l'est presque autant. Mais c'est un joueur incompréhensible pour le public. C'est un iceberg. Moi-même je ne l'aime pas mais je le respecte comme adversaire. C'est un superman de l'intelligence.

– *Comment vit un champion du monde d'échecs en URSS ?*

– Pour le public, ce sont de véritables stars. Ce sont les Alain Delon et Jean-Paul Belmondo soviétiques. La situation de Karpov est encore plus prestigieuse que celle de ces deux acteurs réunis.

– *Vous-même, vous avez connu cette vie-là ?*

– Personnellement, cela ne me plaisait pas car je n'aime pas que l'on s'immisce dans ma vie privée. Les individus étant propriété de l'Etat, les joueurs entretiennent avec le tout-puissant Comité des sports les mêmes rapports qu'entre un chef et un soldat. Les relations ne sont bonnes qu'à partir du moment où vous donnez de bons résultats.

» Dès avril 1974, lorsque j'ai perdu contre Karpov en demi-finale du tournoi des prétendants, j'ai compris que la guerre avec le Comité était inévitable. Guerre que je ne pouvais que perdre. Elle m'a épuisé nerveusement.

– *Pourquoi ce culte des échecs en Union soviétique ?*

– Pour l'URSS, les échecs font partie de la lutte culturelle contre le monde occidental. Avec la propagande, on arrive à y intéresser le public. Cela dit, ce jeu développe de réelles qualités sportives, mais aussi esthétiques, voire philosophiques. C'est d'ailleurs pourquoi les ordinateurs ont échoué dans ce domaine.

– *Est-il indispensable d'être communiste pour être champion du monde d'échecs en URSS ?*

– Je n'en ai pas eu besoin. Ce qui peut être utile pour certains, c'est le fanatisme, qu'il soit idéologique ou religieux. Fischer l'a été pendant longtemps.

– *Votre passage de l'équipe d'URSS, championne du monde incontestée, à la petite équipe de France n'a pas été trop dur ?*

– Je préfère jouer pour l'équipe de France car les relations y sont naturelles, spontanées. J'essaie de ne pas peser de mon autorité : les joueurs français doivent développer eux-mêmes leurs qualités. Il n'y a pas ce poids, cette pression, qui vous oblige à toujours devoir gagner pour conserver la première place. L'organisation n'y est pas rigide comme dans l'équipe soviétique où l'on passe son temps à se réunir. Lors des dernières Olympiades, une des préoccupations de l'équipe française, c'était... la nourriture, car on mangeait mal.

– *Après votre défaite contre Fischer, avez-vous eu le sentiment qu'en URSS on ne vous pardonnait pas d'avoir laissé partir le titre de champion du monde aux Etats-Unis ?*

– Oui, tout à fait. On m'a interdit d'approcher les tournois pendant neuf mois. Si personne ne m'a dit clairement : « *tu dois être puni* », tout était fait dans ce sens. C'est une des lois de ce système : on ne parle pas, on agit.

– *Finalement, votre secrète ambition n'est-elle pas de reprendre le titre de champion du monde, autrement dit une manière de vous venger ?*

– Je n'éprouve aucun sentiment de vengeance. Ou alors, ce serait pour faire plaisir à ma femme ou à un ami qui me le demanderait. Mais il faudrait qu'il le veuille très fort. *(Mme Spassky intervient : « Je doute avoir une telle influence sur lui. »)* A présent, je vis de manière très calme, très heureuse... *(Riant.)* Je ne suis pas comme ces champions, méchants, assoiffés de victoires... les pauvres ! »

Propos recueillis par
ALAIN ASTAUD.

(Lire page 16 le résultat de la 38e partie.)

(1) Temps de repos. Chaque joueur a le droit de prendre, sans avoir à se justifier, trois *time-out* pendant les vingt-quatre premières parties, puis un *time-out* toutes les huit parties suivantes. Depuis le 10 septembre 1984, début du match, Karpov en a pris quatre et Kasparov, cinq.

EDF-GDF

Les fantassins de l'électricité

A trente-cinq ans, Georges Muller est l'un des meilleurs connaisseurs de la vie domestique – et parfois secrète – des Parisien. Ne cherchez pas son nom sur la liste des inspecteurs de la PJ. Il ne fait pas partie non plus de la meute des ethnologues qui, aujourd'hui, étudient les populations de la capitale comme des peuplades indigènes. Il n'est pas davantage médecin ou confesseur. Pourtant il en sait très long sur ce qui se passe derrière les portes de palier malgré leurs œilletons et leur blindage.

Chaque matin, depuis dix ans, été comme hiver, il pénètre dans les appartements, explore les vestibules, traverse les chambres à coucher aux lits entrouverts, gagne les cuisines où traînent les reliefs des agapes de la veille, interroge les occupants aux yeux encore bouffis de sommeil. Georges Muller est tout simplement l'un des deux cent cinquante employés du gaz et de l'électricité, qui ont pour mission de relever trois fois chaque année les compteurs de tous les Parisiens, sans exception.

Sans leur petite cohorte, l'énorme machine qui assure la distribution de l'énergie dans la capitale ne pourrait fonctionner. La Ville de Paris a confié par contrat à EDF-GDF la responsabilité de gérer et d'entretenir les 2 350 kilomètres de canalisations amenant le gaz naturel jusqu'aux chaudières et cuisinières de 900 000 abonnés. De même lui faut-il alimenter en courant, par une véritable toile d'araignée de câbles souterrains reliés à un PC central, un million et demi d'appartements, de boutiques et de bureaux.

Ce service est assuré de manière remarquable, puisque les Parisiens ne subissent bon an mal an que sept heures de coupure de courant, ce qui est presque un record mondial. Mais pour surveiller ces réseaux invisibles – encore une des caractéristiques enviées du paysage parisien, – il faut une armée de dix mille employés.

Or ce formidable appareil industriel et commercial, avec ses transformateurs souterrains, ses équipes techniques, ses bureaux, ses ordinateurs qui traitent plus de sept millions de factures par an, ses comptables qui ont encaissé l'an dernier 6,5 milliards de francs, tout cela dépend encore d'un travail artisanal qui n'a pas changé depuis cent ans. Celui des deux cent cinquante releveurs, ces infatigables tireurs de sonnettes.

Une tâche de gagne-petit, qui n'exige apparemment que du souffle et du mollet. En réalité, le relevé de compteur est le seul contact humain systématique entre l'entreprise publique et ces millions de Français que l'on ne considère plus comme des usagers mais comme des clients. Les responsables EDF-GDF obligent donc leurs jeunes employés à commencer par la « relève » pendant deux ans au moins. Les classes, en somme. Comme fantassins de l'électricité atomique et du gaz de pétrole, ils font ainsi connaissance avec leur raison d'être : les consommateurs. Belle école de psychologie et, parfois, d'humilité.

Georges Muller en tout cas ne semble ni fatigué de grimper des escaliers pour 6 000 F par mois, ni blasé par tout ce qu'il a vu, ni même porté sur les histoires d'alcôve. Ce garçon aime son boulot et, comme la plupart de ses camarades des brigades de releveurs, il est discret comme une tombe. Métier oblige...

Le voici, en ce matin d'automne, sur le palier d'un vieil immeuble du populeux quatorzième arrondissement. Blazer bleu marine, pantalon gris, chaussures noires comme des miroirs, sourire aux lèvres et raie tracée droit, on croirait un jeune cadre en visite. « *Autrefois*, dit-il, *avec l'uniforme sombre, la cravate obligatoire et la casquette, on nous identifiait sur-le-champ. Ça inspirait confiance. Les concierges nous confiaient les clés de tout leur immeuble. Mais les jeunes ne veulent plus d'uniforme. Chacun à présent s'habille à sa guise. Très bien, mais il est désormais interdit de pénétrer dans un appartement dont on a la clé sans être accompagné. Ça complique le travail. Moi, par ma tenue, j'essaie de rassurer et de respecter le client.* »

Ce matin, en partant de l'agence EDF-GDF du quartier – on vient d'en ouvrir seize dans Paris pour rapprocher le service public des usagers, – Georges a pris une soixantaine de fiches vierges. Chacune correspond à un compteur. Bien entendu, le chef de brigade les a groupées par immeuble et par rue. Avant le début de l'après-midi, l'agent Muller doit théoriquement avoir rempli les cases de ses fiches de menus traits de crayon gras : les relevés de consommation. De la nourriture pour ordinateur à factures. « *Si j'en ramène seulement quarante-cinq sur soixante*, dit-il, *je serai content. Vous allez voir.* »

C'EST POUR QUOI ?

PESSIN

Premier coup de sonnette. Une mémé passe la tête, puis ouvre en grand.

Deuxième porte. Muller sonne, frappe de l'index, tambourine à poing fermé. « *C'est incroyable, le nombre de gens qui dorment encore à cette heure-ci.* » Personne, décidément.

Pour compliquer les choses, les concierges sont en voie de disparition et les gens ne laissent pas volontiers leur clé au voisin : isolement et méfiance.

La tournée continue, succession de réussites, de déboires et de surprises. Au second, une jeune femme en robe de chambre se plaint. « *Le chauffage électrique me coûte une fortune. Que faire ?* »

Au fond de la cour, un violoncelliste s'impatiente sur le pas de sa porte : « *Dépêchez-vous, bon sang, au lieu de bavarder. J'ai une répétition, moi.* » Mais pour accéder à son compteur, le releveur est obligé de piétiner des partitions et d'explorer à la lampe électrique le fond d'un placard obscur.

Ah, voici une bourgeoise qui réclame sur un ton aigre : « *Des gens de chez vous sont venus vérifier deux fois mes compteurs. Il paraît que je ne consomme pas assez. C'est un peu fort ! Et en plus, ces maladroits m'ont cassé une statuette, là, sur ce guéridon.* » Georges Muller : « *Allez à l'agence et demandez un dédommagement à la fois pour le dérangement et pour le bibelot. Vous y avez droit. Avec nos excuses, Madame.* »

Mauvais payeurs

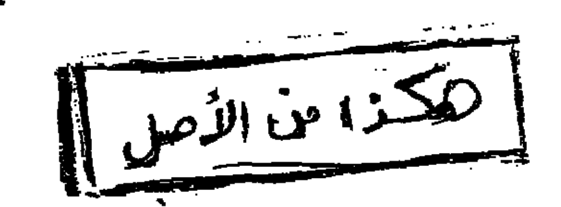
Au quatrième, dans les chambres de bonne, une porte close encore. Celle-là ne s'ouvre plus depuis deux ans. L'électricité a été coupée. Le logement est-il vide ? « *Pas du tout*, expliquent les voisins. *Ce sont des écolos qui ne veulent pas du courant EDF. Alors ils s'éclairent, se chauffent et font leur cuisine avec des bouteilles de Camping-gaz. Et c'est vrai que c'est moins cher.* » Muller sourit.

Les Parisiens ne sont pas seulement des difficiles. Ils sont aussi les plus mauvais payeurs. Le taux de factures impayées atteint 7 % dans la capitale. Du jamais-vu. Mobilité sociale, insouciance, indélicatesse, volonté de nuire, difficultés économiques expliquent cette situation. « *Le chômage croissant a deux effets contraires*, explique un responsable. *Les gens sont davantage chez eux, mais ils rechignent à payer.* »

Toutes ces particularités entraînent des surcoûts dans la gestion du réseau de gaz et d'électricité de Paris. Or l'entreprise publique ne peut pas les étaler sur des ventes accrues. Bien au contraire. Dans la moitié des logements neufs, les promoteurs ne prévoient même plus de conduite de gaz. Dans d'autres, c'est la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU) qui apporte les calories. Partout on isole, par économie. Résultat : le nombre des abonnés au gaz diminue de 15 000 par an. Si la consommation de courant, elle, continue à grimper un peu, la diminution de la population et l'exode des industries laissent prévoir une stagnation des ventes.

Depuis 1972 pour le gaz et depuis 1975 pour l'électricité, les comptes de la distribution EDF-GDF sont déficitaires. En 1983 l'entreprise a perdu à Paris plus de 500 millions de francs. Dans ce domaine comme dans d'autres, les Parisiens sont à présent subventionnés sans le savoir par le reste de la France.

MARC AMBROISE-RENDU.



هكذا من الأصل

LES INSPECTEURS DES MONUMENTS HISTORIQUES FACE A LA RÉGIONALISATION

Réformer ou déformer ?

C'est probablement une des *professions les plus rares de* France, une des plus qualifiées, relativement une des *plus mal payées, et les grèves* de ses membres — dureraient-elles plus d'une journée — ne *risquent pas d'avoir un effet* considérable dans l'opinion, puisqu'ils travaillent de toute façon pour *l'éternité, c'est-à-dire* pour la pérennité du patrimoine... Les inspecteurs des Monuments historiques sont bien malheureux aujourd'hui, et ont quelques raisons de l'être. Inventés pour *faire preuve* de compétence nationale et d'indépendance face aux pressions d'où *qu'elles viennent*, ils seront bientôt placés — en vertu de la décentralisation — sous l'autorité des *prefets de* région et des directeurs régionaux des affaires culturelles.

Les inspecteurs des Monuments *historiques sont actuellement* dix-neuf. A l'origine, lorsque leur « corps » fut fondé, le 23 octobre 1830 sur un rapport de Guizot, ils étaient... un : Ludovic Vitet, qui entreprit aussitôt les premières tournées officielles d'inspection à travers la France, ces fameuses tournées *que, à partir* de 1834, *son* successeur, Prosper Mérimée, alors âgé de trente et un ans, devait multiplier à son tour. En 1837, Vitet et Mérimée obtenaient la création de la Commission supérieure des Monuments historiques qui, dès 1840, publiait une première liste de monuments « *classés* ». Cette notion, toutefois, ne devait valoir protection qu'après la loi de 1887, introduisant *la* notion de monument d'intérêt national et constituant la première entrave au droit de propriété — *dans ce cas* précis le droit, en fait, de défigurer ou de détruire les monuments dont *on est propriétaire.*

Au début de ce siècle, les inspecteurs ne sont encore que quatre pour « inspecter » — avec tout ce que ce terme signifie de travaux variés — l'ensemble du territoire. *Mais leur* rôle va bientôt se trouver renforcé par la loi du 31 décembre 1913 : les monuments classés par arrêté ministériel font désormais l'objet d'une réglementation contraignante, *qui* empêche leur défiguration ou leur destruction. A l'intérieur d'un service *qui*, outre des administratifs, comprend les architectes en chef des Monuments historiques — *titre pour* lequel un concours a été instauré en 1897, — les inspecteurs jouent un *rôle essentiel de conseil en matière* de protection et de restauration. Leur statut sera précisé à plusieurs reprises, notamment en 1935 et en 1946. Il conduit à la création de postes d'inspecteurs principaux (sans lien hiérarchique avec les précédents), et dont la compétence est *limitée à une ou plusieurs régions* administratives, plus des inspecteurs généraux, dont la compétence est nationale.

Ils sont donc aujourd'hui dix-neuf : trois inspecteurs généraux, cinq inspecteurs principaux, onze inspecteurs, recrutés à raison de deux ou trois postes *tous les* trois ans, par un concours de haut niveau. Leur salaire mensuel oscille entre *6 300 F et 13 000 F par mois* (en fin de carrière). Ils doivent donc compenser assez largement la modicité *de leur salaire*, comme souvent dans ce genre de profession, par la passion, un enthousiasme plus juvénile que leur métier ne le laisserait supposer : douze inspecteurs ont entre *vingt-cinq et quarante ans. Ces* précisions, au cas où l'on penserait avoir affaire à une théorie de respectables *vieillards grassement nourris par* l'Etat. Il suffit d'ailleurs de visiter leurs bureaux pour voir quel cas fait l'Etat de cette sorte de serviteurs. Soit ignorance, soit qu'il les prenne *pour de purs* esprits éloignés des contingences matérielles. A moins, il est vrai, que ces purs esprits n'aient jamais vraiment songé à réclamer davantage. Au chapitre des réclamations, on notera encore que, sur dix-sept inspecteurs, quatorze sont affiliés à Force ouvrière, deux à la Fédération de l'éducation nationale, un enfin à la CFDT.

Le travail des inspecteurs des Monuments historiques s'est assez diversifié depuis les origines pour mériter d'être rappelé ici plus en détail. D'une part, ils émettent un *avis sur tous les dossiers de protec*tion, classement et inscription à l'inventaire supplémentaire, des édifices et des objets. Ils en sont les rapporteurs devant la Commission supérieure des monuments historiques, au sein de laquelle ils contribuent à l'élaboration des grands *principes de restauration* et de conservation — tâche d'actualité s'il en est. D'autre part, tous les projets de travaux établis par les architectes en chef font l'objet d'un rapport des *inspecteurs, d'ordre historique* et archéologique.

Enfin, ils préparent les pro*grammes de restauration* des œuvres d'art et en dirigent l'exécution : ils choisissent des restaurateurs et contrôlent les travaux. Ils ont encore à charge la mise en valeur des *décors intérieurs des édifices civils* et religieux, l'aménagement des trésors de cathédrale. Enfin, certains *assurent, à titre de mission spéciale*, la direction d'organismes comme le laboratoire de recherche de Champs-sur-Marne, le centre de recherche du palais de Chaillot, ou *le Musée des plans reliefs. Fonctionnaires*, et donc tenus au devoir de réserve, ils ne doivent se plaindre ni de leur sort ni du sort de ce dont ils ont la charge. Aussi ne peut-on les *tenir responsables de la poussière* — pour ne pas dire pire — qui s'accumule parfois sur les plus prestigieux monuments, sur les plus précieux objets. Ni de l'insuffisante publicité qui est faite au patrimoine *en souffrance*, alors qu'ils sont, théoriquement, les mieux et les plus constamment informés.

Les COREPHAE

Il est probable que le corps des *inspecteurs, pas plus que celui* des architectes des Monuments historiques, ne correspond, en 1984, à l'idéal de ce qu'ils pourraient être. Faute de moyens, en partie ; faute *d'adaptation, peut-être encore*, à des structures nationales ou régionales qui, elles, ont largement évolué depuis la guerre. En ce sens, des réformes peuvent être utiles, et les inspecteurs sont, sinon *les premiers*, en tout cas bon seconds à en être conscients. Ainsi, ceux au moins que *nous avons rencontrés*, paraissent-ils approuver l'ensemble de la réforme instituant les commissions régionales du patrimoine historique, archéologique et ethnologique (*COREPHAE*).

Les COREPHAE, placées auprès des commissaires de la République *de région*, et *présidées par eux*, ont à examiner toutes les demandes de protection. Elles peuvent décider directement de l'inscription, ou non, sur l'Inventaire supplémentaire des *monuments historiques. En revanche*, c'est toujours le ministre de la culture qui, après avis de la *Commission supérieure, décide du classement* des édifices ou des objets. Le classement reste en effet un verrou plus sûr et plus définitif que l'inventaire.

Dans l'hypothèse de la réforme en cours, les inspecteurs seront rattachés aux COREPHAE et dépendront donc de l'administration régionale, chacun ayant « sa » région. C'est dire avec quelle étonnante *liberté ils pourront contredire* les vœux des dirigeants locaux qu'ils seront amenés à rencontrer constamment, que ce soit pour l'inscription ou pour aller défendre un dossier devant la Commission. *On* a trop souvent eu à se louer de l'indépendance du service des Monuments *historiques, pour ne pas s'effrayer* du sort de l'inspection, et pour ne pas se demander, finalement, à quel obscur dessein tout cela obéit.

On ne saurait, sans rire, l'attribuer à la volonté délibérée de démanteler ce corps pour livrer, pantelant, le pauvre patrimoine à la sottise universelle, régionale et municipale. Mais il faut craindre d'y voir quelque chose de pire, comme un aveuglement bureaucratique et planificateur, qui, surtout, ne veut pas d'exception pour confirmer la règle de la compétence et de la libre détermination régionale.

A la mauvaise humeur des inspecteurs, on vous opposera leur mauvaise volonté : s'ils ne veulent pas de la réforme, *c'est qu'il ne veulent pas* aller s'installer en province. C'est oublier, cependant, qu'il coulera *bien de l'eau sous les ponts avant* que chaque région ne bénéficie des éléments d'information et de documentation dont dispose Paris. Surtout, c'est déplacer le problème de *l'indépendance : de l'indépendance* morale à la dépendance physique, deux choses qui n'ont pas toujours de point commun...

Indépendance...

L'indépendance a elle-même un petit air désuet lorsqu'on parle de la vieille lutte pour la sauvegarde du patrimoine. Car un peu de répit dans les destructions aveugles d'après-guerre — répit très relatif en fait — nous a conduit à penser que, *aujourd'hui, rien d'important, dans* le patrimoine, ne pouvait à nouveau être rasé. Soit. Mais la lutte contre les démolitions abusives n'est pas, et de loin, la seule inquiétude de qui *s'intéresse aux monuments.* Il peut arriver, et il arrive souvent, que des propriétaires « efficaces » demandent le classement d'un bâtiment qui ne mérite pas de l'être. Car le *nouveau « monument historique »* bénéficiera alors, pour ses réparations et restaurations, des subventions de l'Etat à hauteur de 50 %. Non comprise, souvent, la plus-value *liée au prestige.*

Sans doute l'Inspection des monuments historiques n'est-elle pas en *mesure* de tout contrôler, de tout empêcher, qu'il s'agisse de destruc*tions abusives ou de surévaluations.* Mais, dans son état présent, avant la réforme en cours, elle est, avec toutes ses faiblesses parisiennes, plus résistante que ne sauraient l'être des *inspecteurs soumis à la* bienveillance attentive des pouvoirs locaux, quelle qu'en soit la couleur.

Les protections abusives, en matière d'architecture par exemple, *ont suffisamment prouvé qu'elles* renaissent de leurs cendres en passant de la droite à la gauche... Et sans doute vice versa.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Télévisions privées : une ouverture

(Suite de la première page.)

Surprenant consensus qui cache *mal de profondes* divergences d'intérêt. Sur un marché fragile où tous les candidats convoitent les mêmes bonnes places en nombre limité, comment éviter la course à *l'audience, à la puissance, à l'économie*, à la concentration ? Une fois la machine lancée, comment éviter *qu'elle ne s'emballe plus rapidement* encore que pour les radios locales privées ?

Faut-il, comme le suggèrent certains conseillers, limiter la libéralisation à quelques télévisions *dans une* zone géographique expérimentale ? Faut-il, comme le suggèrent d'autres, *mettre les fréquences en adjudication* et lancer un appel d'offres sur des chaînes thématiques très différenciées ? Ou bien, comme le préconisent certains à la présidence, se *débarrasser du problème en le* confiant à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle ?

Le rapport de la Haute Autorité

Les neuf sages de la Haute Autorité sont prêts à relever le défi : *c'est du moins ce qu'ils proposent dans un* rapport qui sera remis à M. Mitterrand la semaine prochaine. Mais ils *demandent* qu'auparavant, Télédiffusion de France et la Direction générale des *télécommunications* leur fournissent un inventaire exhaustif des fréquences disponibles.

Au-delà de cette position de principe, le rapport de la Haute Autorité se contente de réaffirmer quelques *grands principes : souci du pluralisme*, refus des concentrations, soutien à la création audiovisuelle. Impossible d'aller plus loin : les neufs sages sont divisés entre partisans et adversaires de *la libéralisation*. Leur présidente, *M*me Michèle Cotta, propose un compromis en limitant la télévision *hertzienne aux seules villes* candidates au câblage.

Mme Cotta reprend ainsi la position du ministère des PTT, exprimée par M. Louis Mexandeau à Lyon : *« Les télévisions locales peuvent être la préfiguration, l'accompagnement, et le complément du câblage. »* Les autorisations seraient accordées aux *seules sociétés d'économie mixte* exploitant les réseaux pour diffuser exclusivement des chaînes program*mées localement*. Ainsi de *nouveaux* programmes pourraient être diffusés dès cette année dans une dizaine de villes : Paris, Lyon et Montpellier en ont déjà fait la demande. Le ministère des PTT estime qu'on ne peut aller au-delà et q'une libéralisation totale perturberait la réception des chaînes publiques *bien plus radicalement* qu'en radio, entraînant une dégradation de la qualité générale *des images, qui ne manquerait pas* d'indisposer rapidement l'opinion.

Mais, en privé, certains responsa*bles de la DGT estiment qu'on n'évi*tera pas les débordements et que toute régulation de la télévision *locale hertzienne est illusoire.* Paradoxalement, cette situation ne les inquiète pas trop : ils espèrent que de *mauvaises* conditions de réception et la prolifération de chaînes commerciales médiocres inciteront les Français à s'abonner plus rapidement au câble comme ce fut le cas aux Etats-*Unis. En tout état de cause*, la DGT se sent prête à assurer la continuité du plan de cablâge même si les collectivités locales et leurs partenaires financiers reculent devant la montée des télévisions hertziennes.

La mission TV-câble

Curieusement, c'est à la mission TV-câble qu'on témoigne de la plus *grande ouverture*. On y *affirme* avec optimisme que la multiplication des programmes est un facteur de développement du câble, tout en cherchant à faire correspondre à chaque *nouvelle chaîne* des rémunérations supplémentaires pour l'industrie des programmes. *« Le seul problème de la réglementation des télévisions hertziennes*, explique un responsable de la mission, *c'est de trouver en face de soi des partenaires responsables et en nombre limité. Pour un grand nombre de villes, il peut s'agir des sociétés d'exploitation du câble. Pour les autres, et surtout pour les zones rurales, il faut susciter des interlocuteurs de même nature en mariant intérêts privés, collectivités publiques et FR 3, par exemple. »*

Les responsables de la mission travaillent avec le cabinet du premier *ministre*, le ministère des PTT et le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication pour tenter de définir rapidement une nouvelle réglementation, en cas de feu *vert présidentiel*. Mais que se passera-t-il si, le 17 janvier, après la confirmation d'une ouverture par M. Mitterrand, les émetteurs déjà introduits sur le territoire se mettent *à fonctionner sans attendre la réglementation* ? Que fera-t-on si des municipalités d'opposition ou du Parti communiste lancent immédiatement leurs stations dans une dynamique *plus politique* qu'industrielle ? Comment empêcher n'importe quel candidat à la télévision privée *d'occuper une fréquence avec une* simple mire ? A ces questions, toutes les solutions de compromis, de l'aveu même de leurs auteurs, n'ont pas de réponse.

Politique, la décision *de libérer la* télévision hertzienne risque de se trouver face à une réponse tout aussi politique. Même si cette explosion brutale n'est qu'un feu de paille pré*électoral, les perspectives à long* terme ne sont pas plus roses. Une station hertzienne, alimentée par des ressources publicitaires locales, a peu de chances de survie en dehors *de la région parisienne. Inéluctable*ment, l'équilibre financier de la télévison privée passe par la concentration et la constitution de réseaux — comme en Italie ou aux Etats-Unis. Reste à savoir qui, à terme, *sera* bénéficiaire de cette concentration et ce qui restera alors du *pluralisme* et de la qualité des programmes.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Une solution européenne

Si les *responsables politiques* français se sont enfermés dans le débat sur les télévisions locales *privées, c'est peut-être parce* qu'ils ont les yeux fixés sur les expériences italiennes et américaines en oubliant de regarder vers l'Allemagne fédérale ou la *Grande-Bretagne. Voilà pourtant* deux pays plus proches de nous par leur situation audiovisuelle.

*On y trouve un plan de câ*blage et un projet de satellite de télévision directe, lents à se mettre en place, et des producteurs d'images impatients, qu'il *s'agisse de Thorn Emi ou de* Bertelsmann. Pas question pour autant de remettre en cause l'organisation du système audiovisuel existant, un monopole public *pour l'Allemagne, un « duopole »* public-privé pour la Grande-Bretagne. Plutôt que le droit d'émettre, les deux pays proposent celui de recevoir les chaînes *européennes de télévision trans*mises dès aujourd'hui par satellites de télécommunication. Quelques antennes paraboliques sur les toits, et voilà un nouveau *marché immédiatement ouvert* aux groupes de communication, en attendant le câble.

En France, environ 39 % *des* foyers sont raccordés à une antenne collective et donc susceptibles de se partager les 15 000 F d'une parabole. La *seule chaîne française transmise* par un satellite européen est TV 5, mais il existe des canaux disponibles sur ECS, Intelsat ou Telecom 1. La libéralisation de la *réception, aujourd'hui réglementée* par les PTT, aurait plus d'un avantage. Son impact sur l'opinion serait important grâce à la possibilité de recevoir immédia*tement une dizaine de chaînes* européennes, des émetteurs hertziens pouvant relayer les émissions dans les zones rurales. Les producteurs d'images se ver*raient offrir, pour investissement* proportionnellement comparable, un marché national ou européen beaucoup plus viable que le marché local. Le coût de l'installation pour l'utilisateur est suffisamment élevé pour qu'à l'avenir le *câble et le satellite de télévision* directe restent concurrentiels. Enfin, les risques de débordements politiques ou de brouillages techniques seraient nuls. *Alors, pourquoi* ne pas libérer les satellites ?

J.-F. L.

IL Y A VINGT-CINQ ANS MOURAIT ALBERT CAMUS...

Sacré par les professeurs

Camus est décidément un mort encombrant. Vingt-cinq ans après sa *disparition*, il continue *d'occuper* le paysage littéraire, embarrassant les embaumeurs *officiels, les poseurs d'étiquettes.*

Pour une bonne partie de l'in*telligentsia, la cause* semblait pourtant entendue : un humanisme désuet, une prose acadé*mique* et plutôt creuse, un théâtre pesamment démonstratif, sentant ses années *50... L'auteur de Caligula* et de *la Peste* devait prendre modestement sa *place dans le purgatoire* où les écrivains attendent le verdict de la postérité.

Or le public n'a jamais partagé ce jugement sévère. Imperturbablement, Camus poursuit, depuis *sa mort*, une *carrière sans faille* en tête des hit parade. *L'Etranger* et *la Peste* sont toujours les deux titres les plus vendus, en France et à l'étranger, de tous les livres publiés par Gallimard. D'où cette question qui revient, lancinante, à chaque anniversaire de sa mort : *quel est le secret* d'un tel succès ? A quoi tient cet écart entre le sentiment des sa*vants et l'inlassable fidélité* des lecteurs ?

La réponse à cette question *est sans doute à chercher* à l'école. Les romans de Camus sont parmi les textes les plus *étudiés dans les lycées.* Les travaux universitaires consacrés à leur auteur sont innombrables. Camus s'est naturellement glissé, dans l'enseignement français, aux côtés des grands classiques : Balzac, Stendhal, Zola... Il a été sacré par les professeurs.

Pour plusieurs générations *d'enseignants* qui ont dévoré *le Mythe de Sisyphe* en faculté, il a incarné la rencontre miraculeuse entre la tradition et la modernité. Le célèbre *« Aujourd'hui, maman est morte »*, la première phrase de *l'Etranger*, représentait le lien symbolique entre la limpidité de *la prose classique* — celle de Mme de La Fayette, Benjamin Constant et Stendhal — et l'uni*vers glacé et ésotérique du nou*veau roman. Gaetan Picon pensait que *« le vrai mérite de Camus est d'avoir élevé à la perfection de la forme classique une sensibilité très précisément moderne ».*

Par sa personnalité polymorphe, Camus, philosophe et écri*vain, journaliste et homme de* théâtre, prenait directement place aux côtés des grandes fi*gures* d'intellectuels de la tradition française : Anatole France, Valéry, *Péguy, Gide... à la fois* créateurs et maîtres à penser, artistes et moralistes.

Sa mort brutale, spectaculaire, dans un accident d'automobile, le faisait entrer en pleine gloire dans le Panthéon des auteurs susceptibles d'être étudiés en classe. Avec sa silhouette de héros de cinéma, *son image au*réolée du prestige de la scène et de la presse, il est passé d'un *seul coup des feux de l'actualité* à l'immortalité académique.

Camus exprimait, d'une façon rassurante et *immédiatement* recevable, les incertitudes d'une époque déchirée, une morale *douloureuse adaptée à la société* qui s'édifiait sur les ruines de la guerre. Il disait, sur un ton simple *et chaleureux, accessible* à tous, la fragilité de l'homme, le nécessaire combat pour la liberté et la *paix, le refus du terrorisme* et du totalitarisme, le besoin de la vérité, la douceur de la terre et la caresse du soleil, la nécessité de préserver le bonheur individuel dans la fureur de l'histoire... tous ces thèmes *qui* tarauderont les décennies à venir, qui s'enfleront au fur et à mesure que sombreront les triomphalismes doctrinaires, et façonneront l'idéologie dominante des sociétés démocratiques modernes.

Avec ses doutes, ses hésitations, son œuvre inachevée, ses *souffrances mais son refus du nihilisme*, Camus devenait le symbole d'une époque désillusion*née, morcelée*, mais cherchant à préserver l'espoir dans les décombres.

Il a voulu proposer aux hommes de notre temps ce dont ils avaient le plus besoin : *« un art de vivre en période de catastrophe ».*

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ Le mois prochain sera publié dans le nº 5 des *Cahiers Albert-Camus* le compte rendu du colloque de Cerisey organisé, en 1982, sur le thème « Albert Camus, œuvre ouverte, œuvre fermée ? »

Carnet

Mariages

— Les parents, la famille ont la joie de vous annoncer le mariage, ce samedi 5 janvier 1985, de

Jacqueline LONDON,
professeur de l'Université
Paris-VII,

avec

Marc GIRARD,
professeur de l'Université
Paris-VII,
directeur scientifique
à l'Institut Pasteur.

6, rue César-Franck,
Paris-8e.

Décès

— Mme Albert Brissot,
M. et Mme Robert Brissot,
M. et Mme J.-F. Lecasble,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri, Albert BRISSOT,

ingénieur général de l'Aéronautique,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 14-18 avec palmes,

Leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père, survenu le 19 décembre 1984 en Arles.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Nîmes, où il est inhumé dans le caveau de famille.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Bernard MOREL,

survenu à Paris le 2 janvier 1985, dans sa quatre-vingtième année.

De la part de
Mme Bernard Morel,
son épouse,
M. et Mme Robert Merceron-Vicat,
M. et Mme Bernard Delpy,
M. et Mme Denis Morel,
M. et Mme Patrice Morel,
ses enfants,
De ses douze petits-enfants,
Et de son arrière-petit-fils.

La cérémonie religieuse aura lieu le *lundi 7 janvier 1985, à 10 h 30* en l'église Notre-Dame-du-Travail de Plaisance, 59, rue Vercingétorix, 75014 Paris.

Elle sera suivie de l'inhumation à Vernon (Eure) dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
20, rue du Commandant-René-Mouchotte,
75014 Paris.

— L'Amicale des juifs anciens résistants (AJAR) a la tristesse de faire part du décès de son secrétaire général,

Samuel WEISSBERG
dit GILBERT,
commandant Gilbert
dans la Résistance,

Les obsèques auront lieu le lundi 7 janvier 1985, à 14 heures, cimetière de Bagneux (entrée principale).

Anniversaires

— Le 5 janvier 1985,
Vingt-cinquième anniversaire de la mort de

M. André DELIGNE.

Une affectueuse pensée est demandée à tous ceux qui gardent son souvenir.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

UN HABIT D'HOMME : Essaïon (278-46-42) ; sam., 20 h 30.

MYSTÈRE BOUFFE : Déchargeurs (236-00-02) ; sam., 19 h.

JOURNAL D'UN CHIEN : Atalante (606-11-90) ; sam., 20 h 30 ; dim., 17 h, 20 30.

LES HIVERNANTS : Espace Marais (271-10-19) ; sam., 18 h 30.

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ : Gennevilliers, Théâtre (793-26-30) ; sam., dim., 20 h 30.

CLAIR D'USINE : TEP (364-80-80) ; sam., 20 h 30 ; dim., 15 h., 20 h 30.

CET ANIMAL ÉTRANGE : Boulogne, TBB (603-60-44) ; sam., 20 h 30 ; dim., 15 h 30, 20 h 30.

LE MOINE NOIR : Dejazet (887-97-34) ; sam., 21 h ; dim., 16 h, 21 h.

DEUX SOUS POUR TES PENSÉES : Vinaigriers (245-45-54) ; dim., 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) ; dim., 14 h 30 : Bérénice ; sam., 20 h 30 (dern.) Les Corbeaux ; dim., 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32) ; sam., 18 h 30 : Adiedi.

TEP (364-80-80), Théâtre : sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : Clair d'usine ; Cinéma : dim., 20 h : Sciuscia, de V. de Sica (v.o.)/Laisse béton, de S. Le Peron, (couleur).

BEAUBOURG (277-12-33), Concerts/Animations : Forum des percussions, sam., 17 h : Macamba, Alsace percussion, dir. J. Batigne ; 21 h : Duos en chaîne ; *dim.*, 17 h : D. Friedman, W. Pirchner ; D. Humair ; J. Kühn ; J. F. Jenny-Clark et M. Portal. Cinéma/Vidéo : Cinéma chinois, dim., 14 h 30, Dix Mille Foyers de lumière, de S. Fu ; sam., 17 h 30 : Par les rues et par les chemins, de P. Jienong ; dim., 17 h 30 : Amour lointain, de C. Liding ; sam., 20 h 30 : Levez-vous mes sœurs, de C. Xihe ; dim., 20 h 30 : *le* Martyr du jardin des poiriers, de Z. Kisodin ; sam., dim., 15 h : Kandinsky, de J. C. Sée/H. G. Zeiss/G. Zaidler.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) ; dim., 14 h 30 : la Chauve-Souris ; sam., 20 h 30 : la Fille de Madame Angot.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), sam. 21 h, dim. 16 h : Le Moine noir.

AKRAKAS CENTER (258-97-62), sam. 24 h : Opus Anomique.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h : Donogoo.

ATALANTE (606-11-90), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Journal d'un chien.

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : *Pas* deux mots à vous dire.

BOURVIL (373-47-84), sam. 20 h : Elles nous parlaient d'amour (dern.).

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), sam. 18 h et 21 h : Théâtre de Bouvard.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Retour de la villégiature (dern.).

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam., 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 19 h : Mystère bouffe, sam. 21 h : *Et si je mettais un peu de musique.*

DIX HEURES (606-07-48), sam. 22 h : Scènes de ménage.

EDEN-THEATRE (356-64-37), sam. 21 h, dim. 15 h et 17 h : Architruc.

ESPACE ACTEUR (262-35-00), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Cahier de brouillon sur une pelouse entretenue (dern.).

ESPACE GAITE (327-95-94), sam. 20 h 30 : Morpioni's Palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 : Coelina ou l'enfant du mystère.

ESPACE MARAIS (271-10-19), sam. 18 h 30 : les Hivernants ; sam., dim. 20 h : le Misanthrope ; sam., dim. 22 h 30 : Madras.

ESSAION (278-46-42), I. sam. 18 h 30 : Hiroshima mon amour 86 ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. sam. 18 h 30 : la Tour d'amour.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; *21 h 30 : Offenbach, tu connais ?*

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 20 h 30, dim. *15 h* : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 20 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile (dern.) ; 21 h 45 : le Prophète. — II. 18 h 00 : la Gazelle après minuit ; 20 h : Pour Thomas ; 22 h. : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h : Parlons français, n° 2 ; 20 h : M. Lourie ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

MADELEINE (265-07-09), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : Un otage.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. — Salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00), sam. 18 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Méli-Mélomane II. — Petite salle sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Louki que quoi dont où.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

MONTPARNASSE (320-89-90), Grande salle sam. 18 h et 21 h 15, dim. 16 h : Duo pour une soliste.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : l'Ile de Tulipatan (dern.).

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), sam. 21 h : Kidnapping.

PORTE DE GENTILLY (580-320-20), sam. 20 h 30 : l'Exilé Matelune (dern.).

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39) sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (278-91-15), sam. 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Ecume des jours. II. sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), *sam. 21 h, dim. 17 h : les* Bâtisseurs d'empire.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) sam. 20 h 30 : Androcles et le lion.

THÉATRE 13 (588-16-30), *sam.* 20 h 30, dim. 15 h : l'Archipel Papou.

THÉATRE 14 (545-49-77), sam. 20 h *45* : le Malentendu.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Voisins.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), sam. 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : Chacun pour moi.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), dim. 20 h 30 : Deux sous pour tes pensées.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

CINQ DIAMANTS (rés. : 570-84-29), sam. 21 h : Ph. Val.

GYMNASE (246-79-79), sam. 21 h, dim., 18 h : Thierry Le Luron.

MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), sam., dim. 20 h 30 : B. Haller.

OLYMPIA (742-25-49), sam. 20 h 30, dim. 17 h : M. Leeb (dern.).

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), sam. 17 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : *Ch. Goya.*

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), *sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 14 h et* 17 h 30 : le Cirque de Moscou.

TH. DE PARIS (280-09-30), sam. 21 h, dim. 17 h : Zone.

TROU NOIR (570-84-29), sam., dim., 21 h 30 : A. Aurenche.

ZENITH (245-44-44), sam., 20 h 30, dim. 14 h 15 : J. Hallyday.

Opéra

CIRQUE D'HIVER (338-24-19), sam. 20 h 30 : l'Arlésienne.

SALLE GAVEAU (563-20-30), sam. 15 h et 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : l'Arlésienne.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h 30 : la Périchole.

PÉNICHE OPÉRA (245-18-20), sam. 21 h, dim. 17 h : « Barca di Venetia per Padova ».

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Les concerts

SAMEDI 5

Eglise Saint-Gervais, 16 h 30 : J. Ver Hasselt (Noëls du XVIIe au XIXe).

Eglise Saint-Merri, 21 h : J.-L. Villagomez, J.-M. Marques, A. Aissi (Ponce, Kreutzer, Helguera...)

DIMANCHE 6

Eglise Saint-Merri, 16 h : B. Coeset, D. Aubert (Boccherini, Offenbach, Servais).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h : A. Bodois (Bach).

Notre-Dame-de-Paris, 11 h : Chœurs de Bulgarie (Kukusel, Rimski-Korsakov, Christov...)

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : M. Beroff, Nouveau Trio Pasquier (Schubert, Brahms).

Eglise des Billettes, 10 h : M. Leclerc (Bruhns, Scarlatti, Bach...)

Salle Cortot, 17 h : F. Aladjem, H. Issakova (Brahms, Ysaye, Fauré...)

Mairie du 14e (Salle des Fêtes, entrée rue Durouchoux) : 15 h : « la Sirène de Paris » présente des œuvres de : Offenbach, Ravel, G. Bizet.

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), sam. 20 h 30 : Tilt ; 22 h 30 : Terra do Brasil.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim. 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), sam. 24 h : Mattew et Tao ; 22 h : dim. : Y. Chelala ; sam. : H. Gulbay ; 0 h 30 : sam. : J. Bonard ; dim. : M. Chevalier.

MONTANA (548-93-08), sam. 22 h : R. Urtreger.

PETIT OPPORTUN (236-01-36) ; sam., dim. 23 h : A. Condouant, H. Selin, J. Samson, R. Portier.

PHIL'ONE (776-44-26) ; sam., dim. 22 h : Soirées Fresh.

SLOW CLUB (233-84-30), sam. 21 h 30 : G. Leroux Washboard Group (dern.).

SUNSET (261-46-60), sam. 22 h 30 : Celea/Couturier.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 5 - Dimanche 6 janvier

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 5 JANVIER

15 h : la Peau douce, de F. Truffaut ; Cinéma chinois. Florilège : 17 h, Aube sur la cité, de C. Chusheng ; 19 h : les Vers à soie du printemps, de C. Bugao ; 21 h : Hommage à Clint Eastwood : les Proies, de Don Siegel.

DIMANCHE 6 JANVIER

15 h : le Bel Age, de P. Kast ; Cinéma chinois. Florilège : 17 h, la Divine, de W. Yonggang ; 19 h, la Route, de Sun Yu ; 21 h : Hommage à Clint Eastwood : l'Évadé d'Alcatraz, de Don Siegel.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 5 JANVIER

70 ans d'Universal. 15 h : A l'est de Sumatra, de B. Boetticher ; 17 h : le Crime de la semaine, de J. Arnold ; Aspects du cinéma japonais. 19 h : Jeunesse ; la Tombe du soleil, de N. Oshima ; 21 h : La femme que j'ai abandonnée, de K. Urayama.

DIMANCHE 6 JANVIER

70 ans d'Universal. 15 ; le Météore de la nuit, de J. Arnold ; 17 h : All I desire, de D. Sirk ; Aspects du cinéma japonais. 19 : Jeunesse ; *Un merveilleux dimanche*, de A. Kurosawa ; 21 h : Quand nous nous reverrons, de T. Imai.

Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; *Ciné-Beaubourg*, 3e (271-52-36) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), République-Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Ambassade, 8e *(359-19-08)* ; *14 Juillet*-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, *14e (335-30-40)*.

L'ARBALETE (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; *Paris-Ciné, 10e* (770-21-71) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 9e *(241-77-99)*.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : *Quintette, 5e* (633-79-38).

BAYAN KO (Phil., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Olympic-Entrepot, 14e (544-43-14).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : George-V, 8e (561-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

GREMLINS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Champs-Élysées, 8e (561-94-95) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (*Ang.*, v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e *(720-76-23)* ; *Parnassiens, 14e* (335-21-21). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (*All.*, v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; *Paramount Montparnasse*, 14e (335-30-40).

J'AI RENCONTRÉ *LE PÈRE NOËL* (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; *v.f. : UGC Opéra*, 2e (274-93-50) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE MATELOT 512 (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : *14-Juillet Parnasse*, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : *14-Juillet Racine*, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, *9e (574-95-40)*.

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont *Halles*, 1er *(297-49-70)* ; *UGC* Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC *Gare de Lyon, 12e (343-01-59)* ; *Athéna*, 12e (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PARTENAIRES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e *(633-79-38)* ; *George-V*, 8e (563-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; *14-Juillet Beaugrenelle, 15e* (575-79-79).

LA POULE NOIRE (*Sov., v.f.*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George V, 8e *(562-41-46)* ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e *(562-20-40)* ; *Montparnos, 14e* (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Forum, 1er *(233-42-26)* ; Rex, 2e *(236-83-93)* ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e *(707-12-28)* ; *Paramount Montparnasse*, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, *14e (540-45-91)* ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00).

LA 7e *CIBLE* (Fr.) : *Gaumont Halles*, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, Pathé, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26), George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, *13e* (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; *Ciné Beaubourg*, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e *(343-04-67)* ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 18e (288-62-34) ; Images, *18e* (522-47-94).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Forum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; *Gaumont Convention, 15e* (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

COTTON CLUB, film américain de Francis Ford Coppola. V.o. : *Gaumont-Halles*, 1er *(297-49-70)* ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-*60-33)* ; *Richelieu, 2e* (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BOLERO, film américain de John Derek. V.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e *(343-01-59)* ; *UGC Gobelins*, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

BRIGADE DES MŒURS (**), film français de Max Pecas. Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e *(770-33-88)* ; *Maxeville, 9e* (770-72-86) ; la Bastille, 11e (307-*54-40)* ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

AIMEZ-VOUS BRAHMS (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) (H. sp.).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD *(Fr.)* : Templiers, 3e *(272-94-56)* ; *Reflet* Médicis, 5e (633-25-97).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76), v.f. Capri, 2e (508-11-69).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CARROSSE D'OR (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34).

LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov.), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; *Boîte à films*, 17e (622-44-21).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) (**) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DUEL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Grand Pavois, 15e (556-46-85).

LA FIEVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) Balzac, 8e (561-10-60).

GEORGIA (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

GRAINE DE VIOLENCE (A. v.o.), *Champo, 5e (354-51-60)*.

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Saint-*Germain, 6e (222-87-23)* ; *Elysées-*Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (544-43-14).

INDIA SONG *(Fr.)* : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (H. sp.) (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (*A. v.o.*), U.G.C. Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (575-94-94) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA JOYEUSE PARADE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

MEDEE (It., v.o.), Le Latina, 4e (278-47-86).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (A.), Studio de la Harpe, *5e (634-25-52)*.

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : *Denfert, 14e (321-41-01)*.

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*). Rialto 19e (607-87-61).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-*94-94)* ; *UCG Odéon, 6e* (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e *(336-23-44)* ; *Mistral, 14e* (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROCCO ET SES FRÈRES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

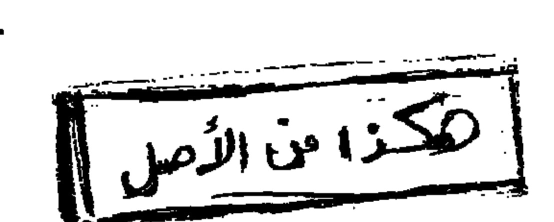
SHINING (A. v.o.), (**) Templiers, 3e (272-94-56), Denfert, 14e (321-41-01).

SONATE D'AUTOMNE (Suè., v.o.), Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

TCHAO PANTIN *(Fr.)* : *Grand Pavois*, 15e (H.sp.) (554-46-85).

THÉORÈME (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).



France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 5 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Au théâtre ce soir : le Diable en personne.
De P. King et K. Cary, réal. P. Jamain, avec H. Courseaux, M. Dudicourt, H. Duc...
Le diable – prince des ténèbres – se manifeste la nuit à Londres par l'agression d'une délicieuse jeune fille... Qui est le diable ? Un combat de titans s'engage entre le personnel d'une société. Humour noir « british ».

22 h 10 Droit de réponse : Nous sommes tous des immigrés.
Emission de Michel Polac.
Avec P. Bouchet, président du Fonds d'action sociale pour les immigrés (FAS), la chanteuse Linda de Suza, M. Boujenah, comédien et écrivain, Pierre Perret, R. Arab, journaliste à FR 3, etc.

0 h Journal.
0 h 20 Ouvert la nuit.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
Spécial Julio Iglesias. Avec Christine Ockrent et Catherine Nay. L'émission sera illustrée d'extraits empruntés à « Numéro Un », des Carpentier.

22 h 5 Journal.
22 h 30 Les enfants du rock : Europe à gogo.
A l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse, les dix pays de la Communauté européenne ont organisé le premier marathon du rock de 22 h 30 à 4 h 30. Au sommaire : les groupes Les Calamités, U 2, Nena, Scorpions, Alphaville.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La 1000e de « Prélude à la nuit ».
En Eurovision de Monte-Carlo, une soirée présidée par Yehudi Menuhin, avec l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo. Une douzaine de pays européens ont accepté de s'associer à ce gala au profit du Fonds international d'entraide aux musiciens (et à 22 h 15).

21 h 50 Journal.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35, Inspecteur Gadget ; 17 h 55, Magazine ; 18 h 20, Un trait c'est tout : 18 h 30, Ozone Jazz ; 18 h 40, Il était une fois l'opérette marseillaise ; 18 h 50, Feuilleton : Foncouverte : 19 h 5, Un musicien, un instrument ; 19 h 15, Journal ; 19 h 55, Dessin animé.

CANAL PLUS

20 h 30, Ma cousine Rachel : 21 h 20, Patrick Sébastien ; 22 h 10, Le radeau d'Olivier : 23 h, *Pixote, la loi du plus faible*, film de H. Babenco : 1 h, la Lune dans le caniveau, film de J.-J. Beineix ; 3 h 10, Aphrodite, film de R. Fuest ; 5 h 15, la *Guerre du feu*, film de J.-J. Annaud.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Veillée irlandaise », de Robert Maguire, et un entretien avec l'auteur.
22 h 10 Démarches, avec Sylvie Raulet.
22 h 30 Musique : flamenco d'Andalousie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Symphonie nº 100 en sol majeur*, de Haydn : *Concerto pour violon et orchestre nº 3 en sol majeur. Symphonie nº 38 en ré majeur*, de Mozart, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. N. Harnoncourt, sol. M. Martin, violon.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugo Wolf » ; à 23 h 5, le club des archives : raretés de l'Est ; à 1 h, l'arbre à chansons.

Dimanche 6 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h 30 Journal.
9 h Emission islamique.
9 h 15 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe de l'Epiphanie, avec le Centre hospitalier de Pontoise (Val-d'Oise), préd. P. Robert Jorens.
12 h 2 Midi presse.
M. Hervé Bourges, PDG de TF 1 pour le dixième anniversaire de la chaîne, répond aux questions de Ph. Gosset (Télé 7 jours), *Stéphane Denis* (le Quotidien), *P. Gavi* (Libération) *et P.-L. Séguillon.*
12 h 30 Ski à La Mongie : Coupe du monde.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Sports dimanche.
16 h 30 Variétés : La belle vie.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h Série : Le vent d'Australie.
19 h 7 sur 7.
Avec l'acteur Roger Hanin.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Une semaine de vacances.
Film français de B. Tavernier (1980).
Une jeune femme, professeur dans un CES de Lyon, tente de faire le point sur sa vie professionnelle et privée. Chronique sociale partant d'un thème d'actualité (le malaise de certains enseignants) pour aboutir à la vérité intérieure d'un personnage féminin. Une façon moderne de filmer le quotidien.
22 h 20 Sports dimanche soir.
23 h 5 Journal.
23 h 25 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 35 Journal et météo.
9 h 40 Les cheveux du tiercé.
10 h 5 Récré A 2.
10 h 40 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 15 Dimanche Martin (suite).
17 h Série : les Brigades du Tigre. (Rediff.)
18 h Stade 2 (et à 20 h 20).
19 h Série : l'Age vermeil.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : Le grand raid.
Nos apprentis grands reporters en compétition de Nairobi à Mogadiscio (Somalie). L'aventure « en direct ».
21 h 35 Sous les pavés, la banlieue.
Banlieue 89, réal G. Langevine.
Premier volet d'un reportage sur les banlieues, leur architecture, la manière dont vivent les banlieusards. Cette enquête a été réalisée à partir du projet architectural de Roland et Michel Dupart, concernant la réhabilitation des zones les plus défavorisées des grandes agglomérations.
22 h 25 Magazine : Désirs des arts.
De P. Daix, réal. P.-A. Boutang et P. Collin. Fausse querelle et bonne peinture.
Autour du peintre Jean Hélion, dont le Musée d'art moderne de la Ville de Paris fête les quatre-vingts ans par une rétrospective. Trois peintres, Michel Couchat, Bernard Piffaretti et Louis Cane, et l'historien de l'art Karl Flinker mènent le débat.
23 h Journal.
23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Mosaïque.
12 h La vie en tête.
13 h Magazine 85.
15 h 5 Musique pour un dimanche.
15 h 15 Théâtre : le Soulier de satin.
De Paul Claudel, mise en scène J.-L. Barrault, réal. A. Tarta, avec J.-L. Barrault, J. Martin, M. Herbault...
La rencontre de deux êtres qui n'ont pas le droit de s'aimer. Retenus par une épidémie de peste qui sévissait à Mogador (Espagne), Prouhèze et Rodrigue possèdent chacun la clé du chemin qui devrait les mener à Dieu. Mais Prouhèze est mariée (devant Dieu) au juge Don Pélage... Apogée du lyrisme mystique claudélien, l'une des plus grandes pièces dramatiques de ce siècle.
18 h Hugues Panassié ou la passion du jazz.
Emission de Jean Arnautou et André Limoges.
Une interview du musicien, des extraits de films avec Duke Ellington, Armstrong, Cootie Williams et Willie Smith.
19 h Emissions pour les jeunes.
19 h 30 RFO Hebdo.
20 h Fraggle rock.
20 h 35 Série documentaire : architecture et géographie sacrée.
Emission de Paul Barbra-Negra.
Versailles, le palais-temple du Roi-Soleil : ce document a obtenu le prix du scénario au Festival international du film d'art en 1976. Rediffusion.

21 h 25 Aspects du court métrage.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle curiosités) : Cyrano et d'Artagnan.
Film franco-italo-espagnol d'A. Gance (1962), avec J. Ferrer, J.-P. Cassel, S. Koscina, D. Lavi, H. Crémieux, M. Simon, G. Dorziat, P. Noiret, R. Rivelles.
Deux cadets de Gascogne se rencontrent en venant chercher fortune à Paris. Devenus amis, ils sont mêlés aux intrigues de la cour de Louis XIII et à des aventures galantes. Abel Gance s'est inspiré des romans d'Alexandre Dumas et de la pièce d'Edmond Rostand pour réunir Cyrano de Bergerac et d'Artagnan dans un film de cape et d'épée fougueux, lyrique, érotique parfois, où tout le monde parle en vers.
0 h 50 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Spécial *tous en scène* ; 7 h 40, Saigon 84 : l'année de la souris ; 8 h 40, Cabou Cadin (Sherlock Holmes) ; Paul et les dizygotes ; Mister T ; les Quatre Filles du docteur March ; Benji) : 10 h 40, *Gym à gym* ; 11 h, *Butch Cassidy et le Kid*, film de G. Roy Hill : 12 h 45, Cabou Cadin (Dessin animé ; Gil et Jo ; Max Romana) ; 14 h 15, l'Australienne ; 15 h 5, Soap ; 15 h, 30 Batman ; 16 h, Robin des Bois ; 16 h 50, Les ateliers du rêve ; 17 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Club de la presse ; 20 h 30, la Truite, film de J. Losey ; 22 h 15, le Roi et l'Oiseau, film d'animation de P. Grimault ; 23 h 40, la Revanche, film de P. Larry ; 1 h 10, Cette sacrée vérité, film de L. McCarey.

FRANCE-CULTURE

7 h 3, *Chasseurs de son* : journée internationale (et à 11 heures) : 7 h 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h 25, La fenêtre ouverte ; 7 h 30, Littérature pour tous : le cahier de Véronique ; 7 h 45, Dits et récits : le Voyage de saint Brandan ; 8 h, Foi et tradition ; 8 h 25, Protestantisme ; 9 h 5, Ecoute Israël ; 9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France ; 10 h, Messe à Saint-Léonard de Fougères ; 12 h, Des papous dans la tête ; 13 h 40, L'exposition du dimanche : Marie Bashkirtseff et ses amis, au Musée des beaux-arts, Jules Chéret à Nice ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, Radiographie de l'homme noir, de Pierre Bodin, musique de J.-Y. Bosseur. Avec J.-P. Joris, R. Favey, J. Berger... ; 16 h 35, La tasse de thé : *rencontre avec Christine de Rivoyre ; histoire-actualités* (une nouvelle passion française : chiens et chats)... ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes : avec Jim Jarmusch ; 20 h, Musique : *collection* de timbres.
20 h 30 Atelier de création radiophonique : l'histoire des tailleurs de pierre d'Ile-Grande (Bretagne).
22 h 30 Musique : perspectives du vingtième siècle (œuvres de Hartmann, Hindemith, Schapira).

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : la première de la « création » de Haydn ; 7 h 3, *Concert-promenade : musique viennoise* et musique légère ; 9 h 5, Cantate : de Bach ; 10 h, Gustav Mahler : à Vienne ; 12 h 5, Magazine international ; *14 h 4, Programme musical en disques compacts : œuvres de* Haendel, Schumann, Beethoven, Debussy, Mozart... ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? Le clan familial dans l'Opéra ; *19 h 5, Jazz vivant : le Septette et le Grand Orchestre* d'Eddie Louiss : 20 h 4, Avant-concert.
20 h 30 Concert d'archives : *Symphonie en ut, scènes de ballet, Ode, Symphonie en trois mouvements de*, Stravinsky par l'Orchestre de la radio de Berlin, direction I. Stravinsky. Complément de programme : œuvres de Stravinsky.
22 h 30 Les soirées de France-Musique, feuilleton « Hugo Wolf » ; à 23 h 05, Ex libris ; à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

LES SOIRÉES DU LUNDI 7 JANVIER

TF 1 — 20 h 35, Cinéma : *Préparez vos mouchoirs*, de Bertrand Blier ; 22 h 25, « Etoiles et toiles », magazine du *cinéma* ; 23 h 45, « C'est à lire ».

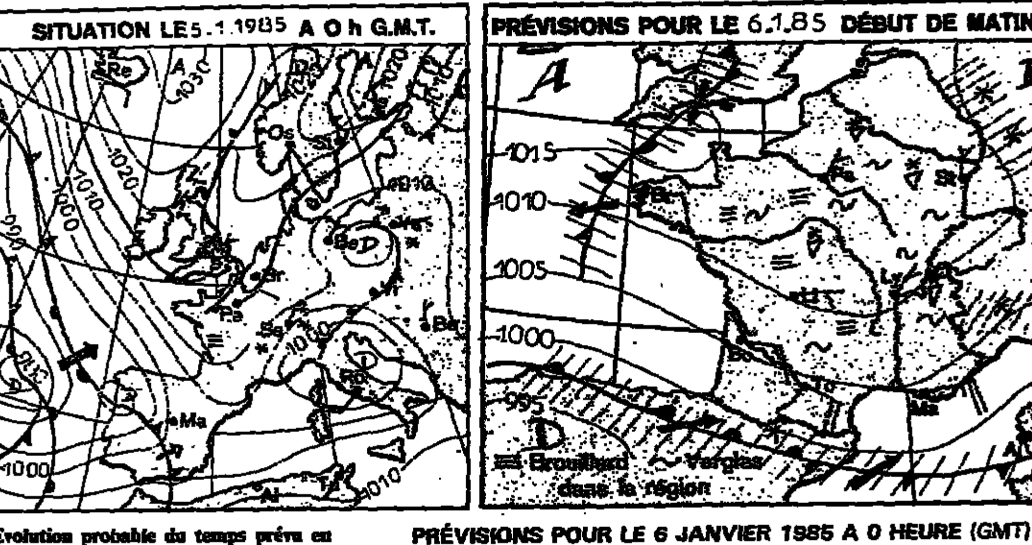
Les programmes d'Antenne 2 sont indiqués sous réserve en raison du préavis de grève *(lire article page 16)*. Ils pourraient être remplacés par un programme minimum.

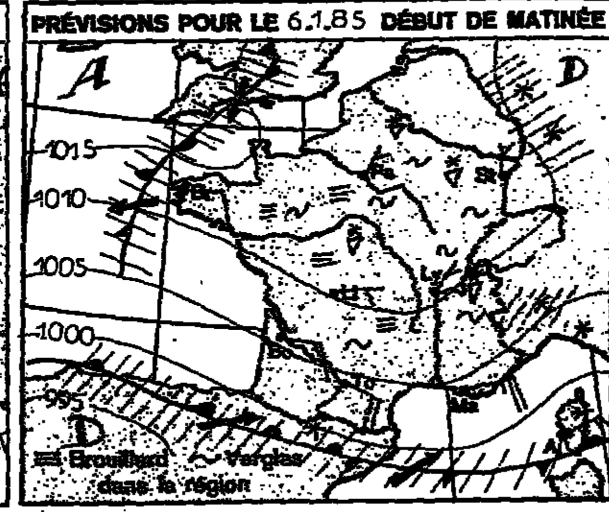
A 2 — 20 h 35, « L'heure de vérité » : Jacques Chirac ; 21 h 50, « Le petit théâtre », *Humulus le muet*, d'Anouilh ; 22 h 10, « Document » : l'Atelier, d'André Téchiné ; 23 h 15, « Bonsoir les clips ».

FR 3 — 20 h 35, « Cycle le grand frisson » : *la Cité de l'indicible peur*, film de J.-P. Mocky ; 22 h 30, « Thalassa », magazine de la mer ; 23 h 15, « Folies ordinaires » : Charles Bukowski ; 23 h 20, « Prélude à la nuit ».

CANAL PLUS — 20 h 30, Cinéma : *la Femme tatouée*, d'Y. Takabayashi ; 22 h 30, Les KO de Canal Plus ; 23 h 20, Footballe américain ; 1 h 25, Cinéma : *Pixote, la loi du plus faible*, de H. Babenco.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps prévu en France entre le samedi 5 janvier à 0 heure et le dimanche 6 janvier à 24 heures.

Le vent de nord-est à est dirige de l'air de plus en plus froid sur la France. Un système dépressionnaire qui se développe en Méditerranée va diriger une aggravation neigeuse sur les régions méditerranéennes.

Dimanche, il fera très froid au lever du jour : 0 à – 2 degrés près des côtes, – 8 à – 10 degrés dans l'intérieur, mais – 20 à – 25 degrés sur les régions enneigées du Nord, de l'Est et du Centre. Au meilleur moment de la journée, le gel persistera.

Des nuages accompagnés de chute de neige situés de la Provence à la Corse s'étendront progressivement vers le Languedoc. Les vents de secteur est seront assez forts à forts.

Ailleurs souvent des bancs de brouillard givrant le matin, puis soleil et nuages avec, par moments, quelques chutes de neige. Ces chutes de neige *épargneront le sud-ouest de la France* et seront un peu plus marquées sur les régions de la Bretagne à la Normandie.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 5 janvier, à 7 heures, de 1015,2 millibars, soit 761,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 2 janvier au 3 janvier) : Ajaccio, 7 et 5 degrés ; Biarritz, 3 et – 1 ; Bordeaux, 3 et – 4 ; Bourges, 1 et – 9 ; Brest, 6 et – 1 ; Caen, 6 et – 3 ; Cherbourg, 5 et – 3 ; Clermont-Ferrand, 1 et – 10 ; Dijon, 0 et – 15 ; Grenoble-St-M.-H., 0 et – 11 ; Grenoble-St-Geoirs, – 3 et – 13 ; Lille, – 3 et – 12 ; Lyon, – 2 et – 14 ; Marseille-Marignane, 5 et – 4 ; Nancy, – 2 et – 16 ; Nantes, 6 et – 3 ; Nice-Côte d'Azur, 8 et 0 ; Paris-Montsouris, 2 et – 8 ; Paris-Orly, 3 et – 9 ; Pau, 4 et – 3 ; Perpignan, 7 et – 1 ; Rennes, 5 et – 3 ; Strasbourg, – 4 et – 17 ; Tours, 3 et – 7 ; Toulouse, – 2 et – 9 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 3 ; Amsterdam, – 4 et – 14 ; Athènes, 12 et 5 ; Berlin, – 5 et – 10 ; Bonn, – 7 et – 13 ; Bruxelles, – 9 et – 13 ; Le Caire, 18 et 10 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, – 6 et – 10 ; Dakar, 20 et 17 ; Djerba, 15 et 7 ; Genève, – 2 et – 12 ; Istanbul, 6 et 4 ; Jérusalem, 15 et 4 ; Lisbonne, 14 (mini) ; Londres, 4 et – 2 ; Luxembourg, – 8 et – 15 ; Madrid, 5 et 5 ; Montréal, – 2 et – 8 ; Moscou, – 3 et – 18 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 1 et – 2 ; Palma-de-Majorque, 13 et 3 ; Rio de Janeiro, 29 (maxi) ; Rome, 6 et 0 ; Stockholm, – 12 et – 18 ; Tozeur, 12 et 4 ; Tunis, 13 et 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 6 JANVIER 1985 A 0 HEURE (GMT)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3876

HORIZONTALEMENT

I. Scène de ménage. – II. N'a donc rien de tonique. Porte... voix. – III. Débite donc de la voix ou du geste. Une manière de traiter la gueuse avant d'en faire une cocotte. Conjonction. IV. C'est parfois un test sur lequel certains butent. N'a aucun bagage ou peut se trouver *très chargé*. – V. Ont un grand front. Pour se noircir... à l'œil. Avant Chou, en Chine. – VI. Note. Vieille oie. Brillent de beaucoup d'éclat ou de beaucoup d'usure. – VII. Changement de position. – VIII. En slip. Grand prince de Kiev. Sources de certaines lumières. – IX. Corps *étranger*. Note. Prise ou lâchée. Mis en fuite. – X. Un travail qui demande d'avoir de l'étoffe. Grosse partie d'un bloc. – XI. Ville de Para. Font des *saumons* avec des moules. – XII. Mets donc en pièce. – XIII. A une cervelle d'oiseau ou une forte tête. Occupation des plus reposantes. Acteur. – XIV. Chasseurs d'Amérique. Points à l'envers, pique à l'endroit. Préfixe. – XV. Cause de disgrâce. Moins grande avec des talonnettes.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II											■				
III					■								■		
IV									■			■			
V						■					■		■		
VI			■				■								
VII													■		■
VIII			■					■							
IX	■		■			■			■				■		
X										■					
XI						■									
XII		■		■								■		■	
XIII	■				■						■				
XIV						■							■		
XV								■		■					

VERTICALEMENT

1. Fleurissent en pleine campagne. *Radio libre avant l'heure.* Fleuve. – 2. Mauvais coup de fourchette. Incite au shopping. – 3. Oblige à descendre bien bas. Comme le mot de la fin. – 4. Permet d'observer la *grève* en travaillant. Rare pour un médecin, courant pour un juge. – 5. Morceau de sucre. En fait drôlement baver. Note. – 6. Enfouit donc ou s'enfuit. Direction. Abréviation religieuse. – 7. On y fait des courses de *plats*. Une manière de faire le mur qui peut être une évasion. – 8. Ville d'Allemagne fondée par Charlemagne. Sur les toits ou sous terre. – 9. A donc fait le pigeon. On peut voir ses défauts à travers la loupe. Qui n'entend rien. – 10. Instrument à corde. Est souvent coincé dans les embouteillages. Peut se trouver dans le plus simple appareil. – 11. Ce n'est qu'un jeu. Élément d'un train. Entraîne une certaine discipline. Bien digéré. – 12. D'un trop petit niveau pour avoir le bac. Ne manque pas de « détermination ». Jeu de piste. 13. En mer comme en terre. Mis au clou. – 14. N'est donc pas très « sèche ». Source d'inspiration. – 15. Qui fait donc de mauvaises affaires. Fait sauter les grands et les petits sujets.

Solution du problème nº 3875

Horizontalement

I. Androgyne. – II. Père. Aper. – III. Poussière. – IV. Ange. Ré. – V. Saucier. – VI. Tutu. AT. – VII. Réels. – VIII. Marron. Et. – IX. Éveil. – X. Ne. Déclin. – XI. Tube. Elle.

Verticalement

1. Appartement. – 2. Néon. Aven. – 3. Drugstore. – 4. Réseau *(voir ce mot)*. Ride. – 5. Rôle. – 6. Gai. Caen. Ce. – 7. Ypérite. Ill. – 8. Nérée. Le. Il. – 9. Ere. Rustine.

GUY BROUTY.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 6 JANVIER

– *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Forum » de *RMC, à 12 h 30.*

– *M. Pierre Bérégovoy*, ministre de l'économie, des finances et du budget, est l'invité de l'émission « Le grand jury *RTL-le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. Jean-Pierre Chevènement*, ministre de l'éducation nationale, participe au « Club de la presse », sur Europe 1 et Canal Plus, à 19 h 15.

LUNDI 7 JANVIER

– *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h 20.

PARIS EN VISITES

LUNDI 7 JANVIER

« L'école des Beaux-Arts », 15 h, 13, quai Malaquais, Mme Vermeersch « le Café Procope », 16 h, 13, rue de l'Ancienne-Comédie, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques.)

La Danse macabre », 15 h, musée des Monuments français (*histoire* et archéologie).

« Le Palais de justice », 15 h, métro Cité (Mme Hauller).

« La place Dauphine » 15 h, 2, rue du Pont-Neuf (Paris autrefois).

« Zhongshan, tombe des rois oubliés », 16 h 30, *Grand-Palais* (Paris et son histoire).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 45, Porte Denon (Tourisme culturel).

MARDI 8 JANVIER

« *Manufacture des Gobelins*, 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Senant.

« Le Panthéon », 15 h 45, entrée, M. Guillier.

« Hôtel *Lauzun* », *15 h, 17*, quai d'Anjou, Mme Bouquet-des-Chaux.

« La Monnaie », 15 h, 11, quai Conti, Mme Garnier-Ahlberg (Caisse nationale *des monuments* historiques).

« Le *cœur* de Paris », 15 h, *10, rue* Saint-Martin (Paris autrefois).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (résurrection du passé).



Économie

AU PREMIER TRIMESTRE

La hausse de nombreux loyers sera de 5,67 %

L'indice du coût de la construction du troisième trimestre 1984 s'établit à 820, en hausse de 5,67 % par rapport à celui du troisième trimestre 1983 (776). Il est paru au *Journal officiel* du 4 janvier. Il sert au calcul des révisions annuelles de loyers dont le bail comporte comme référence l'indice du troisième trimestre. Pour les loyers dont l'indice de référence est celui du deuxième trimestre, c'est la totalité de l'évolution annuelle de ce dernier (+ 6,58 %) qui doit être prise en compte. En effet, le gouvernement, qui s'était engagé à ne pas invoquer les *« circonstances économiques graves »* (comme l'article 56 de la loi Quilliot du 22 juin 1982 lui en donne la possibilité), n'a publié aucun *décret à ce sujet*, contrairement aux années précédentes. Quel que soit l'indice de *référence d'un* bail en cours de l'année, c'est donc la totalité de l'évolution de cet indice qui devra servir de base au calcul de la hausse du loyer. La publication des indices trimestriels intervient normalement dans la première quinzaine des mois d'avril, de juillet et d'octobre.

De plus, pour les renouvellements de contrats, comme pour la signature de nouveaux baux, ainsi que pour la répercussion de travaux d'amélioration, des décrets, secteur par secteur, ont été publiés au *Journal officiel* du 29 décembre 1984 (*le Monde* du 1er janvier).

Ces décrets ont, pour une large part, entériné les accords signés au sein de la *Commission nationale des* rapports locatifs (CNRL) par des représentants des propriétaires bailleurs et des locataires. Pour le secteur IV (propriétaires privés) où aucun accord n'est intervenu, la décision a été prise par le gouvernement.

Nous avons résumé en un tableau les dispositions qui s'appliqueront à l'ensemble des secteurs au cours de l'année.

Rappelons cependant que les loyers des logements encore soumis à la loi de 1948 ne sont pas concernés par ces mesures, leur hausse annuelle étant fixée par décret le 1er juillet.

	RÉVISION ANNUELLE	RENOUVELLEMENT DE BAIL	NOUVEAUX LOCATAIRES	TRAVAUX (1)
SECTEUR I *HLM* (2)	1er janvier : + 5,25 % pouvant être modulé par immeuble ou par patrimoine : au plus 7,25 %. 1er juillet : hausse supplémentaire, si loyers sous-évalués, moyennant travaux d'entretien.			Sur 12 mois, 10 % du coût réel des travaux. Limite supérieure : 6 000 F par logement + 1 000 F par pièce principale (3).
SECTEUR II SEM (sociétés d'économie mixte) Caisse des dépôts, etc.	100 % de l'indice.	100 % de l'indice.	100 % de l'indice. Si travaux, pas de limitation pour leur répercussion. Loyers sous-évalués : retour au loyer plafond (4).	Sur 12 mois ; 10 % du coût réel des travaux. Limite supérieure : 6 000 F par logement + 1 000 F par pièce principale (5).
SECTEUR III *Sociétés immobilières d'investissement, compagnies d'assurances, etc.*	100 % de l'indice.	100 % de l'indice. Possibilité de majoration supplémentaire de 0,5 %.	100 % de l'indice. Possibilité de majoration supplémentaire de 5,25 %. Si travaux, pas de limitation pour leur répercussion.	Sur 12 mois, 10 % du coût réel des travaux. Limite supérieure : 220 F par mètre carré de surface habitable (5).
SECTEUR IV Propriétaires privés.	100 % de l'indice.	100 % de l'indice.	100 % de l'indice. Si travaux, pas de limitation pour leur répercussion. Loyers sous-évalués : application du loyer de logements comparables loués depuis 3 ans à un même locataire.	Sur 12 mois, 8 % du coût réel des travaux. Limite supérieure : 4 000 F par logement + 1 000 F par pièce principale (5).

(1) Par *« travaux »*, on entend ceux qui *« tendent à améliorer le confort, la sécurité, l'équipement, la qualité thermique et phonique »*.

(2) Les hausses en cas de renouvellement de bail n'ont pas à être précisées, puisque cette procédure n'existe pas dans les HLM, où le maintien dans les lieux est de droit. En cas d'arrivée de nouveaux locataires, des règles précises, propres aux HLM permettent de calculer le loyer.

(3) Lorsque cette hausse pour travaux, applicable seulement un mois après la fin de ceux-ci dépasse 10 % du montant du loyer, le reliquat de la hausse ne doit être appliqué que le 1er janvier 1986. Comme cette disposition existait déjà pour les loyers de 1984, il est possible que, dans certains cas, les loyers au 1er janvier 1985 subissent le reliquat d'une hausse due à des travaux effectués en 1984.

(4) Les logements construits grâce à des prêts du Crédit foncier de France ou de la Caisse centrale de coopération économique sont, pour la plupart, assortis d'un loyer plafond.

(5) La majoration intervient lors de la conclusion ou du renouvellement du contrat ou à compter de la date anniversaire du contrat suivant la date d'achèvement des travaux.

UN CONTRAT DE PLAN PÉRILLEUX

La SNCF dans le collimateur de la gauche

Le gouvernement parviendra-t-il ou non à publier le contrat de plan de la SNCF ? *Normalement*, celui-ci aurait dû coïncider avec le IXe Plan lui-même, qui s'étend de 1984 à 1988, et fixer depuis un an à l'entreprise nationale des droits et des devoirs cohérents avec les objectifs généraux du gouvernement. Le dossier semble enlisé. Les syndicats et partis de gauche commencent à manifester leur mécontentement à l'égard de ce laisser-faire dangereux pour une SNCF toujours financièrement malade, en dépit de ses succès techniques et de son train à grande vitesse.

La position de la direction de la SNCF dans cette affaire est limpide : *« Donnez-moi les moyens de parvenir aux buts que vous me fixerez, dit-elle au gouvernement.* Ainsi ai-je besoin d'un certain nombre de hausses de tarifs pour réduire mon déficit. Engagez-vous sur ces augmentations (20 % en cinq ans ?), et, si vous ne le faites pas, promettez-*moi que* les *contributions* versées par l'Etat chaque année progresseront en proportion des hausses de tarifs qui me seraient refusées. En contrepartie, nous accroîtrons la productivité de notre personnel, mais à condition que vous nous souteniez lorsque nous diminuerons le nombre de nos emplois budgétaires (249 000 cheminots) de 30 000 unités. »

Est-il utile de dire que le ministère de l'économie, des finances et du budget ne l'entend pas de cette oreille ? Tout d'abord, il se méfie des engagements pluriannuels qu'il contrôle mal. Il tient un raisonnement qui ne le cède en rien à celui de la SNCF pour la clarté : *« Le président de la République a promis que les prélèvements obligatoires baisseraient, n'est-ce pas ? Il convient donc de réduire les dépenses et, parmi celles-ci, les 35,5 milliards de francs de concours publics annuels de la SNCF représentent un terrain d'économies privilégié. La société nationale n'a pas à se plaindre : le TGV Atlantique sera financé alors que sa rentabilité n'est même pas prouvé ! »*

M. Quilès hésite

Dans les ministères de tutelle, les avis sont loin d'être unanimes. Chez M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé des transports, certains aimeraient secouer la torpeur de la société nationale qui, selon eux, tend un peu trop facilement la sébile sans renoncer à ses mauvaises habitudes de laxisme en matière de gestion. M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, se demande s'il est bien nécessaire de publier un contrat de plan qui pourrait hérisser les cheminots et multiplier les grèves à un an des élections législatives.

La CGT attend l'arme au poing un contrat de plan qui romprait définitivement avec la politique généreuse menée par M. Charles Fiterman, ancien ministre communiste des transports. Elle a déjà pris date, en déclarant à propos du budget 1985 de la SNCF, qu'il y avait *« rupture avec les années précédentes »* parce que son taux de progression est *« en retrait par rapport à celui du budget général de l'Etat »*.

Quant au groupe socialiste d'entreprise de la SNCF, il critique *« le pilotage à vue »* que pratique, selon lui, la direction. Il s'inquiète de la montée de la dette à long terme : 40,1 milliards de francs en 1981 ; 51,5 milliards en 1982 ; 61,9 milliards en 1983 ; 69 milliards en 1984 et 73 milliards en 1985. Il réclame un véritable plan de développement pour le chemin de fer.

« Lorsque nous avons travaillé à l'élaboration du plan, nous voulions en finir avec le flou qui satisfait tout le monde et qui préserve toutes les incohérences, explique M. Gaston Bessay, membre du Parti socialiste et président du groupe « politique des transports » du IXe Plan. *Auparavant, les contrats de plan s'inscrivaient dans une logique financière qui s'accommodait de termes vagues. Exemple : « L'entreprise X tendra à l'équilibre budgétaire... » Il nous semblait nécessaire de tenir compte aussi de l'impact économique et social de l'entreprise et de préciser les obligations des différents partenaires, les tarifs, la qualité du service, les objectifs de gestion, les améliorations sociales, la lutte contre l'inflation, l'aménagement du territoire, la modernisation de l'appareil productif, l'amélioration du cadre de vie, etc.*

» La direction de la SNCF se contente de gérer au fil de l'eau. Une augmentation de 0.9 % du trafic en 1985 n'est pas un objectif commercial satisfaisant. Il conviendrait que la consommation de transport ferroviaire évolue plus vite que la consommation générale des ménages. Les recettes devraient progresser plus rapidement que l'inflation. La société nationale aurait dû chercher à vendre de la valeur ajoutée, c'est-à-dire vendre autre chose que de la traction au moyen d'une locomotive, mais proposer aussi de l'emballage, du stockage, de la distribution, en matière de transports de marchandises, et de l'hébergement, de la restauration et du tourisme, en matière de transport de voyageurs. »

Pas de logique économique

« Il conviendrait aussi de rationaliser l'outil de production, poursuit M. Bessay. *Il faudrait intégrer, par exemple, dans la SNCF, les deux ou trois entreprises qui entretiennent les voies ferrées et qui ne travaillent que pour la société nationale. Enfin, lorsque l'informatique fonctionne à plein rendement, il est anormal qu'aucun dégraissage administratif ne s'ensuive au siège de la société.*

» En fait, cet état d'esprit est provoqué par la structure « cheminot » qui génère sclérose et peur du risque. La prééminence des techniciens et l'avancement à l'ancienneté empêchent les décideurs d'entrer dans une logique économique. Il s'agit d'une véritable carence culturelle. »

M. Bessay redoute que le gouvernement ne s'arrête à un plan d'entreprise vague. Deux périls menaceraient, selon son analyse. Soit la SNCF sera incitée à réduire ses dépenses mais son inertie commerciale l'empêchera d'accroître ses recettes : *« Cela voudra dire le déclin absolu. »* Soit elle sera laissée à ses démons familiers et au poids écrasant de sa dette et *« elle se retrouvera en 1988 dans la situation des Charbonnages de France, et la masse de ses emprunts excédera les 100 milliards de francs »*.

Le gouvernement demandera-t-il des comptes aux chemins de fer sur la manière dont ils utilisent les concours financiers de l'État ? Exigera-t-il la mise en place d'une véritable politique commerciale du rail ? Promettra-t-il son appui financier jusqu'à ce que la dette de la SNCF soit apurée ? La réponse à ces questions aurait dû être donnée avant le 31 décembre 1984. On l'annonçait pour les premiers jours de 1985. Quand les bornes sont franchies, comme disait l'autre, il n'y a plus de limites.

ALAIN FAUJAS.

LE DÉPOT DE BILAN D'AGROSHIPPING

Une nouvelle rupture dans la chaîne des oléagineux

La société familiale Agroshipping, chargeur international, négociant en graines oléagineuses françaises (colza et tournesol), a déposé son bilan, sur décision du tribunal de commerce de Paris, du 26 décembre 1984. Le passif serait lourd : environ 80 millions de francs. Agroshipping était un maillon important de la filière française des graines oléagineuses, puisqu'il effectuait la moitié des ventes à l'étranger (500 000 tonnes sur 1 million) d'une production qui pose problème : entre 1970 et 1984, le volume de production du tournesol a été multiplié en France par 18, celui du colza, par 2,2.

Mais l'appareil commercial n'a pas suivi. Il y eut dans un premier temps la faillite du CNTA (Comptoir national technique agricole) en 1983, spécialisé dans le négoce et la trituration des graines oléagineuses. Celles-ci fournissent à la fois l'huile comestible et les tourteaux riches en protéines pour l'alimentation du bétail. C'est cette dernière utilisation qui a conduit les pouvoirs publics à encourager ces cultures de manière à desserrer l'étau des importations de protéagineux (soja surtout).

Agroshipping, s'est surtout développé lorsque le CNTA a connu ses premières difficultés, dès 1982. Il représentait déjà 30 % de la collecte des oléagineux en France. Son chiffre d'affaires a atteint 2,8 milliards de francs dont 2,4 milliards à l'exportation. Il avait parmi ses acheteurs les grands huiliers et grands triturateurs, tels qu'Unilever, spécialiste en France des huiles au tournesol, Cargill et Bunge.

Les difficultés d'Agroshipping viennent des fluctuations incessantes des aides communautaires, des variations de prix sur le marché intérieur, des fluctuations monétaires, comme celles de la livre notamment, aggravées par la concurrence nouvelle des graines anglaises de colza. Face à cela, Agroshipping a eu du mal à tenir ses engagements, tant auprès de ses clients traditionnels qu'auprès de ses fournisseurs. La direction de la firme étudie, avec l'interprofession agricole et les pouvoirs publics, des solutions de redémarrage.

J. G.

« Société des employés du *Monde* »

Les associés de la Société civile à capital variable « Les employés du Monde » sont convoqués au siège social de la Société, 5, rue des Italiens, Paris (9e), dans la salle de la cantine,

le JEUDI 17 JANVIER 1985

pour y tenir une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement.

Ordre du jour

- *Nomination d'un ou de plusieurs candidats à la gérance de la SARL le Monde.*
- *Questions diverses.*

● **La France régresse dans le commerce international.** — La part de la France dans les exportations des grands pays industrialisés s'effrite, ayant été de 8,6 % pour la période septembre- octobre- novembre, ce qui représente le niveau le plus bas enregistré depuis quinze ans. Le record — soit 10,4 % — avait été établi en 1979. Ce taux a été de 9 % jusqu'en juin et de 9,1 % en 1983 comme en 1982. Ces données ont été établies par Teleco, filiale informatique de l'institut de conjoncture Rexeco, qui recense les exportations des douze principaux pays industriels (Etats-Unis, Allemagne, Japon, France, Royaume-Uni, Canada, Italie, Pays-Bas, Belgique-Luxembourg, Suède, Suisse, Espagne) représentant 58 % du commerce international.

LES ACTIONS DE LA COMPAGNIE COMMERCIALE DE BANQUE SONT OFFICIELLEMENT REPRISES PAR L'UNION DE BANQUES A PARIS

L'Européenne de banque (ex-Banque Rothschild) vient de céder à l'Union de banques à Paris (UBP) la totalité des actions qu'elle détenait dans la Compagnie commerciale de banque (CCB — ancienne Discount Bank), ont annoncé, le 4 janvier, les deux premiers établissements dans un communiqué commun.

Cette opération, *qui était attendue*, est effectuée dans le cadre des accords signés en juillet 1983 entre l'Européenne de banque, l'UBP et le Crédit commercial de France. Elle doit aboutir, à terme, à une intégration de la CCB au réseau de l'Union de banques à Paris.

M. Paul Guillaud, directeur, chargé de mission auprès du président de l'UBP, se voit confier la réalisation de cette intégration qui, assurent les établissements concernés, *« sera organisée dans des conditions telles que la qualité des services rendus à la clientèle soit constamment maintenue »*.

Le conseil d'administration de la CCB a été renouvelé : il a porté à la présidence M. Lucien Pfeiffer, président de l'UBP, en remplacement de M. Charles Delamare, représentant jusqu'alors l'Européenne de banque.

La CCB a enregistré, en 1983, une perte de 6 millions de francs, et l'Européenne de banque a accusé, la même année, un déficit de 96,8 millions de francs.

LA CEE RÉDUIT SES LIVRAISONS DE TUBES D'ACIER AUX ÉTATS-UNIS

L'accord conclu entre la CEE et les Etats-Unis sur la limitation des exportations européennes de tubes d'acier devrait satisfaire les Américains. En effet, la CEE s'engage à ce que ses produits ne dépassent pas 7,6 % du marché américain, au lieu des 14,6 % réalisés l'an passé.

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — La CEE et les États-Unis sont parvenus à un accord, vendredi 4 janvier, en fin de matinée, sur la limitation des ventes européennes de tubes d'acier sur le marché américain pour 1985 et 1986. Washington a finalement obtenu gain de cause pour les produits bloqués en douane depuis la fermeture des frontières américaines le 29 novembre dernier.

Cette année et l'an prochain les livraisons de la Communauté seront limitées à 7,6 % des besoins américains mais les exportations effectuées pendant le mois de décembre dernier (entre 100 000 et 200 000 tonnes) seront comptabilisées dans le « plafond » accordé aux Dix. Autrement dit, cette part de marché couvrira en gros les ventes communautaires *sur treize mois* pour la première année d'application de l'accord.

Les catégories de tubes pour lesquels l'industrie américaine n'est pas en mesure de répondre à la demande intérieure ne sont toutefois pas couvertes par l'arrangement. Ce qui est le cas d'une partie des livraisons effectuées par la société française Vallourec.

La CEE a exporté 1,6 million de tonnes de tubes aux États-Unis pendant les neuf premiers mois de 1984 — soit 14,6 % de la consommation américaine — contre 475 000 tonnes en 1983 et 1,4 million de tonnes en 1982.

M. S.

Townsend Thoresen rachète les cinq navires de Peninsular Oriental

De notre correspondant

Londres. — European Ferries, qui opère sous le nom de Townsend Thoresen, détient désormais près de 50 % du trafic des ferries britanniques sur la Manche. La compagnie, qui possédait jusqu'alors 36 % de ce marché, vient de racheter le 4 janvier, pour 12,5 millions de livres (soit environ 142 millions de francs), le service trans-Manche de Peninsular Oriental (P and O) et les cinq navires qui l'assuraient sur les lignes Douvres-Boulogne et Portsmouth-Le Havre.

P and O, qui venait au troisième rang des sociétés britanniques sur la Manche, après European Ferries et Sealink (G-B), avait enregistré de lourdes pertes ces dernières années, et près de 4,4 millions de livres (50 millions de francs) pour le premier semestre 1984. Fait révélateur : le cours des actions de P and O a soudainement remonté à la Bourse de Londres après l'annonce de cette transaction, qui permet à cette vieille compagnie de navigation de concentrer ses efforts sur ses autres activités, notamment un trafic de ferries en mer du Nord, de Hull à Rotterdam, et la desserte de plates-formes pétrolières.

Le regroupement qui vient de s'effectuer doit encore être approuvé par la commission des monopoles qui, en 1981, avait refusé aussi bien à European Ferries qu'à P and O le rachat de leur rival Sealink (G-B), alors filiale des chemins de fer britanniques, en voie d'être privatisée. Sealink (G-B) a été repris en 1984 par Sea Containers (société basée aux Bermudes), première compagnie mondiale de transports maritimes par conteneurs, qui possède par ailleurs une chaîne hôtelière et la société du nouvel Orient-Express.

FRANCIS CORNU.

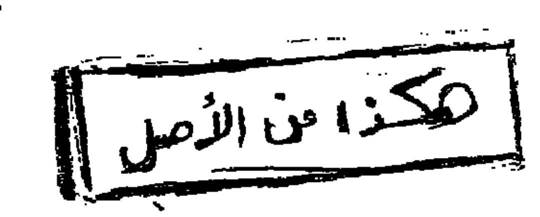
Les liaisons maritimes entre la France et la Grande-Bretagne

DANS L'ATTENTE DE NÉGOCIATION LES MARINS DE LA SEALINK POURSUIVENT LEUR GRÈVE

Les marins en grève de la compagnie Sealink, filiale de la SNCF, dans les ports de Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer et Dieppe, ont décidé, le 4 janvier, de continuer à bloquer le trafic transManche de leur armement pendant le week-end. Les rotations entre la France et la Grande-Bretagne sont assurées par les compagnies privées Thoresen, P and O et Sally Viking Line.

Les grévistes se sont déclarés prêts à cesser leur mouvement si, au cours des négociations qui se poursuivront le 7 janvier, à Paris, ils obtiennent des assurances sur leurs trois revendications : le maintien du transport des passagers sur le car-ferry *Saint-Germain* entre Dunkerque et Douvres pendant une durée de six mois ; l'ouverture de discussions sur les problèmes posés par la compétitivité de l'armement naval SNCF : l'abandon des menaces de sanctions qui pèsent sur les marins du *Saint-Germain* à l'origine de la grève.

La chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer a déposé plainte à la suite des *« dégradations volontaires commises, le 3 janvier, sur une passerelle d'accostage par des grévistes venus de Calais et de Dunkerque »*.





Social

Le « non » de M. Gattaz

(Suite de la première page.)

Il n'en demeure pas moins que, ces derniers jours, des contacts se poursuivaient en coulisses tant avec les syndicats qu'avec les pouvoirs publics, certaines grosses fédérations patronales, comme l'UIMM dans la métallurgie, étant apparues désireuses de ne gâcher aucune chance de renouer les fils du dialogue... Or MM. Gattaz et Chotard n'envisagent, dans leurs déclarations, ni discussions bilatérales avec les syndicats, pouvant aboutir dans quelques semaines à une amélioration du protocole du 16 décembre, ni incitation à l'ouverture de négociations, dans les branches professionnelles.

Conséquence d'un simple partage des rôles ou nouvel épisode de la rivalité qui les oppose, MM. Gattaz et Chotard ne s'expriment pas exactement dans les mêmes termes quant aux suites possibles, après l'échec des négociations.

Le premier vice-président du CNPF voit tout d'abord « *la raison principale* » du non-accord « *dans la méthode qui consiste à négocier sans pouvoir traiter définitivement et être obligés de retourner à la base. Si j'avais employé la même méthode, je me serais retrouvé dans la même situation que mes interlocuteurs syndicaux* ». Que faire désormais pour faire aboutir la flexibilité recherchée ? « *Chacun prendra ses responsabilités,* répond, quelque peu sibyllin, M. Chotard, *nous avons pris les nôtres et nous n'avons pas à aller au-delà.* »

M. Gattaz est plus précis que son vice-président quant à cette prise de responsabilité. « *Le gouvernement est obligé d'intervenir* », dit-il sans craindre de faire une entorse à son crédo libéral. « *C'est de son domaine de changer les textes, pas du nôtre*, poursuit-il. *Nous ne pouvons pas le faire par la politique contractuelle. Donc l'Etat doit, aujourd'hui, prendre ses responsabilités et il sait, si j'ose dire, que les chômeurs le regardent.* » Voilà le paysage politiquement campé. Le président du CNPF tient en substance ce langage : pour embaucher, les entreprises ont besoin d'un assouplissement de la législation sociale. Nous avons loyalement négocié, mais les syndicats n'ont pas suivi. C'est donc à l'Etat de modifier la législation afin de faciliter la création d'emplois. S'il ne le fait pas, il sera responsable – devant les chômeurs (et les électeurs) – de la montée du chômage. CQFD.

Un tel langage est naturellment très mal accueilli du côté des pouvoirs publics où on subodore « *une opération politique* ». Il est très mal accueilli aussi par M. André Bergeron. « *Ce que je n'aime pas,* nous à déclaré le secrétaire général de FO, au demeurant peu surpris par la position du patronat, *c'est cette affirmation selon laquelle les grands vaincus seront les chômeurs. Une amélioration de l'embauche résultant de la souplesse de la législation reste à démontrer. M. Gattaz passe la mesure* ».

Le langage de M. Gattaz, n'a guère plus de chances de séduire M. Edmond Maire qui, dans une interview publiée par *Syndicalisme Hebdo* du 3 janvier, se déclarait pourtant persuadé que « *cet échec n'est que provisoire* » et qu'« *il n'y a pas de raison pour que la situation ne se débloque pas* » si... « *le CNPF veut sérieusement adapter les conditions de l'emploi* ».

Dans cette interview, à usage interne, le secrétaire général de la CFDT s'en prend vivement au patronat qui « *n'a pas eu la même attitude responsable* » que les cédétistes : « *Son texte repoussoir du 6 décembre, sa division, sa non-détermination à conclure positivement, sauf dans la dernière séance, son maintien d'exigences qui n'avaient rien à voir avec l'emploi mais plutôt avec des préoccupations de principe relevant de l'idéologie patronale ont lourdement hypothéqué l'issue des négociations et abouti à rendre inacceptables deux chapitres du projet de protocole.* » M. Maire rappelait également son opposition à une intervention du gouvernement « *à la place des interlocuteurs sociaux* ».

En apparence, en effet, la balle est revenue dans le camp du gouvernement, M. Fabius ayant souhaité, en septembre, que dans la négociation sur la flexibilité les partenaires sociaux aillent « *vite et loin* ». Une intervention gouvernementale paraît pourtant exclue en l'absence d'accord, même pour nommer un médiateur qui tenterait de renouer les fils. Cette hypothèse est tout à fait écartée au ministère du travail. Politiquement, le gouvernement courrait en effet un gros risque à transposer le contenu – même partiel – d'un protocole rejeté par tous les syndicats dans une loi. Sur ce travail différencié, les intentions gouvernementales sont en deça du protocole. *Quant au chapitre sur la* durée du travail, s'il est accepté par la CFDT, il est rejeté par FO...

Le pouvoir ne peut qu'espérer que M. Gattaz n'a pas exprimé la position « *unanime* » du patronat et que le vrai débat sur la flexibilité ne fait que commencer.

MICHEL NOBLECOURT.

CREUSOT-LOIRE : M. Robleu licencié au siège parisien

La CGT appelle les employés de Creusot-Loire qui ont reçu leur lettre de licenciement à une assemblée générale le lundi 7 janvier à la Maison des syndicats, au Creusot, afin de décider « *des formes d'action à entreprendre* ».

Les ouvriers, qui avaient mis en place, le 4 janvier au matin, un barrage sur la voie ferréee Lyon-Saint-Etienne, ont cessé leur action à 16 h 45. D'autres ouvriers du groupe qui bloquaient l'auto-pont de Saint-Chamond sur la route Lyon-Saint-Etienne le matin du 4 janvier, ont levé leurs barrages à midi.

La ligne de chemin de fer Lyon-Saint-Etienne, qui avait déjà été occupée le 3 janvier, avait été évacuée le soir même par les CRS.

Environ trois cent cinquante salariés du site du Creusot ont reçu leur lettre de licenciement le 3 janvier. Au siège parisien du groupe, M. Jean Robleu, cadre et auteur du plan de sauvetage soutenu par la CGT, figure sur la liste des licenciés.

Faits et chiffres

Affaires

● **230 000 téléviseurs couleur Thomson pour la Chine.** – Thomson vient de signer un contrat pour la fourniture de 230 000 téléviseurs couleur à la *Chine, qui seront livrés* avant la fin de l'année, a indiqué le groupe le 4 janvier. Ce contrat, dont le *montant n'a pas été précisé*, est le premier conclu en Chine par Thomson dans le domaine des produits électroniques grand public. 180 000 postes seront fabriqués dans les usines françaises du groupe et 50 000 dans l'usine de Singapour. Ces téléviseurs seront ensuite assemblés dans les villes chinoises de Hainan et de Tianmen et commercialisés dans plusieurs provinces sous la marque Thomson.

● **Automobile : Maserati absorbe Nuova Innocenti.** – Maserati, numéro un italien dans la gamme des voitures de luxe, va absorber Nuova Innocenti, petit *constructeur italien surtout connu* par ses « mini » construites sous licence britannique. La nouvelle a été annoncée, le 4 janvier, à Milan, par M. Alejandro De Tomaso, administrateur délégué de Nuova Innocenti, qui deviendra administrateur délégué de la nouvelle société. L'opération a surpris le monde automobile italien dans la mesure où Maserati est un groupe qui « marche » bien, tandis que Nuova Innocenti traverse de grosses difficultés financières. M. De Tomaso est cependant confiant dans l'avenir : *dès 1985, le nouveau groupe devrait dégager un chiffre d'affaires* consolidé de 300 milliards de lires (1,5 milliard de francs) et vendre *quelque* 33 000 voitures, a-t-il dit.

Conjoncture

● ***La taxe sur l'or portée à* 6,50 %.** – Le taux de la taxe sur les ventes d'or et de métaux précieux a été relevé de 6 % à 6,50 %, selon une disposition parue au *Journal officiel* du 30 décembre 1984 et modifiant en ce sens le code général des impôts.

● **Le taux de l'usure à 25,38 % au maximum.** – Le taux d'intérêt maximum des prêts consentis aux particuliers (taux de l'usure) ne devra pas dépasser 25,38 % au premier semestre 1985, selon un avis publié au *Journal officiel* du 4 janvier. Le précédent taux-plafond, établi en juillet 1984, avait été fixé à 27,78 %.

Social

● **La suppression du « double SMIC ».** – La loi instituant une seule référence de calcul pour le SMIC a été publiée au *Journal officiel* du vendredi 4 janvier. Depuis le *passage aux trente-neuf heures* hebdomadaires, le 1er février 1982, le salaire minimum interprofessionnel de croissance était calculé sur la base de quarante heures pour les *salariés qui avaient été embauchés* avant cette date, et sur la base de trente-neuf heures pour les autres. Le nouveau système revient à aligner la rémunération de ces derniers sur celle *des premiers*.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS Semaine du 2 au 4 janvier 1985

Timide réveil

On attendait un tassement du dollar... et le « *billet vert* » s'est hissé à de nouveaux sommets historiques en ce début d'année 1985, entraînant l'or vers une nouvelle descente aux enfers. On escomptait une légère reprise de Wall Street après un « cru » 1984 particulièrement imbuvable... et c'est le contraire qui s'est produit. Et pourtant, pris à contre-pied sur ces deux terrains, monétaire et boursier, le marché parisien s'est relativement bien comporté au cours de cette « mini-semaine » ramenée à trois séances par les fêtes du Nouvel An.

Le facteur le plus rassurant pour les professionnels a été l'absence de ces ventes qui déferlaient traditionnellement sur le parquet en cette période, à l'initiative des souscripteurs de « SICAV Monory » aujourd'hui convertis aux « CEA » ou comptes d'épargne en actions. Visiblement, ces investisseurs ont su modeler leurs opérations au cours des derniers mois (le nouveau calcul par soldes trimestriels entré en vigueur en 1984 les a naturellement incités à le faire) et il est probable qu'il en sera de même cette année.

Dans le même temps, les familiers de la rue Vivienne savaient qu'ils pouvaient compter sur les rentrées financières que procure l'encaissement des coupons de titres indemnitaires (Caisse nationale de l'industrie et Caisse nationale des banques) ainsi que les revenus de certains emprunts indexés (le montant du prochain coupon de l'emprunt 7 % 1973 – payable le 16 janvier prochain – ressort à 663,31 francs contre 688,13 F précédemment).

Enfin, l'abaissement de 10 3/4 % à 10 1/2 % du taux directeur de la *Banque de France* intervenu le 3 janvier, lequel détermine les autres taux d'intérêt pratiqués, a certainement eu un effet favorable sur la communauté financière qui table certes sur une décélération du loyer de l'argent en France, mais « *en pente douce* ».

Tous ces éléments ont fait qu'après deux séances particulièrement atones mercredi et jeudi, au cours desquelles l'indicateur instantané avait progressé de 0,22 % un jour pour en céder 0,14 % le lendemain, le marché s'est animé vendredi. Peu sensible au niveau des seuls indices boursiers (l'indicateur instantané a alors gagné 0,47 % et 0,55 % en trois jours), ce réveil du palais Brongniart était surtout perceptible au niveau de certains titres qui ont repris l'offensive alors que se développait l'activité du « marché des blocs » où les professionnels traitent directement de gros paquets d'actions.

Naturellement, on a fait des gorges chaudes, autour de la corbeille, de la brusque envolée de Creusot-Loire et l'on se demandait quelle mouche avait bien pu piquer certains boursiers pour *les conduire à « spieler »* (jouer) sur le numéro un français de la construction mécanique lourde promu à un démantèlement de première grandeur, alors que tout le monde sait que les actionnaires de cette société « *ne pourront prétendre à aucun boni de liquidation ni à un remboursement de leurs actions* » (dixit la Commission des opérations de Bourse). Toujours est-il que Creusot-Loire, qui valait (?) 0,90 F le vendredi précédent, était « *réservé à la hausse* » mercredi et jeudi, sous l'effet de rachats importants de vendeurs motivés par des raisons fiscales et par des découverts, pour être finalement côté à 5 F (premier cours) en fin de semaine, puis 4,30 F en clôture, soit un bond de 380 % !

Par ailleurs, la hausse de Thomson-CSF (93 % en 1984) a trouvé une nouvelle justification dans l'information, connue cette semaine, à propos de la déconsolidation des pertes de lignes télégraphiques et téléphoniques (LTT) via sa filiale commune avec CGE : Thomson Télécommunications (*le Monde* du 4 janvier). Un fardeau en moins pour la firme de M. Alain Gomez, LTT ayant perdu 220 millions de francs en 1984 « *hors frais de restructuration* ».

Autre titre bien en cour actuellement, Salomon, le spécialiste de la fixation de skis, qui vient – enfin – de se diversifier en rachetant un fabricant américain de cannes de golf. A 2 245 F, cette action, traitée à la Bourse de Lyon à raison de 1 500 titres par séance au moins, ce qui est beaucoup pour cette place régionale se situe à son plus haut niveau historique. Mais l'on attend aussi quelque autre « bonne nouvelle » sur Chargeurs SA, une société de portefeuille qui a réalisé en 1983 11,2 milliards de francs de chiffre d'affaires consolidé à travers des filiales réparties dans quatre grands secteurs (transports aériens, avec UTA notamment, transports maritimes et terrestres, croisières et d'autres activités).

Selon certaines rumeurs, le groupe de M. Jérôme Seydoux serait en passe de se désengager du secteur de l'armement naval au profit d'investisseurs dont on ne connaît pas encore l'identité exacte. Une activité qui avait connu en 1983 « *une deuxième année désastreuse malgré la réduction de la flotte et la poursuite des efforts de compression des coûts* », aboutissant à une perte pour les transports maritimes et terrestres de 83 millions de francs (après un déficit de 97 millions en 1982). De quoi expliquer après coup la forte hausse du titre en 1984 (plus de 73 %) qui s'est accentuée ces derniers jours. Chargeurs SA, qui avait clos l'année précédente à 383,10 F, terminait vendredi à 397 F, « *cassant ainsi son plus haut des plus hauts* », *faisait remarquer l'un des fins limiers de la Bourse de* Paris. Si cette opération devait effectivement être réalisée (probablement par l'intermédiaire de la Financière Delmas-Vieljeux), cela signifierait que le secteur maritime, confronté à une surcapacité mondiale de navires en exploitation, ne devrait plus « *continuer à faire souffrir* » le groupe Chargeurs, comme le craignait jusqu'ici son président.

SERGE MARTI.

Métal jaune et mines d'or :

Le bouclier du dollar

En redoublant de vigueur, le dollar vient de porter un nouveau et très sévère coup à l'or, qui, au cours des premiers jours de 1985, a baissé de 3 % pour tomber, le 3 janvier, à Londres un peu en dessous de la barre des 300 dollars l'once (299,50 dollars), ce, pour la première fois depuis le 21 juin 1982. Le léger redressement opéré à la veille du week-end à 303 dollars n'a guère modifié le paysage. Depuis le 1er janvier 1983, le métal précieux s'est déprécié de 22 % environ. Sur notre place, où les indications de la City servent de référence, le lingot de 1 kilo, déjà passablement malmené l'an dernier, est revenu aux alentours de 95 000 F, son point le plus bas depuis le 1er mars 1983.

Toutes les valeurs attachées à l'or ont, elles aussi, souffert, comme le titre d'emprunt 7 % *1973* (– 3 %). Mais ce sont les mines d'or qui ont été le plus affectées, dont l'indice, calculé par le « FT », a chuté de 4,3 % en quelques jours pour revenir à la cote 451, la plus basse depuis le mois de *novembre 1983*.

Pauvre mines d'or. Le temps de leur splendeur est bien passé.

Contrairement aux espoirs nourris, elles n'ont pas réussi en *1984* à retrouver les chemins de la hausse abandonnés deux ans auparavant. Après avoir emprunté une voie difficile qui paraissait y conduire – au mois de mars le plus haut niveau de toujours était en vue – elles ont suivi un parcours très accidenté qui les a menés vers des dépressions toujours un peu plus profondes. Finalement leur baisse a atteint à 18 %. Avec les dernières fantaisies du dollar, *elle dépasse maintenant* 22 %. Cependant, considérablement affaiblies sur un plan boursier, les compagnies aurifères *l'ont été infiniment* moins sur un plan financier.

D'après les dernières estimations, leur chiffre d'affaires devrait pour l'année écoulée avoisiner les 10 milliards de rands, c'est-à-dire se situer un peu au-dessus du niveau de 1983 (9,5 milliards de rands). Quant aux bénéfices d'exploitation, ils auraient diminué beaucoup moins vite (à peine 10 %) que le prix de l'or.

A première vue, le phénomène peut paraître surprenant. Il n'a rien que de très naturel.

D'abord, la production des mines d'or a augmenté (+ 2 % environ), pour atteindre 680 *tonnes*, ce qui aura procuré à celles-ci quelques revenus supplémentaires. En outre, *les écarts de change ont servi de* bouclier.

Déjà en 1983 les mines d'or avaient profité des facilités monétaires que leur procurait un paiement en dollars quand le rand se *dépréciait. Au cours de l'année* écoulée, la monnaie sud-africaine a littéralement fondu (– 57 %) face à devise américaine. *Autrement dit*, l'effet de bascule a joué à fond. Plus le rand a baissé, plus les compagnies en ont reçu, en échange des dollars qu'elles encaissaient en règlement de leurs *livraisons* d'or. Bref, la baisse du rand a fait office de tampon, absorbant presque entièrement, *non seulement la baisse du prix de* l'or, mais l'augmentation des coûts d'exploitation (+ 9 %) et l'accroissement de la charge fiscale (+ 26 %).

C'est la troisième année consécutive que le phénomène se produit, mais la première fois aussi que la Bourse ne tient pas compte de cet avantage dans son appéciation. Explication : globalement les dividendes ont diminué, de sorte que les rendements ne se sont pas améliorés (de 6,3 % à 9,5 %). Que dans le contexte actuel, les investisseurs aient pris leurs distances n'a rien *vraiment pour surprendre*, d'autant que le facteur politique en Afrique du Sud n'est pas négligeable.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
	–	–
Martell	55 019	95 074 350
Lyonnaise Eaux	31 202	21 611 033
BSN	8 841	21 043 410
Midi (Cie)	9 080	19 389 173
Elf-Aquitaine	75 798	16 569 887
Thomson CSF	38 555	15 578 256
Peugeot	64 732	15 482 201
Imm. Monceau	37 198	15 225 081
Air Liquide	26 194	14 745 139
Moët-Hennessy	7 529	14 113 268

(1) Du 28 décembre au 3 janvier 1985.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 28 déc.	Cours 3 janv.
Or fin (kilo en barre)	96 000	95 500
– (kilo en lingot)	97 000	95 600
Pièce française (20 fr.)	595	594
Pièce française (10 fr.)	450	450
Pièce suisse (20 fr.)	564	556
Pièce latine (20 fr.)	554	535
Pièce tunisienne (20 fr.)	548	545
Souverain	696	690
Souverain Elizabeth II	700	700
Demi-souverain	380	380
Pièce de 20 dollars	4 200	4 140
– 10 dollars	2 075	2 075
– 5 dollars	1 250	1 250
– 50 pesos	3 720	3 595
– 20 marks	661	661
– 10 florins	570	560
– 5 roubles	400	400

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	31 déc	1er janv.	2 janv.	3 janv.	4 janv.
RM	–	–	140 107	217 704	217 098
Comptant					
R. et obl.	–	–	1 087 522	1 362 707	930 253
Actions	–	–	34 015	40 088	91 387
Total	–	–	1 261 644	1 620 499	1 238 738
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Franç.	–	–	98,8	99,3	–
Étrang.	–	–	101,1	99,9	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance	–	–	100,2	100,1	100,6
(base 100, 30 décembre 1981)					
Indice gén.	–	–	181,6	180,9	181,4

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

En baisse

L'indice des valeurs industrielles est retombé au-dessous de la barre des 1 200 points et a terminé la semaine avec une perte de 19,22 points par rapport à la clôture de vendredi dernier, à 1 184,95.

La semaine a débuté sur une note soutenue, les milieux boursiers pensant qu'avec la disparition de la pression des dégagements de fin d'année pour raisons fiscales, une bonne reprise avait des chances de s'imposer, car la plupart des récents indicateurs économiques faisaient anticiper une relance des affaires et le mouvement de baisse des taux d'intérêt ne semblait pas épuisé.

Cet optimisme a été de courte durée, et a fait place dès la séance de mardi, à un regain d'incertitudes sur l'impact que la réforme fiscale actuellement à l'étude pourrait avoir sur les bénéfices des entreprises.

	Cours 28 déc.	Cours 4 janv.
Alcoa	36 7/8	35 7/8
ATT	19 1/4	19 5/8
Boeing	56 1/4	54 7/8
Chase Man. Bank	47 5/8	47 7/8
Du Pont de Nemours	48 5/8	48 3/8
Eastman Kodak	71 5/8	69 3/8
Exxon	44 3/4	44 1/4
Ford	45 5/8	43 1/4
General Electric	56 3/4	56
General Foods	55 3/4	84 3/4
General Motors	77 3/4	75 1/2
Goodyear	25 5/8	25 7/8
IBM	123 3/4	119 3/4
ITT	29 3/8	28 7/8
Mobil Oil	28 1/8	25 5/8
Pfizer	42 1/8	39 1/4
Schlumberger	37 3/8	36 1/8
Texaco	34 1/4	33 5/8
UAL Inc.	44 3/8	44 1/2
Union Carbide	37 1/4	37 1/8
US Steel	25 7/8	25 1/4
Westinghouse	25 1/2	25 2/8
Xerox Corp	38 1/8	37 3/4

LONDRES

Hésitant

Après avoir terminé l'année 1984 à un record historique de hausse, le marché a chuté sous l'effet de lourdes prises de bénéfice à sa réouverture, mercredi, au lendemain du Nouvel An, avant de se reprendre à la veille du week-end. L'indice des industrielles a clôturé lundi au niveau record de 952,3 points, appuyé par la fermeté de Wall Street, et par la bonne performance saisonnière des secteurs des magasins et des sociétés d'alimentation.

Mais la faiblesse de la monnaie britannique qui a établi des nouveaux records historiques de baisse en fonction du dollar pendant une grande partie de la semaine, a pesé sur les fonds d'État. Leur indice a atteint, jeudi, son plus bas niveau depuis neuf semaines, à 81 points, avant de se reprendre légèrement vendredi, grâce à la meilleure tenue du sterling sur les marchés monétaires.

Indices « FT » : Industrielles : 941 contre 945,2 ; Mines d'or : 459 contre 474,1 ; Fonds d'État : 81,13 contre 81,68.

	Cours 28 déc	Cours 4 jan
Beecham	390	375
Bowater	215	223
Brit. Petroleum	488	478
Charter	283	283
Courtaulds	128	125
De Beers (*)	423	405
Dunlop	25	
Free State Gedald	22 1/2	22 1/4
Glaxo	11	11
Gt. Univ. Stores	702	689
Imp. Chemical	736	726
Shell	643	648
Unilever	1075	1100
Vickers	215	214
War Loan	35 1/2	35 1/4

(*) En dollars.

TOKYO

Léger repli

A l'issue d'une semaine de deux jours de bourse seulement, l'indice Nikkei Dow Jones a terminé samedi à 11 545,16 yens (contre 11 542,60), tandis que l'indice général reculait à 912,22 (contre 913,37 précédemment).

	Cours 28 déc.	Cours 4 janv.
Akai	446	445
Bridgestone	516	516
Canon	1 340	1 350
Fuji Bank	1 350	1 400
Honda Motors	1 210	1 220
Matsushita Electric	1 560	1 550
Mitsubishi Heavy	263	261
Sony Corp.	3 550	3 460
Toyota Motors	1 220	1 230

FRANCFORT

Irrégulier

Après avoir terminé l'année sur un record historique et atteint de nouveaux sommets lors de la première séance de 1985, le marché des actions de Francfort a donné des signes de faiblesse les jours suivants où, suite à une réaction technique et des prises de bénéfice, les cours se sont légèrement repliés.

Indice de la Commerzbank : 1 112,70 contre 1 111,80.

	Cours 28 déc.	Cours 4 janv.
AEG	101,10	100,30
BASF	185,80	182,30
Bayer	193,40	193,40
Commerzbank	169,10	169
Deutschebank	383	383,50
Hoechst	190,70	191
Karstadt	237,50	237
Mannesman	149	151
Siemens	474,20	480,50
Volkswagen	204,20	208,20

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

En baisse

LONDRES

TOKYO

L'euromarché

Le trop lourd service de la dette extérieure française

Les engagements à l'étranger des emprunteurs français ont augmenté de près de 12 % en 1984 en atteignant l'équivalent de 11,5 milliards de dollars contre 10,3 milliards en 1983. Ces chiffres comprennent aussi bien les emprunts des banques que des sociétés des secteurs public et privés. Leur endettement extérieur global à moyen terme est donc maintenant de l'ordre de 80 milliards de dollars dont environ 15 milliards de dollars pour les seules banques de l'Hexagone.

Bien *que ce ne soit* toujours pas l'avis de la rue de Rivoli, il paraît *dorénavant impératif* d'inclure les engagements en devises des établissements bancaires dans l'endettement général de la France pour une simple mais fondamentale raison. Si l'Etat n'était pas leur seul actionnaire, *les* banques françaises ne pourraient continuer d'emprunter à des coûts relativement avantageux sur la scène internationale. A de rares exceptions près, comme le Crédit agricole, dont les engagements à l'étranger sont faibles parce que son activité internationale est encore récente et embryonnaire, les banques françaises ne pourraient par elles-mêmes bénéficier d'une classification *(« rating »)* convenable de leur dette de la part des agences spécialisées américaines.

D'une part, les banques tricolores *sont sous-capitalisées. D'*autre part, le montant de leurs créances extérieures douteuses est extrêmement important. Seule leur appartenance à l'Etat leur permet de continuer de jouir d'un statut qui est bien supérieur à leur situation réelle. Du fait de cette étroite subordination, il paraît difficile de maintenir la fiction selon laquelle seuls les emprunts étrangers de l'Etat et ceux, beaucoup plus nombreux, qui sont garantis par lui constituent l'endettement extérieur de la France.

Avec 80 milliards de dollars, la France est, après le Brésil, la deuxième nation la plus endettée du monde en devises étrangères. Les Etats-Unis, au travers des sociétés et des banques du pays, sont certainement plus endettés encore, mais ils ont l'énorme avantage de l'être dans leur propre devise.

Si, *en valeur absolue, elle est* très élevée, la dette extérieure de la *France est certainement plus raisonnable* lorsqu'on la compare au PNB du pays. C'est, du reste, ce qui lui vaut de continuer à être considérée comme un débiteur de toute première classe. Il n'en demeure pas moins qu'en *1985 elle* devra servir l'équivalent de 8 à 10 milliards de dollars d'intérêt selon que l'on estime à 10 % ou 12 % le coût moyen annuel de son endettement à l'étranger. Sur ce point, les 80 à 100 milliards de francs que cela représente sont, aussi bien en valeur absolue que relative, à la limite des possibilités de la nation. Il est donc urgent pour la France et ses grandes entités publiques de renégocier rapidement à des conditi*ons plus avanta*geuses tous les euro crédits et euro-émissions réalisés au cours des années précédentes sur la base de *coûts qui ne sont plus en vigueur* aujourd'hui.

L'euro-yen trop sollicité

Le redémarrage du secteur pri*maire du* marché *international* des capitaux s'est avéré plus lent que prévu en ce début de *1985. La* raison en tient à la nouvelle hausse du dollar sur les marchés des changes et à une légère tension sur les taux à court terme aux Etats-Unis. Cette dernière n'est certainement que passagère parce que, si les taux à court terme ont cessé de se replier, ils n'ont pour l'instant aucune raison de remonter. Simultanément, un dollar cher devrait théoriquement encourager les emprunteurs s'ils estiment que le repli tôt ou tard inévitable de la devise américaine les amènera à rembourser des dollars qui coûteront moins chers. Ce sont, par contre, les prêteurs qui sont rebutés par la fermeté excessive de la monnaie des Etats-Unis parce que, en cas de chute de celle-ci, leur investissement original sera dévalorisé lors de son *remboursement.*

En l'absence d'euro-émissions *nouvelles* à taux fixe en dollars, l'intérêt s'est concentré sur la transaction de 100 millions de dollars que les Nippon Telegraph & Telephone (NTT) devraient lancer la semaine prochaine. Elle est attendue avec une durée de sept ans et un coupon annuel de 10,50 %. L'opération, mise sur pied par Paribas, s'appuie sur un *swap* extrêmement agressif. Il devrait, en effet, permettre à NTT d'obtenir des yens à un taux d'intérêt fixe très bas puiqu'on *murmure qu'il serait seulement de* 5,6 % par an ! L'euro-emprunt sera garanti *par le* gouvernement japonais. Cela lui confère un attrait supplémentaire parce que NTT devrait être privatisé dans le courant de cette année.

Entre mercredi et vendredi, deux opérations à *taux* variable ont vu le jour. La première s'est présentée avec une innovation destinée à la rendre plus attrayante. D'un montant de 100 millions de dollars de notes *« subordonnées »*, elle a *été* proposée par le Banco de Bilbao. Sa *durée s'étendra sur quinze ans*, mais les porteurs auront, toutefois, la possibilité d'en demander le remboursement anticipé au cours des mois d'avril 1993, 1995 et 1997.

L'intérêt semestriel sera composé de l'ajout d'une marge de 0,1875 % à la moyenne entre les taux interbancaires offerts et demandés à Londres sur les dépôts en eurodollars à six mois. La nouveauté réside dans le paiement de cet intérêt qui pourra être soit acquitté en espèces, soit, jusqu'en octobre 1986, *en actions ordinaires de la banque* espagnole sur la base d'un prix qui *sera de 3 % inférieur au cours* moyen en vigueur durant le mois précédant le règlement du coupon. Le tout est saupoudré pour les banques d'une commission totalisant 0,95 %. L'offre n'a guère suscité d'enthousiasme. La possibilité de percevoir les intérêts en actions du Banco de Bilbao a paru un gadget technique qui ne semble pas procurer un grand avantage.

Une agence du gouvernement américain est venue, pour la première fois, solliciter le marché de l'euro-yen. La Students Loan Marketing Association, plus connue sous le sobriquet de Sallie Mae, est l'organisme de prêts aux étudiants américains. Elle a lancé en fin de semaine une euro-émission sur sept ans de 25 milliards de yens. Doté d'un coupon annuel de 6,625 %, cet emprunt sera émis à 99,75 et comporte une commission bancaire de 1,875 %. Depuis sa récente libéralisation au cours du dernier trimestre 1984, le marché de l'euro-yen a subi une avalanche d'emprunts qui ont rendu leur placement malaisé. Aussi, *on attend d'un débiteur aussi* prestigieux que Sallie Mae qu'il *redore un blason un peu trop rapidement* terni.

Electricité de France devrait, le mardi 8 janvier, affronter à son tour le marché de l'euro-yen avec un emprunt de 20 milliards. Il sera garanti par la République française. On pense qu'il aura une durée de dix ans et un coupon annuel de 6,75 %. Dans la foulée de cette émission aux yeux bridés, EDF devait se décider à sortir son euro-emprunt de 150 millions de dollars que le marché attend depuis plus d'un mois. Si tout se passe comme prévu, les *investisseurs se verront, à cette occa*sion, offrir la possibilité de convertir *ultérieurement en ECU* les euro-obligations initialement libellées en dollars.

Il faut, pour terminer, signaler une importante opération internationale brillamment réalisée juste avant Noël par la Renault Acceptance BV. Celle-ci, sous la garantie de la RNUR, a réussi élégamment à mobiliser 200 millions de dollars sur six ans par le canal d'une ligne de crédit garantissant le renouvellement d'émissions de papier à court terme *(RUF). Si les parties en* conviennent, la durée de l'opération pourra *éventuellement* être étendue jusqu'en 1993. Arrangée par Merrill Lynch, la transaction a été entièrement souscrite au Proche-Orient, au Japon et dans le Sud-Est pacifique. Son produit servira à financer l'expansion à l'étranger de Renault.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les matières premières

Repli de l'argent et du sucre

L'activité a été encore peu importante sur la plupart des marchés, certains d'entre eux n'ayant toujours pas fonctionné à plein régime. Les amples fluctuations monétaires, hausse du dollar et dépréciation continue de la livre sterling, faussent de plus en plus l'évolution des cours d'une place à l'autre. En l'espace d'un an, le dollar par exemple, ne s'est-il pas valorisé de près de 20 % par rapport à la livre sterling ? Une nouvelle réduction des prix de l'or noir serait d'ailleurs susceptible de se répercuter sur les cours de certaines matières premières. Les spécialistes ne s'attendent pas d'ailleurs à une hausse sensible des prix durant l'année qui commence à moins d'événements exceptionnels. Il reste des capacités de production inemployées alors que la demande mondiale risque de ne pas s'accroître dans de sensibles proportions.

MÉTAUX. – *Les cours du cuivre se maintiennent à des niveaux élevés au Metal Exchange de Londres. En effet, les stocks britanniques de métal sont revenus à leurs niveaux les plus bas depuis trois ans et demi, soit à 126 375 tonnes (– 4 026 tonnes).*

L'étain a franchi un court instant le seuil des 10 000 livres la tonne à Londres, incidence de la baisse de la livre sterling, pour revenir ensuite légèrement en dessous de son niveau de la semaine précédente.

Les cours de l'aluminium ont franchi à nouveau timidement la barre des 900 livres la tonne à Londres.

La nouvelle chute des cours de l'or s'est répercutée sur ceux de l'argent et du platine qui ont touché leurs niveaux les plus bas depuis deux ans et demi. Autre élément défavorable, l'utilisation de l'argent à des fins industrielles tend à diminuer.

TEXTILES. – *Quasi-stabilité des cours de la laine. Les perspectives offertes aux ventes aux enchères en Nouvelle-Zélande s'annoncent sous un jour favorable, avec la reprise d'achats pour compte chinois trois fois plus importants que lors de la période correspondante de la précédente saison.*

DENRÉES. – *C'est toujours le marasme sur le marché du sucre où les cours se sont encore effrités. Des ventes ont été réalisées sur le marché mondial par la République dominicaine (40 000 tonnes) et l'Équateur (7 000 tonnes). L'Australie continuera à écouler son sucre en excédent vers la Corée du Sud et la Nouvelle-Zélande.*

Peu de variations sur les cours du cacao. La récolte de fèves de Côte-d'Ivoire serait de meilleure qualité que la précédente affectée par la sécheresse. Evaluée à plus de 400 000 tonnes par le ministre ivoirien de l'agriculture, elle est estimée en revanche par les négociants entre 457 000 et 460 000 tonnes, au niveau supérieur au record enregistré en 1981-1982.

LES COURS DU 4 JANVIER 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 141,5 (1123) ; à trois mois, 1 146,5 (1 128,50) ; étain comptant, 9 875 (9 920) ; à trois mois, 9 842 (9 905) ; plomb, 388 (382) ; zinc, 707,50 (682) ; aluminium, 907 (898,50) ; nickel, 4 210 (4 075) ; argent (en pence par once troy), 528 (548,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 56,35 (60,10) ; argent (en dollars par once), 6,06 (6,91) ; platine (en dollars par once), 273,3 (289,20). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 66,99 (65,99) ; mai, 67,93 (66,79). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), janvier, 513 (512). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, inch. (53,50).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 650-690 (660-700).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 028 (2 041) ; mai, 2 056 (2 064) ; sucre, mars, 4,08 (4,14) ; mai, 4,44 (4,45) ; café, mars, 142,71 (141,07) ; mai, 139,78 (139,37). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mars, 117,40 (118,80) ; mai, 124,80 (125,80) ; café, mars, 2 279 (2 272) ; mai, 2 295 (2 261) ; cacao, mars, 1 870 (1 872) ; mai, 1 880 (1 876). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 2 085 (2 070)) ; mai, inch. (2 095) ; café, mars, 2 510 (2 490) ; mai, 2 505 (2 480) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 303 (1 324) ; mai, 1 354 (1 380). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 144,60 (146,40) ; mai, 150,10 (152,20). – **Londres** (en livres par tonne), février, 144 (144,80) ; avril, 143,50 (144,80).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 344 (345) ; mai, 337,75 (338,75) ; maïs, mars, 271,50 (266,50) ; mai, 277,75 (274).

INDICES. – Moody's, 962,10 (965,90) ; Reuter, 1 916 (1 904,20).

Les devises et l'or

Le dollar très haut, l'or très bas

Le dollar a commencé l'année en fanfare, pulvérisant ou égalant ses records à Londres et à Paris avant de céder un peu de terrain à la veille du week-end. Avec un franc français très fort et un métal jaune en com*plète déroute, tels ont été les faits* marquants d'une semaine nettement plus animée après le grand calme de la fin d'année.

Le 2 janvier, sans plus attendre, le dollar s'élevait à 9,72 francs sur la place de Paris, retrouvant son record du 21 septembre dernier, et à 3,18 DM sur celle de Francfort, au plus haut depuis qu'il flotte sur les marchés (début de 1973).

Cette fois-ci, la Banque fédérale d'Allemagne n'intervenait pas comme elle l'avait fait à partir du 21 septembre 1984. Son vice-président, M. Helmut Schlesinger, a expliqué cette attitude nouvelle par le fait qu'en septembre dernier la Banque fédérale considérait la hausse du dollar comme « désordonnée », tandis que, maintenant, elle s'effectue graduellement. Autant reconnaître qu'on ne peut *rien* y faire. Il a indiqué également que les *craintes de la banque sur l'effet in*flationniste de la montée du billet vert avaient quasiment disparu puisque la hausse des prix en Allemagne ne dépasse pas 2 % et que les prix des matières premières importées montent moins vite que le dollar.

Ajoutons que la fermeté de la devise américaine a plutôt favorisé les *exportations allemandes. L'*excédent de la balance commerciale a battu en *1984* tous les records : 55 milliards de marks, près de 170 milliards de francs, soit environ six fois le déficit commercial français pour la même année. Il est de fait que la *poussée actuelle sur le dollar ne dé*clenche plus les protestations habituelles sur les « *effets* meurtriers » d'une telle poussée.

Quant aux raisons qui expliquent un tel phénomène, on les connaît déjà : demande commerciale soutenue, expansion modérée attendue pour l'économie des Etats-Unis en 1985 et impression générale que la baisse des taux américains est actuellement terminée et risque de faire place à une hausse cette année sous l'effet conjugué d'une demande *accrue de crédits et des appels du* Trésor pour financer un déficit budgétaire croissant.

Toutefois, *nombre d'experts et* d'économistes, comme l'ancien *conseiller économique de la Maison* Blanche M. Martin Feldstein, pronostiquent, à un moment quelconque de 1955, un recul « inévitable » du dollar en raison des réticences des prêteurs devenus moins confiants.

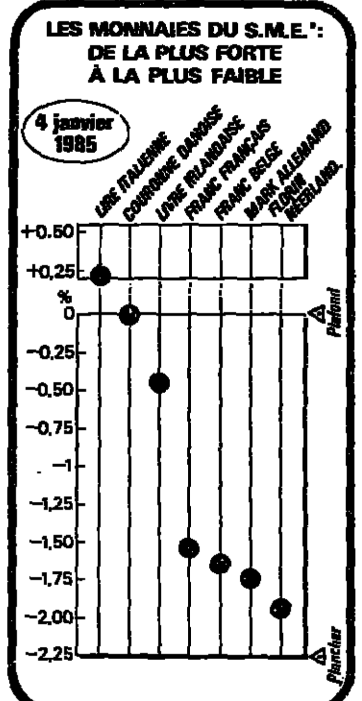
En Europe, la livre sterling a de nouveau été très éprouvée, battant une fois de plus ses records de baisse vis-à-vis de la monnaie américaine, à moins de 1,14 dollar. Le motif est toujours le même, à savoir, la baisse des prix du pétrole, et donc la dimi*nution des recettes – en devises –* des gisements de mer du Nord. Si la *livre continue de s'affaiblir* (on parle même de la voir à la parité avec le dollar), il est possible que la Banque d'Angleterre soit obligée de relever les taux d'intérêts britanniques *comme elle l'avait fait l'été* dernier.

Le franc français s'est montré très ferme vis-à-vis du mark, dont le cours est retombé au voisinage de 3,06 francs à la cotation officielle, glissant au-dessous de ce cours en *dehors des cotations. Les détenteurs* de capitaux étrangers, notamment *allemands, sont tentés par la rému*nération élevée de l'eurofranc, supérieure de près de 6 points à celle de l'euromark ; ils viennent s'investir en France.

Pour éviter une baisse trop accentuée de la monnaie allemande, la Banque de France continue à intervenir. Mercredi, elle a dû acheter *près de 1 milliard de marks, ce qui* augmente ses réserves de devises *mais accroît, également, la masse* des capitaux prêts à s'enfuir en cas de retournement de tendance.

Quant à l'or, sur des marchés complètement déprimés par la montée du dollar et la déflation générale, le cours de l'once est tombé un moment au-dessous de 300 dollars.

F. R.



*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 28 DÉCEMBRE AU 4 JANVIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,1540	–	10,3359	38,1242	31,6155	1,5797	28,0112	0,0515
	1,1610	–	10,3788	38,5505	31,7360	1,5858	28,1294	0,0519
Paris	11,1649	9,6750	–	368,85	305,88	15,2843	271,00	4,9823
	11,1862	9,6350	–	371,43	305,78	15,2791	271,03	4,9974
Zurich	3,0269	2,6230	27,1112	–	82,9276	4,1437	73,4733	1,3524
	3,0116	2,5940	26,9227	–	82,3230	4,1135	72,9676	1,3454
Francfort ...	3,6501	3,1630	32,6925	120,58	–	4,9968	88,5994	1,6308
	3,6583	3,1510	32,7037	121,47	–	4,9968	88,6357	1,6343
Bruxelles ...	73,0482	63,30	6,5426	24,1326	20,0126	–	17,7310	3,2637
	73,2177	63,06	6,5449	24,3099	20,0127	–	17,7384	3,2707
Amsterdam ..	4,1197	3,5700	36,9003	1,3610	112,86	5,6398	–	1,8406
	4,1274	3,5550	36,8967	1,3705	112,82	5,6375	–	1,8439
Milan	2238,18	1939,50	200,46	739,42	613,18	30,6398	543,27	–
	2238,41	1928	200,10	743,25	611,87	30,5741	542,33	–
Tokyo	291,38	252,50	26,0988	96,2638	79,8292	3,9889	70,7283	0,1301
	290,83	250,50	25,9990	96,5690	79,50	3,9724	79,4641	0,1299

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 4 janvier, 3,8317 F contre 3,8463 F le vendredi 28 décembre.

Marché monétaire et obligataire

Une amorce de baisse des taux en France

La baisse des taux d'intérêt en France, très forte l'an dernier sur le long terme, nettement plus faible sur le court terme et de toute façon stoppée sur les deux marchés depuis la fin octobre, va sans doute reprendre. C'est *une nouvelle réduction* du taux d'intervention de la Banque de France, *fixée à 10 3/4 %* depuis le 29 novembre 1984 et ramenée à 10 1/2 % jeudi dernier, qui, probablement, va donner le signal de cette reprise. Déjà le loyer de l'argent au jour le jour, qui restait depuis près de deux ans obstinément collé au *seuil de 11 % était revenu à* 10 1/2 % à la veille du week-end.

Cette baisse n'a pas surpris le marché *qui, toutefois, ne l'attendait* pas si tôt. Mais on sait que M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a la ferme intention de diminuer le loyer de l'argent dès que possible et il a dû persuader la Banque de France, auparavant très *rétive à faire un nouvel effort sur* son taux d'intervention. Cet effort lui paraît possible car la tenue du franc au sein du système monétaire européen est tout à fait satisfaisante (voir la rubrique les devises et l'or).

Il faut dire que sur l'ensemble des marchés à long et court terme, la reprise de la baisse des taux est devenue indispensable. Sur un marché obligataire toujours très calme, la plus grande méfiance règne après le tremblement de terre du début décembre. Les gérants de SICAV *court terme se bornent, le plus sou*vent, à des opérations de « réméré » (prêts de titres) sans risque aucun et ne veulent pas s'engager, du moins pour l'instant, attendant des indications plus précises sur la tendance. Tout au plus observe-t-on une *amorce de fléchissement des rende*ments : 11,32 % contre 11,46 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans ; 11,20 % contre 11,45 % pour ceux à moins de sept ans, tandis que la stabilité règne sur le secteur public à 12,70 % selon les indices Paribas. *C'est à croire que le Trésor* prépare un gros emprunt d'Etat, ce qui est sans doute vrai, avec, probablement, une part à taux fixe et une part beaucoup plus importante à taux variable, pour ne pas surcharger le budget.

Dans cette attente, le marché primaire a de nouveau été mis à la diète, avec rien au BALO du 7 janvier. Pour le BALO du 14 janvier, on a parlé d'un emprunt Renault d'abord de 2 milliards de francs, puis de 1 milliard de francs, puis, *enfin, de rien du tout, en liaison* vraisemblablement avec les informations circulant au sujet d'un énorme déficit de la Régie en 1984, évalué entre 8 et 10 milliards de francs.

A vrai dire, pour débloquer ce marché, où rien de sérieux n'a été émis depuis la fin novembre (1 milliard de francs pour la Caisse centrale de coopération économique ; 700 millions à coupon unique pour le Gaz de France), il faut faire sauter le *plancher des taux à court terme* (11 % jusqu'à jeudi soir), sur lequel *viennent buter les taux à long* terme. Le processus est le même pour le taux de base des banques, qui a timidement diminué de 0,25 % le 15 août dernier, en contrepartie d'une réduction de 1 % de la rémunération des comptes sur livret bancaire. Pour obtenir des établissements une nouvelle diminution de *leurs taux de base, la Rue de Rivoli* sait qu'elle doit rétablir un écart d'au *moins 1,5 %* entre *ledit* taux de base et le loyer de l'argent sur le marché monétaire, c'est-à-dire faire revenir durablement ce dernier au-dessous de 10 1/2 %. Alors seulement elle pourra demander un nouvel effort, en tenant compte bien sûr des très importantes provisions pour créances douteuses que les banques *devront constituer au fil des mois* et des faillites (plus de 3 milliards de francs pour Creusot-Loire).

Tel est l'enjeu des manœuvres qui viennent de reprendre sur les divers marchés et pour lesquels le Trésor, grand responsable de l'emballement pervers du marché obligataire à l'automne, doit *se montrer* particulièrement prudent.

FRANÇOIS RENARD.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation

(en millions de francs)

ACTIF	Au 27-12
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	408 720
dont :	
Or	258 097
Disponibilités à vue à l'étranger	60 194
ECU	73 645
Avances au Fonds de stabilisation des changes ...	16 783
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	18 285
dont :	
Concours au Trésor public	11 540
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	232 388
dont :	
Effets escomptés	87 697
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	73 593
5) DIVERS	7 762
Total	740 749

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	203 197
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 106
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	42 472
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS ..	84 501
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	19 251
5) ECU A LIVRER AU FECOM	73 645
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	302 814
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	17 194
Total	740 749

هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

3. Le « retour » des falachas en Israël.

FRANCE

7. La situation en Nouvelle-Calédonie.

CULTURE

10. Les inspecteurs des Monuments historiques face à la régionalisation.

ÉCONOMIE

13. La SNCF dans le collimateur de la gauche.
14. REVUE DES VALEURS.
15. CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS.

RADIO-TÉLÉVISION (12)

Carnet (10) ; Programmes des spectacles (11) ; Météorologie (12) ; Mots croisés (12).

LES VŒUX A L'ÉLYSÉE

Le gouvernement commencera en 1985 à engranger les résultats de sa ténacité

affirme M. François Mitterrand

Les traditionnelles cérémonies de vœux de l'Élysée, commencées le jeudi 3 janvier, se sont terminées vendredi, en fin de journée. M. François Mitterrand a reçu la presse. En bavardant à bâtons rompus avec les journalistes, il a abordé les sujets suivants :

● **Télévision privée :** *« Je suis pour la liberté de l'information. La question ne se pose pas d'être pour ou contre. On ne peut pas être contre. Les moyens de diffuser les images et les sons vont en se multipliant. Le problème est de savoir comment organiser cette liberté. »*

● **Relance :** *« Il y a une lente remontée* [de la croissance]. *Elle a été plus forte en trois ans et demi que dans la plupart des pays voisins. Le premier ministre exprime bien ce que je pense. »*

● **Cohabitation :** *« Cela arrivera un jour. Je le disais en 1974. Je le disais en 1978. Mais je ne me place pas dans cette hypothèse. »*

● **Un premier ministre « d'opposition » en 1986 ?** *« Personne n'est exclu de ce nirvana. Mais la question ne se pose pas. Je ne me place pas dans cette hypothèse. »*

● **Elections législatives anticipées :** *« Pourquoi ? Cela ne m'est jamais venu à l'esprit. J'ai une bonne Assemblée. Pourquoi irais-je en chercher une autre ?*

● **Réduction à cinq ans du mandat présidentiel :** *« Mes prédécesseurs en ont beaucoup parlé. Moi-même, j'ai parlé de sept ans non renouvelables, ou de deux fois cinq ans. Mais ce n'est pas urgent. »*

● **Le référendum avorté de juillet :** *« Il fallait arrêter une certaine hémorragie. Les problèmes criants étaient derrière moi à partir du moment où je prononçais le mot de référendum. »*

● **La proportionnelle aux législatives :** *« Il y en aura. Ce ne sera pas une surprise, sinon pourquoi changer de système ? »* Le projet de réforme du scrutin pour les élections législatives sera soumis au Parlement lors de la session de printemps, a confirmé M. Mitterrand.

● **Voyages en province :** M. Mitterrand a indiqué qu'il se rendra en Picardie, dans le Languedoc-Roussillon et dans un département breton (NDLR : il s'agit de l'Ille-et-Vilaine à la fin du mois de janvier).

Auparavant, le chef de l'Etat avait reçu un représentant de ce qu'il est convenu d'appeler les « forces vives » du pays (syndicats, patronat, associations de parents d'élèves notamment). Il a formé des vœux *« pour que se prépare chaque jour davantage un proche avenir où nous commencerons à pouvoir maîtriser les forces jusque-là incontrôlées qui se sont abattues sur le monde occidental, mettant en péril les efforts de nos sociétés »*.

Selon le chef de l'Etat, les efforts *« successifs, orientés dans la même direction afin de retrouver la maîtrise des événements, nous permettent d'apercevoir le moment où la crise sera derrière nous »*.

« Je lis et j'entends beaucoup de descriptions plus ou moins futuristes sur ce qui se passera cette année, a-t-il remarqué. *Moi, je ne le sais pas. Mais le gouvernement persévérera dans l'être et dans l'action, et commencera d'engranger les résultats de sa ténacité. 1985, regardons-la bien en face : rien qui ne puisse être dominé; tout est à notre portée. Je l'aborde avec une détermination sans faille. On aura l'occasion, j'espère, de s'en apercevoir. »*

J.-Y. L.

En Espagne

La crise s'aggrave au sein du Parti nationaliste basque

De notre correspondant

Madrid. – Nouveau rebondissement dans la grave crise ouverte au sein du Parti nationaliste basque (*PNV*) : deux *semaines à peine* après la démission forcée du président du gouvernement régional basque, *M. Carlos Garaikoetxea* (*le Monde* du 20 décembre), l'un de ses principaux adversaires, le président du parti, M. Roman Sudupe, s'est vu contraint, ce samedi 5 janvier, de renoncer à ses fonctions. La décision de M. Sudupe a été prise après que les délégués de la province de Guipuzcoa, pour laquelle il avait été élu, eurent décidé, au terme d'une assemblée qui a duré toute la nuit, de désapprouver sa gestion à la tête de l'Euzkadi Buru Batzar, le principal organe de direction du PNV.

Ce désaveu est un camouflet pour l'« appareil » du parti et une revanche pour M. Garaikoetxea, qui semble avoir ainsi amorcé sa contre-attaque. Une grande partie des « bases » nationalistes *considéraient* en effet M. Sudupe et son équipe comme les véritables responsables du départ de *M. Garaikoetxea, dont* ils avaient tenté de limiter les prérogatives en soumettant totalement son *gouvernement* au *contrôle* du parti. La « rébellion » des délégués du Guipuzcoa a également affecté le *candidat du PNV à la succession de M. Garaikoetxea, M. Jose Antonio* Ardanza, dont la gestion à la tête de la députation de la province a été, *elle aussi, désapprouvée*. Si ce vote n'empêchera pas M. Ardanza d'occuper bientôt la présidence du gouvernement régional basque, il n'en limite pas moins sérieusement son autorité et sa crédibilité face à son propre parti et à ses interlocuteurs des autres formations politiques.

Le PNV semble maintenant dans l'impasse : aucune des deux factions en présence, celle qui appuie la *direction du parti* et celle qui soutient le président du gouvernement sortant, ne semble à même d'imposer *totalement* ses thèses sans diviser irrémédiablement le parti. Chacune peut compter sur l'appui de deux *provinces*, la Biscaye et l'Alava pour la première, et le Guipuzcoa et la Navarre pour la seconde. Si M. Garaikoetxea jouit sans doute d'un appui majoritaire parmi les « bases » nationalistes, le système de représentation particulier du PNV, qui avantage les régions rurales, où le contrôle de la direction se fait davantage sentir, devrait permettre à l'« appareil », malgré l'échec qu'il vient de subir, de continuer à dominer le parti.

THIERRY MALINIAK.

Le championnat du monde d'échecs

KARPOV SUBIT

Karpov *n'ayant* pas *réussi* vendredi à marquer le sixième point qui eût clos, par sa victoire, le championnat *du monde*, celui-ci « émigrera » lundi à l'hôtel Sport, grande bâtisse moderne située à neuf kilomètres *du centre* de Moscou (*le Monde* du 4 janvier). Il est vrai que, pour la dernière partie jouée dans la salle des colonnes de la maison des syndicats, le champion du monde n'a eu la moindre chance de vaincre.

Curieuse trente-huitième partie! Jusqu'au quinzième coup, les deux joueurs ont répété le début de la douzième partie, jouée le 12 octobre 1984 et conclue elle aussi par la nullité. Au seizième coup, Kasparov a joué : Dç2 (au lieu de : Dd2).

Karpov n'aurait pas dû être surpris puisque ce coup avait été suggéré par le grand maître soviétique Baguirov dans une analyse de la douzième partie, mais, comme l'a souligné Radio-Moscou, le champion du monde *« n'était pas préparé pour cette suite-là »*. Il lui a donc fallu quarante-deux minutes pour trouver une réponse. Bonne réponse d'ailleurs qui a empêché Kasparov d'exploiter une position avantageuse et l'a conduit à choisir la nullité par répétition de coups.

(Lire page 9, un entretien avec Boris Spassky sur le duel Karpov-Kasparov.)

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Trente-huitième partie
Gambit de la dame
(variante Tartakover)

1. d4	Cf6	14. 0-0	Cd7
2. ç4	é6	15. Fh5	Dç7
3. Cf3	d5	16. Dç2	Tf8
4. Cç3	Fé7	17. Tfç1	Tab8
5. Fg5	h6	18. a4	Dd6
6. Fh4	0-0	19. dxç5	Cxç5
7. é3	b6	20. Fxç6	Dxç6
8. Fé2	Fb7	21. Ch5	Fé7
9. Fxf6	Fxf6	22. Df5	Dé8
10. çxd5	éxd5	23. Cé5	Tb7
11. b4	ç5	24. Cd4	Tç7
12. bxç5	bxç5	25. Ch5	Tb7
13. Tb1	Fç6		Nulle.

Le numéro du « Monde » daté 5 janvier 1985 a été tiré à 453561 exemplaires

A B C D E F G

Selon la SOFRES

HAUSSE DE LA COTE DE CONFIANCE DE LAURENT FABIUS

Le baromètre mensuel de la SOFRES, *publié par le Figaro-Magazine* du 5 janvier, enregistre une hausse de la cote de *confiance du premier ministre*. D'après cette enquête, réalisée du 20 au 24 décembre, auprès *d'un échantillon représentatif* de 1 000 personnes, 49 % des Français (47 % le mois dernier) *déclarent faire confiance* à M. Laurent Fabius contre 38 % (37 % précédemment) qui *émettent un avis contraire*. La cote de confiance du président de la République reste stable. *Comme dans le sondage réalisé* précédemment, 36 % des Français lui accordent leur *confiance* ; 60 % la lui refusent.

A l'indice de popularité des personnalités politiques, *M. Michel Rocard est toujours* à la première place avec 56 % comme dans le précédent baromètre. *Il est suivi par* M. Fabius qui perd trois points (45 % au lieu de 48 %). Dans l'opposition, M. Barre, *qui passe de* 48 % à 46 %, se maintient en tête. Viennent ensuite M. Chirac (43 %) *qui gagne quatre points* et Mme Veil (42 %) qui en perd six.

Deux disparitions :

PIERRE DOUBLET RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT DE « L'EXPRESS »

Notre confrère Pierre Doublet, rédacteur en chef adjoint à *l'Express*, est décédé le vendredi 4 janvier, à l'âge de cinquante-neuf ans.

[Né au Havre en 1925, décoré de la croix de guerre, Pierre Doublet entre, après des études de droit, à l'Agence France-Presse en 1946, pour devenir rapidement un grand spécialiste de l'Extrême-Orient, multipliant les reportages en Chine, au Japon, en Corée, dans l'Indochine en guerre. En 1965, il est nommé chef des services en langue anglaise de l'AFP. Il entre en 1968 à *l'Express*, pour devenir successivement chef de la section « monde » puis, en 1978, rédacteur en chef adjoint.]

CHRISTIANE LOURY FONDATRICE D'« ERATO »

Mme Christiane Loury, fondatrice, avec son mari Philippe Loury, de la firme de disques Erato, est morte, le 4 janvier, à son domicile parisien, des suites d'une longue maladie. Elle était âgée de soixante-treize ans. La firme Erato est spécialisée dans l'enregistrement de musiques françaises par des artistes français. Christiane Loury en avait abandonné la direction en 1981 après une prise d'actions majoritaires par la société Gaumont.

MOINS DE NEUF CENTS JUIFS SOVIÉTIQUES ONT ÉTÉ AUTORISÉS A ÉMIGRER EN 1984

Huit cent quatre-vingt-seize juifs soviétiques ont été autorisés à quitter l'URSS en 1984, a annoncé, jeudi 3 janvier, à New-York, la Conférence nationale sur les juifs soviétiques. C'est le nombre le plus bas depuis quatorze ans (le maximum ayant été atteint en 1979 avec 50 000 autorisations de sortie).

UNE DÉMARCHE DE M. GISCARD D'ESTAING EN FAVEUR DES TROIS CONDAMNÉS A MORT DU VIETNAM

M. Valéry Giscard d'Estaing est intervenu le vendredi 4 janvier *« à titre personnel et pour des motifs humanitaires »*, auprès du président du Conseil d'Etat vietnamien, M. Truong Chinh, pour obtenir la grâce des trois condamnés à mort du procès de Ho-Chi-Minh-Ville, qui n'ont pas encore bénéficié de mesures de clémence. *« Les mesures de grâce que vous venez de prendre en faveur de deux des condamnés ont été accueillies en France comme un premier geste d'amitié*, écrit notamment M. Giscard d'Estaing, *mais l'inquiétude demeure en ce qui concerne le sort des trois condamnés à mort, MM. Tran Van Ba, Ho Thai Bach et le Quoc Quan. La mise à exécution de la sentence, fondée exclusivement sur les opinions politiques des intéressés, serait vivement ressentie dans notre pays où cette affaire est suivie avec angoisse. C'est pourquoi, en raison des confiantes relations que nous avons entretenues avec les responsables de votre pays du temps de mon septennat et désireux de contribuer à un adoucissement des peines prononcées, je fais appel à votre clémence et à votre sagesse*

La catastrophe de Bhopal serait due à une infiltration d'eau

La catastrophe chimique de Bhopal (Inde), qui a causé la mort en décembre de plus de 2 500 personnes, est *vraisemblablement due* à des infiltrations d'eau dans la cuve contenant de l'isocyanate de méthyle (*MIC*) *à partir duquel la firme américaine* Union Carbide produisait des herbicides. Le chef du Conseil de la *recherche scientifique et industrielle* de l'Inde, M. Varadarajan, qui est également le responsable de la commission *d'enquête, a en effet donné*, le 3 janvier à Lucknow (Uttar Pradesh), *des précisions sur l'origine de* la catastrophe.

Selon lui, un demi-litre d'eau aurait pénétré pour une raison inconnue dans la cuve souterraine contenant l'isocyanate de méthyle. Il aurait alors réagi avec le phosgène – un des composants essentiels du gaz moutarde – présent pour empêcher toute polymérisation de l'isocyanate stocké normalement dans la cuve sous forme liquide. Ce petit volume d'eau aurait suffi pour réagir violemment avec le phosgène libérant ainsi une grande quantité de chaleur.

Cela aurait entraîné la transformation, en une sorte de plastique (processus de polymérisation), d'environ un tiers des 45 tonnes d'isocyanate. Le reste se serait alors transformé en gaz. Sous la pression, la chape de ciment qui recouvrait la cuve se serait soulevée et fissurée, libérant ainsi le gaz mortel. La catastrophe aurait pu être évitée si les systèmes de sécurité de l'usine avaient bien fonctionné. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Au Cambodge

LES RÉFUGIÉS DU CAMP D'AMPIL SONT ÉVACUÉS EN THAILANDE

Sanlor-Cha-Ngan (Thaïlande) (*AFP*). – Quelque vingt-trois mille *réfugiés cambodgiens* ont commencé, le vendredi 4 janvier, à franchir la frontière pour passer en Thaïlande, *alors que*, selon l'armée thaïlandaise, les troupes vietnamiennes étaient sur le point d'attaquer *le camp* d'Ampil, *quartier* général du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK).

Ces réfugiés avaient déjà été évacués du camp d'Ampil après les bombardements vietnamiens du jour de Noël et vivaient depuis lors dans un site d'accueil temporaire établi le long de la frontière.

Selon le FNLPK, les Vietnamiens ont massé près de quatre mille hommes, cinquante chars et d'autres blindés dans la région d'Ampil, et quelque cinq mille résistants sont retranchés dans le camp.

L'évacuation des réfugiés civils a commencé à l'aube, selon M. Hor Oeusn, un civil membre du FNLPK. Au même moment, d'après d'autres sources militaires cambodgiennes à la frontière, des Vietnamiens ont tiré quelques coups de canon de 130 mm sur le camp.

LES ACTIVITÉS DU CENTRE CULTUREL FRANÇAIS A PÉKIN

Toutes les activités du Centre culturel français à Pékin seront reprises *directement par le service* culturel de l'ambassade et continueront comme par le passé, a indiqué *le vendredi 4 janvier* le porte-parole du Quai d'Orsay à la suite d'informations selon lesquelles le centre *devait fermer ses portes* (*le Monde* du 1er janvier).

Le porte-parole a précisé qu'il s'agissait d'un *« réaménagement ou redéploiement administratif »* qui entraînait seulement un changement de dénomination.

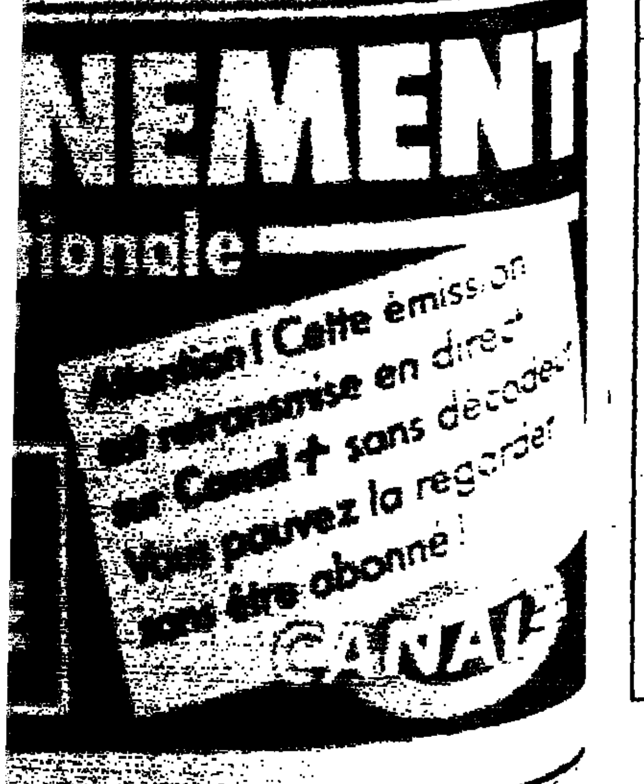
Quant aux crédits dégagés par la France pour l'ensemble de ses activités culturelles en Chine, ils seront en augmentation l'an prochain, a indiqué le porte-parole, qui n'a cependant pas précisé la façon dont ils seraient répartis.

A 2 : MENACE DE GRÈVE POUR LE DÉMARRAGE DE LA TÉLÉVISION DU MATIN

Grève ou pas grève lundi 7 janvier sur A 2 ? La menace persiste. L'arrêt de travail s'il est effectif risque de paralyser toute la journée la chaîne : *l'Heure de vérité*, à 20 h 35 avec M. Jacques Chirac serait supprimé, l'ensemble des programmes réduits au « service minimum », il compromettrait surtout le démarrage de la « télé du matin » prévu le même jour.

Les techniciens CGT et CFDT ont maintenu à l'*unanimité*, vendredi après-midi au cours d'une assemblée générale, leur préavis de grève à durée indéterminée, rappelant leurs trois revendications : emplois, conditions de travail et maintien de la production. Pourtant, les journalistes CGT et SNJ ont retiré leur préavis et annoncé qu'ils suspendaient leur mouvement.

Le Monde
Aujourd'hui





COLIN/REA.

ANTIBIOTIQUES : LES MÉDICAMENTS DU SIÈCLE ONT QUARANTE ANS

1944 : la médecine s'empare de médicaments nouveaux, issus de la découverte en 1928, par Alexander Fleming, de la pénicilline. Les antibiotiques prennent d'emblée une place de choix dans la pharmacopée moderne : ils permettent de combattre victorieusement les infections et de juguler des maladies tueuses, comme la tuberculose. Quarante ans plus tard, le succès des médicaments du siècle ne se dément pas. Pourtant, leur utilisation massive fait naître de nouvelles craintes dues à la résistance de certaines souches de bactéries. Au point que l'Organisation mondiale de la santé a *récemment* mis en garde la communauté internationale sur les méfaits d'un usage mal contrôlé de l'arsenal thérapeutique. **(Page III.)**

ENSEIGNER L'ARCHITECTURE

Bouleversé après l'éclatement de l'Ecole des beaux-arts en 1968, dispensé dans vingt et une unités pédagogiques, l'enseignement de l'architecture est à nouveau sous les feux de la réforme. Créer des passerelles plus nombreuses avec l'Université, mieux préparer les jeunes à la réalité du travail en agence... Les derniers décrets parus permettront-ils d'atteindre des objectifs constamment visés depuis quelques années ? (page VI.)

ENFANTS DE PERSONNE

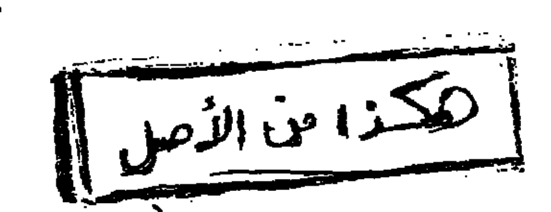
Dans les pays occidentaux, les couples stériles disposent de moyens de plus en plus nombreux pour fonder une famille, le plus souvent en protégeant l'anonymat des parents naturels. Conversant avec le professeur René Frydman, sur France-Culture, Suzanne Lallemand, ethnologue, commente les pratiques observées en Océanie et en Afrique, où a cours, depuis longtemps déjà, la notion de famille élargie. (Page VIII.)

LES CARIBOUS DES INUITS (Page IX.)



BARRETT/GAMMA-LIAISON

Supplément au n° 12424. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 6-Lundi 7 janvier 1985.



هكذا من الأصل



Kiosque

Feuilles d'hiver

Et la France éternelle, dans tout ça ? Il y a les constantes, le roc culturel commun sur lequel repose la nation. Hugo d'une main, les œuvres complètes de Jean-Pierre Chevènement de l'autre, nous campons sur les positions préparées — à l'avance — par nos ancêtres. C'est du solide, du fiable et du crédible (comme on ne disait *pas encore au XIX*e *siècle*).

Il y aura cent ans cette année qu'Hugo est mort. On va à nouveau lui faire des funérailles nationales, une sorte de retour *symbolique des cendres pour le* Napoléon de l'écriture.

Imaginez-le, encore exilé à Guernesey, lisant la presse d'aujourd'hui. Chaque semaine, le bateau lui apporte un lot volumineux de magazines nationaux et sur papier glacé. D'une *main preste (il l'avait), il* décachète les bandes et plonge avec émotion, fureur ou mélancolie dans *les soucis du temps. L'art* d'être un grand lecteur, la tristesse d'Olympio et de l'abonné réunis. Que verrait-il émerger de cet océan de papier ?

Discernerait-il seulement dans le flot déchaîné des petites *nouvelles ces « choses vues »* qui lui étaient comme un pain quotidien ? Son œil exercé trouverait-il dans le hachis *culturel et médiatique qui* sert au peuple de pâture quelque motif d'admiration, d'élan ou de *courage* ?

Rien n'est moins sûr, *hélas* ! Car la France hugolâtre est fort peu hugolienne, si l'on en juge par les miroirs que tendent nos *confrères. Grand dessein*, poussée irrésistible des affirmations séculaires, épopée glorieuse des soldats de *l'an deux mille* ? Non. Ce siècle aura bientôt cent ans, et il paraît son âge.

Argent, crise, honneurs de pacotille, grands hommes de petit écran, planète des *beaufs*, Châteauvallon morne plaine, immigrés en sursis : voilà les éléments du théâtre national *mis en scène* par la presse à l'aube de cette mille neuf cent quatre-vingt-cinquième année *de l'ère chrétienne*.

Feuilletons avec Hugo. Dans *l'Express*, c'est l'argent qui domine. En couverture : *« Votre argent en 1985 »*. Ils n'ont pas *perdu de temps*. Dès le premier numéro de l'année, ils nous rendent le service de s'intéresser à notre argent, ce qui est une manière assez sûre de nous intéresser à leur journal. Cela s'appelle du « marketing », tous les « news » vous le diront.

L'argent ? *Une mine : « Après l'exceptionnel millésime 1983*, écrit *l'Express, le crû 1984 est plus qu'honorable. Le formidable engouement des Français pour les valeurs mobilières s'est confirmé l'an dernier. Et les actions françaises ont gagné 15,5 %, soit deux fois l'inflation. En 1984, la Bourse de Paris a établi un double record. La valeur totale des actions est passée de 280 milliards de francs à 340 milliards, soit une plus-value de 60 milliards. Les émissions d'obligations, qui avaient franchi, il y a deux ans, la barre des 200 milliards, ont dépassé cette fois 245 milliards de francs, et le stock total atteint aujourd'hui 1 250 milliards. »* Formidable ! Guizot n'est pas mort et Hugo ne serait pas dépaysé.

« Le dynamisme boursier se prolongera-t-il cette année ? Rien n'est moins sûr. » Aïe ! Gare aux nouveaux épargnants. M. Gérard Pic, psychologue et chargé d'études à la Caisse d'épargne de Paris, explique à *l'Express : « La génération dominante n'a pas une morale de l'épargne mais une morale de l'intérêt. »* Savoir si c'est *avec une telle morale qu'on fait* des héros et des saints est un autre débat. En attendant, Hugo, *qui plaçait beaucoup* et calculait fort bien — il était pingre avec Adèle autant qu'avec Juliette, — aurait sûrement conservé ce numéro de *l'Express*.

Aurait-il lu *le Point* ? Sans doute aussi, car on y scrute l'avenir de la France. Et l'on y expose une morale qui confine à l'héroïsme collectif. Maurice Roy cite Paul Reynaud : *« Si l'on me disait que seul un miracle peut sauver la France, je répondrais que je crois au miracle parce que je crois à la France. »* Et l'éditorialiste commente : *« Les débâcles économiques ne sont pas moins impitoyables et longues à surmonter que les débâcles militaires. Aujourd'hui comme jadis, aucun miracle ne sauvera la France. Seuls pourront y réussir les efforts constants, voire les sacrifices, de tous les Français. »*

Bravo ! Mais quel Bonaparte pourrait nous galvaniser tous afin que le peuple de France trouve en son sein suffisamment de foi, d'ardeur, et de vertu en somme, pour ce combat titanesque contre l'hydre de *la crise? Quel homme, ou quelle* équipe ? Les Français, justement, ont leur idée sur la question. *L'Evénement du jeudi* les a fait *interroger par un* institut spécialisé sur le thème du gouvernement idéal. Voici, par *ordre de préférence*, la composition du gouvernement auquel songent — c'est le mot — les Français, en tout cas dans leur *majorité* : Barre, Chirac, Fabius, Rocard, Léotard, Giscard, Veil, Delors, Cousteau, Tazieff, *Chaban-Delmas, Tapie*, Montand, Leclerc (Edouard), Mitterrand, de Closets, Baudis, Ockrent, Chevènement, Pivot et Poivre d'Arvor.

C'est clair : si vous n'êtes pas présent le plus souvent possible chez les Français — *via* le petit écran, — votre ambition ne vaut pas tripette à leurs yeux. O mânes de Lamartine ! Pas d'« Apostrophes », pas de *gloire ! Les ministrables sont* d'abord des présentables. Fermez la télévision, il n'y a plus de grands hommes. Le Panthéon *c'est le « 20 h »*. Remarquez, Hugo, à la télé, aurait sûrement eu un bon indice d'audience. *Mais plus que Bouvard ou* Collaro, ce n'est pas certain.

La télévision, c'est aussi l'enjeu d'une formidable bataille d'influence, auprès de laquelle les guerres napoléoniennes sont des promenades de santé. Il y avait Austerlitz, et Waterloo hélas ! Il y avait « Dallas », il y aura « Châteauvallon ». L'ennemi culturel campait sur la terre et les ondes de nos aïeux. *Son feuilleton hideux insultait à* la nation tout entière. La revanche s'annonce, épique et solennelle. Depuis vendredi soir et jusqu'au mois de juin « Châteauvallon » réconcilie la France et son génie.

Le Pèlerin Magazine, pour l'occasion, frise le patriotisme revanchard lorsqu'il écrit : *« N'oublions pas, hommes de peu de mémoire, que « Dallas » ne saurait être le prototype, l'ancêtre, le père, l'achèvement, la perfection, le modèle du feuilleton français. « Châteauvallon » a ses lettres de noblesse : quand le Texas ne pataugeait pas encore dans le pétrole, Paris s'arrachait les journaux à bon marché pour les histoires à rebondissements d'Eugène Sue ! « Châteauvallon », claironnent réalisateur et scénaristes, renoue avec la tradition française des feuilletons du dix-neuvième siècle. »*

Victoire ? Patience et prudence. La France est aussi celle des « beaufs ». A cet égard, Gérard Depardieu est inquiet. Il l'a dit à *Actuel : « L'esprit beauf avait reculé pendant dix ans, et le voilà qui revient, ça c'est sûr. Ça tient à des conneries, ça tient aux journaux qui amalgament et matraquent des séries d'informations, ça tient à la politique, à l'insécurité, au pognon, au petit confort, au communisme aussi. (...) Le beauf, c'est une affaire de masse. »*

C'est ça aussi la France de toujours : la France partagée. Entre les beaufs et ceux *qui* bouffent du beauf.

BRUNO FRAPPAT.

Suisse en otage

Un élément essentiel de la réalité politique paraît être *l'existence* d'intérêts particuliers se substituant à la volonté collective. Un peuple *qui permet aux pressure groups* ou *lobbies* de dominer dans l'engrenage parlementaire livre sa chair aux loups. Si de tels loups savent se faire les complices d'un gouvernement élu en exerçant une pression sur le peuple souverain voisin, on assiste à un glissement vers une *déclaration de guerre économique*. Tel fut le cas lors des barrages aux postes frontaliers suisses par les routiers français lundi 17 décembre 1984, véritable prise en otage du marché helvète.

Des concessions faites à la suite d'une intimidation ne sont jamais de nature à créer des liens étroits entre les nations. Une décision raisonnable a son histoire à elle et ne se laisse pas bouleverser pour arranger les esprits simples !

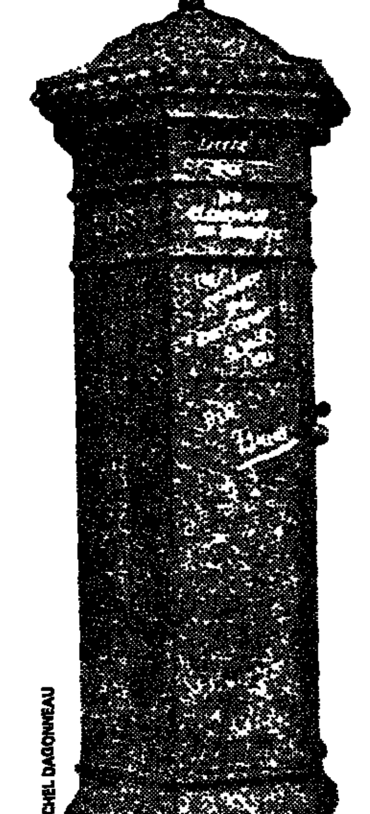
Un assez grand malaise et de mauvaises expériences cumulées pendant de nombreuses années ont conduit la majorité des Suisses à *remédier à une situation pernicieuse*. Ce malaise consiste en une détérioration visible à l'œil nu de *l'environnement — déperdition des* forêts (actuellement un arbre sur trois dans les pays germanophones *est mort), la faune est fort réduite*, les citadins se plaignent de plus en plus de troubles pulmonaires chroniques, *et on attribue à l'air vicié les* morts mystérieuses de nombreux nouveau-nés.

L'*interdépendance* socio-économique des pays différents devient d'une façon croissante problématique. Or, en ce qui concerne le transport des personnes et des biens, c'est le domaine-clé où l'on peut diminuer les dégâts le plus efficacement sans en créer de nouveaux : l'Europe est le berceau des chemins de fer, le moyen de transport le plus sûr, le plus économique et le moins nuisible. *La technologie* automobile est vétuste et n'appelle qu'à l'individualisme égomane, elle entraîne : *gaspillage des matières* premières (carburant, métaux, oxygène, terrains pour voies de circulation et espaces de stationnement que l'on ôte au potentiel producteur *qu'est l'agriculture*) et efficacité minimale des moteurs à combustion interne qui consomment de *l'essence même en descente* lorsqu'on freine...

Les économies nationales européennes, *fondées sur l'antique* technologie mécanique, entravent leur propre évolution vers l'âge électronique, seule technologie susceptible d'assurer un certain niveau de vie et une qualité de vie exempte des fléaux déjà énumérés.

Un gouvernement élu donnant carte blanche à des hordes de pirates routiers est non crédible et fait de la démocratie une « idiocratie ». Alors que Genève et Lausanne sont desservies par les TGV et que de plus en plus de Suisses s'abstiennent d'utiliser *leurs* boîtes à quatre roues, la France officielle emploie la force pour ouvrir des *routes étrangères à ses 2 CV et à* ses *trucks* Renault.

ROGER BEAUD.
(Berne).


MICHEL DAGONNEAU

Boîte aux lettres à Darjeeling (Inde).

Clergé en Nouvelle-Calédonie

Dans *le Monde Aujourd'hui* daté 23-24 décembre a paru un ensemble *de textes fort intéressants sur* « les Eglises en Calédonie ».

On y voit comparer les engagements respectifs des Eglises catholique et protestante. *Il semble*, cependant, que, dans l'article « Deux Eglises en politique », on tire d'une histoire générale des applications pour la Calédonie, qui sont fondées moins sur ce que les missionnaires catholiques disent du passé qu'ils ont vécu que de l'image qu'en ont donnée tardivement les pasteurs protestants.

C'est une légende plus que séculaire que *« l'Eglise catholique est toujours apparue liée à la mainmise coloniale et administrative sur le pays »*. A défaut de démonstration, on lit ensuite que *« les missionnaires français sont arrivés avec les colonisateurs »*. Les colonisateurs sont arrivés en 1853 ; les missionnaires étaient en Calédonie depuis déjà dix ans. On lit encore que *« les deux [missionnaires et colonisateurs] ont travaillé de pair »*, et l'on donne pour unique exemple de cette éminente collaboration une *inscription* disparue : *« Ce pays a été donné par Mgr Douarre à Dieu et à la France »*, sans indiquer de date. Mgr Douarre est mort en avril 1853, plusieurs mois avant l'arrivée des fameux colonisateurs. Une inscription atteste *seulement* la pensée de celui qui la dicte, à un moment donné. Cela n'a jamais été un procès-verbal.

A partir du moment où les condamnés aux travaux forcés furent amenés en Calédonie, au temps du gouverneur Guillain, *les prêtres qui s'occupaient des indigènes devinrent les bêtes noires de* l'administration, pour la bonne raison *qu'on avait pris la Calédonie* pour y faire une colonie pénale et non pour la promotion des indigènes. Par exemple, les Pères avaient commencé d'instruire et ils en furent *empêchés ; ils avaient* entrepris d'aider les indigènes à rationaliser leurs cultures et à en avoir un juste prix : *ils furent* accusés de faire du commerce. On préféra la main-d'œuvre hébridaise, malabare, plutôt que d'utiliser les *indigènes, bref*, on les confina dans leurs villages avec les Pères et leurs aides, et cela dura tout le temps de *la période « pénale »*, c'est-à-dire jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, avec l'aggravation progressive *d'une presse anticléricale*.

Au début de la seconde période, ouverte par le gouverneur Feillet, à l'époque où l'Etat se séparait de l'Eglise, on alla jusqu'à Rome pour que les *maristes* s'en aillent. Et c'est alors que, précédé par des pasteurs indigènes venus des îles Loyalty, débarqua le pasteur Leenhardt qui, à peine arrivé, écrivait : la mission catholique est associée à *l'administration française*. On ne peut être plus objectif !

C'est à partir de ce genre de postulat qu'a été faite, en faire-valoir, (et peut-être aussi pour justifier la raison de la venue des protestants en Calédonie), l'histoire de l'Eglise catholique en Nouvelle-Calédonie. Il *va sans dire que les missionnaires* n'ont jamais prétendu être des modèles de perfection ni s'être jamais trompés, et *il est heureux* que, depuis des décennies, ce qui vient d'être dit n'est que mauvais souvenir. Mais ce que les missionnaires, *en particulier* maristes, qui ont toujours répugné à la polémique, souhaiteraient, c'est que leur *histoire soit faite par eux plutôt que* par quelqu'un qui ne l'a pas vécue.

Ce dont souffre aujourd'hui la Calédonie, c'est d'être laminée entre un passé recomposé et un futur antérieur.

CLAUDE ROZIER,
mariste.

Vues et Revues

Divorce à l'UNESCO

IL est trop rare que *la Revue des Deux Mondes* ait l'occasion *de s'ouvrir sur un* charmant portrait de femme pour qu'on ne l'ait pas remarqué (1). C'est celui de Mme Jean Broward Shevlin Gerard, ambassadrice des Etats-Unis auprès de l'UNESCO.

Le modèle revêt ici la robe de l'avocat général, dans le divorce ou plutôt la répudiation signifiée par son pays à une personne dite morale, qui s'est montrée indigne de toute confiance. Le réquisitoire tient une part de sa force à la mesure toute féminine qu'il garde dans son énergie ; et aussi à la *qualité d'un français* (on le croit original puisque aucun traducteur n'est mentionné) qui ajoute pour nous aux charmes du portrait.

Pourtant, s'il n'avait été que celui malgracieux d'un ambassadeur mâle, on aurait réagi avec moins de douceur au mot qui éclate dès l'exposé des motifs. Il est déclaré que poursuivre une vie commune qui n'a déjà que trop duré, ce serait cautionner et permettre que s'aggrave encore les *« amples dommages subis »* par *« les intérêts et les valeurs dont les Etats-Unis sont* dépositaires ».

Cela ne saurait se laisser passer. Les Etats-Unis n'ont jamais reçu, de personne, un quelconque dépôt de cette nature. Ils ont leur part naturelle du trésor pour ce qui est des valeurs universelles. Quant aux valeurs plus proprement occidentales, en ce qu'elles pourraient comporter de nuances avec les précédentes, les Etats-Unis ont deux siècles d'existence, l'Occident trois millénaires, et, comme il n'est pas mort, il continue de conserver lui-même ce dépôt qui est son héritage. Bien entendu, les émigrés ont emporté leur part au-delà de l'Océan, et ils l'ont fait fructifier selon leur propre génie. Telle est la réalité toute simple. Quant à ceux de ces « intérêts » et de ces « valeurs » qui pourraient n'avoir rien de spirituel, c'est évidemment une autre affaire, et celle-là se prononce *business*.

Enfin, avec la rupture vient le beau souci de punir : après tant de longanimité, *« nous nous sommes détournés du coupable qui refusait si obstinément de s'amender »*. Pour celui-là, à défaut d'amendement, l'amende est dure : le tiers de ses moyens d'existence.

L'excellente conscience et la conviction intime de l'avocat changé en juge ne l'empêchent pas de prononcer *aussi des vérités*. C'en est une, par exemple, que de constater la grande difficulté d'une coopération entre des intellectuels libres à l'égard de leur Etat et d'autres qui ne le sont en rien, à peine de perdre « leur rang », la liberté physique, la vie, et pis encore : la possibilité de s'exprimer, de créer ; quand il n'est pas porté directement atteinte à ces facultés par la manipulation psychiatrique.

Elle a raison aussi de rappeler que l'UNESCO a été *« vouée à résister aux pratiques totalitaires »*, et que c'est une vocation à la limite impossible quand la majorité des Etats assemblés sont précisément d'essence totalitaire. Mais elle oublie alors que son propre pays soutient, à sa porte, celles des « pratiques totalitaires » qui lui conviennent. Et elle est certainement trop jeune pour se souvenir clairement de ce qui se passait, toujours dans son pays, entre 1947 et 1957.

Le plus instructif pour le lecteur, c'est encore de confronter l'accusation à la défense. C'est toujours dans *la Revue* que la seconde apporte ses arguments et sa chaleur, par la voix de l'ancien ambassadeur d'Italie à Paris, M. Gian Franco Pompeï.

Dès le principe, la réponse est décisive, au grief fait à l'UNESCO de manquer à *« l'esprit de neutralité politique »*. En effet, l'Organisation est précisément *« un projet politique, au sens le plus élevé du terme »*. Et dans cette imbrication de *« réalisme »* et *d'« idéalisme »*, M. Pompeï voit une source de difficultés, certes, mais de fécondité. Pour M. Pompeï, ce qui domine et l'emporte, c'est ce qu'il y a de plus « élevé » dans la politique et dans l'homme ; c'est l'idéalisme sur le réalisme égoïste ou partisan ; et, au total, la « fécondité ».

Son optimisme ne ressent aucune atteinte du projet d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication, encore que les trois premiers mots *et leurs majuscules aient déjà on* ne sait quelle odeur de Big Brother et de Novlangue. Sur ce point, le nez fin de Mme JBSG n'est pas *mis en défaut*. Notamment, ce statut des journalistes et de ce code de leurs « responsabilités » peuvent laisser perplexe quand on sait ce qu'il en est dans la plupart des pays représentés à l'UNESCO. Et c'est une justice à rendre aux Etats-Unis que la presse n'y prend pas de gants avec les *gouvernants, sinon* des gants de boxe pour les mettre KO à l'occasion.

Mais M. Pompeï, de son côté, évoque un aspect de la question à la fois technologique, économique et, dira-t-on, impérialiste ? Il s'agit de certaines « situations de quasi-monopole » : elles *« font que de nombreux pays n'ont d'autres sources d'information que celles, pour 65 à 85 % provenant des Etats-Unis et, pour le reste, de l'agence Tass »*.

Où, pourtant, sa justification tient un peu de l'apologie, c'est dans le domaine le mieux contestable puisque chiffrable : celui des budgets de l'Organisation (2). Les sons de cloches différents sont assez retentissants ; notamment sur le chapitre du personnel — *et celui des dépenses* personnelles. Si la place de Fontenoy n'est pas loin de l'hôtel Matignon, la rigueur et l'austérité y sont moins évidentes.

Quant à celles qui régnaient du temps de René Maheu, elles appartiennent à l'époque légendaire. Il est vrai que, pour n'être pas saisis par la débauche du luxe et de la belle vie, il n'est guère que les vieux universitaires, en particulier français.

Au fond, M. Pompeï nous ramène aux origines, à la pureté baptismale : à ce qui fut une grande idée.

Mais il veut encore espérer que les Etats-Unis comprendront que *« la politique de l'absence n'est pas payante »*. Leur ambassadrice, elle, nous dit sans ambages que, « payante », la présence l'est beaucoup trop pour ce qu'elle rapporte ; et que, tant qu'à dépenser tant, mieux vaut investir dans sa propre affaire.

Car il ne s'agit nullement d'absence, mais d'une autre présence, d'une présence concurrente : avec les moyens puissants récupérés sur l'ex-associé. Les Anglais ont emboîté le pas, d'autres suivront. On est déjà entré dans la bonne voie avec les Jeux olympiques. Que chacun ait enfin sa propre organisation mondiale pour l'éducation et la culture, puis, dans la même logique, son organisation nationale des Nations unies. Il y aurait encore, certes, des divergences et des conflits à l'intérieur des nations démocratiques, mais qui douterait que le plus parfait nouvel ordre mondial ne régnerait dans la majorité totalitaire ?

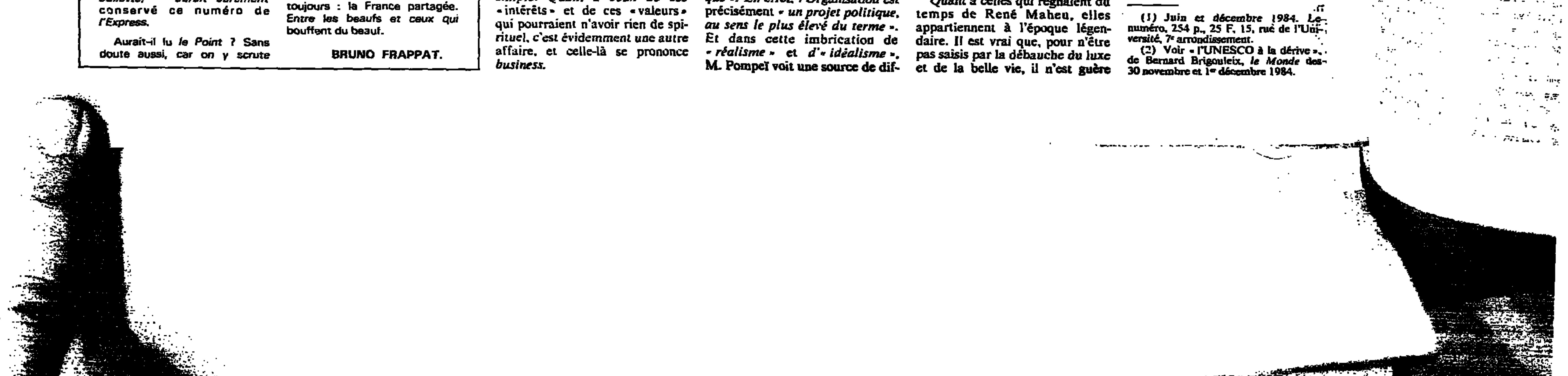
En tout cas, puisque les deux grandes nations anglo-saxonnes se retirent, il convient que l'Organisation ne soit plus nommée en anglais, le prix d'une inversion torturante : *Unies Nations pour Education, Sciences et Culture Organisation*, non, il n'y a vraiment plus de raison.

Le nouveau sigle vient de lui-même dans un nouvel ordre mondial cartésien : ONUSEC. Objectera-t-on les habitudes, la réputation, le prestige universels de la Maison, inséparables de son enseigne ?

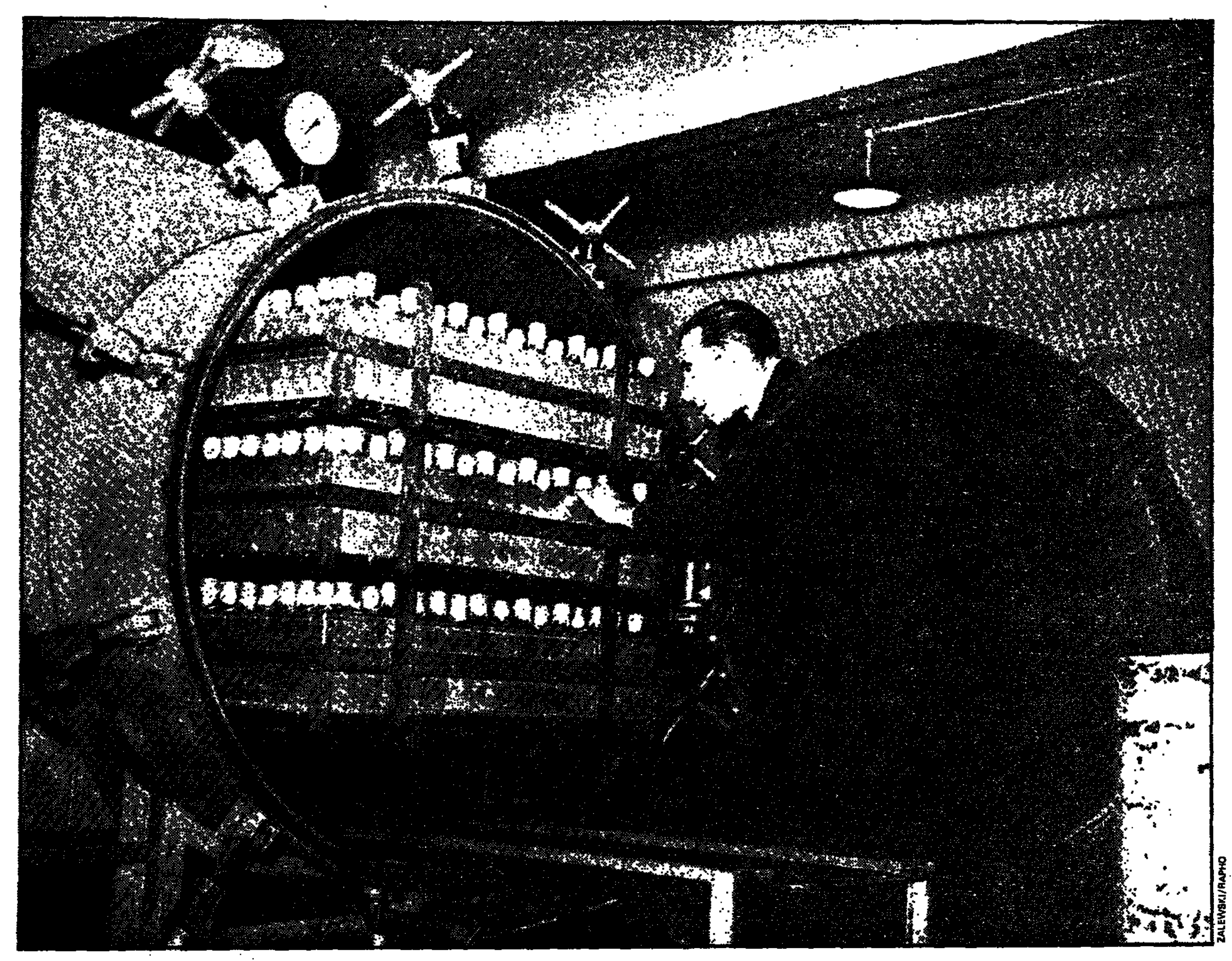
YVES FLORENNE.

(1) Juin et décembre 1984. Le numéro, 254 p., 25 F, 15, rue de l'Université, 7e arrondissement.

(2) Voir « l'UNESCO à la dérive », de Bernard Brigouleix, *le Monde* des 30 novembre et 1er décembre 1984.



Antibiotiques



ZALEWSKI/RAPHO

Novembre 1945 : première fabrication de la pénicilline.

Maîtriser le succès

Après quarante ans de lutte victorieuse, les antibiotiques devront désormais être utilisés sous haute surveillance.

INVENTION de la seconde partie du XXe siècle, les antibiotiques auraient-ils pu être découverts plus tôt ? On peut poser la question, tant semble curieuse la série de travaux sans lendemain qui, dès 1876, démontrent qu'il est possible de s'opposer expérimentalement à la croissance des micro-organismes. Cette année-là, Tyndau étudie sur des milieux organiques des cultures de bactéries et de champignons et parle de « *lutte pour l'existence entre bactéries et Penicillium* ». Des observations équivalentes sont faites l'année suivante par Pasteur et Joubert. Le premier va jusqu'à écrire que « *ces phénomènes d'antagonisme autorisaient, peut-être, les plus grands espoirs au point de vue thérapeutique* ».

En 1889 Vuillemin parle d'« *antibiote* » à propos du principe actif d'« *un organisme vivant qui détruit la vie des autres pour protéger sa propre vie* ». Roux et Duchesne (en 1896 et 1897) puis Nicolle (1907) observent et étudient ce phénomène. Même Fleming ne franchira pas le fossé qui sépare alors le travail de laboratoire de la thérapeutique.

Quarante ans après leur découverte, où en sont les antibiotiques ? Personne ne conteste aujourd'hui la place considérable qu'occupent ces médicaments dans l'arsenal thérapeutique de la médecine moderne. Nul pourtant n'oserait parier sans inquiétude sur l'avenir. On assiste en effet à l'apparition de phénomènes de résistance, tout se passant comme si la communauté des organismes pathogènes parvenait, patiemment, à organiser ses défenses pour mieux résister à ces substances qui, dès lors, perdent de leur efficacité thérapeutique. Sans céder à la panique, le phénomène mérite d'être pris au sérieux, même s'il doit amener à revoir les règles – et la liberté – de prescription en la matière.

Les antibiotiques sont sans doute avec les vaccins et, dans une moindre mesure, les neuroleptiques, les produits qui ont véritablement changé la face de la médecine. L'Organisation mondiale de la santé, pourtant peu sujette à l'emphase, n'y va pas par quatre chemins. « *La découverte des antibiotiques*, écrit-elle, *a été l'un des événements majeurs de l'histoire de la santé publique. Les antibiotiques ont sauvé des millions de vies humaines et permis de limiter la durée des maladies pour des centaines de millions de personnes.* » Un récent symposium international, organisé à Toulouse à l'occasion du quarantième anniversaire, a permis de donner la mesure du « *phénomène antibiotique* » et de préciser les inquiétudes qu'il fait naître (1).

Quarantième anniversaire ? Il est souvent difficile en médecine de définir et de situer avec précision ce qui constitue un événement marquant, une « première ». C'est particulièrement vrai pour les antibiotiques et leur ancêtre, la pénicilline, dont la découverte est associée au nom de Fleming. Les choses sont plus complexes. Le professeur Ronald Hare (Londres), auteur de *la Naissance de la pénicilline*, situe au 3 septembre 1928 la célèbre découverte de celui qui allait devenir Sir Alexander Fleming, prix Nobel de médecine. On connaît les circonstances du « miracle ». Une moisissure contamine une culture bactérienne et bloque son évolution naturelle. Rien d'autre, sans doute, qu'un hasard de paillasse dans un laboratoire du St Mary's Hospital de Londres. La moisissure inhibe la croissance des bactéries ? C'est sans doute qu'elle contient en son sein un principe actif capable de s'opposer au développement des agents pathogènes. Ce devrait être une vraie révolution. Cela ne reste qu'une simple observation de laboratoire. Fleming la note et, dans l'indifférence quasi générale, en fait une communication au *Medical Research Club* de Londres. La première publication écrite fait à peine mention d'une possible application thérapeutique. Il faudra attendre 1942 et les travaux d'Ernst Chain et de Howard Florey pour qu'on prenne la mesure de l'extraordinaire apport d'un tel produit pour la médecine. « *La réponse de Fleming était toujours la même*, écrit Ronald Hare, *il avait vanté l'usage de la pénicilline dans le traitement de patients souffrant de maladie infectieuse, mais ses collègues cliniciens n'avaient pas pu lui fournir ces malades. Il ajoutait que, même s'ils l'avaient fait, la pénicilline dont il disposait aurait généralement été sans effet à cause de son caractère instable et que ses propres tentatives pour produire une solution plus concentrée avaient échoué.* » « *Ces excuses semblent si faibles qu'il est difficile de croire que l'histoire se résume à ça*, ajoute Ronald Hare. *Il doit y avoir d'autres raisons qu'il n'était pas capable ou pas désireux de donner* (2) ».

Quoi qu'il en soit, les médicaments antibiotiques n'ont commencé à être utilisés qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale. Et il faut lire – ou entendre – les médecins qui ont assisté aux premiers traitements par la pénicilline ou la streptomycine pour comprendre qu'il s'agissait là d'une vraie révolution thérapeutique. D'autant plus bouleversante que le médecin pouvait véritablement sauver de la mort un malade, et ce en quelques jours, voire quelques heures. Ce fut une révolution, ce ne fut pas la panacée. Les infections d'origine virale, celles d'origine fungique (champignons) n'étaient pas vaincues par les antibiotiques.

L'antibiothérapie devait se développer dans l'ombre de la bactériologie. Il fallut adapter les produits – de plus en plus nombreux – aux germes pathogènes, ne frapper ni trop fort ni trop peu, étudier les voies d'administration les plus efficaces. Il fallut aussi établir la liste des principales indications et celle des précautions d'emploi. Il fallut, en un mot, étudier le monde de l'infection et gérer le succès. Et quel succès ! La scarlatine, la tuberculose, la typhoïde, la syphilis, les pneumonies et les méningites à méningocoques, pour ne prendre que ces seuls exemples, virent leur fréquence considérablement diminuée et leur pronostic totalement transformé. Indirectement, ils ont permis, en diminuant les risques d'infection post-opératoire, d'augmenter les taux de succès de nombreuses interventions chirurgicales.

A un degré moindre, les antibiotiques jouent un rôle thérapeutique primordial dans toute une série de « petites » pathologies (angines, otites, furoncles, etc.) aux séquelles parfois gravissimes. On aurait pourtant tort de penser que tout est définitivement acquis. D'abord, parce que la prescription d'antibiotiques obéit plus à un certain pragmatisme, une sorte de « pari raisonné » qu'au respect des règles strictes de la bactériologie. « *Il n'existe d'ailleurs pas de médecin qui n'aurait jamais prescrit d'antibiotique qu'en obéissant strictement aux règles idéales de leur prescription*, explique le professeur Maxime Armengaud (Toulouse). *Ces règles comportent la nécessité d'isoler le germe responsable de l'affection ; d'étudier la sensibilité de ce germe aux différents antibiotiques ; de connaître les propriétés pharmacocinétiques du produit qui l'amène au site même de l'infection. Déjà difficiles à suivre en milieu hospitalier dans la mesure où l'isolement des germes n'est pas toujours possible, utopiques dans la plupart des situations en médecine courante de ville où le recours au laboratoire est forcément limité, ces règles ont servi toutefois à nous apprendre progressivement à mieux utiliser ces médicaments et à corriger le pragmatisme ambiant.* »

Ensuite, parce qu'on assiste, en partie à cause d'une utilisation *larga manu* de ces substances, à l'apparition d'inquiétants phénomènes d'« antibiorésistance ». Tout comme les insectes parviennent à s'adapter à l'emploi répété d'insecticides, les bactéries ont appris à résister à l'utilisation des substances destinées à les détruire. On observe ainsi une version microscopique de la course aux armements.

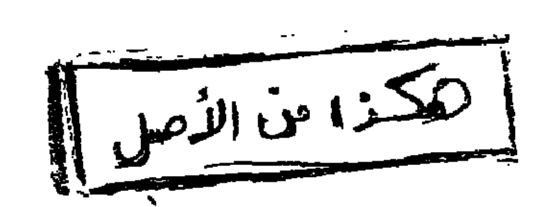
Comment les choses se passent-elles ? Une souche de bactéries peut, naturellement, résister à telle ou telle famille d'antibiotiques ; cela signifie, le plus souvent, que le micro-organisme est capable de synthétiser une substance (une enzyme) qui neutralise l'action du médicament. Il arrive aussi – et c'est l'aspect le plus inquiétant de la question – que la résistance soit acquise. Celle-ci est, en général, la conséquence d'un transfert de matériel génétique : un « mini-chromosome » (ou plasmide) est échangé entre une bactérie

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page IV.)

(1) *Quarante années d'utilisation des antibiotiques, l'éveil d'une conscience collective.* Symposium international de Toulouse.

(2) « Penicillin. Setting the Record Straight », de Ronald Hare. *The New Scientist* (15 février 1979).



هكذا من الأصل

Antibiotiques

Maîtriser le succès

Le temps de la surveillance.

(Suite de la page III.)

résistante et une autre qui, du coup, le devient. Il s'agit là d'un vrai transfert d'informations, un transfert rapide, très *répandu, imprévisible* et quasi contagieux.

C'est lui qui confère à la lutte antibactérienne des allures de course-poursuite et d'équilibre de la terreur.

La situation est-elle grave ? *Elle est sans doute très diffé*rente en dehors de l'hôpital et dans les services hospitaliers où règne une concentration importante de germes, ce qui augmente la fréquence du phénomène de résistance aux antibiotiques. En France, grâce à une initiative conjointe de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs et de la Fédération des syndicats pharmaceutiques, une campagne vient d'être lancée. Son slogan : « *Les antibiotiques, une force de frappe à ne pas gaspiller.* » Cette campagne sera-t-elle de nature à s'opposer à la floraison quotidienne des messages publicitaires qui, dans la presse médicale spécialisée, vantent l'efficacité « tout terrain » de ces produits ?

A l'échelon international, les spécialistes expriment une vive inquiétude. C'est ainsi que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient de lancer un véritable cri d'alarme (3).

La première conséquence clinique sérieuse de l'antibiorésistance a été la large dissémination dans les hôpitaux, au cours des années 50, de souches de *Staphylococcus aureus* qui étaient résistantes à la pénicilline, écrit l'OMS. Dès le début des années 50, ces staphylocoques, qu'on a appelés, « multirésistants » aux antibiotiques, se sont installés à l'état endémique dans de nombreux hôpitaux du monde. Récemment, la situation s'est aggravée. Des données de surveillance présentées à l'Organisation mondiale de la santé indiquent que des conséquences graves de l'antibiorésistance ne se rencontrent plus seulement dans les hôpitaux mais sont observées dans la population en général. La prévalence de l'antibiorésistance est même plus grande dans les pays en développement que dans les pays industrialisés. La résistance à des antibiotiques faciles à se procurer, tels que ampicilline, tétracycline, chloramphénicol et sulfamides, a fait son apparition. Les malades des pays en développement sont confrontés à la situation suivante : ils ne peuvent se procurer que les antibiotiques les moins chers, et ces agents deviennent progressivement moins efficaces. Il est en outre évident que l'importation de « nouveaux » antibiotiques coûteux produits dans les pays développés, même si elle était économiquement posssible, n'entraînerait qu'une amélioration temporaire de la situation.

Stigmatisant l'emploi souvent irrationnel de ces médicaments, leur utilisation chez les animaux et leur vente libre au grand public, l'Organisation mondiale de la santé estime que, « *si des mesures ne sont pas prises pour contrôler l'utilisation irrationnelle des antibiotiques qui conduit à la résistance, l'un des moyens les plus efficaces que l'humanité ait conçus pour la protection et la restauration de la santé pourrait bien être compromis* ».

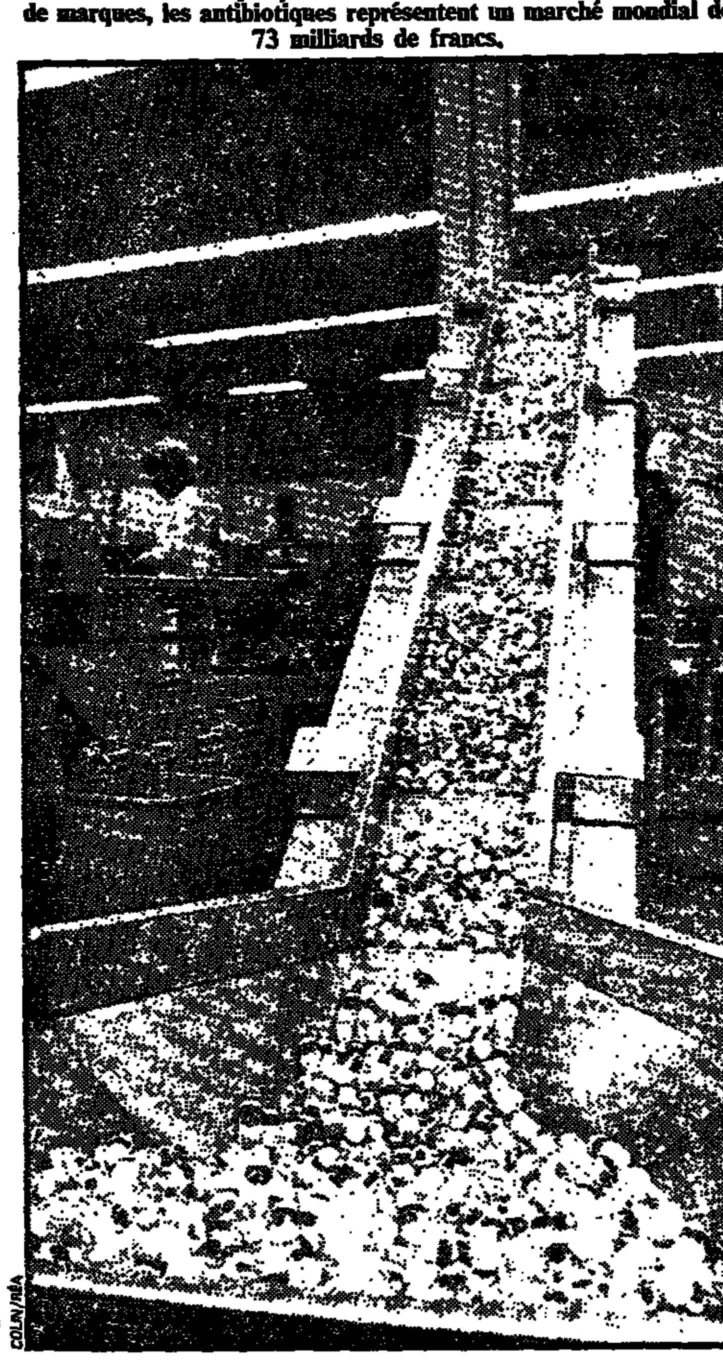
JEAN-YVES NAU.

(3) *OMS Information*, octobre 1984, n° 89.



BOYER-VIOLLET

Sir Alexander Fleming, prix Nobel de médecine, à qui l'on doit la découverte, le 3 novembre 1928, au St Mary's hospital de Londres, des vertus d'une moisissure qui avait stoppé le développement de bactéries : la pénicilline. Commercialisés sous un millier de marques, les antibiotiques représentent un marché mondial de 73 milliards de francs.



COLIN/RÉA

Cent principes actifs

Dans le sillage de la pénicilline.

L'ÈRE des antibiotiques commence avec la première guerre mondiale et les travaux de Chain et Florey qui, en reprenant à Oxford les observations de Fleming, mettent au point la production et la purification des antibiotiques.

Quelle que soit la définition, large ou étroite, qu'on donne à ces produits, il faut savoir que les pharmacopées mondiales comportent plus d'un millier de noms commerciaux. On connaît en théorie deux mille cinq cents principes actifs, mais seuls une centaine d'entre eux sont utilisés en pratique courante.

Un antibiotique se définit aujourd'hui par :

- sa nature chimique (sucre, protides, lipides) ;
- son mécanisme d'action (sur la paroi de la bactérie, sa membrane, son ADN, etc.) ;
- son spectre d'action (champ d'activité) ;
- ses modalités d'action (selon qu'il stoppe la croissance bactérienne – bactériostatique – ou qu'il tue les bactéries – bactéricide).

On classe ces médicaments en différents groupes, compte tenu de leur mode d'action sur les bactéries et de leurs cibles privilégiées. C'est ainsi qu'on distingue notamment :

- *Les bêta-lactamines* (pénicillines ou céphalosparines). Bien que le plus ancien, il s'agit du groupe qui demeure le plus fréquemment prescrit. Les principales indications concernent les infections ORL, celles des poumons et des bronches, utilisées dans les angines bactériennes, les pneumonies, les infections ORL, certaines maladies sexuellement transmissibles, certaines méningites et la fièvre typhoïde.

Le principal risque couru avec ces produits demeure l'allergie (immédiate ou tardive). Il s'agit le plus souvent d'un urticaire accompagné ou non d'œdème, qui impose dans tous les cas une réponse médicale d'urgence. L'allergie à la pénicilline doit être rappelée lors de toute prescription médicale et *a fortiori* lors de toute hospitalisation.

- *Les tétracyclines.* Antibiotiques au spectre très étendu, les tétracyclines sont aussi des produits qui font l'objet d'une résistance acquise inquiétante. On les utilise dans des infections bien spécifiques et parfois en cas d'allergie aux pénicillines.
- *Les antituberculeux.* On utilise actuellement trois produits qui, associés, permettent le traitement et la guérison des malades.
- *Les aminosides.* Le premier représentant de cette famille, la streptomycine, a été isolé par Waksman en 1944. Les indications de ces produits sont divers et leur toxicité impose de strictes règles de surveillance.

Une enquête réalisée en milieu hospitalier durant l'année 1984 montre que huit antibiotiques seulement sont utilisés de manière courante, la pénicilline G demeurant de loin la plus utilisée. « *Une analyse plus poussée a permis de faire apparaître, à partir de deux cent cinquante-huit dossiers de patients, que l'antibiothérapie prescrite de façon empirique s'avérait justifiée dans 95,3 % des cas ; 63,3 % des fois, le traitement était d'emblée approprié, et 32 % des fois probablement approprié, soit qu'il reste en attente des résultats bactériologiques ou que ceux-ci n'aient pas été réclamés.*

» *Il s'est révélé insuffisant dans cinq cas, voire inapproprié (aux germes, au siège de l'infection ou au terrain) dans onze cas (soit 4,5 %)* (1). »

Une autre enquête, auprès des médecins généralistes de la région Midi-Pyrénées (44 150 ordonnances), montre que dans 15,3 % des cas il y a prescription d'antibiotiques. L'étude des choix des antibiotiques (sur cent cinq spécialités différentes) montre que 25 % des prescriptions ne concernent que deux spécialités et que sept médicaments suffisent à un généraliste sur deux. L'administration se fait le plus souvent par voie orale, loin devant la voie intramusculaire. En 1983, des antibiotiques ont été prescrits 39 millions de fois (10 % de toutes les prescriptions) pour un montant de 2 milliards de francs.

J.-Y. N.

(1) *Gazette médicale*, 1984, 91, n° 38.

● Pour des renseignements exhaustifs concernant les pharmacologies des antibiotiques, on peut toujours se reporter à *Pharmacologie clinique. Bases de la thérapeutique*, ouvrage en deux volumes publié par J.-P. Giroud, G. Mathé et G. Meyniel (Expansion scientique française).

La consommation mondiale

DE *tous les médicaments*, les antibiotiques sont aujourd'hui ceux dont l'usage est le plus répandu dans le monde. Et de très loin. En valeur, leur marché est évalué à 7,6 milliards de dollars (73 milliards de F.), ou à 10 milliards de dollars (95 milliards de F.), si l'on compte les produits vétérinaires, ce qui représente, suivant les estimations, de 12 % à 14 % de la consommation globale de médicaments. C'est un pourcentage *considérable puisque le* deuxième secteur thérapeutique par importance est occupé par *les antirhumatismaux, qui ne* comptent, eux, que pour 4,5 % dans la consommation pharmaceutique.

Mais le marché des antibiotiques ne se mesure pas seulement en dollars. A l'échelon de la planète, son poids s'élève à 24 000 tonnes, dont 40 % sont réservés à l'animal. Vertigineuse après la seconde guerre mondiale, la croissance de ce marché *s'est ralentie*. Elle se poursuit néanmoins à bonne allure. Depuis 1977, elle est, sur une base annuelle, de 3 % à 4 % en volume et de 4 % à 6 % en valeur.

Les excès de l'industrialisation favoriseraient-ils les agressions infectieuses ? Les praticiens ont-ils la main un peu *lourde ? Dans les pays dévе*loppés, en tout cas, les besoins en antibiotiques sont considérables. Les huit dixièmes de la consommation sont concentrés *sur les Etats-Unis, l'Europe* et le Japon. Mais de tous les pays, le Japon est le plus gourmand (à lui tout seul 33 % de la consommation mondiale). Cette fringale coûte près de 18 milliards de *francs au pays du Soleil-Levant* (soit 160 F par habitant). C'est un record qui n'est pas prêt *d'être battu. Aux Etats-Unis*, numéro deux au classement (27 % de la consommation mondiale), *le coût par habitant est chiffré à* 68 F seulement. Viennent ensuite l'Italie (44 F), la RFA (42 F), *la* France (34 F) *et la* Grande-Bretagne (28 F). Signe révélateur de la détresse des *pays en voie de développement :* en Inde, *per capita*, les dépenses d'antibiotiques atteignent seule*ment 2 F. Quant au marché fran*çais des antibiotiques, cinquième en importance dans le monde, *son chiffre d'affaires* (achats faits par les ménages) est de l'ordre de 1,9 à 2 milliards de francs (8 % de la consommation nationale de médicaments). S'y ajoutent 409 millions de francs *pour la médecine animale*.

*Cette vision chiffrée du mar*ché doit être appréhendée avec précaution. Elle recouvre des *situations très différentes ; il n'y a* pas un, mais plusieurs marchés. Il existe en effet une assez *grande variété de produits dont* l'emploi est fonction des germes traités et de l'état des malades *soignés*. En tête arrivent les céphalosporines, produits à très large spectre thérapeutique. Ils comptent pour un bon tiers dans la consommation d'antibiotiques. *Cinq des dix plus grands* médicaments du monde (tous produits confondus) sont des céphalosporines. Ce marché est très dynamique. Il a doublé entre 1977 et 1983, mais il est surtout concentré aux Etats-Unis et au Japon. Suivent ensuite les pénicillines à spectre thérapeutique large et moyen (20 % du marché des antibiotiques). Elles comprennent les ampicillines, principalement employées dans les pays en voie de développement, et les amoxycillines, surtout prescrites dans les pays industrialisés. Le marché des pénicillines est relativement stable.

Les macrolides arrivent à la troisième place (10 % de la consommation). Tous les producteurs d'antibiotiques, ou *presque, sont installés aux* Etats-Unis, en Europe et au Japon.

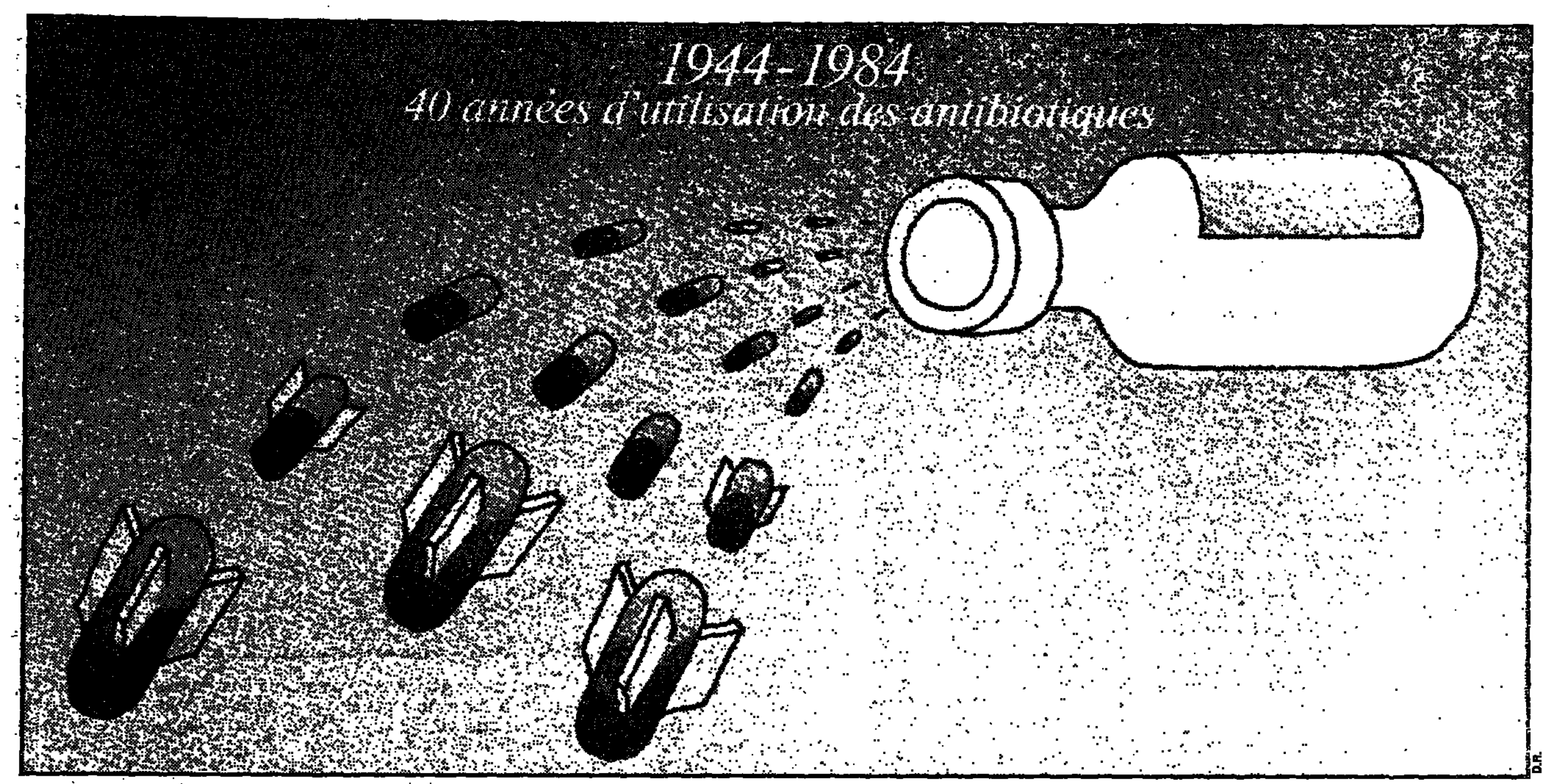
On peut nommer dans le désordre parmi les plus prestigieux : Rhône-Poulenc (ce groupe français est le premier « fermentateur » de France et fabrique notamment des intermé*diaires de la streptomycine pour* le compte de clients) ; Roussel-Uclaf (spécialisé dans les *céphalosporines) ; le géant allemand* Hoechst ; Beecham (G-B), Abbott (E-U) ; Pfizer (E-U) ; Eli Lilly (E-U) ; *Shionogi (Japon)*. Il faut savoir que les antibiotiques appartiennent à la classe des produits dits antimicrobiens, dans laquelle ils comptent pour 87 %, *mais qui comporte aussi les vac*cins, les sérums, les antituberculeux et les médicaments antiparasitaires.

ANDRÉ DESSOT.



L'épidémie de Minneapolis

Les dangers de l'élevage d'animaux aux antibiotiques.



« Les antibiotiques : une force de frappe à ne pas gaspiller », thème de la campagne d'affichage organisée par la Fédération nationale des coopératives de consommateurs et celle des Syndicats pharmaceutiques de France.

D.R.

POUR la première fois, une équipe d'épidémiologistes américains estime avoir démontré le danger que pourrait constituer pour l'homme l'utilisation systématique d'antibiotiques dans l'élevage d'animaux de boucherie.

L'histoire est exemplaire. Elle commence dans les premières semaines de 1983, dans l'Etat du Minnesota. Les microbiologistes du département de la santé remarquent qu'ils isolent de plus en plus fréquemment une bactérie de type salmonelle, un micro-organisme responsable chez l'homme de divers troubles infectieux depuis des diarrhées jusqu'à la fièvre typhoïde. Chose curieuse, les spécialites de Minneapolis retrouvent cette bactérie – *Salmonella emeritidis* de type newport – chez des malades qui, pour diverses raisons (non digestives), viennent de prendre des antibiotiques.

Ainsi, entre le 18 janvier et le 8 février, dix malades sont identifiés porteurs de souches de salmonelles *résistantes*. Il s'agit de sujets âgés de huit à quarante-trois ans. Sur les dix, sept ont consommé de l'amoxicilline ou de la pénicilline dans la semaine précédant l'apparition des symptômes de la salmonellose. Deux autres ont pris des antibiotiques en dehors de toute prescription médicale.

Dans tous les cas, cette consommation a pour objet de traiter différentes infections (bronchite, otite, angine, etc.).

On fait alors une comparaison avec l'année précédente. Elle révèle qu'en 1982 aucun des malades victimes de salmonellose n'avait pris d'antibiotiques dans les quatre semaines précédant l'apparition de la maladie. Il y a là une situation pour le moins curieuse, un vrai mystère de nature épidémiologique qu'il convient d'éclaircir au plus vite. Les spécialistes américains lancent alors leurs filets sur les Etats voisins afin de savoir si des cas équivalents ont été répertoriés. On en retrouve quatre dans le sud du Dakota ; tous ont pris de la pénicilline dans les jours précédant les premiers symptômes de la maladie. Quatre cas supplémentaires viendront ensuite s'ajouter à la liste, dont un dans l'Etat de l'Iowa. A chaque fois, on établit la liste des aliments consommés dans les jours précédents qui, connus pour héberger parfois des salmonelles, pourraient, contaminés, expliquer les salmonelloses observées. Un élément est alors constamment retrouvé par les enquêteurs : la consommation de viande de bœuf présentée sous la forme – *traditionnelle aux Etats-Unis* – de hamburgers.

L'enquête démontre alors que tous les lots de viande *a priori* suspecte proviennent *d'un même troupeau élevé* dans le sud du Dakota *(voir schéma)*. On découvre aussi, fait troublant, que les animaux ont reçu tout au long de l'année 1982 des antibiotiques (tétracyclines à la dose de 100 g par tonne de viande) *ajoutés à leur alimentation* pour aider leur croissance et prévenir les infections.

En d'autres termes, les épidémiologistes américains ont, pour la première fois, établi *une relation directe entre* l'administration d'antibiotiques à des animaux et l'apparition d'une pathologie humaine due à des souches de bactéries résistantes. La viande contaminée étant consommée – entre autres – par des patients sous antibiotiques, la souche résistante bénéficiait dès lors d'un « avantage sélectif » au sein de la flore intestinale. Elle pouvait se développer à grande vitesse, ce qui explique l'apparition des salmonelloses.

Combien de personnes cette *épidémie aura-t-elle touchées* ? Les auteurs américains ne peuvent conclure. Leur enquête a néanmoins permis d'établir que près de 20 tonnes de viande « à risque » ont été distribuées dans la région de Minneapolis. Deux cas méritent d'être détaillés. Ceux des patients étiquetés numéro 1 et numéro 3. Tous deux étaient *hospitalisés* et devaient subir un examen du tube digestif au moyen d'un appareil muni d'un système optique. Or cet appareil, insuffisamment désinfecté, a été à l'origine de la contamination du patient numéro 3. Infecté par la souche résistante, traité par antibiotiques, il devait mourir de septicémie vingt jours plus tard.

D'autre part, les bases moléculaires de la résistance de la souche de salmonelles aux antibiotiques ont été établies par les chercheurs américains, qui concluent à la nécessité d'une utilisation plus prudente des antibiotiques, que ce soit chez l'homme ou chez l'animal.

Cette enquête a été publiée en septembre dans l'une des plus prestigieuses revues médicales du monde (1). Outre-Atlantique, elle a relancé le débat sur l'utilisation des antibiotiques dans l'élevage animal. *« Depuis plus de trente ans aux Etats-Unis,* rappelle le docteur Stewart B. Levy (Tufts University Boston), *des antibiotiques à large spectre sont administrés aux animaux à des doses légèrement inférieures aux doses thérapeutiques, et cela afin d'augmenter leur croissance.* » Cette pratique – aux fondements toujours discutés – a bouleversé les habitudes des éleveurs. Elle constitue aussi une source importante de profits pour certaines compagnies pharmaceutiques. Selon le docteur Levy, l'enquête de Minneapolis apporte pour la première fois la démonstration claire d'une association entre cette pratique et une pathologie humaine. « *Chaque animal ou chaque personne qui prend un antibiotique augmente les risques d'antibiorésistance des bactéries,* explique-t-il. *Depuis qu'il y a deux à trois fois plus de bétail que d'êtres humains aux États-Unis, le nombre des animaux prenant des antibiotiques, y compris les volailles et les porcs, est beaucoup plus grand que celui des malades.* » D'où, selon lui, le rôle majeur joué par l'élevage animal dans les phénomènes de résistance. « *Le temps est venu d'arrêter de jouer avec les antibiotiques* », conclut-il.

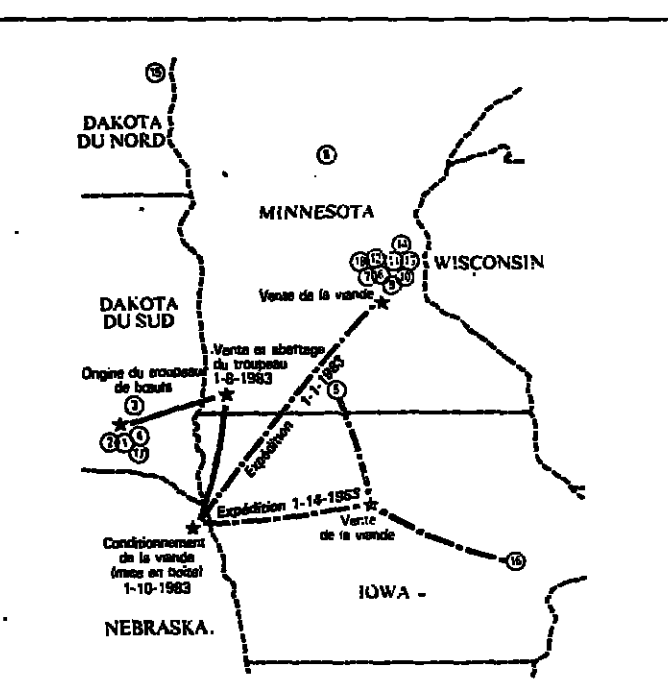
Une opinion pleine de bon sens, dira-t-on. « *Faux* », répond en substance l'hebdomadaire britannique *Nature*, qui estime que les résultats de l'enquête américaine ne permettent pas de conclure. « *Toute cette histoire*, peut-on lire dans *Nature*, *démontre plus l'importance qu'il y a à respecter les règles d'hygiène dans le conditionnement de la viande et la cuisson des hamburgers que celle de l'interdiction des antibiotiques dans l'alimentation des animaux d'élevage.* » Quoi qu'il en soit, l'affaire n'a pas fini de faire du bruit. Alors que l'Europe de l'Ouest a, en théorie du moins, interdit l'utilisation des antibiotiques à des fins d'élevage, les autorités sanitaires américaines estiment depuis 1977 que des données complémentaires sont nécessaires pour adopter officiellement la même attitude.

Le travail publié dans le *New England Journal of Medicine* est-il de nature à modifier la situation ? Selon des sources officielles citées par l'hebdomadaire *Science*, les ventes d'antibiotiques destinées, à l'alimentation du bétail constituent aux Etats-Unis un marché de 270 millions de dollars. « *La manière dont les antibiotiques pourraient augmenter la croissance des animaux fait l'objet d'un débat passionné dans les milieux scientifiques,* écrit *Science*. *Quoi qu'il en soit, une majorité de spécialistes sont d'accord pour dire que leur utilisation – principalement des pénicillines et des tétracyclines – a déjà diminué leur valeur dans les maladies humaines. Les antibiotiques dans la nourriture animale détruisent les bactéries les plus vulnérables et sélectionnent les plus pathogènes. Quand ces dernières se retrouvent présentes dans des aliments comme la viande, les œufs ou le lait cru, l'efficacité des antibiotiques chez les malades peut s'en trouver diminuée et la maladie prolongée.* »

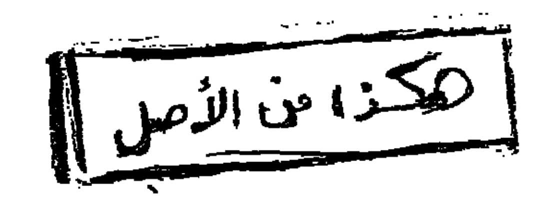
Aux Etats-Unis, les efforts pour tenter de promulguer une législation contraignante dans ce domaine se sont jusqu'à présent toujours heurtés aux puissants intérêts des fermiers et des compagnies pharmaceutiques concernées (Cyanamid, Pfizer, Eli-Lilly, Hœchst, Upjohn). Le Congrès américain devrait examiner à nouveau cette question au printemps prochain. Inquiète de la situation à l'échelon international, l'Organisation mondiale de la santé vient, quant à elle, de recommander l'interdiction de l'emploi chez l'animal des antibiotiques ayant un intérêt thérapeutique pour l'homme.

J.-Y. N.

(1) *New England Journal of Medicine*, numéro daté du 6 septembre 1984. Le groupe d'épidémiologistes était dirigé par le docteur Scott D. Holmberg.



La carte ci-dessus tirée du « New England Journal of Medicine » (numéro daté du 6 septembre 1984) résume les principaux éléments de l'enquête épidémiologique menée par les chercheurs du Center for Disease Control d'Atlanta. Les chiffres entourés d'un cercle schématisent les malades. Le troupeau, composé de cent cinq bêtes, avait été élevé dans le sud du Dakota. Seules cinquante-neuf carcasses avaient été expédiées et conditionnées dans le Nebraska, les quarante-six autres restant sur le lieu de vente (Minnesota) et consommées sur place. Les lignes brisées reproduisent les circuits supposés des convoyages de la viande qui correspondent aux cas recensés de salmonelloses humaines.



L'architecture et son enseignement sont périodiquement soumis au jeu de la réforme. La dernière

Du métier

TOUT ce qui touche à la profession d'architecte, *paraît, en France, être* conçu, projeté, édifié, en dépit du bon sens, et de préférence sens dessus dessous. Ce n'est pas nouveau. On aurait pu solliciter les avis des posthume de Viollet-le-Duc, Quatremère de Quincy ou *ceux de nombreux* politiques qui se sont, au fil des sessions parlementaires, attachés à réformer cet art... Tous, aux divergences de solution près, *auraient été d'accord avec* nous, et ce ne sont pas les quinze ou vingt dernières années qui nous contrediront. Mieux, c'est-à-dire pire : toutes les composantes de la profession se trouvent aujourd'hui considérablement dégradées : *le marché,* le métier, l'enseignement, donc son image publique, son statut social, sa production.

Le marché *paraît* être en mesure de se redresser, à l'aune des promesses *ou des présages* formulés depuis les années 70 par les gouvernements de droite, puis de gauche. On fait maintenant de la construction un bon *élément de lutte contre le chô*mage. Inutile de dire que les architectes comptent bien moins comme moteurs de cette lutte qu'ils se sentent compter en *revanche* dans les *chiffres* du chômage. Mais la conjoncture, si défavorable soit-elle, peut-*elle* être tenue pour seule responsable du peu de cas fait de ces pro*fessionnels* ?

Le métier, pour nous c'est une image. Pour les architectes il se traduit par un statut. L'Etat prétend actuellement s'attacher à le réformer. Vaste projet, car il *conviendrait,* sauf *hypocrisie,* de redéfinir les limites du métier : qu'appelle-t-on architecte, qu'appelle-t-on ingénieur ? Dans quels cas, et surtout pourquoi, *un architecte* est-il toujours nécessaire à la construction d'un bâtiment ? Est-ce sûr, de surcroît, si la loi nous fait obligation d'avoir recours à lui, qu'il sera utile à proportion de ses honoraires, et qu'il sera aussi efficace que ses *confrères étrangers* ? Sans parler même de la fonction de l'ordre auquel, à l'instar des médecins ou des avocats, les architectes sont contraints de cotiser... *« Questions scandaleuses ! »,* nous diront, c'est normal, quelques uns de nos diplômés. Pourquoi alors, si nos architectes sont si compétents, *en réformer l'enseignement* ?

Car *on a réformé* une fois de plus ce malheureux enseignement. Notre premier étonnement est qu'on ait pu, une fois de plus, le réformer sans avoir de solution *simplement* convenable pour la profession elle-même, *puisque* cette *réforme-là est* encore en gestation. Le second provient de la lecture des éléments de cette réforme au regard de ce qu'on croyait savoir *de la réalité française. Il fallait* revaloriser l'achitecture proprement dite, favoriser la cohésion du projet. On a préféré penser qu'il fallait la faire éclater en une *multitude* de disciplines dont l'addition donnera difficilement *une architecture glorieuse. On ne* parvenait pas à faire un « bon » architecte en six, sept, voire huit ans ? On y parviendra en cinq ans. Avec les mêmes enseignants, avec les *mêmes* élèves.

Il fallait créer un cadre juridique souple à l'intérieur duquel *les qualités des écoles* puissent se faire concurrence. Le nouveau régime doit en fait rassurer sur sa tolérance les trop fortes personnalités qui, sauf à tirer sur ce cadre, ne pourraient continuer d'enseigner.

Beaucoup, chez les architectes, voyaient dans une large fonctionnarisation une réponse à leurs problèmes de libéraux. La fonctionnarisation semble à dire *vrai intervenir bien tôt : au* moment de la formation des esprits.

*C'est tout au moins un pre*mier avis. Nous ouvrons le débat en même temps que ce dossier sur cette réforme qui semble déjà en appeler une autre.

FRÉDÉRIC ÉDELMANN.

Cinq ans d'apprentissage

Sociologie urbaine, informatique, comptabilité... dessin. Mais aussi des stages pratiques.

A la lecture des décrets parus en 1984 au *Journal officiel* et des notes les accompagnant, on peut se demander si la nouvelle *réforme* de l'enseignement n'aurait pas pour ambition de créer un type d'architecte en réponse aux besoins immédiats de la profession. Le rapport d'objectifs du directeur de l'architecture au premier ministre (21 novembre 1983) précise : *« La nature des études d'architecture détermine, à travers la compétence professionnelle et la capacité de s'insérer dans l'économie nationale, l'avenir même de la profession. »* Il s'agirait d'ouvrir l'enseignement de l'architecture à des disciplines *jusque-là négligées*, comme la gestion, la maîtrise d'ouvrage, le suivi des chantiers, le droit du métier. L'enseignement donné serait plus strictement professionnel. Les stages deviennent dès lors essentiels et obligatoires en cycle de diplôme *« l'accent est mis dans le cycle DPLG à dominante professionnelle sur l'importance des stages : chaque étudiant devra au cours de sa scolarité en avoir accompli au moins un ».*

Aux yeux de l'administration, désordre et anarchie prévalent au travers du système actuel d'UPA indépendantes. Les responsables de l'architecture au ministère de l'urbanisme et du logement, ne voulant plus d'une atomisation excessive de l'enseignement, décident de désenclaver les études d'architecture. Il convient cependant de distinguer au moins deux versions successives du projet de réforme depuis mai 1981. Une première version prévoyait sept années d'étude dont cinq pour l'obtention du diplôme (DPLG), soit *une de moins* qu'aujourd'hui. D'abord un premier cycle de deux années *terminé* par l'obtention d'un diplôme équivalant au DEUG universitaire, puis un second cycle de deux années, aboutissant à l'équivalence d'une maîtrise, et un diplôme de troisième cycle, le DPLG, équivalent à un DEA ou à un DESS. Le quatrième cycle, de une ou deux années, serait réservé aux futurs enseignants et chercheurs souhaitant approfondir leurs connaissances théoriques ou pratiques.

Puis paraît au printemps une seconde version, cette fois définitive de la réforme. Le diplôme d'architecte anciennement objet d'un troisième cycle d'études devient diplôme de *second cycle.* Le « *postdiplôme* », autrefois quatrième cycle, « équivaut » dès lors à un DEA ou à un DESS universitaire. *Le premier* cycle, appelé « cycle d'orientation », est sanctionné par un diplôme d'études fondamentales en architecture (DEFA) qui n'a plus la valeur d'un DEUG. *Le Journal officiel* (décret du 9 avril 1984 relatif aux enseignements organisés dans les écoles d'architecture) annonce (article 3) :

« Les enseignements organisés dans les écoles d'architecture en vue de l'obtention d'un diplôme d'architecte DPLG se répartissent en deux cycles :

» 1) Un cycle d'orientation et de formation de base d'une durée normale de deux ans, sanctionné par un diplôme national de l'enseignement supérieur, le diplôme d'études fondamentales en architecture (DEFA).

» 2) Un cycle d'une durée normale de trois ans conduisant au diplôme d'architecte diplômé du gouvernement (DPLG). »

Le DEFA *« doit permettre la poursuite des études dans le second cycle d'autres établissements supérieurs »* avec la réserve suivante qui aura sans doute des conséquences sur la valeur réelle du DEFA : *« Dans ce dernier cas, les conditions et modalités de poursuite des études sont fixées par ces établissements. »* Rien en effet n'indique un changement du système des équivalences entre la faculté et les UPA. Si certaines *universités permettent* aux étudiants ayant validé deux années, d'architecture de poursuivre un second cycle en urbanisme, ou en sociologie, d'autres demandent à l'élève de repasser les examens. La faculté de Tolbiac ne donne que cinq UV d'histoire de l'art (archéologie) à un étudiant ayant achevé sa deuxième année d'école alors qu'un DEUG en comporte vingt et que l'étudiant en a passé vingt-quatre pendant ses deux années à l'école.

C'est seulement au printemps 1984, alors que la loi-cadre est connue dans sa version *définitive* depuis *plus d'un* an, que les différents organismes de recherche ont précisé les libellés des enseignements. Le flou subsiste mais il *est possible,* à *partir des* arrêtés, décrets et circulaires internes du ministère, d'en dégager les orientations principales. Chaque année devra être soldée *par l'obtention de quatre* certificats, tout le problème restant celui du regroupement des enseignements à l'intérieur de ces certificats : une grande partie des enseignements sont obligatoires pour toutes les écoles, d'autres peuvent être optionnels et particuliers aux professeurs *« sous réserve de ne pas porter atteinte à la cohérence du certificat »* (article 4, arrêté du 16 mai 1984). L'article 2 du même arrêté ajoute : *« Les certificats regroupent, de façon cohérente, des enseignements et des activités pédagogiques autour d'un thème ou d'un objectif de formation commun. »*

Le premier cycle comprend 1 200 heures d'enseignements obligatoires divisées en huit certificats. Le cycle d'orientation, ainsi nommé parce qu'une sélection est opérée après la seconde année, reste une période largement pluridisciplinaire. Trois rubriques seulement sur les dix-sept que comporte cet enseignement concernent l'architecture à proprement parler (les outils architecturaux, 150 heures ; théories et doctrines architecturales, 50 heures ; initiation au projet, 140 heures). L'apprentissage du projet passe désormais au second plan d'un enseignement multidisciplinaire. *Le* dessin sous toutes ses formes (perspective...) occupe 305 heures, les sciences *humaines* (sociologie, 80 heures ; histoire de l'art, 50 heures ; histoire de l'architecture, 50 heures), les sciences exactes (mathématiques, 50 heures ; éléments d'une théorie de la construction et applications, 50 heures ; équilibre-résistance des matériaux et structures, 70 heures ; connaissance et maîtrise du milieu physique, 50 heures) constituent le reste des enseignements.

Le *premier* cycle n'étant pas spécifiquement architectural, il reste trois années d'architecture véritable dans lesquelles devraient entrer un programme dense, les stages et travaux personnels, en particulier la préparation d'un travail de fin d'études. En dehors des détenteurs du DEFA, les candidats titulaires d'un diplôme d'Etat de décorateur (ENS des arts décoratifs), d'un diplôme d'ingénieur français, d'un doctorat de troisième cycle, pourront s'inscrire un cycle. Les enseignements optionnels ne doivent pas porter atteinte à la cohérence du certificat (article 5 du décret du 16 avril 1984), comme cela était déjà le cas dans le cycle précédent. La durée horaire de l'ensemble des certificats est de 2 400 heures, dont 1 400 heures correspondent aux enseignements communs à l'ensemble des écoles. S'il est bien précisé que *« l'élément central de la formation dans le cycle conduisant au diplôme d'architecte DPLG est constitué par l'apprentissage et la pratique du projet. »* On constate toutefois que l'architecture n'occupe que 36 % des enseignements (théories et doctrines architecturales, 40 heures; le projet sous toutes ses formes pédagogiques, 400 *heures* ; *réhabilitation*-rénovation du bâtiment existant, 65 heures). Les autres *matières se répartissent grosso modo* en trois groupes : l'étude de l'urbain (sociologie urbaine, 50 heures ; histoire de la ville, 40 heures ; économie urbaine, 50 heures), emploie 12,7 % du temps alors que le travail du futur architecte d'agence spécialisée concerne 40 % des enseignements. La priorité paraît ainsi donnée par la réforme à l'enseignement professionnel, spécialement dans le cycle de diplôme (informatique, réglementation, *normes, gestion*, comptabilité, budget, droit de la construction et de l'urbanisme...) au détriment peut-être de la conception (*design* en anglais). En bout de liste apparaissent 25 heures symboliques de langue vivante à répartir sur trois années.


ROGER-VIOLLET

L'étudiant pourra aussi bien prendre pour maître de diplôme un professeur d'architecture diplômé qu'un docteur ingénieur, un docteur d'Etat ou un agrégé de l'*Université* (article 5 décret du 14-6-1984).

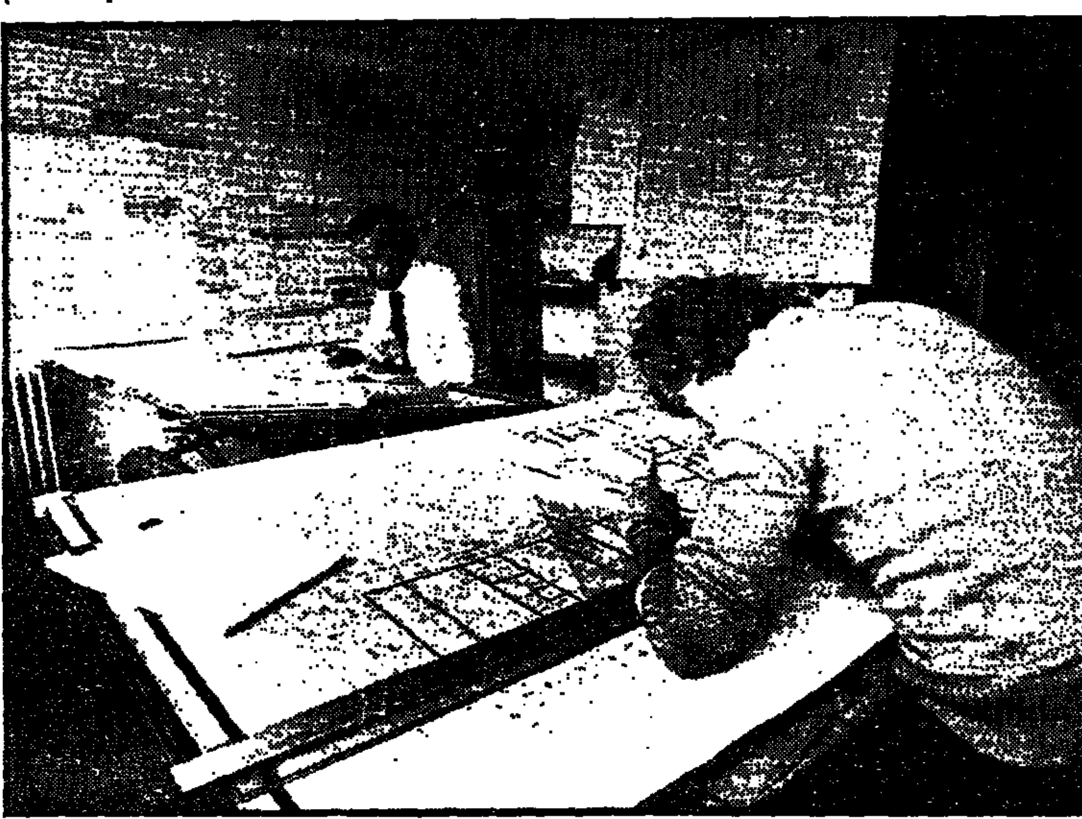
Titres pour l'instant sans valeur *pratique nettement* définie, les certificats d'études approfondies en architecture (CEAA) ou « postdiplômes » font l'objet d'un équivalent de troisième cycle d'études. Le CEAA propose *un ensemble de connaissances complémentaires nourries par la recherche et flanquées d'une problématique architecturale* ». il s'agirait d'enseignements spécifiques concernant des techniques particulières de l'architecture, mais, au dire du ministère, en aucun cas d'un enseignement global portant sur le projet et prolongeant le DPLG. *Cela reviendrait* à faire des CEAA de superdiplômes.

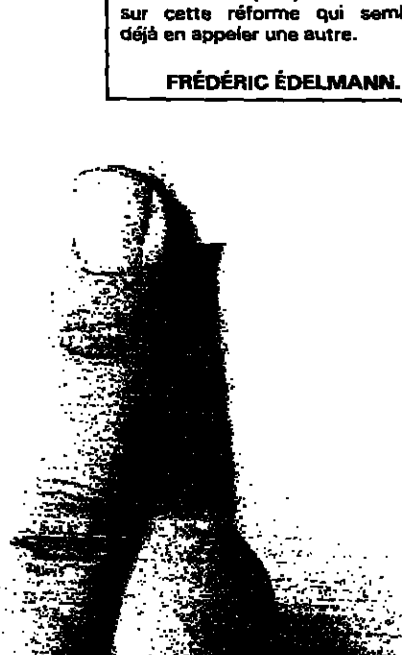
Le cycle de postdiplôme peut aussi bien être consacré à la formation permanente qu'à préparer à certains types de concours de l'Etat, ou encore à la recherche théorique. Les écoles d'architecture auront la possibilité de créer un CEAA en accord avec d'autres établissements de l'enseignement supérieur, *une grande école*... Le ministère voit dans ce cycle d'études la création d'un enseignement semblable au doctorat de l'Université que les étudiants en architecture recherchaient jusqu'alors dans les établissements étrangers prestigieux. Notons *cependant* que, en raison du coût élevé de ce type d'enseignement, les postdiplômes *ne feront* l'objet d'enseignement que dans quelques écoles et ne concerneront probablement pas plus de 5 % des diplômés en architecture. Outre cette forte sélection, il est prévu que les détenteurs d'un doctorat d'Etat ou d'une agrégation *auront la possibilité* de s'inscrire.

Rien sur le statut des ensei*gnants n'a encore été officielle*ment décidé. Les textes à l'étude ne devraient pas être signés avant le premier trimestre de l'année 1985. Deux décrets sont cependant en préparation concernant, d'une part, le statut des futurs titulaires de l'enseignement de l'architecture, d'autre part l'organisation des emplois contractuels. Le recrutement des enseignants titulaires se fera sur titre et diplôme, avec concours à deux niveaux selon que les diplômes comportent ou non un doctorat. Ce type d'enseignant n'exerce aucune activité professionnelle extérieure et les projets de carrière *sont parallèles* à ceux de l'enseignement supérieur. (s'échelonnant de maîtres de *conférence* à *professeur d'uni*versité).

A côté des titulaires, presque tous issus de l'Université, seraient recrutés des professionnels de l'architecture, sans obligation de titre ou de diplôme. Un contrat de cinq ans renouvelable *une seule fois*, et à *titre* exceptionnel, leur serait proposé. Certains postes de contractuels sont réservés aux enseignants étrangers. Paradoxalement, mais aussi contre la tradition, les postes de professeurs enseignant le projet deviennent les moins durables, alors que l'influence des universitaires s'accroît.

A long terme, la réforme élimine le dispositif des « cursus » *ou des ateliers dominés par un* maître architecte. Les enseignants aujourd'hui en poste dans les UPA auraient le choix entre une demande de titularisation et le statut de contractuels. Mis à part les enseignants disposant d'un diplôme équivalent au bac + 5 ans, ne peuvent prétendre à être titularisés que les *enseignants ayant* obtenu un contrat avant juin 1983 et ceux qui exercent le métier depuis plus de dix ans.


ZACHMANN/RUSH





en date serait-elle la bonne ?

Beaux-arts et belles techniques

Mieux armer la profession dans la bataille avec les bureaux d'études.

LA crise économique atteint de plein fouet l'architecture. Plus spécialement l'exercice libéral, dont les marchés se réduisent au point qu'on peut voir des architectes diplômés venir en rangs de plus en plus serrés solliciter un chantier à l'Association française des étudiants en architecture. Imagine-t-on un cadre venir réclamer du travail au bureau des élèves de son école de formation ?

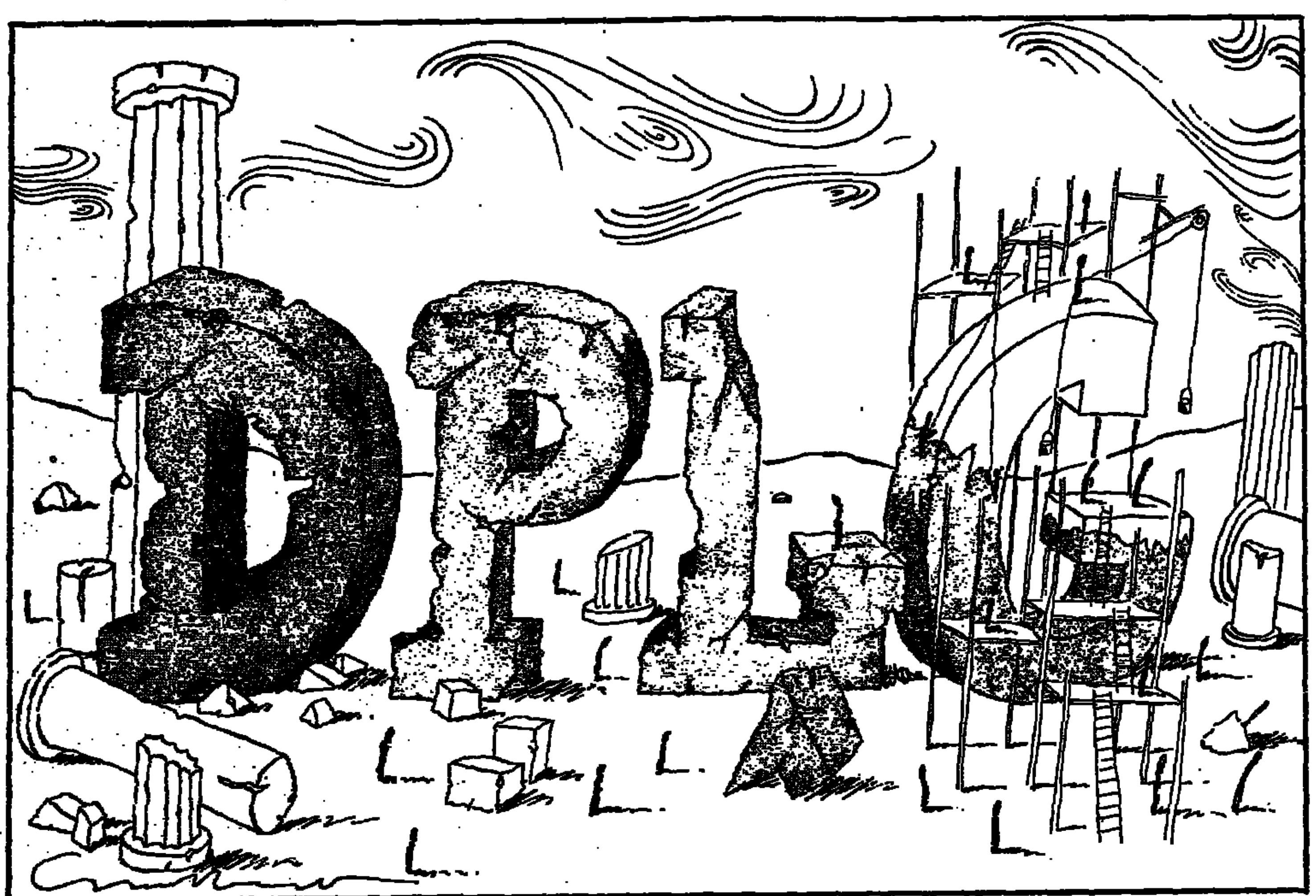
Une réforme protégeant les étudiants contre de tels accidents dans leur carrière future s'imposait. Prévue dans le programme socialiste avant l'élection présidentielle, la réforme se donnait pour objectif l'insertion professionnelle. L'institution d'un programme de base commun à toutes les écoles devait contribuer à promouvoir un diplôme à valeur nationale.

En bonne logique d'Etat, la réforme devait aligner dans un premier temps le cursus des études d'architecture sur la scolarité universitaire. L'idée n'est pas si neuve, ni même socialiste. Jean-Pierre Martin, chargé en 1969 par le ministère des affaires culturelles, dont dépendait alors la direction de l'architecture, de superviser la réorganisation de l'enseignement après les troubles de l'année précédente, écrivait dans le numéro d'avril d'*Architecture d'aujourd'hui* : *« Et pourquoi ne pas imaginer, dans le cadre du souci partagé par le plus grand nombre, une intégration progressive à l'Université, un enseignement véritablement supérieur ? »*

Les hauts fonctionnaires qui ont pris en main les destinées de la réforme dès décembre 1981 pensaient qu'un enseignement à caractère technique offrirait aux étudiants de bons débouchés, dans les bureaux d'étude en particulier. C'est ainsi que les programmes définitivement établis cet été placent au premier plan l'apprentissage de l'ordinateur, le droit de la construction, l'urbanisme... Les anciennes *unités pédagogiques*, débaptisées, sont nommées *écoles d'architecture et d'urbanisme (EAU)*. La pédagogie passe au « second plan », et l'emploi du terme urbanisme traduit la vocation technicienne de l'institution reformée.

La nouvelle formation laisse sceptique sur son efficacité. Et l'hésitation ne disparaît pas quand on lit le détail des contenus des enseignements. La liste des certificats est en fait un long inventaire à la Prévert, parfois formulé suivant des théories d'urbanisme assez largement périmées. On note, parmi les disciplines, *l'initiation au volume et à la couleur*, qui semble faire intervenir le dessin, les mathématiques et l'architecture, mais dont l'intitulé ne préjuge d'aucun contenu. Les nouvelles écoles, confrontées à de semblables énigmes, déterminent elles-mêmes le contenu des certificats, en fonction des enseignements déjà existants, et placent entre parenthèses, comme à titre de simple rappel, l'intitulé officiel.

On ne peut donc pas vraiment dire que la réforme « stalinise » la pédagogie, comme cela a été souvent reproché à André Chassel, ancien sous-directeur à l'enseignement et à la recherche à la direction de l'architecture et promoteur de cette réforme. Mais à défaut de contenu, la liste composée de dizaines de certificats divisés en trois enseignements, véritable grille schématique, obsédante par sa précision et le souci du moindre détail horaire qu'elle manifeste, provoque de bien vives inquiétudes.



NICOLAS GUILBERT

On ne voit pas très bien comment les clivages du corps enseignant, déjà importants, pourraient disparaître par la vertu d'une multiplication des matières. L'association des professeurs, désormais obligatoire si l'on veut maintenir la cohérence du certificat, pourrait bien se solder par de nouveaux antagonismes et une anarchie encore plus radicale qu'autrefois. Certains directeurs d'école, comme M. Chevrière à l'EAU 7, pensent au contraire que ce regroupement d'enseignants dans la constitution des certificats favorisera le travail en commun. En tout cas, l'atomisation des matières enseignées et la prolifération des équipes pédagogiques aboutissent à terme à un pari. La carte d'une pédagogie moyenne contre les « stars » de l'ancien système qui parfois suivaient leurs élèves de la deuxième à la sixième année.

Puisqu'il est désormais question de formation permanente, les liens de l'école avec l'entreprise se développent sous forme de stages obligatoires. Ceux-ci n'existent pour l'instant que sur le papier car ni l'Etat ni les entreprises ne sont prêts à sortir les deniers indispensables à leur bon fonctionnement. Les postdiplômes, ou certificats d'études approfondies en architecture, ne sont pas mieux gratifiés (1). Dans toutes les écoles ayant institué un cycle postdiplôme, les organisateurs doivent avoir recours au matériel du bord sans avoir moyen de faire appel aux sommités étrangères ou aux spécialistes nationaux des questions traitées.

Le divorce des objectifs et de leur financement apparaît donc. Il aboutit à la constitution de sous-instituts universitaires technologiques (IUT), alors que les ingénieurs sortant des Mines ou de Centrale seront toujours meilleurs techniciens que les étudiants en architecture, et qu'est en partie sacrifiée l'architecture pure et dure, à savoir la recherche et la création personnelle.

Mais, par-delà les ambiguïtés de la réforme, on cherche vainement un véritable projet d'éducation. Toutes les orientations sont bâties en fonction d'approximations sur le rôle de l'architecte dans l'avenir. On pense qu'il devra être technicien sans cependant accorder un nombre d'heures suffisant aux matières techniques. Le résultat, c'est par exemple les vingt-cinq heures de langue étrangère à répartir sur les trois années du diplôme. Il est permis de croire, sans sortir du sens commun, qu'une redistribution des tâches et des honoraires entre cabinets d'architecture et bureaux d'étude, entre les inventeurs du projet et les ingénieurs qui vérifient sa viabilité, constituerait une base de réflexion préalable, appropriée à une réforme de l'enseignement. Mais pour cela il aurait fallu s'attaquer à la profession avant de redéfinir les études.

Où peut bien se situer le projet d'une école comme l'EAU 6, qui propose une palette de cent cinq certificats ? La vertu de slogans comme insertion professionnelle ou modèle universitaire est avant tout moralisatrice. Réalisée par de hauts fonctionnaires, parfois en poste aujourd'hui dans un autre secteur du ministère, dont on peut penser qu'ils réformeraient aussi bien la régie Renault que l'architecture, et par quelques enseignants désirant rompre avec un désordre séculaire, la réforme se donne pour but inavoué, mais non moins réel, une mise au pas de la pédagogie. A aucun moment cependant il n'est question d'éducation véritable.

Cela aurait été pourtant possible et bénéfique. Le modèle anglo-saxon, sans être parfait, donne quelques éléments. Les écoles, aux États-Unis, évidemment plus chères, rassemblent autour d'un projet d'enseignement et dans le cadre d'un pluralisme pédagogique professeurs et élèves. Les cadres des enseignements sont naturellement issus d'une réflexion sur les contenus et non pas le contraire. Pourtant, avant la parution des premiers décrets, certains enseignants proposaient un moratoire de six mois pour que se constituent spontanément et sous l'impulsion de l'Etat les groupes d'étude, autour de certificats qui seraient par la suite définis. Proposition rejetée. La réforme a ainsi laissé passer l'occasion de superviser une réflexion sur l'enseignement autour d'initiatives collectives et cohérentes. La pédagogie est brutalement placée sous la plus fonctionnarisée des surveillances. Alors que l'on croit désormais savoir que l'individu responsable est mieux immunisé contre les effets de la crise que l'individu assisté, n'y a-t-il pas comme un anachronisme de croire qu'une mise au pas de l'éducation peut suppléer au rassemblement de véritables conditions de réussite ?

STÉPHANE GALZY.

(1) Sur les 500 000 F demandés par Bernard Huet, professeur à EAU 8 pour fonder un CEAA, l'Etat n'a accordé que 60 000 F de vacation. Le conseil d'établissement se demande s'il ne ferait pas bien de prélever la somme de 20 000 F sur les fonds de l'école pour aider ce postdiplôme qui, de toute manière, sera tronqué de ses parties les plus coûteuses, mais, on l'imagine aussi, les plus intéressantes. L'EAU 7, quant à elle, dispose de 130 000 F pour son postdiplôme sur l'architecture en bois, somme jugée insuffisante par M. Chevrière, directeur de l'école, si l'on veut appliquer de nouvelles méthodes de recherche et d'enseignement.

La fin d'une chasse gardée

DEPUIS vingt ans, l'Etat intervient périodiquement en multipliant les décrets portant réorganisation de l'enseignement de l'architecture. Les grands patrons, affiliés à un ordre qu'ils dirigent comme un corps étroitement refermé sur sa vocation et ses attributions, considèrent jusqu'en 1966 l'enseignement comme leur propre chasse gardée.

A l'époque du plein essor économique français et des constructions à vaste échelle, alors même que les conditions d'exercice de la profession se modifient, l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA), dispensaire quasi exclusif de l'enseignement de l'architecture et dont la vocation est de perpétuer un « classicisme » architectural, ne prend toujours pas en compte l'existence des méthodes modernes de construction.

Un peu comme si Mies Van Der Rohe ou Le Corbusier n'avaient jamais existé. Constatant ce *divorce des temps et de l'institution*, l'Etat providentiel divise la section architecture de l'ENSBA en trois branches.

Un groupe A réunit les ateliers qui conservent l'organisation traditionnelle et les méthodes *d'enseignement « classiques »*. Un deuxième groupe réunit les ateliers qui commencent à intégrer dans leur programme les techniques modernes de construction. Le groupe C, implanté au Grand Palais, outre l'intérêt qu'il porte à l'urbanisme, met l'accent sur les sciences humaines. Le ministère choisit d'encourager le développement de ce groupe où le féodalisme des grands patrons est sévèrement combattu, aussi bien par le dynamisme de certains assistants que par la revendication étudiante d'un renouvellement du corps professoral.

Le décret du 6 décembre 1968 achève de supprimer le centralisme en matière d'enseignement et institue vingt et une unités pédagogiques d'architecture (UPA), dont huit à Paris, ayant toutes vocation à l'autonomie de gestion et d'enseignement. Chacune de ces UPA comporte quatre départements disciplinaires : sciences humaines, architecture, sciences exactes et formation *plastique. Le décret du 27 septembre 1971* impose aux UPA un tronc commun d'enseignements par l'instauration du système des unités de valeur (UV), inspiré du modèle universitaire.

Méthodes et contenus des unités de valeur ne sont pas précisés ni même évoqués, et c'est un des objectifs de la réforme 1984 d'y remédier. Les étudiants s'inscrivent depuis bientôt seize ans, suivant leurs affinités intellectuelles, ou politiques, dans l'UP de leur choix.

Si UP 4 et UP 2 restent dans la tradition des anciens ateliers où le patron conserve une forte autorité sur les élèves et les enseignants de son cursus, d'autres UP, réputées de « gauche » (UP 6 et UP 8), voient naître des méthodes et des contenus d'enseignement originaux.

Preuve de l'existence d'un débat interne souvent vif, les scissions se multiplient dans la tradition séculaire des ateliers dissidents (c'est en 1865 que Viollet-le-Duc fondait l'Ecole spéciale d'architecture contre l'académisme de l'enseignement des beaux arts).

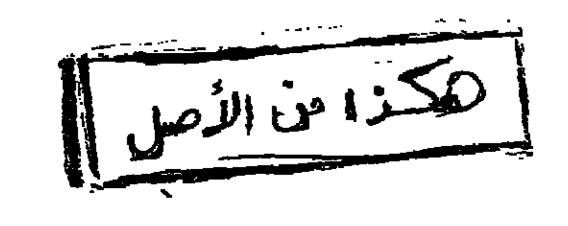
En 1967, une partie des enseignants du groupe C quittent le Grand Palais et fondent, rue Jacques-Callot, le groupe Rive gauche. C'est lui qui est à l'origine d'UP 6, qui, dès 1969, donne par l'effet d'une nouvelle scission UP 6 et UP 8. L'unité pédagogique 9 naît en 1975 suite à un nouveau schisme, à l'intérieur d'UP 4.

Au printemps 1978, le *Journal officiel* publie un nouveau décret statutaire de ces établissements. Les unités pédagogiques d'architecture créées en 1968 sous la pression des événements par un décret organisant provisoirement cet enseignement disposaient de l'autonomie pédagogique avec cependant un statut administratif et juridique incertain. Les crédits de fonctionnement de chaque établissement parisien étaient toujours gérés par l'ENSBA, dont les UPA restaient sous la dépendance juridique. Il en résultait des difficultés de gestion et une dilution des responsabilités.

En province, les unités pédagogiques étaient régies d'État ou *régies municipales*. Les crédits de fonctionnement transitaient par la *préfecture ou la mairie*, et les crédits d'équipement par la direction générale des affaires culturelles. La loi du printemps 1978 prévoit de donner le statut d'établissement public aux unités pédagogiques.

Les écoles disposeraient désormais de l'autonomie de gestion et leur gérance serait assurée par un directeur nommé par le ministère *chargé de l'architecture*. Elles comporteraient en outre un *conseil d'administration composé* de professeurs et d'étudiants *élus, mais aussi de personnalités* extérieures.

En fait, seulement trois UPA à Paris (UPA 1, UPA 3, UPA 6) et deux en province ont été transformées, à titre expérimental, en établissements publics entièrement responsables de leur gestion. Cinq nouveaux établissements de ce type ont été créés après mai 1981. Les autres UPA, bien que n'ayant pas reçu le statut juridique d'établissement public, bénéficient de la même *organisation interne*.



UNE SÉRIE D'ÉMISSIONS

France Culture Le Monde

Enfants de personne

« Passage du témoin » de René Frydman à Suzanne Lallemand.

LE psychanalyste, le médecin, l'ethnologue affrontent, chacun à sa manière, la question du Père, autrement dit les questions de la parenté, de la famille, de la sexualité. Après Daniel Sibony, le professeur René Frydman interroge Suzanne Lallemand, dont les travaux sur l'enfant, l'adoption, la filiation, dans les sociétés traditionnelles d'Afrique noire, en particulier au Togo et au Burkina (ex-Haulte-Volta), nous permettent aussi de réfléchir, par comparaison, sur nos propres sociétés.

T. F.

R. Frydman : La médicalisation des phénomènes relationnels, en particulier de ce qui concerne le problème de la stérilité, prend de plus en plus d'importance, si bien qu'une certaine confusion s'installe dans les esprits : on demande au médecin de résoudre la plupart des problèmes de la société, notamment celui de la stérilité, qui n'est pas entièrement d'ordre médical. C'est pourquoi je suis intéressé par les pratiques sociales de pays différents, non pour les transposer immédiatement dans le nôtre, mais afin de comprendre que la référence au médecin n'est pas exclusive. Cet éclairage nouveau pourrait nous permettre de discuter certaines de nos pratiques médicales.

» L'adoption, telle qu'elle est pratiquée dans les pays que vous avez étudiés, repose sur le principe du non-anonymat. En revanche, l'anonymat préservé dans les dons de sperme ou d'ovules est la source d'une dépersonnalisation qui m'apparaît préoccupante : on conçoit des enfants dont on sait, avant même qu'ils existent, que leur père ou leur mère resteront inconnus...

» Face à cette attitude, quelles pratiques d'adoption avez-vous rencontrées chez certaines populations d'Afrique ?

S. Lallemand. – L'adoption s'y pratique couramment et ne se place jamais sous le sceau de l'anonymat. C'est au contraire parce que les parents adoptifs sont des individus parfaitement connus qu'on leur confie des enfants à élever. Le recrutement de ces tuteurs est assez souvent familial, encore que la famille ait dans ces pays des extensions insoupçonnées en Europe. Les partenaires en présence, parents biologiques et parents adoptifs, se connaissent parfaitement. L'adoption peut d'abord avoir des raisons d'ordre affectif : il n'est pas rare qu'en Océanie deux hommes, pour sceller leur amitié, organisent une fête et échangent leur fils aîné. Il est donc impensable que la personnalité de chacun des récipiendaires ne soit pas connue. On m'a rapporté cette anecdote d'un petit garçon traîné régulièrement chez ses parents biologiques par ses parents adoptifs : ces derniers se montrent ainsi dignes de la confiance de leurs partenaires en prouvant que l'enfant n'a pas rompu ses liens affectifs avec sa famille d'origine. Ce cumul des liens est courant en Océanie.

R. Frydman. – C'est une solution additionnelle ?

S. Lallemand. – En effet, cette parenté additionnelle présente un certain nombre d'avantages pour l'enfant.

R. Frydman. – L'enfant a donc, dans ces sociétés, plusieurs pères et plusieurs mères ?

S. Lallemand. – Cette parenté est dite classificatoire : on appelle père la personne qui vous a mis au monde ainsi que ses cousins proches ou éloignés ; il y a donc plusieurs catégories de pères. Il est fréquent que l'enfant préfère spontanément son père biologique, même s'il vous dit par ailleurs que tel de ses pères lui a appris à manier la houe, que tel autre lui donne souvent de l'argent, que tel autre est un conteur magnifique dont il adore écouter les histoires. Il y a une multiplicité de pères avec lesquels il entretient des relations affectives plus ou moins fortes et qui ont chacun une fonction spécifique. La notion d'adoption s'insère très facilement dans cet environnement. Il est parfois difficile pour l'ethnologue de repérer ces déplacements d'enfants. Nous avons tendance, au premier abord, à les mésestimer quantitativement.

T. Ferenczi. – Cette organisation vous semble-t-elle avoir des effets sur le partage des terres et l'origine de la propriété ?

S. Lallemand. – On a souvent affaire à des structures collectives : jusqu'à une période récente, dans l'organisation mossi, la terre était cultivée collectivement par l'ensemble des fils de la famille. Depuis quelques décennies, un mouvement d'atomisation s'est nettement dessiné dans cette structure très communautaire, consécutif à l'introduction de cultures de vente, comme le coton. Toutefois, même s'il n'y a pas collectivité de travail, il peut y avoir communauté de consommation : on ne refusera jamais à un frère, réel ou classificatoire, une nourriture qu'il n'aura pas pu se procurer.

T. Ferenczi. – Ces structures ne sont pas propres à l'Afrique ?

S. Lallemand. – Ce type d'organisation, où la terre est considérée comme un lien collectif, est très répandu dans le tiers-monde.

R. Frydman. – L'anonymat est manifestement incompatible avec les traditions de ces sociétés. Il s'agirait au contraire d'une sorte de cadeau... L'adoption n'a-t-elle lieu qu'en cas de stérilité ?

S. Lallemand. – Elle intervient d'abord en cas de stérilité : au Togo, une femme se tourne fréquemment vers sa famille d'origine lorsqu'elle ne parvient pas à avoir d'enfants. Il est tout à fait légitime pour une sœur d'obtenir un enfant d'une autre sœur en cas de stérilité, quel que soit son degré de consanguinité. L'adoption est cependant une structure beaucoup plus vaste, qui ne privilégie pas ceux qui n'arrivent pas à produire leur propre progéniture ; en milieu rural, ceux-ci ne sont d'ailleurs pas dans une situation dramatique ; ils peuvent bénéficier de la présence de parents et d'alliés.

» Des éléments affectifs, mais aussi stratégiques peuvent intervenir, qui prennent en compte les données nouvelles de ces sociétés traditionnelles : la scolarisation, le déplacement géographique, les phénomènes de migration : par exemple un rural pourra envoyer un de ses enfants à la ville, chez un de ses lointains cousins, afin que, scolairement, il ne stagne pas en milieu agricole.

T. Ferenczi. – Il s'agit d'un enfant déjà âgé...



Suzanne Lallemand, née en 1937, ethnologue, chargée de recherches au CNRS, est l'auteur de « l'Art d'accommoder les bébés, cent ans de recettes françaises de puériculture » (avec Geneviève Delaisi de Parseval, Ed. du Seuil, 1980) et va publier prochainement « l'Apprentissage de la sexualité dans les contes d'Afrique de l'Ouest » (Ed. L'Harmattan).

S. Lallemand. – Pas nécessairement ; ces ruraux, que l'on imagine sans projet social bien défini, peuvent décider d'emblée que deux de leurs enfants resteront au village à cultiver et perpétueront le mode de vie ancestral, pendant que les autres iront à la ville, à titre de commerçant, d'artisan ou d'écolier.

R. Frydman. – Le déséquilibre des sexes est-il un facteur d'adoption ?

S. Lallemand. – En effet, l'adoption présente plusieurs cas de figures : soit une personne donne un enfant à un proche qu'elle estime, soit au contraire un demandeur fait une démarche auprès d'un couple dûment pourvu en descendance et déclare qu'il a besoin d'un enfant. Cette pratique est tout à fait reconnue dans les sociétés rurales.

R. Frydman. – Pourriez-vous nous préciser ce qu'est, chez des couples qui viennent de se marier, la pratique de l'enfant « qui appelle l'enfant » ?

S. Lallemand. – Cette pratique avait cours à Taiwan : lorsqu'un jeune couple se formait, il pouvait décider d'adopter une petite fille ; cet enfant était réputé tirer l'enfant ; on estimait que le semblable produisait le semblable et que l'enfant adopté stimulerait la fécondité du couple...

T. Ferenczi. – Pensez-vous, René Frydman, que la connaissance des pratiques et des structures de ces sociétés aide à comprendre ce qui se passe chez nous ?

R. Frydman. – Je suis simplement frappé par la morbidité de cette autoreproduction qui chez nous ne s'impose pas de limite. Certains couples courent après un enfant imaginaire qui n'arrive pas. L'adoption, qui n'est pas une pratique simple, n'est pas suffisamment pensée ; beaucoup de couples stériles, après avoir adopté un enfant, en ont obtenu un eux-mêmes... On se heurte aussi à des barrières idéologiques : on veut adopter un enfant blanc, qui nous ressemble, à QI élevé ; on connaît l'histoire des spermes de Prix Nobel, qui est, bien sûr, une aberration scientifique.

T. Ferenczi. – L'anonymat n'est-il pas une des ces barrières ?

R. Frydman. – L'anonymat est en fait le problème d'une institution médicale de la société industrielle qui va être chargée de résoudre les problèmes de la stérilité...

T. Ferenczi. – On évite actuellement de mettre en présence les parents biologiques et les parents adoptifs...

S. Frydman. – ...parce que c'est alors l'institution médicale qui est concernée. N'oublions pas qu'il y a une grande quantité d'enfants adultérins ; une enquête sur le groupe sanguin dans les différents milieux scolaires a mis en évidence la complexité des problèmes de filiation. Le problème de la stérilité a toujours existé ; mais on le résolvait individuellement, alors qu'on fait maintenant appel à l'institution médicale. Le cas du prêt d'utérus est intéressant : ce problème peut être résolu sans aide médicale ; pourquoi se tourne-t-on vers l'institution médicale, qui fera alors jouer au médecin un rôle que personnellement je dénie ? Il faut éviter une médicalisation excessive des problèmes de reproduction et préciser le champ de l'institution médicale en comprenant que d'autres alternatives sont envisageables, aussi complexes soient-elles...

R. Frydman. – L'ethnologue s'insère dans des sociétés différentes ; quelles sont les motivations de ses recherches ?

S. Lallemand. – Nous partons tous pour de mauvaises raisons : nous sommes tout d'abord attirés par les séductions de l'exotisme. Nous ne devenons ethnologues qu'à partir du moment où nous ne sommes plus sensibles au chatoiement et à l'étrangeté des populations où nous sommes projetés. Il y a donc une divergence radicale entre les raisons qui nous poussent à aller dans ces sociétés et celles qui nous incitent à y rester, à y revenir. Ces populations sont souvent attirantes à cause de ce que nous appelons leur folklore : leurs danses, leurs chants, leurs réceptions généreuses, leurs tempéraments artistiques et débridés. Pour faire du travail sérieux, nous devons éliminer de notre champ d'approche tous ces aspects hauts en couleur.

R. Frydman. – Le champ de l'ethnologie vous paraît-il s'accroître ou au contraire se réduire avec l'avancée des sociétés industrielles ? Que pensez-vous de l'image d'Épinal de l'ethnologie africaine ?

S. Lallemand. – L'ethnologie des sociétés traditionnelles a, bien sûr, provoqué un mouvement de retour : on s'intéresse à notre propre système parental, matrimonial ; certains courants d'étude sur le mariage français commencent à porter leurs fruits. Ces voyages lointains nous permettent souvent de jeter sur notre société un regard neuf et critique.

R. Frydman. – Y a-t-il beaucoup d'ethnologues en formation ?

S. Lallemand. – Assez peu ; il est très difficile de s'insérer, car les débouchés sont rares ; les organismes de recherche ne font plus appel qu'à quelques unités supplémentaires ou à quelques individus nouveaux. Notre utilité est sans doute moins manifeste que celle du corps médical...

T. Ferenczi. – L'ethnologie ne porte-t-elle pas en elle-même sa propre disparition, s'il est vrai que les sociétés traditionnelles sont appelées à devenir des sociétés modernes ?

S. Lallemand. – De toute évidence, ces sociétés évoluent, et actuellement nous constatons que les sociétés africaines, au contact de réalités économiques très dures, changent et s'adaptent, sans renoncer pour autant à un certain nombre de leurs traits traditionnels.

T. Ferenczi. – L'ethnologue n'est-il pas voué à passer le témoin au sociologue ? Ou bien ces deux disciplines sont-elles identifiables ?

S. Lallemand. – Pas exactement ; nous avons des termes propres, notamment ceux de la parenté, que nous ne traitons pas comme les sociologues.

R. Frydman. – Pourriez-vous nous apporter des précisions sur le système de parrainage d'enfants du tiers-monde ?

S. Lallemand. – Il est dommageable que les adoptions se fassent à sens unique. Il faudrait instaurer des relations plus égalitaires d'échange, qui correspondent aux modes de pensée de ce monde non industriel.

T. Ferenczi. – René Frydman, vous qui aidez les couples à avoir des enfants, n'avez-vous pas le sentiment qu'on vous demande trop ?

R. Frydman. – La fécondation *in vitro* est le dernier recours, et sa réussite est loin d'être assurée ; le pourcentage de succès tourne actuellement autour de 15 %. On a envie, dans ces conditions, de se tourner vers d'autres alternatives, dans d'autres domaines que le champ médical. Aujourd'hui, un mouvement de rencontre se dessine entre médecin, psychanalyste et ethnologue.

T. Ferenczi. – Paradoxalement, les problèmes que soulèvent les progrès de la biologie et les perspectives de manipulations génétiques ne sont pas à vos yeux les plus importants. Vous semblez revenir à une vieille morale...

R. Frydman. – Il faut en effet avancer dans le domaine biologique tout en étudiant parallèlement les modifications qui peuvent en découler sur un plan relationnel ; on revient au problème de l'anonymat : que va-t-il se passer si l'on ne peut identifier les parents d'un certain nombre d'individus ?

T. Ferenczi. – Les perspectives de manipulations génétiques posent des questions éthiques nouvelles ; à l'inverse, vous soulevez des problèmes, à propos des relations avec le tiers-monde, de la possibilité d'adopter plutôt que de vouloir procréer à tout prix, qui relèvent d'une morale beaucoup plus traditionnelle... Les nouveaux problèmes ne font donc pas disparaître les anciens ?...

R. Frydman. – Nous repoussons toujours l'éternel mystère de l'homme.

France-Culture, samedi 5 janvier, à 19 h 15 : René Frydman, Suzanne Lallemand (rediffusion le mercredi 9 janvier à 14 h 30).

Samedi 12 janvier, à 19 h 15 : Suzanne Lallemand, Philbert de Parseval (rediffusion le mercredi 16 janvier à 14 h 30).

Qui a



Qui a tué les caribous des Inuits ?

Drame entre la baie d'Hudson et la baie d'Ungava.

RÉAL s'arrête dans la nuit, à l'angle de deux rues boueuses. Il dit qu'il est *« inquiet »*. Un mètre quatre-vingt-dix et un bon paquet de muscles, qu'est-ce qui peut bien effrayer ce colosse qui travaille à la pose de lignes électriques à Kuujjuaq, sur le 58ᵉ parallèle, légèrement au sud du cercle polaire ? C'est parce qu'il n'est *« pas dans son état normal »*. On boit, et on fume pas mal de hasch quand on est blanc et qu'on travaille des semaines d'affilée dans le Grand Nord québécois, à quelque deux mille kilomètres de sa maison, de sa femme et de ses enfants.

Il est 11 heures, un soir de la mi-octobre. Voici deux jours que, tout d'un coup, ce fut l'été des Indiens. On ne s'attendait plus à tant de douceur, on croyait à l'hiver. Kuujjuaq, ex-Fort-Chimo, ex-base militaire américaine, s'est mise à tanguer. L'unique bar de cette ville de mille deux cents habitants – 80 % d'Esquimaux et 20 % de Blancs – vient de rouvrir. Ce soir, la ville est saoule, et Réal a raison, elle est bizarre. Il flotte dans l'air des relents de ségrégation. Dans les chambres du seul hôtel, les ouvriers blancs se racontent des histoires de femmes. Dans les maisons en bois, disséminées le long des rues tirées au cordeau, on devine des vies de familles, familles inuites, familles de Blancs installés à Kuujjuaq, et de plus rares familles mixtes. Dans les rues, des jeunes passent en vrombissant sur des gros tricycles tout terrain, et, aux tables du bar, des hommes et des femmes inuites boivent, servis par des employés blancs.

C'est vrai, la population autochtone boit beaucoup au nord du 55ᵉ parallèle, dans le Nouveau-Québec. A tel point que certains villages se sont déclarés « dry » et ont interdit les boissons alcoolisées. Rien de tel à Kuujjuaq, mini-capitale d'une région plus grande que la France et territoire ancestral de six mille Esquimaux, entre la baie d'Hudson et la baie d'Ungava. La directrice de l'hôpital s'en inquiète : *« On dirait un génocide qu'ils s'infligent à eux-mêmes. »*

Mais ce vendredi soir est exceptionnel. C'est la fin de l'opération de récupération des caribous.

De mémoire d'homme, on n'avait jamais vu ça. Ce sont les biologistes d'Hydro-Québec, société d'Etat chargée de la production d'électricité, qui les ont découverts, leurs carcasses flottant sur les eaux de la rivière Caniapiscau, 50 kilomètres au sud de Kuujjuaq. Dix mille caribous, entraînés par un courant anormalement fort, se sont cassés pattes et échine, avant de se noyer, au moment de leur migration d'automne, à la hauteur des chutes du Calcaire.

« C'est une bête, pis, c'est bête, les caribous. » Le long troupeau de rennes, comme on les appelle en Europe, s'est enfilé comme les moutons de Panurge dans les eaux noires de la rivière subpolaire. Il a fallu les ramasser pour *« ne pas prendre de chances avec la pollution »*.

Une mini-épopée, huit jours de travail avec la peur de l'arrivée de l'hiver et de la glace. Le nom de Kuujjuaq, ce nom inuktitut que la majorité des Québécois ignorent, s'est étalé à longueur des « unes » de *la Presse* et du *Devoir*. Plus de cent journalistes sont venus du Sud. Cinq hélicoptères et cinq avions du gouvernement ont été affrétés. Pas de route, pas de chemin de fer, le prochain bateau passera au mois d'août. Neuf mois sur douze, tout est acheminé par avion : les hommes, les camions, le carburant, la nourriture, tout. D'où la cherté des prix. L'opération de récupération des caribous a frôlé le million de piastres (ou dollars canadiens ; 1 piastre = 7,35 F).

Rien n'aurait été possible sans les Inuits qui se sont portés en canots jusqu'aux quatre camps établis sur la rivière. Il a fallu travailler, de l'eau jusqu'à mi-cuisses, pour tirer les bêtes (150 kg en moyenne) jusqu'aux berges. Là, on enlevait leurs bois avant de les attacher par une corde, en faisceau, aux hélicoptères qui les transportaient dans des clairières.

C'est fini maintenant. 7 heures du matin, et l'hélicoptère Bell-205 – *« un de ceux du Vietnam »*, explique le pilote – s'élève une dernière fois au-dessus d'un paysage de bout du monde où la terre, couverte d'épinettes noires, l'eau et les nuages se mêlent indistinctement. Direction : le camp 1. Cinq larges tentes en toile et en bois. Ici, on installe une barrière des deux côtés des chutes du Calcaire pour éviter que l'accident ne se reproduise. *« On avait déjà dit à Hydro-Québec qu'il fallait ces clôtures mais ils n'ont rien voulu entendre »*, explique un Inuit. Du camp 3, démonté, les canots des Inuits repartent vers Kuujjuaq, chargés des bois amoncelés. Le sol est jonché de gros tas de caribous. Les eaux de la rivière n'ont plus rien à craindre. *« Les bêtes vont geler maintenant. Puis elles se décomposeront à partir du printemps, ça devrait durer un an et demi. »*

Reste aujourd'hui à trouver qui porte la responsabilité de la mort de ces 10 000 caribous, soit le quarantième d'un troupeau évalué à 400 000 têtes. Les Inuits, là-dessus, ont leur idée : la faute incombe à Hydro-Québec, qui a ouvert, pour la première fois, à la mi-septembre les vannes du réservoir situé sur le lac de la *Caniapiscau*, l'un de ceux qui alimentent le grand complexe hydro-électrique de la baie James. Un symbole de l'épopée de la conquête du Québec. Mais le symbole a des ratés depuis qu'Hydro-Québec s'est aperçue qu'elle produisait plus d'électricité que le marché – celui des Etats-Unis compris – n'en pouvait consommer et qu'elle a dû se résoudre à faire baisser le rythme des turbines des centrales électriques. Mais la société d'Etat ne tient pas pour autant à hériter de la paternité de ce qu'on a qualifié de *« catastrophe écologique »*.

Là haut, à Kuujjuaq, le pilote d'hélicoptère a *« terminé son job »*. Lui, par exemple, n'a jamais été favorable au gigantisme de la baie James. Mais il se méfie des annonciateurs d'apocalypse : *« On a tellement dit que ce serait catastrophique pour l'environnement que maintenant on va dire que toutes les prédictions se sont réalisées. C'est de la superstition ! »* Plutôt écologiste, il est assez près de croire aux explications d'Hydro-Québec. *« Le débit de la rivière est monté à la suite de pluies exceptionnellement fortes »*, a expliqué la société d'Etat. Cela n'a pas suffi aux Inuits, qui se sont empressés de réclamer la tenue d'une enquête publique *« pour déterminer les causes de la noyade »*. Mais, pendant qu'à Montréal les éditorialistes des quotidiens soulignaient l'empressement mis par Hydro-Québec à *« s'en laver les mains »*, le premier ministre, M. René Lévesque, annonçait que le gouvernement se rangeait aux arguments de la société de production hydro-électrique... Les Inuits avaient perdu.

Au bar de l'hôtel de Kuujjuaq, les réactions à la déclaration du chef du gouvernement n'ont pas traîné : *« Si Lévesque couvre si vite, c'est qu'Hydro est vraiment coupable. »* Mark Gordon, un jeune leader inuit, rit. *« On n'aura pas l'enquête qu'on veut mais on en sera encore plus forts, on aura la colère des gens derrière nous et la certitude que leur volonté de faire silence les désigne comme responsables ! »* Voici venu, pour les Inuits, le temps et l'argent de la politique : *« L'an dernier nous avons dépensé 1 million de dollars pour notre activité politique. »* Cette année, on pétitionnera, on alertera Green Peace, on mettra les lobbies en branle : *« Nous n'avons pas le temps d'attendre quinze ans pour un procès. »*

Pas le temps d'attendre, car la société inuite est une société qui change vite. Il y a dix ans, se souvient Mark Gordon, une affiche barrait l'entrée du bâtiment gouvernemental : *« Yellows not allowed. »* Aujourd'hui les Inuits sont propriétaires de leurs terres et les bâtiments de l'administration portent des noms inuktituts. Kativik est celui de l'administration régionale qui coordonne et administre les programmes du gouvernement provincial. A la corporation de développement Makivik, on défend les *« intérêts politiques des Inuits »*... et on gère un capital de 90 millions de dollars. Car si les Inuits sont en train de reprendre possession de leur terre, c'est qu'ils ont entre les mains un atout formidable : la baie James, on y revient.

**« Il a fallu travailler,
de l'eau jusqu'à mi-cuisses,
pour tirer les bêtes
(150 kg en moyenne)
jusqu'aux berges.
Là, on enlevait leurs bois
avant des les attacher
par une corde aux hélicoptères
qui les transportaient
dans des clairières. »**

IAN BARRETT/GAMMA-LIAISON

Quand, en 1971, l'Etat et Hydro-Québec lancent le projet d'installer sur la baie James *le plus gros complexe* hydro-électrique du monde, ils ne pensent pas à s'embarrasser des droits territoriaux des Indiens et des Esquimaux. Les Inuits sont de ceux-là. Experts, interprètes, avocats, il leur faudra trois ans et une décision de justice pour obtenir d'abord des négociations puis la signature, le 14 juillet 1974, d'une entente. Le représentant du premier ministre de l'époque (Robert Bourassat) qualifiait l'accord de *« sans précédent dans l'histoire des relations entre l'Etat et les autochtones, où que ce soit en Amérique du Nord »*. Pour ménager les possibilités d'*« un développement économique sans précédent »*, l'Etat et Hydro-Québec venaient de signer l'armistice. Se réservaient-ils 87 % du territoire *« ouvert au développement »*, mais les Inuits acquéraient un droit exclusif de pêche, de chasse et de piégage sur le domaine restant, dont une partie devenait leur propriété exclusive. Mieux, ils recevaient cette compensation de 90 millions de dollars et, surtout, ils avaient appris à se défendre.

Dans les négociations était née une génération de *« redoutables politiciens »*. A vingt ans, Mark Gordon était de ceux-là : les Inuits ont délégué aux officiels la jeune génération qui était allée à l'école. Au cœur du quartier chic de Westmount, dans les bureaux montréalais de Makivik, les responsables inuits n'ont pas encore trente ans. *« On a dû tout apprendre,* explique Mark Gordon, *une seule d'entre nous était allée jusqu'à l'université. »* Ils ont appris vite la politique d'abord, *« question de survie »*, commente Mark. Puis ils ont appris que l'économie était le nerf de la guerre pour plus d'autonomie. Une compagnie d'aviation, une autre de location de véhicules, une société de maintenance des bâtiments, une entreprise de construction : avec l'argent de l'accord de la baie James, Makivik a lancé le territoire des Inuits sur les chemins du développement. *« En finançant seulement avec les intérêts de l'argent placé en banques et sans entamer le capital »*, précise Mark Gordon.

Désormais, les Inuits pensent à exploiter pour leur propre compte les richesses de leur territoire. Première d'entre elles : le caribou. L'idée de la commercialisation de sa viande ne paraît pas loufoque. Elle a fait du chemin depuis les premières études lancées il y a trois ans. Argument de vente : l'exotisme. *« C'est le sex-appeal du caribou,* explique Jean-Guy Bosquet, chargé d'études pour la compagnie régionale de développement, organisme inuit. *On vise tout le marché nord-américain. Les Etats-Unis importent bien de la viande de rennes de Suède. On peut être compétitifs. »*

L'abattoir et la petite unité de transformation qui y sera adjointe devraient fournir vingt à trente emplois. Ce n'est pas négligeable quand on sait qu'à Kuujjuaq le taux de chômage est de 48,5 %.

Services, entreprises et médias (un mensuel, *Taqralik*, deux radios et une station vidéo) qui leur appartiennent : les Inuits reprennent possession de leurs terres. A la façon des Blancs ? *« Ce n'est pas à quelqu'un de l'extérieur de décider comment devraient être les vrais Inuits »*, répond simplement Mark Gordon. Il ne craint pas l'assimilation de son peuple. *« Le risque était dans les années 50. Mais, maintenant, le choc culturel est derrière nous. Si nos valeurs traditionnelles ont survécu, c'est qu'elles tiendront longtemps. »*

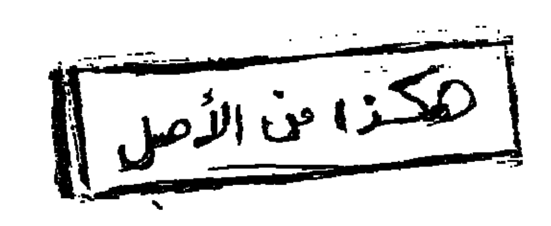
Ce genre d'optimisme revigore plus d'un Québécois *« pure laine »* (de souche) parmi ceux qui travaillent à Kuujjuaq. *« Quand tu vois que le Québec patauge depuis quinze ans dans son indépendance... Quand tu vois la désillusion des gens du Sud,* explique un fonctionnaire du ministère de l'environnement, *tu te réjouis d'avoir l'impression qu'ils construisent leur autonomie. »* Les moyens leur en ont été donnés par la convention de la baie James et par un gouvernement provincial finalement soucieux du respect des autochtones : *« Le Québec a certainement raison d'être particulièrement sensible aux besoins et aux inquiétudes des groupements de gens de cultures différentes et qui sont en position minoritaire,* lit-on dans le préambule de l'accord. *Si l'Etat ne parvient pas à établir des principes visant à assurer la survie de ces minorités, il se pourrait fort bien que nous ne puissions même pas assurer la nôtre. »*

Seulement voilà : *« Le pouvoir, ce n'est pas le gouvernement, c'est Hydro-Québec,* raille Mark Gordon, *et n'importe quel gouvernement protégerait ce monstre parce qu'il en vit. »* N'empêche qu'il est décidé à tenter d'en obtenir réparation pour la mort des caribous. *« L'article 8 de l'accord garantit que nous puissions obtenir les mêmes quantités de gibier et de poisson qu'avant. La mort des caribous n'aurait pas dû arriver. Hydro doit conserver l'environnement tel qu'il était. »*

Les Inuits ne badinent pas avec la protection de la nature. Aujourd'hui, ils veulent à la fois l'exploiter et la défendre. Ils ont été soumis au mode de vie blanc. Ils y ont perdu, ils apprennent à y gagner. A l'école, les jeunes parlent anglais et inuktitut. Le vendredi soir, ils jouent au flipper dans un hangar mais partent le lendemain à la chasse. Des chemins de terre conduisent à des administrations où l'on utilise ordinateurs et téléscripteurs. A l'aéroport, une jeune femme s'embarque pour Montréal avec son enfant blotti dans un gros fichu attaché dans son dos. Pour les visiteurs étrangers, il n'y a plus de cliché au numéro demandé.

Sauf peut-être celui de *« Kuujjuaq, terre de contrastes »*... Kuukjjuaq, que ne menace que de très loin, et très contradictoirement, le mode de vie de la Belle Province, à quelques heures d'avion plus au sud. C'est un peu ce qui trouble Réal, qui n'est *« pas dans son état normal »*, un soir de l'été des Indiens, à l'angle de deux rues boueuses, sur le 58ᵉ parallèle de l'hémisphère nord.

ANTOINETTE LORENZI.



Sur le petit écran de Brazzaville

La télévision congolaise en quête d'autonomie.

« Belle et Sébastien » à 13 heures, « Joëlle Mazart » à 17 heures, « le Village dans les nuages » à 18 heures, « Dallas » à 21 h 30... Non, on n'est pas en France, mais en République populaire du Congo, pays d'Afrique francophone, qui a opté depuis 1969 pour un régime de type marxiste-léniniste, bien qu'il ait pris depuis quelques années des distances à l'égard du marxisme et se soit engagé sur la voie d'une certaine libéralisation. La télévision congolaise, qui est pauvre comme toutes celles d'Afrique, s'efforce pourtant d'équilibrer, un peu plus qu'ailleurs, la production étrangère et nationale. Créée en 1962, dépendant encore du ministère de l'information, elle devrait peu à peu prendre son autonomie, pour devenir, avec la radio, un « office » à part entière.

A 20 h 30, le téléspectateur congolais hésite un moment avant de faire son choix. Non pas qu'il y ait deux chaînes au Congo, mais tout le monde peut suivre les émissions de la télévision zaïroise, qui émet depuis Kinshasa, la capitale gigantesque dont on aperçoit les gratte-ciel de l'autre côté du fleuve. La concurrence est vive entre les deux télévisions. C'est à qui passera « Dallas » en premier (ce fut le Zaïre). A qui recevra le premier le « colis » d'émissions envoyées par la France.

Un bâtiment planté au milieu d'une sorte de terrain vague où l'on attend sans doute que l'herbe pousse pour former un gazon. Un bâtiment beige qui ressemble curieusement à ceux de FR 3, style HLM, comme on en voit en France. Un petit car rouge et jaune stationne devant l'entrée. Peu de monde aujourd'hui, c'est samedi.

Le journal de 13 h 30 (« Actualités magazine ») vient de s'achever. Le chroniqueur sportif est professionnel (il dit son texte sans téléprompteur). Les informations nationales et internationales sont présentées par deux speakerines sur un ton un peu froid. Le reportage sur la Nouvelle-Calédonie vient de France, envoyé comme tous les jours par satellite. Images et commentaires sont laissés tels quels, mais l'annonce de la naissance du Kanaki est « maison ». Peu importe les contradictions de « ton ». Inauguration par un ministre de trois agences bancaires, réunion au Burkina-Faso, les relations entre la Jordanie et l'Egypte... Les infos se terminent par un reportage sur une entreprise congolaise et un souhait vibrant de la télévision congolaise : *« Bonne fête et bon rendement, camarades de la... »*

Suivra une « table ronde », animée par Alphonse-Marie Toukas, sur une pièce de Sony Labou Tansi, le grand écrivain du Congo, qui vient de créer « la Peau cassée », une coproduction franco-congolaise (1). Toukas, qui est un peu le Michel Drucker de la télévision congolaise – gentillesse, professionnalisme, – anime tous les débats culturels, les émissions de variétés, il a toujours des projets en tête. Il vient de terminer un clip sur Zao, un très jeune musicien à l'esprit doucement subversif qui fait un malheur dans le pays et qu'on entend dans tous les bistrots. Toukas, qui veut se lancer dans la fabrication de clips, espère déjà vendre celui-là aux « Afros du rock » d'Antenne 2.

Dans un petit bureau sans prétention mais sympathique, moquette orange, cassettes un peu partout sur des étagères, sur la table basse, sur le bureau, M. Gaston Mpebo, directeur des programmes et de la production depuis octobre 1980, raconte la petite guerre entre la télévision de Brazza et celle de Kinshasa. Il en sourit : pour lui, la concurrence a aussi du bon, une télévision talonne l'autre.

Le conflit remonte, explique-t-il, à 1965. La télévision zaïroise, qui démarrait avec deux ans de retard sur celle du Congo, a compris qu'elle devait reprendre les devants d'une façon ou d'une autre. Elle s'est modernisée, est passée très vite à la couleur tandis que la télévision congolaise restait au noir et blanc avec du vieux matériel. *« On nous appelait télébrouillard !,* dit M. Mpebo. *Aussi, quand on a décidé à notre tour de passer à la couleur, on a fait de nouveaux choix pour récupérer le téléspectateur congolais, on a amélioré, et repensé, les programmes. »*

Quand le gouvernement a décidé d'augmenter le budget de la télévision – qui est passé de 10 millions de francs CFA quand elle était en noir et blanc à 200 millions de francs CFA aujourd'hui où elle est en couleurs (2), – une des premières initiatives de M. Mpebo a été de demander à des jeunes sociologues de l'université de réaliser une enquête. *« On a vu que les gens n'aiment pas les émissions politiques, qu'ils voulaient une télévision qui les divertisse, qu'ils souhaitent plus de films africains, et que la production congolaise dépasse la production étrangère. » « Les Congolais aiment leur télévision,* ajoute M. Mpebo, *à tel point qu'à la moindre erreur, les gens téléphonent, écrivent. Le Congolais est exigeant. Il veut savoir ce qui se passe à l'intérieur du pays. »*

La télévision congolaise, qui couvre actuellement les trois quarts du territoire, émet environ 47 heures de programmes par semaine, soit cinq heures par jour et le double le week-end. Elle ouvre l'antenne à 18 heures pour la fermer vers 23 heures, sauf le samedi où elle commence à 13 heures et le dimanche à 11 heures. Deux journaux sont diffusés chaque jour (un en français, un en langues nationales), trois le week-end ; on y voit dix minutes de publicité par jour.

La télévision produit 50 % de ses programmes. C'est beaucoup, comparé à pas mal de pays africains (au Sénégal où la télévision est assez avancée, l'objectif pour 1985 est d'atteindre 60 % de production nationale, 40 % de production étrangère). Quand on sait que le budget annuel de production est à peu près l'équivalent d'une fiction d'une heure en France, on imagine les difficultés. *« Pas de fiction »*, dit M. Mpebo, qui entend donner sa chance à un réalisateur cette année. La télévision produit beaucoup de documentaires, de magazines de toutes sortes, littéraires, scientifiques, médicaux, un peu arides mais de haut niveau si l'on en juge le débat sur la philosophie de l'attribution du nom dans la société congolaise, écouté début décembre. Et des émissions de variétés.

Parmi les émissions les plus populaires, citons « Microscope », un magazine médical qui a malheureusement baissé après le départ de son animateur ; « Autopsie », une émission littéraire, qui a baissé également pour la même raison. « Dimanche récré », marche bien, mais c'est l'électricité qui fait souvent défaut ce jour-là ! En 1984, le contenu des programmes fabriqués localement se décomposait de la manière suivante (par semaine) : émissions enfantines, 2 h 30 ; culturelles, 8 h ; distrayantes, 7 h ; sportives, 3 h 45 ; politiques, 1 h 30.

Le Congo bénéficie, comme la plupart des pays d'Afrique francophone, de nombreux programmes de la télévision française, envoyés « gracieusement » au titre de la coopération. C'est l'INA qui assurait ce service, selon un accord passé avec le ministère des relations extérieures. Il devrait être relayé, à partir de janvier, par France Média International. M. Mpebo n'est pas entièrement satisfait du « catalogue » de l'INA. Il n'a jamais vu les émissions réalisées sur l'Afrique par les différentes chaînes (dont le reportage de Pierre Dumayet sur l'historien Hampate Ba), il n'a pas pu avoir – bien qu'il en ait fait la demande – les grandes séries sur Zola (de Stellio Lorenzi), sur l'affaire Rosenberg (de Lorenzi encore), celle sur le Vietnam (de Henri de Turenne). Il essaie depuis peu de diversifier les sources, en regardant aussi du côté de l'Angleterre et de l'Allemagne fédérale, qui envoie des émissions selon un système équivalent à celui de la France. Il voudrait constituer, sur le modèle de l'Amérique latine, un pool d'achat avec les pays d'Afrique.

La télévision congolaise souffre des mêmes maux que toutes celles du tiers-monde : absence globale d'infrastructure *(voir notre encadré)*, budget dérisoire (dont elle n'est pas maître, pour envoyer une équipe en reportage par exemple, elle doit passer par le ministère des finances), matériel insuffisant, problèmes de formation.

Sur la quarantaine de journalistes qui travaillent à la télévision, une dizaine seulement ont reçu une formation professionnelle. Même proportion pour les réalisateurs. *« Dès qu'un journaliste se montre un peu brillant, il part aussitôt dans une ambassade, cela nous pose de très gros problèmes,* avoue M. Mpebo, *il faut combler les trous, former de nouveaux journalistes »*. Ceux-ci, de leur côté, ne se sentent ni encadrés ni formés, ils ne savent pas où ils vont et sont fragiles devant les pressions. Dépendant du ministère de l'information, la télévision congolaise est contrôlée par les organes de propagande du parti unique, le Parti congolais du travail.

En dehors des radios internationales, très écoutées (en particulier RFI), le journaliste de la télévision, comme celui qui travaille à la radio ou dans la presse écrite, dispose comme source d'information de l'ACI, l'agence congolaise d'information, agence nationale qui édite tous les jours un bulletin à usage de la presse, où elle donne ses propres informations (qu'elle contrôle) et une sélection des agences étrangères, l'AFP, Reuter, Tass..., auxquelles elle est abonnée. Un système qui ne satisfait bien évidemment pas les journalistes qui voudraient avoir accès directement aux agences : ils peuvent aller consulter les textes mais il faut y aller..., et comment donner une information qui aurait été justement censurée par l'ACI ? Plus que la censure, c'est l'autocensure qui se pratique au Congo.

La télévision reçoit également tous les jours par satellite, toujours selon le même accord de coopération qui lie les relations extérieures à un certain nombre de pays d'Afrique, des images d'actualité. Le service est pris en charge techniquement par le service international de RFO (Radio France-outre-mer). Le Congo utilise ces documents comme il l'entend, souvent tels quels – les images avec leur commentaire français, – parfois, il change le commentaire, comme il en a parfaitement le droit. Cela peut donner des situations cocasses. On vous racontera par exemple ce reportage sur la Pologne avec un commentaire congolais, qui s'arrête... pour laisser entendre la fin du commentaire français, disant le contraire ou presque. On vous dira qu'on ne parle pas de l'Afghanistan au Congo, c'est un problème qui n'existe pas.

Toutes choses étant relatives, la situation est plutôt plus ouverte qu'au Zaïre. La propagande est strictement limitée à l'information et aux émissions des organisations de masse, elle n'envahit pas les variétés comme on peut le voir dans le pays voisin. Le socialisme à la congolaise est un mélange de pragmatisme, d'humour, de langue de bois, et même si les slogans continuent de proclamer un peu partout : *« Affermissons les conquêtes du peuple travailleur », « Gloire immortelle au président Marien Ngouabi »* (assassiné en 1977), il y a, comme on dit ici, *« le verbe et le quotidien »*, c'est-à-dire qu'il y a une marge, qui est celle de la parole non officielle mais tolérée, qui permet aux intellectuels et aux artistes de garder l'esprit critique (et Dieu sait si les Congolais ont la dent dure)... jusqu'à un certain point.

Le changement de statut de la télévision était souhaité depuis longtemps par les Congolais. En devenant « Office », sans l'être tout de suite à part entière du point de vue juridique, mais en fonctionnant comme tel – c'est prévu à partir de janvier en même temps qu'elle va renouveler sa grille, – la télévision congolaise pourra commencer de gérer elle-même son budget, produire et vendre, donc rentabiliser, utiliser elle-même l'argent de la publicité, sponsoriser peut-être des programmes. Un début d'autonomie.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) Les Congolais souhaitent des rapports plus personnalisés dans la coopération avec la France. C'est dans le cadre de cette politique que l'écrivain Sony Labou Tansi a écrit une pièce de théâtre, dont le thème était une étude des rapports Occident-Afrique, jouée à la fois par des comédiens français et des comédiens congolais et prise en charge financièrement par les deux pays.

(2) La télévision est en couleurs au Congo depuis trois ans. Elle s'est également équipée en vidéo. Il est très difficile d'évaluer le nombre de postes, il y a trop de frontières (et le fleuve) qui permettent de faire entrer des postes non déclarés. Trois cents postes recensés, cela veut dire le double ou le triple en réalité.

S'équiper

LE Congo fait partie des sept pays aidés par le WANAD (West Central Africa New Agencies Development), un projet financé par l'Allemagne fédérale, pris en charge par l'UNESCO. Ce projet, dont le budget s'élève à 2 500 000 dollars, fait partie des nombreuses opérations menées par d'autres pays comme la France ou l'Italie, qui s'inscrivent dans le cadre du programme international pour le développement de la communication. Le WANAD, qui concerne la Gambie, le Ghana, le Nigéria (pays anglophones), le Bénin, le Congo, le Niger et le Mali (pays francophones), a pour objet essentiel d'améliorer l'équipement d'agences de presse nationales, ou d'en créer si besoin comme au Mali ou au Niger ; de favoriser la coopération entre ces agences et de former des professionnels de la presse.

L'UNESCO, qui a commencé par recenser les besoins très différents de ces pays, a organisé dans chacun d'eux, un stage de formation (pour une vingtaine de personnes en moyenne), et prévoit d'autres stages plus spécialisés à Cotonou, au Bénin, où est basé le projet. Pour M. Da Costa, qui est responsable de cette opération à l'UNESCO, le grand problème des pays africains est d'avoir les infrastructures nécessaires, afin d'améliorer le flux des informations régionales vers les capitales, et pas seulement du Sud vers le Nord. Cela rentre pour lui dans le cadre du nouvel ordre mondial de l'information, parce que, à l'intérieur de chaque pays, il y a aussi déséquilibre.

Cela veut dire très concrètement qu'il faut commencer par l'essentiel, qui est prosaïque et concret, équiper des bureaux régionaux en téléimprimeurs, baies de réception. Au Congo, où il y a déjà une agence nationale, l'aide consiste à compléter les installations existantes et à rénover le matériel, afin d'aider l'agence à assurer la couverture du pays.

C. H.

Médias du Monde

La RAI s'installe en Tunisie

Les gouvernements tunisien et italien viennent de signer un accord concernant la diffusion de la première chaîne de la RAI en Tunisie. La télévision publique italienne était déjà reçue depuis 1960 dans une partie du territoire tunisien et, en 1975, l'installation d'un émetteur lui avait permis de toucher environ un million de téléspectateurs sur Tunis et ses environs. Le nouveau programme d'extension de la RAI, évalué à 10 millions de dollars, comprend la couverture du nord et du sud du pays et l'installation de studios de production à Sfax, pour réaliser des programmes en langue arabe. La Tunisie dispose de deux chaînes, l'une en langue arabe, l'autre en langue française, diffusant des programmes fournis par les télévisions publiques française, belge et suisse.

Etats-Unis : cinéma par satellite

La chaîne de cinéma Essaness, à Chicago, étudie un projet de distribution de films aux salles par satellite. Depuis septembre 1984, la société expérimente la projection vidéo pour remplacer le traditionnel projecteur 35 mm et se déclare très satisfaite de la qualité technique des projections. La deuxième étape consiste à organiser la distribution des films par satellite à la centaine de cinémas de Campus Network, une filiale d'Essaness. Ces salles, situées dans des campus universitaires, recevraient débats, retransmissions sportives, etc. Le projet d'Essaness bute encore sur le problème du codage des émissions. Les signaux transmis par les satellites peuvent être captés par des antennes paraboliques qui sont en vente libre aux Etats-Unis. L'industrie du cinéma redoute que cette forme de piratage ne se généralise et plaide pour le codage des transmissions par satellite. En France la société Ecrans-Plus, filiale de Bayard-Presse, travaille avec Vidéotransmission internationale sur des réalisations du même type.

Publi-Regards

Tous en spots

Beaucoup d'images, beaucoup de talents.

L'ANNÉE publicitaire 1984 restera pour beaucoup l'année Goude. Jean-Paul Goude, aux commandes d'Orangina, minerve de platine de la Régie française de publicité, après avoir forcé la vente des jeans Lee Cooper et celle de la Volkswagen Polo. Homme d'invention, de création ; homme qui n'est pas « à la mode » comme on pourrait le croire, mais qui fait, qui est la mode d'aujourd'hui, discrètement.

Deux de ses camarades pourraient bientôt le rejoindre au tableau d'honneur des réalisateurs. D'abord Sarah Moon, transfuge de la mode, dont la caméra de précision a saisi le fil soyeux des chaussettes Olympia et le contraste papa dur et bébé doux de Babivéa. Jean-Baptiste Mondino ensuite, ou tout simplement Mondino, qui, après avoir propulsé Axel Bauer et lui-même dans le monde controversé des clips vidéo, a signé la réalisation d'un ballet chinois plein de promesses pour Maggi.

Trois noms qui viennent compléter la liste prestigieuse des metteurs en scène accomplis de nos émotions publicitaires : Jean Becker, Costa-Gravas, Edouard Molinaro, Serge Gainsbourg ou Georges Lautner. Entre autres. Car le film de pub est devenu le cousin germain du film « tout court ». Sans lui, bien des films français ne verraient pas le jour. Les spots assurent aux studios plus du tiers de leur charge de travail. Cette année, 2 612 millions de francs de recettes publicitaires auront été versés aux sociétés de télévision, leur fournissant plus de la moitié de leur budget et leur permettant de mener leur politique de création et de coproduction.

Les stars du grand écran et du show-biz le savent bien et ne répugnent plus à la réclame. 1984 a vu Jacques Villeret dévorer naïvement les Petits Cœurs de Belin. Jane Birkin, entre Doillon et Chéreau, s'est amusée à confectionner une crème anglaise. Galabru, en pyjama à grosses rayures, a contribué à la lutte contre le bruit. Jacques Dutronc, grâce à Woolite, a pu faire la preuve de sa passion pour les pulls cachemire bleu pétrole. Carlos, une année de plus, a plongé dans les mers chaudes d'Oasis – pour la dernière fois ? – Yannick Noah, à défaut de faire montre de ses talents sur les courts, a parrainé le lancement des jeans C 17, et enfin Julien Clerc, par la voix d'abord, puis en chair et en os, a définitivement lié son talent à la Citroën BX rouge sang, qui en avait bien besoin.

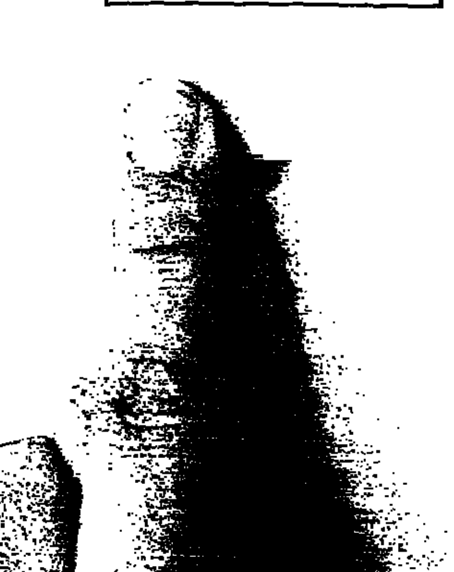
Cette liste ne serait pas complète sans la célébrissime mère Denis, au mieux de sa forme, qui nous a adressé il y a quelques jours ses bons vœux pour 1985. Le succès absolu du spot : il n'est plus besoin de citer la marque Vedette pour que celle-ci tire le maximum de profit de ce coup de pub d'un genre nouveau.

Du côté des annonceurs de l'automobile, on s'interroge encore sur la campagne d'enterrement de la Renault 5 concoctée chez Publicis. Cet « Adieu, monde cruel », s'il a, d'un point de vue technique, frappé tous les esprits, semble bel et bien avoir « coupé les pattes » de la Super 5, qui s'est pourtant adjoint les services d'un habile superman, se jouant de l'architecture monumentale de l'immeuble de Manolo Nunez à Marne-la-Vallée. Plus de satisfaction du côté de Peugeot, où la 205 GTI est venue facilement à bout, au grand dam de la société Aérospatiale, d'un hélicoptère Gazelle qui ne s'en est pas encore remis.

Dans la série des campagnes à déclinaison, c'est une fois de plus le spot Eram réalisé par Etienne Chatiliez qui a le mieux convaincu : on ne s'en lasse pas. Notons qu'il a reçu à bon droit une minerve de la réalisation pour son film New Man, magnifiant les couleurs de la marque dans un univers tout en gris. On peut espérer en revanche que le sordide Don Patillo de Panzani se sera étouffé après avoir absorbé ses sept assiettes de pâtes aux œufs. Mention spéciale pour le nouveau Perrier astucieusement servi par Copi dans une réalisation un peu trop bousculée et « mode » pour être tout à fait convaincante.

Si l'on en croit les estimations de la revue *Médias*, ce sont plus de 720 000 images publicitaires qui auront été proposées cette année au public. Au-delà de l'effort commercial qu'elles représentent, elles forment un énorme travail, de plus en plus séduisant. Tant mieux.

OLIVIER SCHMITT.



Médias du Monde

La RAI s'installe en Tunisi

Etats-Unis : ciném par satellite

Regards

en spots

La révélation

par Chester Himes

DANS la boutique qui servait d'église, Prêcheur avait surtout pour fidèles des familles noires venues des plantations de coton du Sud pour chercher du travail dans les aciéries de cette *ville de l'Ohio. Il suffisait qu'ils* l'aient entendu prêcher pour qu'ils reviennent en amenant avec eux de nouvelles recrues. Ses sermons les remplissaient d'émoi et d'enchantement, tout comme les symphonies de Beethoven émeuvent et enchantent des personnes d'une culture plus raffinée.

De son corps de grenouille au profil torturé émanait une voix surhumaine. D'une sonorité incomparable et d'un registre sans limite, elle sonnait comme un instrument. Tantôt elle avait la dure résonance d'un cuivre, tantôt elle soupirait comme les instruments à vent ou geignait comme les violons. Elle suscitait de terrifiantes visions de flammes infernales, et pouvait évoquer avec autant de force le convoi des chariots d'or en route vers un paradis coloré et luxuriant. Elle gémissait de peur, criait de douleur, riait de joie ; elle produisait un crescendo d'émotions qui étaient satisfaisantes tout à la fois pour l'esprit et pour le sexe.

Il prononçait ses sermons comme on égrène des litanies ; ses invocations et ses supplications inintelligibles alternaient avec les réponses des fidèles. Les paroles en elles-mêmes n'avaient aucune importance :

Et l'Seigneur dit
Et l'Seigneur dit
Et l'Sei-eigneur dit
Et l'Sei-eigneur dit
Et l'Sei-eigneur di-it
Et l'Sei-eigneur di-it
Et l'Seigneur il di-i-i-it
Et l'Seigneur il di-i-i-it
Oh le Sei-ei-eigneur dit
Oh le Sei-ei-eigneur dit
Il di-i-i-I-I-IT Il di-i-i-I-I-IT
Il di-i-i-I-I-IT Il di-i-i-I-I-IT
Oh le Seigneu-eu-eur di-i-i-i-it
Oh le Seigneu-eu-eur di-i-i-it.
Et qu'est-ce qu'il dit le Seigneur ?
Oh dis-nous, Prêcheur, ce que le Seigneur il dit !
Il dit j'prends c'te pierre
Oh le Seigneur i' prend la pierre
Il dit j'bâtis mon Eglise
Oh le Seigneur i' bâtit son Eglise
Oh-
o-
o-
o-
ha-a-a-a-a-ha-ah-ah-ah-ah
Oh-
o-
o-
o-
ho-ha-a-a-a-a-ha-ah-ah-ah-ah
Enfê-er et damnation
Enfê-er et damnation
Vous-z-y-êtes ?
Oh Prêcheur, on-n-y-est !
J'ai dit vous-z-y-êtes ?
Oh Prêcheur, on-n-y-est !
J'ai dit vous-z-y-e-e-êtes ?
Oh Prêcheur, on-n-y-e-e-est !
Ooooooh-ahhhhh vous-z-y-êtes, prêts pour qu'les portes s'ou-ou-vrent !
Ooooooh-ahhhhh on-n-y-est, prêts pour qu'les portes s'ou-ou-vrent !
Vous-z-y-êtes, prêts pou'rencontrer le Seigneur ?
On-n-y-est, prêts pou'rencontrer le Seigneur !
Vous-z-y-êtes, prêts pour entendre la trompette ?
On-n-y-est, prêts pour entendre la trompette !
Vous-z-y-êtes, prêts pou'voir vot'nom dans l'livre ?
On-n-y-est, prêts pou'voir not'nom dans l'livre !
Alors c'est quoi qu'le seigneur il a dit ?
Il a dit j'prends c'te pierre
Le Seigneur i'prend la pierre !
Il a dit j'construis mon Eglise
Le Seigneur i'construit son Eglise !
Oooooooohooooohaaaaaaa-haaaah
Oooooooohooooohaaaaaaa-haaaah
Oh dis-nous, toi, Prêcheur, c'que l'Seigneur il a dit
Le Seigneur il a-a-a-a-a-a di-i-i-i-i-it
Oh écoutez l'Seigneur
Le Seigneur il a dit j'prends c'te pierre et j'construis mon Eglise et l'enfer et l'enfer et l'feu et Abraham et Moïse et Pierre et Paul et Jean le borgne et Jean le pas borgne et l'agneau à sept yeux et les sept monstres et l'Seigneur il a dit
Oh qu'est-ce qu'il a dit le Seigneur ?
Il a dit vous-z-y-êtes ?
Oh Prêcheur, on-n-y-est
Priez le Seigneur gloire et alléluia
Gloire au Seigneur, gloire et alléluia
Et l'Seigneur il a dit amen
Amen il a dit l'Seigneur, amen amen

C'est seulement grâce à sa voix étonnante et magnifique que tout cela ne se réduisait pas à un baragouin auquel participait un groupe d'idiots baragouineurs. Il y avait une émotion dans cette voix magnifique qui était toujours au bord des larmes, comme si, du haut de sa chaire, Prêcheur clamait toute l'angoisse de son âme. L'incohérence et la confusion de son propos s'évanouissaient dans le pathétique. C'était comme si la voix elle-même s'appropriait une intelligence et créait quelque chose de sensé. Il y avait dans la voix de Prêcheur une qualité qu'il ne comprenait pas lui-même : elle soulageait chez les autres les blessures qu'elle soulageait en lui.

∴

C'est en hurlant de douleur qu'il était devenu prédicateur. Il y avait vingt ans de cela.

Il était sorti de l'épicerie de campagne où il travaillait comme homme à tout faire pour se soulager la vessie derrière les buissons. La femme blanche, dont la carriole était arrêtée près de la boutique, avec son attelage de mules attaché au chêne rabougri, cette femme était sortie du cabinet en plein champ, où seuls les Blancs avaient le droit d'aller, au moment même où il entrait dans les buissons. Elle pensa, tout naturellement, qu'il courait cacher quelque chose qu'il venait de voler. Il ne lui vint pas à l'esprit qu'il pût avoir l'impertinence sans bornes de soulager sa vessie au moment où elle faisait de même. Elle s'immobilisa sans bruit, derrière un arbre, pour voir où il allait cacher son butin.

Il ne l'avait pas vue quitter la boutique et, d'où il se tenait, tout absorbé par l'accomplissement de cette fonction naturelle, il ne la voyait pas davantage. Mais, de la boutique, le carré blanc de sa robe se remarquait à travers les arbres, et le mari, sortant pour la chercher, l'aperçut, là, immobile.

L'épicerie était isolée, seule bâtisse sur un long bout de route poussiéreuse, et lorsqu'ils étaient arrivés il n'y avait que le boutiquier et le nègre. Personne n'était entré depuis. Le boutiquier était encore à l'intérieur, mais le nègre était sorti.

Le mari les aperçut l'un et l'autre. Il savait que sa femme regardait parfois l'étalon de M. Beacham dans cette prestation. Mais il y avait une sacrée différence entre un étalon et un nègre.

Aveuglé par la rage, il contourna la boutique en direction de sa voiture, et saisit le fusil sur le siège arrière. Sans bruit, il traversa en courant le terrain poussiéreux entre l'arrière de la boutique et le bosquet.

Ils ne l'entendirent pas venir. La déflagration ébranla le silence du ravissement muet dont chacun jouissait de son côté.

Lorsque le nègre sentit le choc dans son dos et la morsure cuisante qui rayonnait autour de l'impact comme des grains de poivre et des lignes de feu, il se mit à courir. Il courut sans même regarder autour de lui pour savoir qui avait tiré, ni pourquoi. Le fermier tira de nouveau, mais le nègre était déjà hors de portée.

Il courut pendant deux jours ; il courait, il rampait, il se reposait, et il se remettait à courir le long d'un bayou peu profond, la moitié du temps dans l'eau, l'autre moitié le long des rives quand il pouvait s'y frayer un chemin. Les rives du bayou étaient hautes et abruptes, et, de plus, couvertes d'une jungle impénétrable – des vignes parasites, des arbres morts, des fougères, des buissons visqueux et des plantes carnivores – tout ce qui pousse le long des cours d'eau sous le climat de Louisiane. De chaque côté, sur les hautes rives, le long du bayou qui coulait vers le fleuve, il y avait des bois épars, et parfois des bosquets à sucre dessinaient une bande semblable à un liséré vert sinuant au milieu des plantations de coton et de canne à sucre. Plus bas, le cours d'eau était complètement invisible entre les rives, caché en bien des endroits par les feuilles de plantes aquatiques qui retenaient à la surface des plaques d'écume verte.

Lorsqu'il le pouvait, il courait dans l'eau en éclaboussant et tombant à moitié – tombant et se relevant et trébuchant et glissant sur la vase du fond, – puis il rampait à travers la végétation dense. La blessure sanguinolente sur le côté gauche de son dos avait la taille d'une assiette, et les insectes qui s'y agglutinaient étaient le pire de ses soucis. Il ne portait aucune attention aux serpents venimeux qui infectaient l'eau et les rives.

Au fur et à mesure que la plaie s'infectait, l'inflammation s'installa, et la douleur atteignit une intensité extrême. Finalement, lorsqu'il ne put plus supporter ni la douleur ni le bayou, il rampa jusqu'en haut de la rive, traversa les bois et marcha le long des champs de coton. Les plants étaient encore jeunes, et il avança dans la terre meuble, là où on avait sarclé ce jour-là.

Au coin du champ, là où le bayou faisait de nouveau un angle droit, il arriva à une cabane en ruine dont le toit était complètement crevé. De l'herbe et des graminées avaient poussé à travers le plancher, et des plantes rampantes s'infiltraient par toutes les ouvertures de la porte et des fenêtres. Il se hissa pour franchir le seuil et se cacha dans un coin pour échapper aux chiens qui avaient déjà commencé à aboyer dans son imagination. Il était couché sur le ventre, le visage enfoui dans les herbes, et il sanglotait en proie à la douleur et à l'angoisse confuse et irraisonnée qui s'était emparée de lui... *« Qu'est-ce j'ai fait, moi, mon Dieu, qu'est-ce' j'ai fait mon Dieu qu'est-ce' j'ai fait qu'est-ce' j'ai fait moi ? »*

La plaie envenimée s'était remplie de pus ; on pouvait y voir un premier ver. A mesure que sa grande lassitude aiguisait sa grande douleur, il lui semblait que celle-ci n'était plus en lui ; il était, lui, à l'intérieur de la douleur, comme le morceau de métal chauffé à blanc qui flotte dans son nuage de chaleur. Il se mit à prier en silence, Seigneur Seigneur Seigneur Seigneur Seigneur Seigneur Seigneur Seigneur Seigneur Seigneur... Mais en lui la douleur ne laissait plus de place pour les mots, ils s'écoulèrent d'abord en un marmonnement indistinct, Seigneur Seigneur Seigneur Seigneur Seigneur Seigneur...

Puis, quand la douleur de sa plaie revint s'ajouter à la douleur qui l'emplissait déjà, il se sentit emporté et réduit à néant. Il sut qu'il était prisonnier des flammes de l'enfer, emprisonné et consumé par les feux qui le brûlaient à la fois de l'intérieur et de l'extérieur. Il se mit à appeler à l'aide avec, cette fois, toute la puissance de sa voix ; SEIGNEUR SEIGNEUR SEIGNEUR SEIGNEUR SEIGNEUR SEIGNEUR SEIGNEUR SEIGNEUR... C'était vraiment le Seigneur qu'il appelait à ce moment-là, pour qu'il le tirât de cette fournaise, car le feu était partout et il le consumait.

Sa voix s'éleva et se répandit dans l'après-midi, il essaya de la suivre, de l'enfourcher pour fuir son enveloppe de chair qui brûlait dans les feux de l'enfer, mais il n'avait plus la force de fuir et la chaleur blanche envahissait tout son être ; son sang même était un torrent de feu.

Lorsque la file irrégulière des sarcleurs de coton – hommes, femmes et enfants – descendit les allées en direction de la cabane, sa grande voix puissante se déversa sur eux comme si elle descendait des Cieux... Seigneur Seigneur Seigneur... Ils arrêtèrent leur travail et regardèrent autour d'eux, effrayés.

Puis, l'un d'entre eux dit : *« Ça vient d'la cabane. »*

Armés de leur pioche, ils s'avancèrent prudemment en groupe serré et risquèrent un œil à travers les buissons.

« R'garde par là ! », s'écria l'une des femmes.

Il se tenait debout dans l'embrasure de la porte, ses énormes bras largement ouverts, agrippant des deux mains le haut du chambranle pour maintenir l'équilibre de son corps. Ses jambes d'échassier pendaient, molles, sous son tronc puissant ; elles semblaient enchevêtrées, et sa tête pendait sur sa poitrine, ballottant à droite et à gauche. De la salive suintait de ses grosses lèvres rouges pendant que son profil apparaissait tordu dans l'effort de cet extraordinaire appel d'angoisse : Seigneur Seigneur Seigneur Seigneur Seigneur.

La position de son corps était celle d'un crucifié dont on ne voyait pas la croix. Ils tombèrent à genoux dans l'herbe et se mirent à psalmodier : Amen... Gloire à Dieu... Gloire et Alleluia... Adultes aussi bien qu'enfants, ceux qui allaient à l'église et ceux qui passaient leur dimanche à jouer ou à boire du whisky rapeux ou à forniquer dans l'herbe, tous s'agenouillèrent sur le sol et courbèrent la tête sous l'éclat incandescent du soleil.

Seigneur Seigneur Seigneur
Amen
Seigneur Seigneur Seigneur
Alleluia
Seigneur Seigneur Seigneur
Gloire à Dieu.

Il délirait mais ils ne le savaient pas. Lorsque ses forces le lâchèrent, il desserra sa prise et tomba sur le sol la tête la première. C'est alors qu'ils virent la plaie enflammée pleine de pus et grouillant de vers qui lui couvrait la moitié du dos. Ils le soulevèrent et traversèrent tout le champ pour le porter à la rangée de cabanes où ils vivaient. Ils le soignèrent jusqu'à sa guérison, car sa voix était celle du *Prêcheur.*

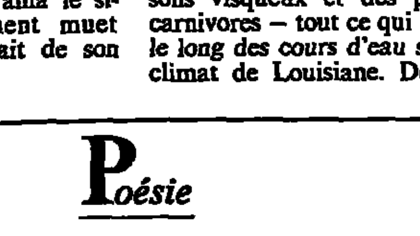
Il avait appelé le Seigneur, et, plus tard, il crut en toute simplicité que le Seigneur avait répondu.

Seigneur Seigneur Seigneur... Ce fut d'abord un cri de douleur, puis un appel à l'aide, et enfin cela devint un sermon.

Seigneur Sei-ei-ei-ei-gneur Seigneu-eu-eu-eu-eu-eur Seigneurrrrrr.

Il y avait vingt ans de cela. Avant qu'il arrive dans le Nord.

Traduit de l'américain par HÉLÈNE DEVAUX-MINIE.



Poésie

Pierre Albert-Birot

En courant

Un chant a fait une vrille dans l'espace
Les voitures continuent à courir les rues
Mais on n'entend pas l'herbe pousser
Je vous le dis je vous le dis mais je vous en prie
N'en croyez rien et c'est pourtant vrai
Et tout en or massif mais les mots
En quoi sont-ils en quoi sont-ils
Et ce rire éclaboussant que va-t-il devenir
N'essayez pas de l'envoyer par la poste
Il ferait exploser la boîte du facteur
Je me souviens je me souviens du jour où j'ai posé
Ma tête sur une étagère
Ce fut un jour où la nuit ne vint jamais
Et j'ai couru j'ai couru
Pour être bien sûr de la perdre
Et je crois bien que ce jour dure encor.

(1960).

Ototomie

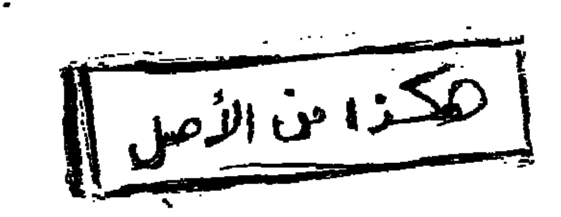
Qui viendra sonner
Un ami qui m'offrira la main
Une brute qui me tendra le poing
Un pauvre qui me tendra la main
Un homme de recette qui me dira
Payez
Un ange qui me sourira
La gloire avec d'énormes ailes
Qui me dira pardon
Je me trompe d'étage
Un placier qui viendra me vendre à crédit
La meilleure machine à coudre de Paris
Le facteur qui me portera
Les lettres que tant j'attends
Mais il fait nuit je tire le verrou
Personne hélas n'a sonné je me suis monté le cou.

(1960.)

Pierre Albert-Birot, qui était né à Angoulême en 1876, est mort à Paris en 1967. Peintre, sculpteur, il a croisé toutes les audaces du début du siècle. Guillaume Apollinaire l'appelait le *« pyrogène »* et ses idées-allumettes ont éclairé la revue *Sons, Idées, Couleurs.* Du lettrisme à la versification traditionnelle, son œuvre est immense. Les éditions Rougerie ont publié une part importante de l'œuvre de celui qui avait, dès 1917, fait éclater ses *Trente et un poèmes de poche.* Ces poèmes des années 60 – que nous devons à Mme Arlette Birot – pétillent d'ironie. Chacun est un miracle, une machine à sourire.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Sauf mention contraire, tous les poèmes publiés dans cette rubrique *sont inédits.*



هكذا من الأصل

Auber-Hugo-Les Halles

Le grand homme dans le métro.

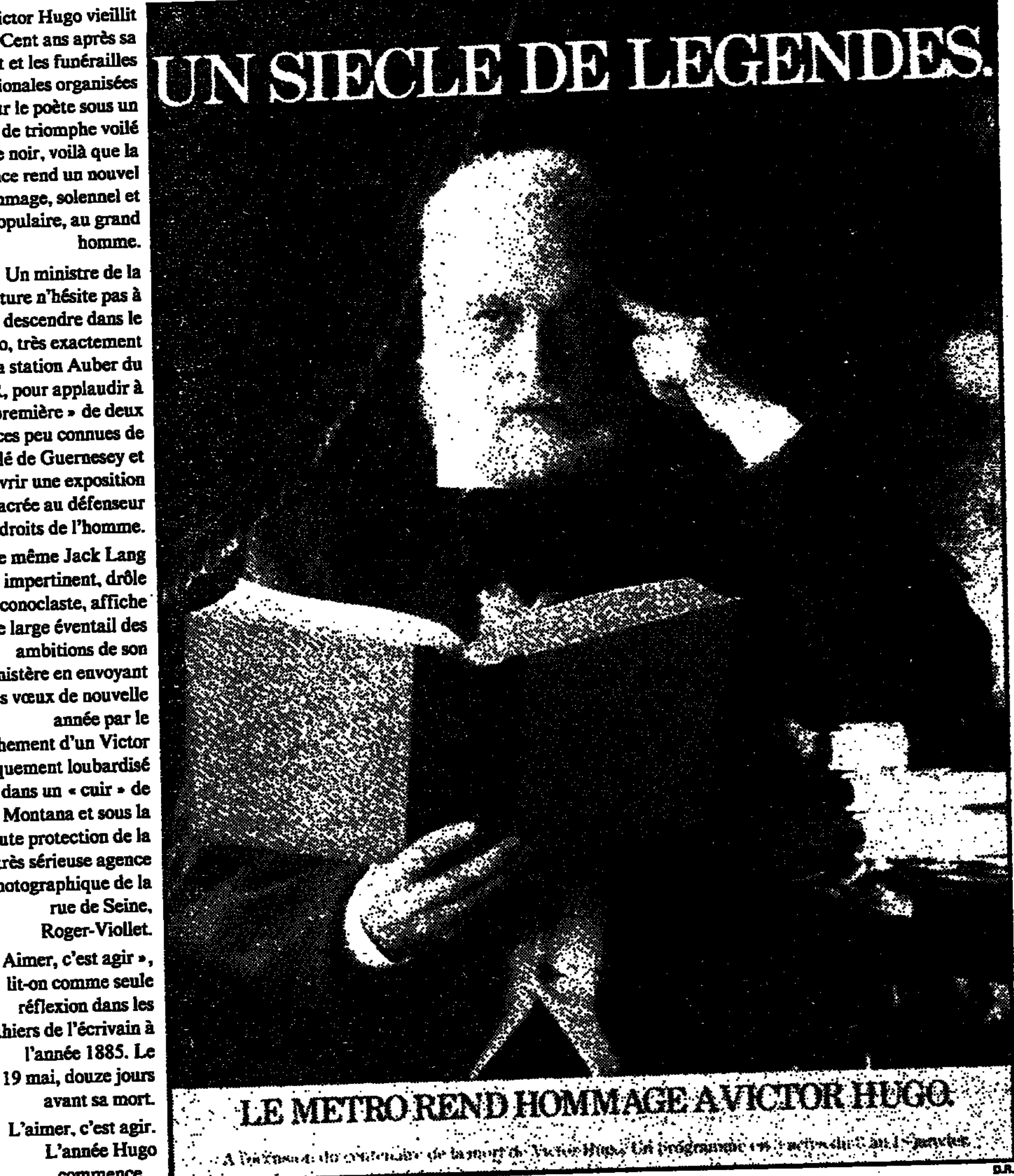
Victor Hugo vieillit bien. Cent ans après sa mort et les funérailles nationales organisées pour le poète sous un Arc de triomphe voilé de noir, voilà que la France rend un nouvel hommage, solennel et populaire, au grand homme.

Un ministre de la culture n'hésite pas à descendre dans le métro, très exactement à la station Auber du RER, pour applaudir à la « première » de deux pièces peu connues de l'exilé de Guernesey et ouvrir une exposition consacrée au défenseur des droits de l'homme.

Ce même Jack Lang impertinent, drôle et iconoclaste, affiche le large éventail des ambitions de son ministère en envoyant ses vœux de nouvelle année par le truchement d'un Victor chiquement loubardisé dans un « cuir » de Montana et sous la haute protection de la très sérieuse agence photographique de la rue de Seine, Roger-Viollet.

« Aimer, c'est agir », lit-on comme seule réflexion dans les cahiers de l'écrivain à l'année 1885. Le 19 mai, douze jours avant sa mort.

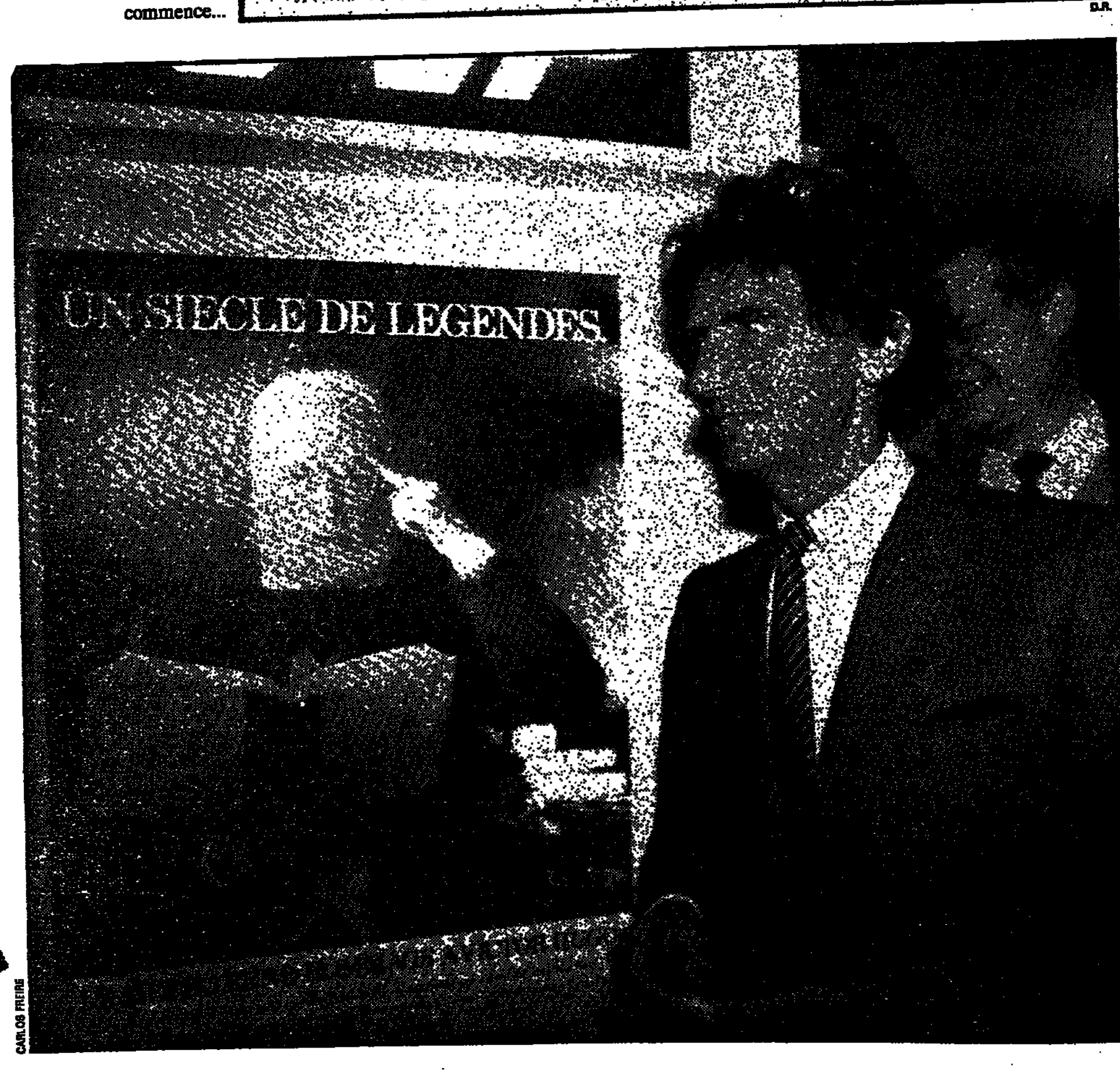
L'aimer, c'est agir. L'année Hugo commence...



D.R.



STYLISME MONTANA / PHOTO ROGER VIOLLET



CARLOS FREIRE

Le plan p
l'« indé
Un référendu
Tous les
le territoire
La France
du nouvel
Cuba : les
Henri
L'enfant
Collection